Ne
1, XII

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0002

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.
TOME DOUZIEME.

Gymnasium zu Quedlinburg

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.
TOME DOUZIEME

Universitäts- und Landesbibliothek • Zweigstelle Aufklärung •

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues:

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE':

AVEC LES MOEURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTEME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations:

ENRICHI
DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES,

TOME DOUZIE'ME

A DRESDE, 1748.
Chez GEORGE CONRAD WALTHER,
LIBRAIRE DU ROI.
Avec Privilege de Sa Maj. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0007

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(SAALE)

19418 8445

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0008



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siécle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE HUITIE'ME.

Voyages en Guinée, à Penin, & ſur toute la Côte, depuis Sierra Léona juſqu'au Cap de Lope-Conſalvo.

CHAPITRE VI.

Voyage de William Smith en Guinée.

INTRODUCTION.

CETTE Relation, imprimée en 1745, contient 276 pages, ſans y comprendre la Préface & les Tables. C'eſt un récit continuel qui n'a aucune diviſion de chapitres & d'articles.

INTRODUCTION.

But du voyage de Smith.

Le but du voyage de Smith avoit été de lever les plans de tous les Forts & les Etabliſſemens Anglois dans la Guinée. Il exécuta ce deſſein avec beaucoup de peine. A ſon retour, il publia le fruit de ſon travail en trente Planches *in-folio*. L'Editeur paroît avoir ignoré que ces Planches avoient été publiées, lorſqu'il a fait ſortir l'ouvrage de la preſſe. Mais comme on en prépare une nouvelle édition, on y joindra les principales deſcriptions, avec les figures des animaux.

Vers la fin du Voyage, on lit une Relation de la Guinée par M. *Wheeler*, où les coutumes de ce Pays ſont comparées avec celles d'Angleterre. C'eſt un Dialogue entre un Gentilhomme Anglois & une Négreſſe qu'il aime. Le badinage qui regne dans cette piece, n'empêche pas qu'il ne s'y trouve un grand nombre de faits avérés.

Planches & deſſeins de Smith.

Le Voyage de Smith contient tant de particularités curieuſes, qu'il paſſe avec raiſon pour une des plus utiles & des plus agréables Relations que nous ayons de la Guinée, ſur-tout en y joignant les deſſeins anciennement publiés par l'Auteur. Comme ils doivent entrer dans ce Recueil, il eſt à propos d'en donner la liſte.

(71) 1. Un éléphant avec ſon château. 2. Côte de Guinée depuis le Cap Monte juſqu'à Jacquin. 3. Riviere de Gambra. 4. Vûe Sud-Oueſt de l'Iſle James ſur la riviere de Gambra. 5. Plan de l'Iſle James & du Fort. 6. Carte de la riviere de Sierra-Léona, & de cette Côte juſqu'à Scherbro. 7. VûeNord-Oueſt de l'Iſle de Benſe dans la riviere de Sierra-Léona. 8. Iſle de Benſe. 9. Carte de la riviere de Scherbro. 10. Vûe Sud du Fort de Dixcove. 11. Plan du même Fort. 12. Vûe Sud-Oueſt des Forts Anglois & Hollandois à Sukkonda. 13. Plan du Fort Anglois de Sukkonda. 14. Vûe Sud-Oueſt des Forts Anglois & Hollandois à Commendo. 15. Plan du Fort Anglois de Commendo. 16. Vûe du Cap-Corſe,

(71) Le Titre mérite d'être rapporté tout entier. A new Voyage to Guinea, deſcribing the Cuſtoms, Manners, Soil, Climate, Habits, Buildings, Education, Manuel Arts, Agriculture, Trade, Emploiments, Languages, Ranks of Diſtinctions, Diverſions, Mariages, & whatever elſe is memorable amongſt the inhabitans. With an account of their animals, minerals; with à great variety of entertaining incidents, Worthy of obſervation, that happened during the Author's ſtay in that large country. Illuſtrated with cuts, engraved from drawings taken from the life. With an alphabetical index, By William Smith Eſqr, appointed by the Royal African Company, to ſurvey their ſetlements, make diſcoveries, &c. *A Londres, chez Jean Neurſe.*

INTRODUCTION.

de Mina, de S. Jago & de la Tour de Phips, du Château du Cap-Corse, & du Fort Royal. 17. Vûe Est du Château du Cap-Corse. 18. Vûe Nord-Oueſt du même Château. 19. Plan du même Château. 20. Plan des Jardins. 21. Vûe Sud du Fort de Tantumqueri. 22. Plan de ce Fort. 23. Vûe Sud-Oueſt du Fort de Winnebar. 24. Plan du même Fort. 25. Vûe Nord des Forts Anglois & Hollandois d'Akra. 26. Vûe du Fort James à Akra du côté de la mer. 27. Plan de ce Fort. 28. Vûe Sud-Oueſt du Fort William à Juida. 29. Plan du Fort William. 30. Plan du Fort des Princes, qui appartient aux Portugais.

§. I.

Départ, Voyage & avantures de l'Auteur juſqu'à la Ville de Jamaïque en Afrique.

SMITH. 1726.

LA Compagnie Royale d'Afrique ayant formé le deſſein de ſe procurer des Plans exacts de tous ſes Etabliſſemens ſur la Côte de Guinée, prit en 1725 la réſolution d'y envoyer un homme exercé dans le Deſſein, & capable par ſes autres qualités de répondre à cette vûe. Elle fit tomber ſon choix ſur M. Smith. Le 11 d'Août 1726, il reçut des inſtructions qui l'autori-

Commiſſion de l'Auteur.

SMITH. 1726.

soient à lever des plans, des desseins & des perspectives de tous les Forts & les Etablissemens de la Compagnie, des principales rivieres, des Ports, & des autres lieux de commerce sur les Côtes d'Afrique, depuis la riviere de Gambra jusqu'au Royaume de Juida. Avec ce plein pouvoir, Smith s'embarqua le Samedi 20 d'Août 1726, à bord de la *Bonite*, commandée par le Capitaine Livingstone, avec le sieur Walter Charles, Gouverneur de Sierra-Léona. Le 22, on traversa les Dunes avec un bon vent ; & le 25, on s'arrêta à la pointe de *Start*, d'où l'on mit sérieusement à la voile. Pendant plusieurs jours on eut d'assez bons vents Nord-Est & fort beau tems, jusqu'à ce qu'étant tombé sous le véritable vent de commerce, on passa le Tropique le 14 de Septembre. Smith y observa plusieurs oiseaux blanchâtres qui n'ont pour queue qu'une longue plume. Ils s'élevent fort haut dans leur vol. Les Matelots leur ont donné le nom d'*oiseaux du Tropique*. On ne les voit que sous la Zone Torride entre les Tropiques.

Son départ.

Oiseaux du Tropique.

Le 22 Septembre, on découvrit la terre à six lieues de distance. C'étoit une Côte basse & sablonneuse, un peu

SMITH.

1726.

au Nord-Eſt du Cap-Verd, qui ſe fit voir quatre heures après. L'Auteur leva le plan de ce Cap, pour commencer l'exercice de ſa commiſſion. Le jour ſuivant, on doubla le Cap, & l'on eut la vûe de Gorée, Comptoir François. Le 26, étant entré dans la riviere de Gambra, on jetta l'ancre à l'Iſle James.

Smith arrive dans l'Iſle James. Il y trouve l'Empereur de Fonia.

Les Anglois du Vaiſſeau attendirent le lendemain pour deſcendre dans l'Iſle. Ils furent conduits au Château, où ils trouverent l'Empereur de Fonia, qui les ſalua à la maniere de l'Europe, en leur ſerrant les mains, & répétant pluſieurs fois *Mentoni*, c'eſt-à-dire en langage Mandingo, *Dieu vous béniſſe*. L'Auteur, après s'être aſſis, prit beaucoup de plaiſir à voir les Seigneurs Négres du cortege s'aſſeoir ſur le pavé comme autant de ſinges. Une heure après ſon arrivée, ils rentrerent tous dans leurs Canots, à l'exception de l'Empereur, que le Gouverneur du Fort renvoya dans ſa Barque, avec des Rameurs Anglois, & qu'il fit ſaluer de cinq coups de canon à ſon départ.

Projet d'un Corſaire nommé *Edmonſon*.

Un peu avant l'arrivée du Vaiſſeau, il étoit entré dans la Gambra une Chaloupe de quatre-vingt tonneaux

& de six pieces d'artillerie, commandée par un Anglois, nommé *Edmonson*. Cet ennemi de sa patrie avoit communiqué à ses gens quelque dessein de pillage auquel ils n'avoient pas voulu consentir. Dans leur indignation, ils avoient pris terre sous d'autres prétextes, à la réserve de trois Mousses; & s'étant présentés au Gouverneur & au Consul, ils avoient déclaré avec serment les perfides intentions de leur chef. Mais Edmonson, qui s'étoit défié de leur dessein, avoit levé l'ancre aussi-tôt, & s'étoit retiré sous la pointe de Lemaine, hors de la portée du canon de l'Isle. Les vents de mer & la marée, qu'il trouva également contraires, le forcerent de s'y arrêter, dans l'espérance de s'éloigner le lendemain. SMITH. 1726.

Un départ si brusque confirmant la déposition des Matelots, le Gouverneur ne balança point à le faire suivre par sa meilleure Chaloupe. Elle étoit non-seulement bien armée, mais commandée par Orfeur, célebre Facteur de la Compagnie, qui avoit passé la moitié de sa vie sur un Vaisseau de guerre.

Orfeur, qui avoit une parfaite connoissance du Canal, prit avantage du

Orfeur est chargé de le poursuivre.

SMITH. 1726. reflux de la nuit, pour s'avancer sans être découvert. L'Equipage d'Edmonson n'étoit plus composé que de trois Mousses blancs, & de six Négres qu'il avoit achetés nouvellement. Au point du jour, ayant apperçu la Chaloupe de l'Isle, & ne pouvant douter qu'elle n'en voulût à lui, il résolut de s'ouvrir un passage par la force. Orfeur, qui n'étoit plus qu'à la portée de la voix, lui cria de venir à lui. Mais le Pirate ne répondit que par une décharge de mousqueterie. Les Négres de la Chaloupe en furent si vivement irrités, qu'ils n'auroient pensé qu'à se venger, si leur colere n'eût été modérée par Orfeur. Comme il étoit résolu d'employer les voies de la douceur, il avertit encore Edmonson de jetter l'ancre ; mais il n'eut pour réponse qu'un coup de balle, qui le manqua heureusement, quoiqu'il eût été tiré sur lui-même. Enfin cette conduite le piquant à son tour, il permit à ses Négres de faire feu, & le furieux Edmonson reçut un coup du fusil dans l'estomac. La Chaloupe du Fort aborda immédiatement la sienne, & n'y trouva pas de résistance. A cette vûe, le desespoir s'empara du Pirate, & lui fit prendre le parti de se précipiter

Mort desespérée d'Edmonson.

SMITH. 1726.

dans la mer. Orfeur, ſans perdre ſa peine à faire chercher le corps, amena ſa priſe au rivage de l'Iſle, où elle étoit à l'ancre lorſque Smith y étoit arrivé.

Difficulté que Smith trouve dans ſa commiſſion.

Le 17 de Septembre, l'Auteur commença ſes Obſervations & ſes Plans, qui l'occuperent juſqu'au 10 d'Octobre. Il y trouva quelque difficulté. La premiere fois qu'il ſe rendit à la rive de Jilfray, vis-à-vis du Fort, il trouva les bords de la riviere ſi profonds, & la vaſe ſi molle, qu'il lui fut preſqu'impoſſible d'y trouver un lieu commode pour ſes meſures, & de faire d'un lieu à l'autre les mouvemens néceſſaires à ſon travail. Il n'avoit pas plus de reſſource ſur la terre ferme; parce qu'étant couverte de bois, la vûe & le paſſage lui étoient également fermés. D'ailleurs les arbres étoient couverts de groſſes fourmis noires, & de gueſpes venimeuſes, dont l'une mordit à la levre M. Hull, qu'il avoit amené de Londres avec lui pour l'aider dans ſon entrepriſe.

Exemple de l'ignorance & de la ſimplicité des Négres.

Il raconte quelques circonſtances qui font bien connoître la ſimplicité & l'ignorance des Habitans. Un jour qu'il étoit à la pointe de Bagnon, dans le Royaume de Kumbo, près de l'em-

SMITH. 1726.

bouchure de la riviere, pour y prendre la distance de cette pointe à celle de Barra, qui lui fait face, la curiosité ayant fait souhaiter à son Pilote de lui voir mesurer les distances inaccessibles, il eut la complaisance de descendre à terre, sur un rivage de sable, près d'une petite Ville, où il vit cinquante ou soixante bestiaux noirs, attachés à quelques pieux par les cornes. Tandis qu'il disposoit ses instrumens Mathématiques, plusieurs Négres s'approcherent de lui. A la vûe de son *Théodolite*, ou de sa roue de mesure, dont ils ne purent comprendre l'usage, ils donnerent quelques marques de frayeur. D'abord, l'Auteur y fit peu d'attention. Mais ayant besoin de deux pieux pour fixer ses machines, il alla lui-même les choisir entre ceux qui servoient à retenir les bestiaux. Alors les Négres ne dissimulerent plus leur effroi. Ils commencerent par lâcher la bride à leur troupeau, pour lui faire gagner les champs. Ensuite ayant répandu l'allarme dans leur Ville, ils revinrent armés, en moins de dix minutes, pendant que leurs femmes & leurs enfans, sortant d'un autre côté, chercherent un azile dans les bois.

SMITH. 1726.

Smith demanda aux Eſclaves qui l'accompagnoient quelle pouvoit être la cauſe de tant de trouble. Ils l'aſſurerent que les Habitans épouvantés par ſes machines, s'imaginoient qu'il étoit venu dans le deſſein de les faire périr par des ſortileges. La crainte de quelque accident plus fâcheux lui fit prendre le parti de ſe faire ſuivre d'une arquebuſe chargée. Un de ſes Eſclaves roulant le Théodolite, les Habitans voulurent s'y oppoſer; mais ce ne fut qu'en bouchant le paſſage, car aucun d'entr'eux n'eut la hardieſſe de toucher à la machine Celui qui la pouſſoit eut la malice de la faire quelquefois avancer contre leurs jambes; mais, avec plus d'agilité que lui, ils ſautoient à droite & à gauche comme autant de chevres.

Lorſqu'il eut achevé ſon travail, il retourna vers le lieu où il avoit laiſſé ſa Barque. La chaleur, qui étoit extrême, lui fit naître l'envie de s'aſſeoir à l'ombre d'un grand arbre, où il donna ordre qu'on lui préparât du *pounch.* Ses gens l'ayant laiſſé ſeul, tandis qu'ils étoient allés prendre dans la Barque les uſtenciles néceſſaires, ſa frayeur fut égale à ſa ſurpriſe, de ſe voir tout d'un coup environné d'une

SMITH. 1729.

multitude de Négres, tous armés de javelines, de fusils, d'arcs, & de fleches empoisonnées. Il passa quelques momens dans cette violente situation. Enfin son Pilote reparoissant avec un flacon de pounch, la joie qu'il eut de voir finir sa peine le fit lever assez brusquement du lieu où il étoit assis. Ce seul mouvement inspira tant d'épouvante aux Négres, qu'ils prirent aussi-tôt la fuite. Plusieurs jetterent même leurs armes en fuyant. Cependant ils s'arrêterent à quelque distance. Smith prit un fusil, qu'ils avoient laissé tomber, & feignit de vouloir tirer sur eux. Mais ils se déroberent à sa vûe avant qu'il pût avoir le tems de lâcher le coup. Il retourna tranquillement sur son bord, où il divertit beaucoup les Officiers par le récit de cette avanture.

Visite que Smith rend au Roi de Barra.

Le 10 d'Octobre, il accompagna le Sieur Roger, Gouverneur de l'Isle James, dans une visite qu'il rendoit au Roi de Barra. Ce Monarque, qui avoit reçu avis de leur dessein, sortit de sa Ville, pour aller un quart de mille au-devant d'eux. Son cortege étoit composé de trois ou quatre cens de ses Sujets, dont les uns battoient le tambour, d'autres jouoient d'une

espece de trompette d'yvoire, & formoient ensemble un bruit fort militaire. Le Roi reçut les Anglois avec beaucoup de caresses. Il les conduisit dans sa Ville, où tous les Habitans exprimerent leur joie, par des acclamations, par des décharges de mousqueterie, & par mille postures bizarres & comiques. Le Roi fit jouer sa propre artillerie, qui consistoit dans quelques pieces démontées, près de son Palais, c'est-à-dire près d'une cabanne de terre, couverte de roseaux & de feuilles de palmier. SMITH. 1726.

Lorsqu'on se fut assis, le Roi fit paroître son Musicien, qui joua plusieurs airs de *Ballafo*. Cet instrument étoit fort bien monté, & rendit des sons que Smith trouva fort agréables. Plusieurs Négres, qui furent ensuite appellés, danserent l'épée à la main, en ferraillant avec beaucoup d'adresse. Après ces exercices, le Roi fit une courte harangue, qui fut interpretée aux Anglois par le Prince son frere, & dont Smith a conservé les termes : Accueil que lui fait ce Prince.

« Il est d'un grand avantage pour les » Noirs d'aimer les Blancs, & de ne » leur causer aucun mal, mais d'en- » tretenir un fidele commerce avec » eux, parce que les Vaisseaux des Harangue du Roi.

SMITH. 1726.

» Blancs apportent toutes les bonnes » choſes & des liqueurs fortes dans » le Pays des Noirs ». De cet élégant diſcours, remarque l'Auteur, on doit conclure que toute la conſidération des Négres pour les Européens, n'eſt fondée que ſur leur propre intérêt.

Admiration des Négres pour Smith.

Smith ayant pris congé de la compagnie pour faire les obſervations de ſon emploi, le frere du Roi & d'autres Seigneurs Négres s'obſtinerent à l'accompagner. Dans leur marche, ils ſe demandoient entr'eux qui étoit Smith, & quelle vûe ſi preſſante pouvoit l'avoir obligé de quitter la compagnie du Roi. Le Prince, qui voulut paroître le mieux informé, leur répondit que c'étoit un grand homme, un grand génie, envoyé par la Compagnie pour meſurer les Royaumes, les Iſles & la Riviere de Guinée. Ils trouverent cette entrepriſe admirable. Ils témoignerent une joie extrême qu'on eut penſé à meſurer leur Pays; & pour marquer leur approbation, ils firent cent grimaces, en tournant autour de Smith, & le regardant en face avec un air d'étonnement. Le voyant ſourire, ils le firent remercier de paroître ſi ſenſible à leurs félicitations, quoiqu'il ne fût porté à rire que par leurs ſingeries

& leurs contorsions ridicules.

SMITH. 1726.

Les réflexions qui l'occupoient continuellement sur la situation des lieux, lui firent observer que dans plusieurs Cartes le Niger est placé à la même latitude que la Gambra; de sorte, dit-il, que si l'on ne suppose que la Gambra portoit autrefois le nom de *Niger*, il y a nécessairement de l'erreur dans cette disposition. Il ajoûte qu'il a vû les Journaux d'une Chaloupe de la Compagnie, qui avoit remonté cette riviere l'espace de trois cens lieues, & qu'à cette distance on l'avoit assûré qu'elle est large & navigable. Enfin, il ne doute pas que les rivieres du Sénegal, de Rio-Grande, de Rio-Saint-Domingo, de Bursalli, de Rio-Nugrate, de Rio-Pungo, &c. ne soient autant de branches de cette grande riviere, qui se décharge, comme le Nil, par plusieurs canaux différens (72).

Remarques de Smith sur une erreur de plusieurs Cartes.

Au milieu de ses occupations, Smith tourna souvent ses yeux sur la Religion & les usages du Pays. La Religion des Payens, qui sont ici, dit-il, en beaucoup plus grand nombre que les Mahométans, consiste uniquement

Ses remarques sur la Religion des Négres,

(72) C'est au Lecteur à comparer ces idées avec ce qu'il a vû dans les Relations précédentes, surtout au sixiéme Livre.

SMITH. 1726. dans le culte de leur Fetiche (73). Tout prend pour eux cette qualité, une plume, un caillou, un morceau de vieille étoffe, un os de bête, la jambe d'un chien, &c. Le mot de *Fetiche* signifie auſſi *charme* ou *enchantement*. *Prendre le Fetiche*, c'eſt faire un ſerment. *Faire le Fetiche*, c'eſt obſerver un culte de Religion. Ils portent tous leur Fetiche autour d'eux, & le regardent comme un objet ſi ſacré, qu'ils ne permettent à perſonne d'y toucher. Le jour que Smith avoit dîné chez le Roi de Barra, il avoit remarqué que le Muſicien du Prince avoit à la pointe de ſon bonnet le plumage d'un oiſeau à couronne ; & le trouvant d'une beauté ſinguliere, il avoit voulu y porter la main, pour le regarder de plus près. Mais il avoit été fort ſurpris que le Muſicien ſe fût échapé avec inquiétude, & qu'il eût diſparu ſur le champ. Quelques autres Anglois, témoins de cette ſcêne, apprirent à Smith que c'étoit le Fetiche du Muſicien Négre.

& ſur leurs langages différens.

La différence des langages eſt ſi grande au long de la Gambra, que les Habitans d'une rive ne ſont point en-

(73) Fetiche eſt le nom en uſage dans la Guinée. Sur la Gambra & le Sénegal c'eſt *Griſgris*.

SMITH.

1726.

tendus des Habitans de l'autre. C'eſt un avantage conſidérable pour les Européens qui font le commerce des Eſclaves dans cette Contrée; parce que les Négres du Pays ayant l'eſclavage en horreur, il ſeroit fort difficile de les emmener, s'ils pouvoient s'entendre, & de prévenir même les complots qu'ils formeroient après leur départ pour ſe remettre en liberté. L'Auteur a vû des exemples ſurprenans de leur deſeſpoir. Ils ont ſouvent ſurpris les Equipages des Vaiſſeaux, & les ont taillés en pieces juſqu'au dernier homme. Le plus ſûr eſt de faire ce commerce ſur les deux rives, & dans des cantons différens. Les Eſclaves ainſi mêlés, ne s'entendent point aſſez pour former des conſpirations dangereuſes, ou pour les exécuter avec ſuccès.

Divers Comptoirs des Anglois ſur la Gambra.

Les Anglois ont ſur la riviere de Gambra pluſieurs Comptoirs ſubordonnés à celui de l'Iſle James. Celui de Joar eſt à cinquante lieues de l'embouchure; celui de Kuttejar, cinquante lieues plus loin. *Portdendally*, qui eſt le troiſiéme, eſt beaucoup moins éloigné de la mer. Autrefois la Compagnie avoit un autre Etabliſſement dans l'Iſle Charles; mais ſur quelque différend qui s'étoit élevé en-

SMITH. 1726. tre les Anglois & les Négres, ceux-ci prirent pendant la nuit l'occasion du reflux pour passer la riviere à gué, & chasserent les Anglois de l'Isle, qui est demeurée depuis deserte & sans culture. Mais la Compagnie a dans l'Isle James un Château fort & régulier. Il est monté de trente-deux grosses pieces de canon, sans y comprendre plusieurs petites pieces, qui sont sur le bord de l'eau, & qui bordent le canal du Nord. Un accident, dont la cause est ignorée, fit sauter le vieux Fort en 1725. On a crû devoir attribuer cette disgrace au tonnerre, qui étant tombé apparemment sur le Magasin, réduisit tous les Edifices en poudre, & causa la mort à quantité de personnes, entre lesquelles on compta M. Plunket, alors Gouverneur. Mais Anthony Rogers, qui fut nommé pour lui succéder, se hâta de rétablir cette perte, en élevant sur les ruines un Château beaucoup mieux entendu que le premier (74).

Le Fort de l'Isle James saute en 1725. Il est rebâti par Rogers.

Le 11 d'Octobre, Smith partit de l'Isle James dans la *Bonite*, accompagné du *Byam*, Navire d'Antigo, com-

Smith se rend à Sierra-Léona.

(74) On a lû au septiéme Livre plusieurs amples descriptions de l'Isle James & de son Fort. Smith y est même cité plus d'une fois.

mandé par le Capitaine Hiſter, pour ſe rendre enſemble à Sierra-Léona. Ce premier jour & le lendemain, ils porterent au Sud-Oueſt & à l'Oueſt-Sud-Oueſt, pour éviter les baſſes de Grande, qui s'étendent à ſoixante lieues du rivage. Le 13 on porta au Sud pour Sierra-Léona. Le jour ſuivant, on fut arrêté par un calme, qui dura quatorze jours. Les Equipages des deux Bâtimens paſſerent cet ennuyeux intervalle à ſe viſiter, quoique les réjouiſſances des Matelots fuſſent ſouvent interrompues par des ouragans, nommés *Tornados* dans cette mer. Ils duroient ordinairement une heure, & leur approche étoit annoncée par un tonnerre furieux, par des éclairs, & des nuées noires & épaiſſes, auſquelles ſuccédoient des pluies ſi groſſes & ſi peſantes, que l'eau tomboit ſans ſe diviſer en gouttes. La longueur des calmes cauſa une telle diſette d'eau ſur la Bonite, que ſans le ſecours du Byam, il auroit fallu renoncer à toute eſpérance.

SMITH. 1726.

Calmes & tornados.

Le 3 de Novembre, on découvrit la terre à la diſtance de dix lieues, ſur vingt-cinq braſſes de fond. Comme elle paroiſſoit fort haute, on ſuppoſa que c'étoit la montagne de Sier-

SMITH.

1726.

ra-Léona, & l'on se flattoit d'y arriver avant la nuit. Vers onze heures, on découvrit un Bâtiment du côté du rivage. Il étoit immobile sur ses ancres. Dans cette situation, au milieu du jour, on ne douta point que ce ne fût quelque reste des Pirates qui avoient exercé depuis peu leurs brigandages sur cette Côte. On se disposa de concert à faire une vigoureuse défense, & le tems fut employé jusqu'à cinq heures aux préparatifs du combat. Mais on reconnut vers le soir que l'objet de tant de craintes étoit un Bâtiment Anglois, nommé l'*Elisabeth*, & commandé par le Capitaine Craighton, qui alloit de Sierra-Léona à Rio Nugnez pour le commerce de l'or, de l'yvoire, & du bois de *Cam*. Craighton, à la vûe de deux Bâtimens qui s'arrêtoient, soupçonnant qu'ils cherchoient Sierra-Léona, sans être sûrs de leur route, leur fit dire que ces hautes terres étoient les *Idolos* (75), Isles pierreuses, ou rochers, à vingt lieues au Nord de Sierra-Léona. Ils avancerent pendant toute la nuit; & le lendemain à dix heures du matin, ils découvrirent les *Souses*, terres extrême-

Fausse crainte à la vûe d'un Vaisseau.

Isles Idolos.

(75) On les nomme aussi *Isles de Tamara*.

SMITH.

1726.

ment hautes à vingt milles dans l'intérieur du Pays.

Le jour approchoit de sa fin lorsqu'ils arriverent devant le Cap de Sierra-Léona. Les deux Bâtimens arborerent leur Pavillon, & saluerent le Cap chacun de sept coups. Ils avoient à bord le Sieur *Charles*, nouveau Gouverneur de Sierra-Léona. Quoiqu'il fût déja nuit, ils entrerent dans la riviere, avec la précaution d'employer la sonde; & pour prévenir les accidens, ils allumerent des feux. Comme ils rangeoient de fort près la Côte, en s'avançant au long des hautes montagnes, ils apperçurent à la hauteur de la Baye de France, deux petites lumieres sur le rivage. L'une venoit d'une petite Barque de commerce; l'autre d'une Chaloupe de la Barbade, commandée par le Capitaine *Croker*, qui ayant découvert les deux Bâtimens dans le cours de l'aprèsmidi, avoit suspendu sa lanterne pour leur servir de direction. Aussitôt qu'ils eurent mouillé l'ancre, Croker se rendit à bord de la Bonite. Il ne restoit sur ce Vaisseau que du vin de Madere, sans un seul limon. Croker en fit apporter un panier de son propre bord; & tandis qu'on se rafraî-

Smith arrive à Sierra-Léona avec le secours de Croker.

SMITH. 1726. chiſſoit à boire le pounch, il rendit compte des affaires de la Compagnie dans l'Iſle de *Benſe*, qui avoit alors pour Directeur le Sieur *Marmaduck Panwall.*

Beauté de la Baye. Le lendemain 5 de Novembre, les deux Bâtimens furent agréablement ſurpris de ſe trouver dans une petite Baye fort agréable, environnée de collines fort hautes, ou plutôt de montagnes, qui étant couvertes de fort beaux arbres, retentiſſent le matin du chant d'une grande variété d'oiſeaux. Le Capitaine Croker ſalua le Pavillon du Gouverneur Charles de cinq coups de canon. On lui en rendit trois. L'eau eſt excellente dans cette Baye. Elle découle des rocs, & ſe raſſemble ſi heureuſement, que ſortant comme d'un tuyau, il ſuffit de préſenter les tonneaux pour les remplir. Comme la Baye eſt ſans rocs, les Anglois y jetterent librement le filet, & prirent quantité de mulets & d'autres poiſſons, entre leſquels il ſe trouva un jeune alligator, que les Négres dévorerent avidement.

On ignore quand les Anglois s'y établirent. Le 6, on ſe rendit à l'Iſle de Benſe, principal Comptoir des Anglois, & réſidence du Gouverneur. Le Château eſt revêtu de fortifications régu-

SMITH.

1726.

lieres, & monté de vingt-deux pieces de gros canon, outre une batterie d'onze pieces, qui eſt placée ſous le mur. Le Gouverneur Charles prit poſſeſſion de ſon poſte, & reçut les complimens ordinaires.

Priſe de leur Comptoir en 1720 par des Pirates.

Le 7, Smith commença l'exercice de ſa Commiſſion ſans aucun obſtacle de la part des Négres, qui ſont, dit-il, plus accoutumés que ceux de la Gambra aux manieres de l'Europe. Quelque ſoin qu'il prît pour s'informer de l'origine d'un ſi bel Etabliſſement, il ne put apprendre dans quel tems les Anglois ſont devenus Maîtres de Sierra-Léona. Ils en jouiſſoient tranquillement, lorſqu'en 1720, pendant le Gouvernement de Plunket, qui eut enſuite le malheur d'être enſeveli ſous les ruines de Jamesfort, le Pirate Roberts trouva le moyen de les chaſſer de l'Iſle de Benſe. Smith fait le récit de cet événement. Le Pirate entra dans la riviere de Sierra-Léona, avec trois gros Vaiſſeaux, pour y chercher des rafraîchiſſemens. Il trouva dans la Baye de France le Vaiſſeau de commerce qu'il prit, & qu'il fit conduire dans une autre Baye plus proche du Cap. L'Auteur lui donne dans ſon Plan le nom de *Baye*

SMITH.

1726.

des Pirates ; parce qu'au tems de ſon Voyage on y voyoit encore dans la baſſe marée le fond du Bâtiment que Roberts avoit enlevé, & qu'il avoit fait conſumer par le feu, après l'avoir pillé. Cette Baye a beaucoup d'enfoncement, quoique l'entrée en ſoit fort étroite. Ce fut de-là que le jour d'après leur priſe, les Pirates envoyerent à l'Iſle de Benſe une Chaloupe bien armée, pour demander au Gouverneur Plunket, s'il pouvoit leur fournir de la poudre d'or & des balles. Il leur fit répondre qu'il n'avoit pas d'or dont il pût ſe défaire ; mais que de la poudre & des balles, il en avoit à leur ſervice s'ils prenoient la peine de s'approcher.

Roberts ayant compris le ſens de cette réponſe, profita de la premiere marée pour s'avancer devant l'Iſle avec les trois Vaiſſeaux. Il y eut une action fort vive entre le Gouverneur & lui. Enfin Plunket ayant épuiſé toutes ſes munitions, ſe réfugia dans une petite Iſle nommée *Tomba*. Mais ayant éte joint par les Pirates, il fut ramené dans l'Iſle de Benſe, où Roberts lui reprocha avec beaucoup de ſermens & d'exécrations l'audace qu'il avoit eue de lui réſiſter. Plunket s'appercevant

percevant qu'il étoit en fort mauvaise compagnie, se mit à jurer avec la même énergie; ce qui fit beaucoup rire les Pirates, jusqu'à conseiller à Roberts de garder le silence, parce que la partie n'étoit pas égale. On prétend que Plunket ne fut redevable de la vie qu'à cette bizarre avanture. Les Pirates, après avoir pillé le Magasin, retournerent à bord, & sortirent de la riviere avec la premiere marée.

SMITH. 1726.

Comment Plunket sauve sa vie.

Cette riviere de Sierra-Léona n'a pas moins de quatre lieues de largeur à son embouchure, depuis le Cap jusqu'à l'Isle du Léopard, qui est du côté opposé. Mais elle a si peu de profondeur au milieu, que dans quelques endroits elle est à sec pendant les basses marées. La partie la plus profonde du Canal est au long du Cap. Ceux qui arrivent de la mer doivent tenir route sur la droite, sans s'écarter du pied des montagnes, où la sonde trouve toujours un fond régulier. L'ancrage est excellent dans toutes les Bayes; mais, contre les basses, le fond est inégal & mauvais. La Compagnie d'Angleterre a dans la même riviere une Isle, nommée *Tasso*, qui a trois lieues de circonférence. Elle

Description de la riviere.

SMITH. 1726.

y entretient par ſes Eſclaves une fort bonne plantation. Le reſte de l'Iſle eſt couvert de bois, mais ſur-tout de cotoniers d'une grandeur ſinguliere. Elle produit auſſi du coton ordinaire & de l'indigo.

La riviere de Sierra-Léona eſt remplie de toutes ſortes de poiſſons, tous d'une fort bonne eſpece, à la réſerve des huîtres, qui croiſſent ici (76) ſur les branches des arbres. L'Auteur coupa une de ces branches, ſi couverte d'huîtres & de barnacles, qu'à peine eut-il la force de la porter juſqu'à ſa Barque.

Smith entreprend de viſiter la riviere de Scherbro.

Pendant qu'il levoit ſes Plans à Sierra-Léona, le Capitaine Levingſtone ne perdit pas un moment pour débarquer les marchandiſes & les armes qui étoient deſtinées à l'uſage du Fort. Mais on s'apperçut que le Vaiſſeau avoit beſoin d'être carené & de ſe donner un nouveau mât de miſene. Smith réſolut de profiter du tems que demandoit ce travail, pour viſiter la riviere de Scherbro. Il obtint dans cette vûe une Chaloupe & des Matelots du Gouverneur Charles, qui avoit ordre, comme tous les Officiers de la

(76) On a déja vû dans diverſes Relations quels ſont ces arbres & ces huîtres.

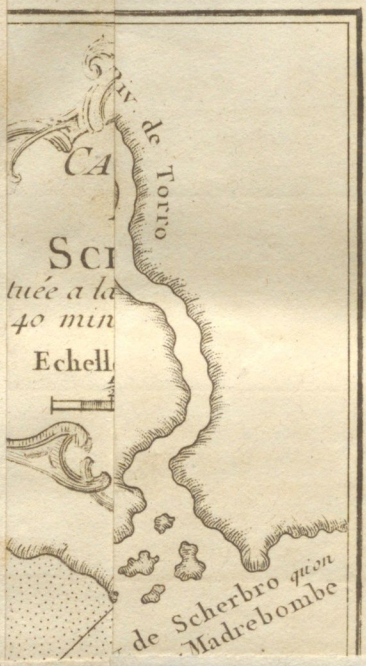
de Torro
de Scherbro qu'on
Madrebombe



T. III. N.e VI.

ULB Halle
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0036

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

ULB Halle

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0037

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

Compagnie, de l'assister dans toutes ses opérations. SMITH.

Le 14 de Novembre, il partit de l'Isle de Bense, dans une Chaloupe nommée la *Sierra-Léona*, sous le commandement du Capitaine *Kirkham. Ridley*, Commandant d'une autre Chaloupe nommée le *Jaquin*, fut bien aise de l'accompagner, pour connoître la riviere de Scherbro. Le 16, ils arriverent aux Isles des Bananes, dont la plus grande est fort bien habitée. Smith y trouva quelques Blancs, qui ayant quitté le service de la Compagnie, s'y étoient établis à leurs propres frais, avec quelques Chaloupes qui leur servoient à faire le commerce du côté du Nord, jusqu'à Rio Pungo & Rio Nugnez. Les Esclaves, l'yvoire, & le bois de Cam qu'ils en amenoient en abondance, avoient donné tant de réputation à leurs Isles, que tous les Bâtimens ne manquoient pas d'y toucher lorsqu'ils étoient arrivés sur cette Côte. 1726.

Isles Bananes, & Blancs qui s'y sont établis.

Le 18, les deux Chaloupes furent arrêtées par un calme, à l'embouchure de la riviere de Scherbro. Le jour suivant, elles s'avancerent près d'une petite Ville, dont le Seigneur, nommé *Zacharie Cummerbus*, étoit un Mulâ-

Zacharie Cummerbus.

SMITH.

1726.

tre, fils d'un Anglois de l'Isle d'York. Smith y fut reçu fort civilement Mais dans l'impatience d'arriver à l'Isle d'York, il continua de remonter la riviere ; & le 20 étant descendu dans cette Isle, il n'y trouva qu'un Facteur Anglois, nommé *Holditch*, qui n'étoit point en état de se défendre contre les Négres. Ils lui avoient rendu plusieurs visites, sans avoir manqué d'emporter chaque fois les meilleurs effets de la Compagnie. Le Fort Anglois de l'Isle n'étoit alors qu'un amas de ruines.

Isle d'York. Smith y arrive.

Il y reçoit la visite du Roi de Scherbro.

A la premiere nouvelle de l'arrivée des Chaloupes, le Roi de Scherbro se hâta de visiter Smith, avec un cortege de trois cens hommes. Il lui apportoit pour présens, deux quintaux de riz, deux chevres, & un beau sanglier. Smith répondit à cette galanterie par deux chaudrons de cuivre, deux plats d'étain, une brasse d'étoffe qu'il appelle *Sletias*, & quatre paquets de colliers de verre, qui furent reçus avidement. Le Roi se fit sur le champ une cravate de l'étoffe, avec un double nœud sous le menton, en laissant pendre les deux bouts par-devant sur son surplis qui étoit de coton à raies bleues & blanches. Après

SMITH.

1726.

avoir pris soin de sa parure, il tira de son sein le bout d'une queue de lion, qu'il fit voltiger plusieurs fois autour de lui. Ensuite il commença une longue harangue, qui fut interprétée par Cummerbus. Elle contenoit en substance, que la queue de lion étoit son Fetiche, & qu'il la faisoit voltiger pour montrer l'étendue de son pouvoir & de ses domaines. Il ajoutoit en finissant qu'il demandoit aux deux Chaloupes quelques rafraîchissemens pour lui-même & pour son Peuple. Smith jugea qu'il ne gagneroit pas beaucoup aux présens de Sa Majesté.

Présens mutuels.

Harangue du Roi.

Le troisiéme jour, après avoir fait l'inventaire des effets de la Compagnie, & donné un Ecrivain, nommé *Allen*, pour associé au Facteur Holditch, il salua le Roi de cinq coups de canon, & rentra dans sa Chaloupe pour continuer le voyage. Holditch & Allen s'imaginerent, après son départ, que le Roi retourneroit immédiatement à Scherbro. Mais le voyant disposé à faire durer long-tems sa visite, & ne pouvant douter qu'elle ne les engageât dans de grands frais, ils se déterminerent à prier Sa Majesté de partir. Ce compliment fut si mal reçu,

SMITH.

1726.

Insulte que le Roi fait au Comptoir après le départ de Smith.

que le Roi dans un mouvement de colere, jura par son Fetiche que le Pays étoit à lui ; qu'il n'avoit permis aux Anglois de résider dans l'Isle d'York qu'à certaines conditions ; que le terrain & les marchandises lui appartenoient, & qu'il le feroit d'autant plus connoître qu'ils ne lui avoient pas payé le *Kole*. C'est un tribut ou une rente annuelle que la Compagnie lui paye, non-seulement pour l'Isle d'York, mais pour la liberté du commerce sur toute la riviere. A cette menace, Holditch répondit qu'il n'y avoit pas trois mois que le kole avoit été payé, & que Sa Majesté n'avoit par conséquent aucune plainte à faire de la Compagnie. Cette réponse rendit le Roi si furieux, qu'il frappa Holditch, & traîna l'autre Facteur jusqu'au bord de l'eau, pour le précipiter dans un Canot, en donnant ordre à ses gens de le conduire à Smith, & de lui dire que ce nouveau Facteur n'avoit point d'affaire sur la riviere d'York. Mais il ne se trouva aucun Négre qui voulût se charger de cette commission. Allen obtint la liberté de retourner au Fort ; tandis qu'Holditch dépêcha un de ses Esclaves, dans un Canot, pour avertir Smith, non-seu-

lement qu'il étoit outragé, mais encore que le Roi commençoit à charger ſes Canots des marchandiſes de la Compagnie, & qu'il paroiſſoit diſpoſé à les emporter toutes s'il n'étoit prévenu.

SMITH. 1726.

En recevant cette Lettre, Smith la communiqua aux Capitaines Kirkham & Ridley. Il leur déclara que ſi ſon opinion étoit ſuivie, ils retourneroient auſſi-tôt ſur leurs traces pour aller au ſecours de Holditch & d'Allen ; & leur repréſentant qu'ils n'avoient rien à craindre avec deux Bâtimens, montés de huit pieces d'artillerie, il les exhorta, au nom de l'honneur, à ne pas ſouffrir que les biens de la Compagnie fuſſent pillés à leurs yeux. Kirkham marqua d'autant plus de zele à ſeconder Smith, qu'il avoit ordre du Gouverneur Charles de ſe conformer à toutes ſes intentions. Mais Ridley prétendit qu'il y auroit de l'imprudence, avec ſept ou huit hommes, d'en attaquer trois ou quatre cens. Cependant il ſe rendit aux inſtances de Smith ; & tous enſemble, profitant d'une forte marée & d'un vent favorable, arriverent bientôt dans l'Iſle d'York. Ils avoient eu, dans l'intervalle, la précaution de charger leurs

Smith eſt rappellé au ſecours du Comptoir.

SMITH.

1726.

canons & leurs mousquets. L'abordage étant aisé ils jetterent l'ancre à cinquante pas du rivage, laissant entr'eux & la terre les Canots du Roi, qui ne parut pas peu surpris de leur retour, sur-tout lorsqu'il vit descendre Smith, suivi des deux Capitaines & de deux Esclaves de la Compagnie, tous armés de grands sabres.

Hardiesse avec laquelle il débarque dans l'Isle d'York.

Ils marcherent vers la vieille porte de la Parade, qui subsistoit encore. Cent Négres de la suite du Roi y faisoient la garde, avec des fusils, des javelines, des cimeteres, des stilets & des coutelas. Smith remarqua qu'ils étoient effrayés. Ils s'ouvrirent à droite & à gauche pour laisser le passage libre. Les ayant traversés, il s'avança directement au Comptoir, où il apperçut, devant la porte, le Roi au milieu de ses Gardes. Sans s'allarmer de cette vûe, il entra au Comptoir, accompagné de Ridley. Le Roi les y suivit. Holditch & Allen n'y étoient pas les seuls Blancs. Il leur étoit arrivé le même jour un Soldat de la Compagnie, nommé *Wild*. Smith fort satisfait de voir le nombre des Anglois augmenté, se tourna vers le Roi, d'un air chagrin, & lui demanda pourquoi il voyoit ses Canots chargés des

SMITH.

1726.

biens de la Compagnie. Il lui fit cette queſtion en Anglois, que le Roi parloit un peu. Mais il n'en tira point de réponſe. Holditch & Allen firent alors le récit de tous les outrages qu'ils avoient eſſuyés. Smith demanda au Roi s'il reconnoiſſoit la vérité de toutes ces accuſations, & n'en reçut pas plus d'éclairciſſement. Ce ſilence augmentant ſon indignation, il le prit au collet, par la cravate même dont il lui avoit fait préſent. Je te l'ai donnée, lui dit-il, mais c'eſt pour te pendre. Il le conduiſit avec cette eſpece de corde juſques dans la Place de la Parade, au milieu de ſes propres Gardes, où il lui donna pluſieurs coups du plat de ſon ſabre. Une action ſi vigoureuſe répandit la conſternation parmi tous les Négres du cortege. Ils étoient forcés de reconnoître, au fond du cœur, que leur Prince méritoit ce traitement, parce qu'une loi de Scherbro condamne à l'eſclavage ou à la mort ceux d'entre les Habitans qui ont la hardieſſe de frapper un Blanc. Smith ne ceſſant pas de tenir le Roi par ſon collier, le traîna malgré lui juſqu'au bord de l'eau, & le fit entrer dans un Canot, en donnant ordre à Wild & Ridley de le charger de chaînes. Ce-

Etrange traitement qu'il fait au Roi de Scherbro.

Il l'emmene priſonnier.

SMITH. 1726. pendant quelques-uns de ſes Sujets, irrités de l'inſulte qu'ils voyoient faire à leur Maître, s'approcherent du Canot & firent leurs efforts pour l'arrêter. Smith en bleſſa pluſieurs & força les autres de ſe retirer; mais voyant le Canot prêt à s'éloigner, quelques-uns ſe jetterent dans l'eau. Un des plus hardis s'avança derriere Smith, qui étoit encore ſur le rivage, & ſe diſpoſoit à lui fendre la tête d'un coup de ſabre. Ridley ſauta ſi légerement du Canot à terre, que d'un coup plus prompt & plus ſûr, il abbatit le bras au Négre. Il ne reſtoit que Wild dans le Canot pour garder le Roi. Cette vûe, joint à l'action de Ridley, échauffa ſi vivement les Négres, qu'ils pouſſerent des cris de rage. Cependant ils étoient retenus par la crainte des deux Chaloupes, dont ils connoiſſoient l'artillerie, & qui paroiſſoient prêtes à faire feu. Comme elles étoient à la portée de la voix, elles demanderent pluſieurs fois à Smith la permiſſion de tirer. Mais le jour commençoit à devenir obſcur; & ſa Barque étant entre elles & la rive, il leur défendit de rien entreprendre ſans ſes ordres. Un Négre s'approcha de lui, pour le poignarder par-derriere. Ridley, qui pénétra

Rage des Négres.

Smith manque d'être poignardé.

SMITH. 1726.

l'intention de ce malheureux, fit un pas ou deux au-devant de lui ; & d'un ſtilet de Portugal, il lui porta au viſage un coup qui lui fendit la bouche d'une oreille à l'autre. Cette bleſſure empêcha le Négre de parler, mais elle lui fit pouſſer un ſi terrible hurlement, que tous ſes Compagnons furent ſaiſis d'une nouvelle épouvante. Ridley profita de ce moment pour conduire le Roi aux Chaloupes. Il y arriva heureuſement ; mais le jour étant tombé tout d'un coup, ce miſerable Monarque, au lieu de monter à bord, ſe jetta dans l'eau tandis que ſon guide attachoit le Canot à la Chaloupe. Il avoit eu l'habileté de ſe défaire, en un inſtant, de ſon ſurplis & de ſon bonnet, qui pouvoient l'empêcher de nager. Ridley s'imagina d'abord qu'il pouvoit être tombé ſans le vouloir, & fit deſcendre deux Matelots de la chaloupe, pour lui tendre la main dans les flots. Mais s'appercevant qu'il avoit gagné l'Iſle à la nage, il y retourna lui-même, & préſenta les dépouilles royales à Smith, qui rit beaucoup de cette comique avanture.

Le Roi de Scherbro s'échappe à la nage.

Ils jugerent néanmoins qu'elle pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, & que le Roi deſeſperé du traitement qu'il

Conſeil que tiennent les Anglois.

SMITH. 1726.

avoit reçu ne demeureroit pas longtems sans vengeance. Ils tinrent conseil sur leur situation avec Wild & les deux Facteurs, dans un Canot qui étoit attaché sous un grand arbre au bord de l'eau. Le résultat fut qu'Holditch, Allen & Wild retourneroient au Comptoir, pour y passer la nuit à toutes sortes de risques; qu'ils se promeneroient armés jusqu'au jour dans la Place de la Parade, & qu'ils feroient feu sur les premiers Négres qui auroient la hardiesse de se présenter; que Smith, les deux Capitaines, & les deux Gromettes prendroient soin des marchandises de la Compagnie qui étoient sur les Canots; & qu'on attendroit le lendemain pour régler les autres résolutions sur la conduite des Négres. Wild & les Facteurs se rendirent sur le champ au Comptoir, leurs fusils chargés de gros plomb. Smith & ses Compagnons conduisirent les Canots près des Chaloupes & les y attacherent. Ensuite les deux Capitaines étant rentrés dans leur bord, avec ordre d'y demeurer jusqu'au jour & de faire feu à certains signaux, Smith retourna au rivage, dans la seule vûe d'aller fortifier la petite garnison du Comptoir. Mais, en chemin, une bal-

Ordre que Smith met aux affaires des Anglois.

Danger qu'il

le, partie des bois, vint lui ſiffler à l'oreille gauche & déranger un peu ſa perruque. Il en reſſentit une ſi vive frayeur, qu'ayant recours à la legereté de ſes jambes, il ne fit qu'une courſe juſqu'au Comptoir. Ce ne fut pas ſans eſſuyer pluſieurs autres coups; mais la Place de la Parade n'étant qu'à deux cens pas du bord de l'eau, il y arriva heureuſement. Là, commençant à reſpirer, il jetta les yeux autour de lui; & la nuit, qui étoit aſſez claire, ne l'empêcha pas d'appercevoir diſtinctement un corps de Négres, raſſemblés ſous quelques gros cotoniers; ce qui lui fit aſſez connoître de quel danger le ciel l'avoit délivré. Après avoir pris quelques rafraîchiſſemens, il ſe fit aſſez entendre de Ridley, qui étoit à bord, pour lui ordonner de tirer deux ou trois coups de canon vers les arbres, le plus bas qu'il lui ſeroit poſſible. Cette décharge ſe fit avec tant de ſuccès, qu'elle tua ou bleſſa mortellement onze Négres. Tandis que les ennemis ſe retirerent dans les bois avec leurs morts, Smith donna ordre aux Anglois qu'il avoit avec lui, de faire feu ſur la Parade, au moindre bruit qu'ils entendroient autour d'eux. Enſuite, étant extrêmement fatigué,

SMITH. 1726.

court pour ſa vie.

Pluſieurs Négres tués.

SMITH. 1726. il ne pensa qu'à prendre un peu de repos.

A son réveil, tout lui parut si tranquille, que le jour étant encore éloigné, il ne fit pas difficulté de se rendre au rivage avec deux Esclaves qui l'avoient amené. Il repassa sur son bord, où il fit la garde sur le tillac pendant le reste de la nuit. Vers une heure, Holditch lui donna, de sa trompette, un signal dont ils étoient convenus, pour l'avertir qu'il voyoit un corps de Négres, qui s'avançoit vers la Parade. Smith lui ordonna, par un autre signal, de tirer sans ménagement. Les trois coups, dont cette décharge fut composée, eurent tant de succès, qu'ils tuerent un Négre, & qu'ils en blesserent un autre. On apprit le lendemain que le blessé étoit *Antonio*, Interprete de la Compagnie. Vers trois heures, Smith ayant entendu le bruit d'un Canot qui frottoit contre le rivage, envoya deux de ses gens à la découverte. Ils découvrirent trois Négres, qui sauterent dans l'eau à leur approche, & qui se sauverent à la nage. Les deux Gromettes amenerent le Canot près des Chaloupes. Le lendemain à la pointe du jour, on y trouva une queue de lion, qui fut re-

Autres Négres maltraités par les armes-à-feu.

connue pour le Fetiche du Roi ; d'où l'on conclut que le Prince avoit tenté de sortir de l'Isle pendant la nuit, & que pour la seconde fois il avoit eu recours à la nage. SMITH. 1726.

Au lever du Soleil, Smith se rendit sur la rive de l'Isle avec Cummerbus, Ridley, & deux autres de ses Compagnons, pour déliberer avec les Facteurs sur les moyens de retirer du Comptoir les marchandises de la Compagnie. Le premier objet qui frappa leurs yeux, en entrant au Comptoir, fut le Négre Antonio, qui étoit couché à terre, gémissant de ses blessures. Smith parut surpris ; Holditch lui apprit qu'Antonio s'étoit trouvé au nombre de ceux sur lesquels il avoit tiré la nuit précédente. Antonio, se mêlant à l'entretien, dit » qu'il avoit eu le » malheur en effet d'être blessé ; qu'il » avoit deux langues, l'une pour les » Blancs l'autre pour les Noirs ; qu'il » confessoit d'avoir mérité la mort, » mais qu'il étoit venu au Comptoir » pour empêcher que les Blancs ne » tuassent desormais les Noirs, & pour » travailler à les rendre amis. Smith lui demanda pourquoi il étoit venu avec des apparences d'hostilité. Il répondit qu'il n'avoit avec lui que six

Smith tient Conseil.

Justification du Négre Antonio.

SMITH. 1726. hommes ; que celui qui avoit été tué étoit un Meſſager de la part du Roi, chargé de quelques ouvertures de paix, & que les cinq autres étoient retournés. Sur ces témoignages d'affection, Smith ordonna que ſes bleſſures fuſſent panſées, avec d'excellente ſauge qu'il avoit apportée d'Angleterre, & lui promit la vie s'il étoit ſincere.

Vers dix heures, on tint conſeil. Smith propoſa de tranſporter les effets de la Compagnie dans une Ville nommée *Jamaïque*, de la dépendance de Cummerbus. Le Comptoir de l'Iſle d'York n'étoit pas capable de défenſe, ſi les Négres s'obſtinoient dans leur attaque. Holditch fit une objection. Les tranſports de cette nature avoient toujours été préjudiciables à la Compagnie. Mais n'en pouvant apporter aucune raiſon, Smith ſouhaita qu'avant que de chercher d'autres reſſources Antonio fût examiné. Holditch prit la qualité de Préſident du conſeil.

On interroge ce Négre.

On fit appeller Antonio, qui parut avec des témoignages extravagans de joie & de ſoumiſſion. On apprit de lui que le Roi s'étoit laiſſé tromper, par ſon Tréſorier, ſur le payement du kole ou du tribut ; qu'il ignoroit cette trahiſon à l'arrivée des Anglois, mais

Il ſe trouve chargé de propoſitions de paix.

que l'ayant heureusement découverte, il avoit envoyé cinq ou six de ses Sujets, avec Antonio, pour informer les Anglois de cette erreur, & négocier la paix avec eux; que le Roi avoit ordonné d'avance à tous ses Sujets de mettre bas les armes, & de ne pas offenser les Blancs, sous peine de mort. Antonio ajouta que le Roi & son cortege étoient dans une disette extrême de toutes sortes de provisions. SMITH. 1726.

A peine cette interrogation étoit finie, qu'un des Gromettes Anglois vint avertir le Conseil d'un nouvel incident. Un Négre étoit sorti seul des bois; & s'étant avancé vers le Comptoir, il s'étoit prosterné à terre en approchant du Gromette. Cette nouvelle excita la joie d'Antonio jusqu'au transport. Il se mit à sauter en criant: « c'est le Messager du Roi. » Vous voyez la vérité; elle me sau» vera la vie ».

Le Messager ayant été introduit par Cummerbus, déclara au Conseil que le Roi son Maître étoit fort affligé d'avoir offensé les Blancs, en leur demandant mal-à-propos un kole qui ne lui étoit pas dû; qu'il avoit éclairci ses torts par la confession de son Trésorier, & qu'il avoit fait mettre cet Messager de la part du Roi.

SMITH. 1726.

imposteur à mort, comme la cause de tout le différend; que Sa Majesté souhaitoit ardemment de se revoir en paix avec les Anglois, & qu'elle avoit déja donné ordre à ses Sujets de mettre bas les armes, avec défense d'offenser les Blancs sous peine de mort; enfin que manquant de provisions, elle leur en demandoit avec instances, & promettoit de leur restituer l'équivalent aussi-tôt qu'elle seroit retournée à Scherbro.

Ce Message s'accordoit avec la déclaration d'Antonio. Mais comme on n'y parloit pas de l'ambassade précédente, Smith interrogea le Négre, qui confirma tout ce qu'Antonio avoit raconté. Il ajouta même que c'étoit Antonio qui avoit découvert la trahison du Trésorier. Le Conseil délibera sur toutes ces ouvertures. On établit d'abord, que si l'on pouvoit faire une paix solide, l'intérêt de la Compagnie ne demandoit pas que les marchandises fussent transportées hors de l'Isle d'York. Ensuite on jugea que l'embarras où le Roi se trouvoit pour les vivres, pouvoit servir à donner la solidité qu'on desiroit à l'accommodement. On conclut d'envoyer Cummerbus vers le Roi, avec la qualité

Les Anglois députent Cummerbus au Roi.

SMITH. 1726.

d'Ambaſſadeur, pour témoigner à ce Prince qu'on ſouhaitoit de vivre en bonne intelligence avec lui & ſes Sujets ; mais que Sa Majeſté s'étant livrée à de mauvais conſeils, qui l'avoient porté à commettre des hoſtilités contre les Anglois & à ſe ſaiſir des effets de la Compagnie, ils étoient réſolus, pour leur sûreté, de ſe retirer de l'Iſle d'York à Jamaïque ; que cette réſolution néanmoins pouvoit changer, ſi Sa Majeſté vouloit conſentir aux articles ſuivans ; 1. à jurer par ſes Fetiches qu'elle ne viendroit jamais dans l'Isle d'York avec plus de vingt-quatre hommes, & que cette ſuite ſeroit deſarmée ; 2. que les Négres qui ſe préſenteroient ſur les bords de l'Iſle pour y commettre quelque hoſtilité, ſeroient punis de mort ; 3. qu'à l'expiration du terme où le kole devoit être payé, Sa Majeſté n'enverroit pas plus de ſix perſonnes pour le recevoir ; 4. que les Chrétiens ou les Blancs qui habitoient à Scherbro auroient conſtamment l'exercice libre de leur Religion.

Articles qu'ils lui font propoſer.

Auſſi-tôt qu'on ſe fut arrêté à ces réſolutions, Cummerbus partit avec l'Envoyé Négre, pour ſe rendre dans les bois. Il portoit le Fetiche royal,

SMITH. 1726. qu'on avoit trouvé deux jours auparavant dans le Canot. S'étant laissé conduire par le Négre, il trouva le Roi assis au pied d'un cotonier, avec une nombreuse troupe de ses Sujets. A la vûe de Cummerbus, ce Prince se leva, & fit quelques pas au-devant de lui. Il reçut son compliment & son message, auquel il répondit, qu'il ne vouloit pas de guerre avec les Blancs, & qu'à son retour à Scherbro, il tiendroit un Conseil, dans lequel il accorderoit à la Compagnie Angloise tous les privileges qu'elle desiroit. Enfin il demanda instamment que les marchandises ne sortissent point de l'Isle d'York en promettant de fournir aux Facteurs, de l'yvoire, du bois de Cam & des Esclaves.

Réponse du Roi.

Cummerbus revint avec cette réponse. Elle fut examinée au Conseil. Après une assez longue déliberation, Smith, les Capitaines & les Facteurs s'accorderent à conclure que les marchandises devoient être transportées à Jamaïque. Quatre raisons leur firent juger qu'ils n'avoient point à choisir d'autre parti, 1. La promesse vague d'accorder des privileges dans un Conseil qui devoit se tenir à Scherbro, ne parut point un lien assez fort

Les Anglois n'en sont pas satisfaits. Raisons de leur défiance.

pour engager à la fidélité un Prince d'une foi douteuse. 2. L'Isle d'York étoit peu fortifiée, au lieu que Jamaïque étoit capable de défense. 3. Le Comptoir étant mal fourni de provisions, les Esclaves que le Roi promettoit aux Facteurs pouvoient ne servir qu'à leur ruine, & cette promesse même n'étoit peut être qu'un artifice. 4. En quittant l'Isle d'York, on se délivroit du kole ou du tribut que la Compagnie payoit au Roi.

SMITH. 1726.

Smith & Holditch se chargerent de tous les embarras du transport; mais tandis qu'ils alloient s'occuper de ce soin, ils souhaiterent que Cummerbus retournât vers le Roi, pour l'amuser par une longue conférence, qui leur donnât le tems d'exécuter leur entrepriſe. On convint avec lui d'un signal. Aussi-tôt qu'il l'eut entendu, il déclara au Roi que les Anglois ne pouvoient accepter ses propositions; qu'il avoit manqué de politique en maltraitant leurs Facteurs, & sur-tout en voulant piller le Comptoir; qu'une juste défiance les avoit portés à mettre en sûreté, sur leurs Chaloupes, toutes les marchandises de la Compagnie, pour les faire sortir de son Royaume & les transporter à Jamaïque; enfin que le

Ils transportent leur Comptoir à Jamaïque.

SMITH.

1726.

coup de canon qu'il venoit d'entendre étoit le dernier signal du départ.

Effet de cette résolution sur les Négres.

Une déclaration si peu attendue parut affliger beaucoup le Roi. Ses Sujets ne pouvant accuser que lui de la résolution des Anglois, commencerent à se mutiner. Cummerbus leur laissa vuider entr'eux cette querelle; & se faisant accompagner d'Antonio, il se rendit à la Parade de l'Isle, où il fut reçu dans un Canot. Cependant, en quittant la rive, il prit le parti d'y laisser Antonio, pour veiller sur les mouvemens de l'Ennemi. A peine étoit-il à cent pas de la terre, qu'il vit paroître un grand nombre de Négres dans la résolution de le poursuivre. Ils firent voler sur lui quelques fleches; mais son Canot fut bientôt assez loin pour n'avoir rien à redouter.

Le jour suivant, Antonio, & six autres Négres attachés aux intérêts de la Compagnie, trouverent le moyen de se rendre à Jamaïque sur un tronc d'arbre. Ils apprirent aux Anglois qu'après le départ de Cummerbus il s'étoit élevé un *Palaver*, c'est-à-dire, une dispute fort vive entre le Roi & ses Sujets; que pour appaiser les mutins, ce Prince avoit donné ordre que

Cummerbus fût poursuivi, parce qu'ils l'accusoient d'avoir engagé les Facteurs à quitter l'Isle d'York, pour aller s'établir dans sa Ville de Jamaïque. Ce stratagême avoit eu son effet; car tandis que les Négres poursuivoient Cummerbus, le Roi qui craignoit leur ressentiment pour avoir perdu les avantages du commerce de la Compagnie, s'étoit dérobé dans un Canot, & disparut en effet si promptement, qu'on n'a jamais entendu parler de lui. Ses Sujets ne le trouvant point à leur retour expliquerent sa fuite comme une abdication volontaire. Ils ne pensérent qu'à s'élire un nouveau Maître. Les Nobles chargés de cette élection par l'usage ou les loix du Pays, choisirent un d'entr'eux pour succeder au Roi détrôné. Aussi-tôt qu'ils eurent déclaré leur choix, le Peuple s'ouvrit à droite & à gauche, & forma une double ligne, au long de laquelle le Candidat fut porté sur les épaules de deux hommes. A son passage, tous les Négres le regarderent avec admiration, se prosternerent & pousserent des cris de joie. L'usage est de conduire ainsi le Roi, successivement dans toutes les parties de son Domaine, & la cérémonie se termine par une fête publique.

SMITH. 1726.

Le Roi disparoît, ses Sujets lui donnent un successeur.

SMITH.

1726.

§. II.

Continuation du Voyage en diverſes parties de l'Afrique, avec quelques avantures ſingulieres de l'Auteur.

Le nouveau Roi ſe retire dans ſa Capitale.

LE nouveau Monarque, qui ſe nommoit *Maximo*, dépêcha un Eſclave à Scherbro, avec ordre aux Kabaſchirs (77) de lui envoyer un certain nombre de Canots, pour ſortir de l'Iſle avec ſon cortege. Il les attendit au Comptoir Anglois, où il paſſa la nuit ſuivante. Quelques-uns de ſes Nobles lui propoſerent de le brûler avant ſon départ. Mais ayant rejetté ce conſeil, il retourna le jour ſuivant dans ſa Capitale.

D'un autre côté, Smith arrivé heureuſement à Jamaïque, étoit deſcendu au rivage avec Cummerbus, & s'étoit procuré à bon marché deux maiſons pour le ſervice de la Compagnie. A ſon débarquement il fut reçu au bord de l'eau par une troupe de Négres. Cummerbus ayant donné ordre aux deux principaux Chefs de la Nation, de ne rien épargner pour faire honneur à la Compagnie Angloiſe, ils

(77) L'Auteur ſe ſert du mot Portugais *Cabeceros*.

imaginerent

SM. TH.

1726.

imaginerent des cérémonies qui méritent une description.

L'Auteur fut d'abord environné d'un cercle de Négres, qui lui témoignerent leur joie par des grimaces & des acclamations. Ensuite deux des plus robustes l'ayant chargé sur leurs épaules, le porterent jusqu'à la Ville dans cette posture, suivis de tous les autres, qui ne cesserent pas de pousser des cris, ou plutôt des hurlemens effroyables, en sautant, dansant, & faisant plusieurs décharges de leurs mousquets. Smith craignit pendant quelque tems pour sa sûreté ; mais lorsqu'il se vit promené, dans la même situation, par toutes les rues de la Ville, au milieu d'une multitude de femmes & d'enfans, qui sortoient de leurs maisons en battant des mains & qui paroissoient charmés du spectacle, il fut bientôt persuadé que toutes ces extravagances étoient autant de caresses. Pendant cette course, qui dura plus d'un quart d'heure, Cummerbus faisoit battre du tambour & sonner la trompette à la porte de sa maison. Smith y fut enfin rapporté. Ses porteurs étoient hors d'haleine. Il ne se trouva gueres moins fatigué. Cummerbus le reçut avec une décharge

Reception de Smith à Jamaïque.

Fête qu'il reçoit de Cummerbus.

SMITH.

1726.

de sept pieces de canon, qui étoient devant sa porte. Il le conduisit ensuite dans une grande salle, où la table étoit déja couverte. On y servit plusieurs plats de poisson frit & bouilli, de racines d'yams, & de patates. A ce premier service succéda le rôti, qui étoit composé d'un excellent quartier de chevreau, & de quatre grands bassins de volaille. Les Anglois eurent toujours des vivres en abondance à Jamaïque, & ne les trouverent pas mal préparés. Ils se fournirent eux-mêmes des liqueurs qu'ils avoient apportées; & lorsque le sucre leur manqua pour faire du pounch, ils se réduisirent à boire du vin de Madere.

Il établit un Comptoir.

Après avoir établi un Comptoir dans cette Ville, Smith remit à la voile le 29 de Novembre. En quittant la rive il salua la Ville de sept coups de canon, qui lui furent rendus au même nombre. Lorsqu'il fut sur la riviere, Kirkham, Pourvoyeur de la petite Flotte Angloise, l'avertit qu'il ne restoit sur les deux Chaloupes que huit bouteilles de vin de Madere; fâcheuse nouvelle dans un climat où la chaleur rend ces provisions plus nécessaires qu'en Europe. On prit le parti d'aborder, dans la basse marée,

Il manque de liqueurs. Comment il y supplée.

près d'un Village ou les Gromettes assurerent qu'il croissoit des cannes de sucre sauvages. Deux Esclaves, qui furent envoyés à terre dans un Canot, en rapporterent une fort bonne quantité. Elles furent coupées en pieces, & pressées dans l'eau, qu'elles rendirent assez douce pour en faire du pounch; car on ne manquoit point, à bord, de rum & de limons. Le 13 de Novembre on sortit de la riviere, & l'on jetta l'ancre aux Isles des *Plantains*, où deux Marchands Anglois, *Pearce* & *Sanderson*, s'étoient établis. Kirkham, qui les connoissoit familiérement, prit terre avec l'Auteur, & le conduisit à leur habitation. Elle n'étoit pas éloignée du rivage. Le dessein de Smith étoit de tirer d'eux quelques éclaircissemens sur les parties supérieures de la riviere où croît le bois de Cam. Jusqu'alors, il n'avoit reçu des Négres que des informations fort confuses. Ils lui avoient dit qu'après avoir pénétré assez loin dans la riviere de Scherbro, on arrivoit dans une contrée fort montagneuse, où cette riviere fait quantité de détours entre les montagnes, mais sans que son cours en soit plus rapide, excepté vers deux ou trois cataractes, dont l'une

SMITH. 1726.

Isles Plantains.

Informations qu'il reçoit sur le bois de Cam.

Cataractes de la riviere de Scherbro.

SMITH. 1726.

est si grande que la riviere tombe d'environ vingt pieds, avec un bruit surprenant. Les deux autres sont moins considérables. Les Négres racontoient qu'à la premiere ils avoient été obligés de descendre sur la rive, & de tirer leurs Canots à force de bras jusqu'au-dessus de la cataracte; qu'aux deux autres, où l'on pouvoit surmonter l'obstacle avec un peu d'adresse, il arrivoit quelquefois que les Canots étoient renversés; que le bois de cam, dont ils étoient chargés, alloit alors à fond, mais que le canal étant presque sans eau dans la saison de la sécheresse, on y retournoit avec la certitude de pêcher facilement ce qu'on avoit perdu. Le tems qu'ils choisissoient pour ce voyage étoit toujours la fin des pluies, qui ne durent pas moins de cinq mois dans cette Région. Avec le bois de cam, ils rapportoient des dents d'éléphans, & revenoient aux pluies suivantes. Ils y voyoient un grand nombre de bêtes farouches, mais elles ne leur avoient jamais fait de mal. Smith avoit appris d'eux encore, qu'un large bras de la riviere de Scherbro va se décharger dans la mer près du Cap Monte, mais qu'une grande barre, dont son embouchure

SMITH.

1726.

est fermée, empêche absolument qu'il ne soit navigable ; sans quoi il abrégeroit beaucoup le chemin, depuis Sierra-Léona jusqu'au Cap Monte & d'autres lieux.

La riviere de Scherbro arrose un Pays très-fertile, qui fournit quantité de provisions fraîches à Sierra-Léona. Mais lorsque Smith espéroit la connoître beaucoup mieux par le témoignage de Pearce & de Sanderson, il apprit qu'ils étoient partis depuis peu dans leurs Chaloupes, pour aller faire le commerce des Esclaves à Rio Pungo, vers le Nord. Cependant il trouva dans leur maison, la femme de Sanderson, occupée, au milieu de ses Esclaves, à compter des bujis. Elle le reçut fort civilement, & leur fit cueillir par ses gens des noix de cocos fraîches. Quoiqu'elle manquât de sucre, elle leur fit du pounch avec de si bon miel, que Kirkham ne fit pas de difficulté de lui en demander une petite provision.

Embarras & dangers de Smith pendant une nuit entiere.

Une lieue à l'Oueſt des Isles Plantains, on trouve une chaîne de rocs abîmés, qui s'avancent assez loin dans la mer, & qui peuvent être évités aussi facilement qu'apperçûs, au battement continuel des flots qui s'y bri-

SMITH. 1726.

sent. La Chaloupe de Smith avoit jetté l'ancre au-delà des rocs, à quatre milles du rivage. Le jour commençoit à baisser lorsqu'il partit des Isles Plantains. Avant qu'il eût fait un mille, la nuit devint si obscure, que non-seulement il perdit la vûe de la terre, mais qu'il ne put même découvrir sa Chaloupe. Il ne paroissoit point une étoile. La Barque ne laissa pas d'avancer quelque tems au hazard. Enfin Smith, ne pouvant se défendre d'un peu d'inquiétude, proposa de s'arrêter pendant le reste de la nuit, dans la crainte d'aller si loin à la rame, qu'on ne se trouvât le lendemain hors de la vûe des Côtes, sans bousſole, & sans autre provision qu'un pot de miel & quelques noix de cocos. Kirkham trouva ces raisons fort justes; mais il jugea qu'il y avoit encore plus de péril à s'arrêter, parce que la saison des pluies étant déja fort avancée, on devoit craindre, dans le cours de la nuit, quelque tornado, qui submergeroit infailliblement la Barque. On prit donc la résolution d'avancer encore un peu à la rame, dans l'espérance de découvrir la terre ou la Chaloupe. Une heure après, on se trouva près de quelques flots d'écume. Ils parurent

Il s'égare dans un Canot.

venir de la chaîne de rocs, qui s'étendoit depuis le rivage jusqu'à la Chaloupe. On résolut de la suivre, en la laissant à droite, dans l'opinion qu'elle devoit aboutir à la Chaloupe ou à la terre. Mais lorsqu'on fut à l'extrémité, les ténebres étant toujours de la même épaisseur, on n'apperçut point la lumiere de la Chaloupe. Pendant que l'inquiétude ne faisoit qu'augmenter, on fut surpris d'entendre tout d'un coup un cri de quelque bête féroce, qu'on prit pour le rugissement d'un lion. Comme il paroissoit venir de fort près, on rama du même côté, & l'on découvrit aussi-tôt la terre, qui présentoit une Côte de sable blanc, divisée par quelques rochers. Smith se détermina sur le champ à se mettre à l'abri, derriere un de ces rochers, pour y attendre le jour ; mais les cris des bêtes farouches continuant de se faire entendre, personne n'eut la hardiesse de descendre au rivage.

SMITH. 1726.

Il retrouve la terre sans être plus en sûreté.

On jugea qu'il pouvoit être deux ou trois heures. Le repos dont on jouissoit dans cette situation, consoloit un peu des peines passées. Mais il ne dura pas long-tems. Le tonnerre commença bientôt à se faire entendre, accompagné d'éclairs si terribles, que tous

SMITH.

1726.

Tornado qui le jette dans un nouveau danger.

les élémens sembloient changés en feu. C'étoient les avant-coureurs d'un violent tornado, qui secoua les arbres avec une fureur capable de les déraciner. Le bruit des branches ne permit plus d'entendre celui des bêtes sauvages. Après cette horrible agitation, il tomba une pluie impétueuse. Smith & ses compagnons n'étoient point à couvert dans leur Canot ; mais la crainte des bêtes ne leur permettant pas de descendre, ils se crurent fort heureux d'être échapés à la mer, & d'en être quittes pour être bien mouillés. La pluie finit avec la nuit. Ils se trouverent dans la Baye de *Yawry*, deux lieues au Nord des Isles Plantains, qu'ils découvroient assez clairement ; mais ils n'apperçurent point leur Chaloupe. Le principal chagrin de Smith étoit de se voir pénétré d'eau, sans avoir de quoi changer. Dans un état si incommode, il prit la résolution de gagner les Isles Bananes, qu'il reconnut à quatre ou cinq lieues, pour se reposer chez le Facteur *Bonnerman ;* & s'il ne voyoit point sa Chaloupe, il forma le dessein de se rendre à Sierra-Léona, dans le Canot, en suivant les Côtes.

Les Gromettes recommencerent à

SMITH.

1726.

ramer, malgré la faim qui les preſſoit. Leurs efforts ne ſe relâcherent point juſqu'à dix heures ; mais le vent de mer, qu'ils eurent alors à combattre, augmenta beaucoup leur fatigue & leur ennui. Cependant ils en furent délivrés tout d'un coup à la vûe d'un Bâtiment qui faiſoit voile vers la terre. S'en étant approchés, ils le reconnurent pour leur propre Chaloupe, qui avoit été pouſſée en mer par le tornado, & qui retournoit aux Iſles Plantains, pour les chercher, dans la crainte qu'il ne leur fût arrivé quelque malheur. Auſſi-tôt qu'ils furent rentrés à bord, ils porterent entre les Bananes & le Cap Schelling, pour ſe rendre à Sierra-Léona, où ils arriverent le lendemain, & le jour d'après à l'Iſle de Benſe. Mais en arrivant, l'Auteur fut ſaiſi d'une fiévre maligne, qui le retint au lit juſqu'au 29. Il ne fut pas même capable de monter ſur le tillac juſqu'au 4 de Janvier.

Il retrouve enfin ſon Bâtiment.

Fievre qui l'incommode long-tems.

Le 18 de Décembre, il partit de Sierra-Léona ; & le 25, il jetta l'ancre à *Gallinas*, où il trouva l'Eliſabeth, dont on a déja eu l'occaſion de parler. Craigton, qui commandoit ce Vaiſſeau, invita le Capitaine Levinſtone à dîner ſur ſon bord, le jour de Noel,

SMITH.

1726.

& lui montra une Lettre de *Benjamin Croſs*, un des Pilotes du Capitaine *Meliſſe* ſur l'*Expédition*, qui ſe trouvoit arrêté depuis trois mois par les Négres du Cap Monte, en repreſailles de quelques Habitans qu'un Navire Anglois leur avoit enlevés. Cette infâme pratique n'eſt que trop ſouvent exercée, ſur-tout par les Vaiſſeaux de Briſtol & de Liverpool. C'eſt le plus grand obſtacle qui puiſſe arriver au commerce des Eſclaves. Croſs ayant appris l'arrivée de l'Eliſabeth à Gallinas, & ſe trouvant abandonné de ſon propre Vaiſſeau, écrivit au Capitaine Craigton pour l'intéreſſer à ſa liberté. Mais Craigton devant faire voile à Scherbro, ce fut Levinſtone qui ſe chargea de délivrer ce malheureux Anglois en paſſant au Cap Monte.

Un Anglois fait priſonnier par les Négres de Monte.

Le même jour, on vit arriver dans la rade de Rio-Gallinas le *Brig*, Vaiſſeau de Briſtol, commandé par le Capitaine *Barry*, qui dîna auſſi ſur l'Eliſabeth. On but avec tant d'excès dans ce feſtin, que Barry, dans la chaleur de l'yvreſſe, inſulta les deux autres Capitaines. Ils s'en reſſentirent fort vivement. Barry ne gardant plus de meſures, retourna ſur ſon bord, & fit tirer ſur l'Eliſabeth. Mais comme il

Querelle d'yvreſſe entre trois Capitaines Anglois.

avoit menacé Levinſtone de ne pas le ménager davantage, celui-ci qui étoit retourné auſſi-tôt ſur ſon Vaiſſeau pour ſe mettre en état de défenſe, & qui vit l'autre exécuter ſérieuſement ſes menaces, lui envoya quelques bordées qui le forcerent de lever l'ancre.

SMITH. 1726.

Le 26 Décembre, Smith toujours conduit par Levinſtone, quitta Rio das Gallinas, & le 29 il arriva au Cap Monte, où il paſſa quatre jours. Dans cet intervalle, Croſs fut racheté, pour la ſomme d'environ cinquante livres ſterling, & reçu à bord de la Bonite. Il y demeura juſqu'au 26 de Janvier, qu'étant arrivé à Saint-André, où l'Expédition étoit à l'ancre avec pluſieurs autres Bâtimens Anglois & François, le Capitaine Meliſſe rendit à Levinſtone le prix de ſa rançon. Smith obſerva, au Cap Monte, que les Négres qui parlerent de Commerce, ſe gardoient ſoigneuſement d'aller à bord, dans la crainte d'être enlevés; & que ceux-mêmes qui s'y hazarderent, rentroient dans leurs Canots à la vûe de la moindre arme, & retournoient promptement au rivage. Il ne douta pas qu'ils ne fuſſent plus induſtrieux que la plûpart des Afriquains,

Smith parcourt la Côte.

Induſtrie des Négres du Cap Monte.

SMITH. parce qu'ils portent des étoffes de leur propre fabrique.

1727. Le 2 de Janvier, la Bonite partit pour le Cap Mesurado, où elle arriva le 4. Elle y jetta l'ancre sur huit brasses, derriere le Cap même, à deux lieues de l'embouchure de la riviere Saint-Paul. Après y avoir passé jusqu'au lendemain à midi, ne voyant paroître aucun Négre, & ne voulant pas courir les risques du débarquement, Smith fut d'avis de remettre à la voile & de suivre de près la Côte, pour en lever un Plan fidele; ce qui retarda beaucoup le Voyage, parce qu'on fut obligé de mouiller toutes les nuits. Le 5, on jetta l'ancre devant Rio-Junco, sur cinq brasses; & Smith descendit dans la Barque longue, pour sonder tous les environs de cette riviere. L'embouchure est fermée par tant de rocs, qu'il est impossible aux plus petits Bâtimens d'y entrer. Mais l'intérieur est très-navigable; & le cours de l'eau, qui vient de l'Est, est toujours tranquille. A six heures du soir, Smith revint à bord, sans avoir parlé aux Négres, quoiqu'il s'en fut présenté beaucoup sur les bords.

Rio Junco & son embouchure.

Le jour suivant, il continua de le-

SMITH.

1727.

Riviere & Ville de Sestos.

ver ses Plans & ses Perspectives, jusqu'au 9 de Janvier, qu'il jetta l'ancre à Rio-Sestos, où il s'arrêta six jours, avec un Brigantin de Londres, nommé *la Providence*, & commandé par le Capitaine *Cutler*. Ayant employé ce tems à sonder l'embouchure, il la trouva remplie de basses & de rocs, mais accessible néanmoins pour sa Barque. Le bassin est large & spacieux. Sur la rive droite en entrant, on découvre une grande & belle Ville, qui porte le même nom que la riviere. Les Anglois y prirent de l'eau & du bois, en payant au Roi quelques droits légers. Ils trouverent les Habitans assez civils, quoiqu'un peu prévenus au desavantage des Marchands d'Angleterre. Les provisions y sont rares sans être cheres, à l'exception du riz, dont Levinstone acheta une quantité considérable. Le 14 de Janvier, un vent impétueux d'Est-Sud-Est, incommoda beaucoup la Bonite. Mais le lendemain amena un si beau tems, qu'étant partie à pleines voiles, elle arriva le 20 à *Setra-Krou*, où elle jetta l'ancre sur seize brasses, à la vûe de la Ville. Une heure après son arrivée, il parut un Canot avec quelques Négres, auxquels on demanda s'ils avoient des

SMITH. 1727. chévres, des porcs & des poules. Ils répondirent qu'ils avoient beaucoup de poules & de chevres. L'espoir de trouver enfin des provisions en abondance, fit descendre le jour suivant Smith & quelques Officiers du Vaisseau. Ils furent reçus au rivage par un grand nombre d'Habitans, qui les conduisirent dans leur Ville. Les maisons y sont bâties sur des piliers de quatre ou cinq pieds de hauteur, soit pour éviter l'humidité, ou pour se garantir des bêtes féroces. A l'étonnement du Peuple, qui admiroit les Anglois & qui les suivoit en foule, Smith jugea que cette Nation n'étoit pas fort accoutumée à recevoir des Etrangers. Le Contre-Maître du Vaisseau, qui se nommoit *Corse*, alla chez le Chef de la Ville, pour lui demander la liberté du Commerce. Cette faveur fut accordée; & le Chef Négre, qui est une sorte de petit Roi, étant alors à dîner, pria Corse de prendre sa part des alimens qu'on lui servoit; c'étoit du riz bouilli à l'huile de palmier. Un des Seigneurs assistans présenta une coquille à Corse, au lieu de cuilliere. Après le dîner, le Roi lui dit de mettre ce riche instrument dans sa poche; ce qu'il fit sans objection. Mais lorsqu'il

Politesse interessée du Roi de Setos.

fut prêt à se retirer, le Roi l'avertit qu'après avoir reçu sa cuilliere ou sa coquille, il ne devoit pas le quitter sans lui faire quelque présent. Corse lui donna quelques bagatelles qu'il avoit autour de lui, & qui furent acceptées fort avidement. Malgré les espérances que les premiers Négres avoient données au Capitaine, il ne trouva pour provision qu'un peu de malaguette, & quelques pommes de pin; fruit long de six à dix pouces, & délicieux, quand il est mur. Trois lieues & demie au Sud-Est de Setrakrou, on rencontre, à sept ou huit milles du rivage, deux rocs abîmés, qui sont éloignés l'un de l'autre d'environ deux cens brasses. Le plus avancé vers le Nord est un roc plat, d'environ cinquante brasses de longueur. L'autre est escarpé, & causa la perte d'un Vaisseau Anglois en 1719. Il a neuf pieds d'eau d'un côté, & cinq brasses de l'autre.

SMITH. 1727.

Pommes de pin, fruits délicieux.

Le 22 de Janvier, on quitta Setrakrou. Le 24, on doubla le Cap de Palmas. Environ sept lieues au Nord-Est de ce Cap, on trouva une Ville nommée *Ostende*, où Smith apprit que les Négres de Saint-André, Ville voisine, avoient porté depuis peu la

SMITH.

1727.

Ruine de Drevin.

guerre à *Drevin*, réduit cette habitation en cendres, enlevé pour l'eſclavage les hommes, les femmes, & les enfans, qu'ils avoient vendus à pluſieurs Vaiſſeaux qui ſe trouvoient alors dans leur rade. Ce récit fit perdre aux Anglois la penſée de s'arrêter à Drevin. Ils arriverent le 26 de Janvier à Rio-Saint-André, où ils trouverent l'Expédition, Vaiſſeau de Meliſſe, & pluſieurs autres Bâtimens Anglois & François. La rade de S. André eſt d'une extrême commodité pour les Vaiſſeaux; &, depuis la démolition de Drevin, elle eſt devenue célebre par ſon Commerce. Smith ne s'y arrêta que pour en lever le Plan. Il continua de ſuivre la Côte des *Quaquas*, qui s'étend Eſt quart Nord-Eſt, depuis le Cap Palmas, l'eſpace d'environ cent lieues juſqu'à la riviere de *Mancha*, nommée par les uns *Rio-Gabra*, & par d'autres, *Riviere d'or*. Cette Côte n'eſt pas ſi peuplée que celle de Malaguette, qui s'étend l'eſpace de cent lieues, depuis le Cap Monte juſqu'au Cap Palmas.

Longueur de la Côte des Quaquas & de celle de Malaguette.

Le 4 de Février, on jetta l'ancre à cinq mille d'*Axim* vers l'Oueſt. Ce Château des Hollandois, ſur la Côte d'or, eſt une petite Fortification trian-

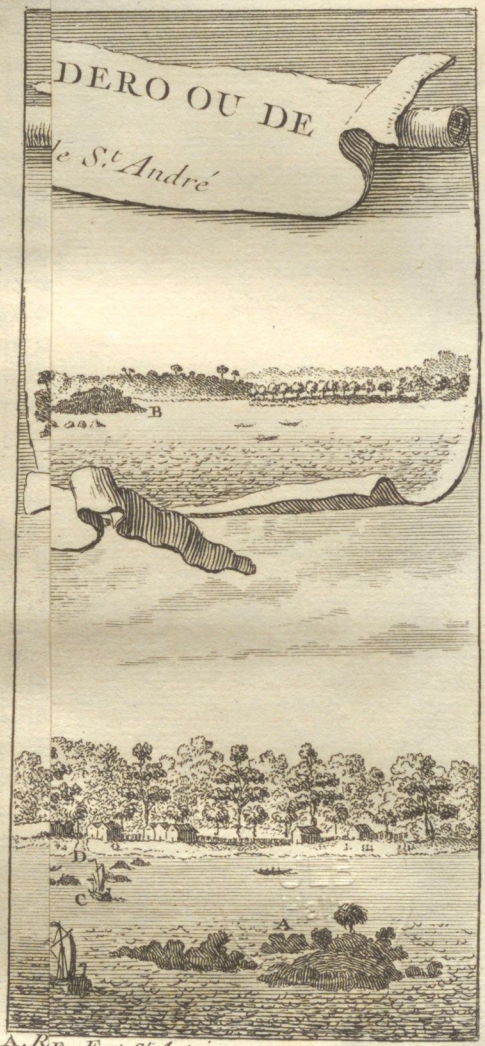

A. RE. Fort St Antoine
B. RF. Ville des Negres
RG. Lieu du debarquement

T. III. N.° XXI.

VUE DE LA CÔTE PRÈS DE RIO SAN ANDERO OU DE S.T ANDRÉ.

A. Le Cap au Nord Nord E.st B. Entrée de la Riviere de S.t André



FORT S.T ANTOINE À AXIM.



A. *Rochers ou l'Amiral Ruyter eleva une batterie qui obligea le Port de se rendre*
B. *Rocher sur lequel les Negres mettent leurs Femmes et leurs enfans lors qu'ils vont à la guerre*
C. *Unique passage au lieu du débarquement*
D. *Ruisseau d'eau fraiche*
E. *Fort S.t Antoine*
F. *Ville des Negres*
G. *Lieu du débarquement*

T. III. N.° XXI.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0078

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0079

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

gulaire, montée d'onze pieces de canon. Chaque angle a sa batterie, composée de trois pieces aux deux angles qui regardent la terre, & de cinq à l'angle de la mer. Les Négres ont une Ville fort peuplée sous le canon du Château, comme on en voit sous tous les Forts Européens, au long de la Côte d'or (78).

SMITH. 1727.

Sept ou huit lieues au Sud d'Axim, on rencontre un autre Fort, bâti par les Brandebourgeois, mais tombé depuis entre les mains des Hollandois, & célebre entre les Marchands de l'Europe sous le nom de Château de Conny. Les Prussiens, en le quittant, l'avoient laissé sous la garde d'un Kabaschir Négre, nommé *Jean Conny*, avec ordre de ne le livrer qu'à leur Nation. Ensuite le Roi de Prusse vendit toutes ses possessions sur la Côte de Guinée à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, en y comprenant un autre Fort qui lui appartenoit, près du Cap Très-Puntas ou des trois Pointes. Mais lorsque les Hollandois s'y présenterent, Jean Conny leur refusa l'entrée d'un lieu confié à ses soins; ce qui fit naître une

Histoire du Fort de Frederisbourg ou de Jean Conny.

(78) Les pages 114, 115 & 116 de l'Auteur sont prises de Bosman mot pour mot.

SMITH. 1727. Guerre, qui couta beaucoup de sang & d'argent aux Hollandois. Conny, enflé de sa victoire, porta la haine jusqu'à faire paver l'entrée de sa cour des crânes d'un grand nombre de Hollandois, qu'il avoit tués dans une action fort sanglante. Il en avoit fait garnir un d'argent, pour s'en servir à boire du pounch. Cependant il fut chassé du Fort en 1724, & forcé de se retirer dans le Pays de Fantin, pour éviter la vengeance d'une Nation qu'il avoit insultée si cruellement.

Le 6 de Février, Smith jetta l'ancre, sur six brasses, devant ce fameux Château. Vers minuit, il lui vint un Canot, de la part du Gouverneur Hollandois, pour lui offrir de l'eau & du bois. L'Auteur suppose qu'on lui auroit fait payer ce secours assez cher; car il avoit appris que tous les Commandans Hollandois avoient reçu ordre de n'accorder ni eau ni bois aux Vaisseaux Anglois, excepté ceux de Humphry Morries, fameux Marchands de Londres. Les Négres du Canot lui dirent que le Gouverneur Hollandois avoit fait creuser la terre dans plusieurs endroits autour du Fort, pour découvrir un tonneau de poudre d'or que Jean Conny y avoit laissé; mais

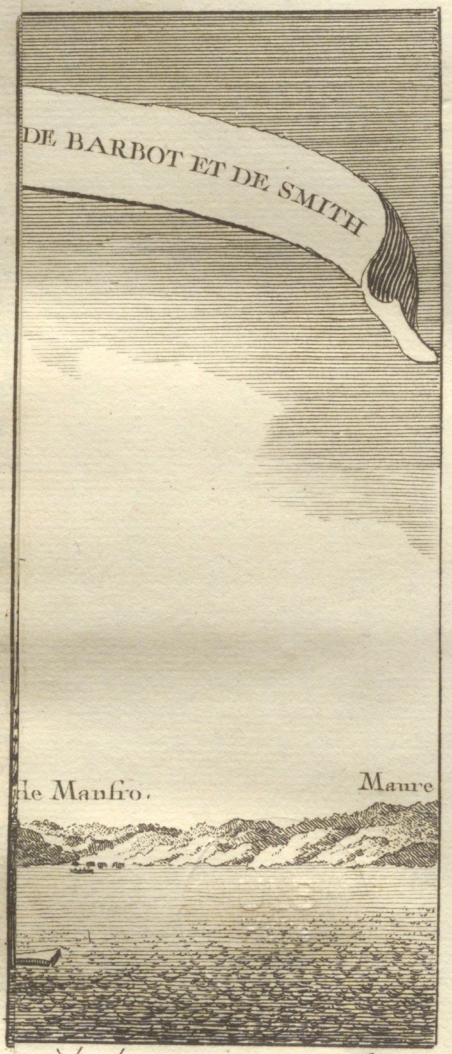

ves à bord.

T. III. N.° XXII.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0083

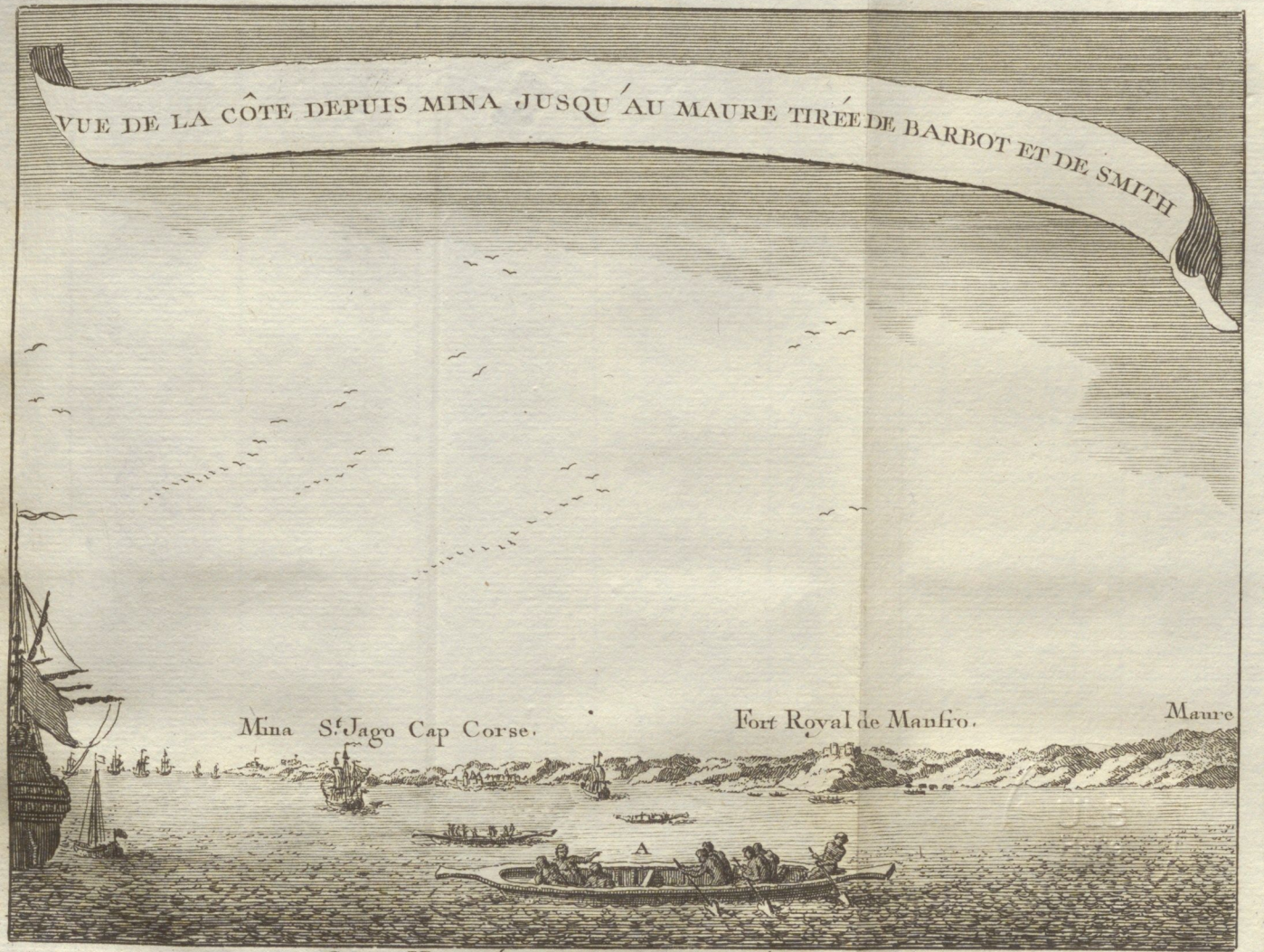

A. *Canots Negres de Mansfro qui Conduisent des Esclaves à bord.*

T. III. N.° XXII.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

ULB Halle

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0085

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

SMITH.

qu'on n'avoit tiré aucun fruit de cette recherche.

1727.

Le 7, on quitta le Fort de Jean Conny, dont le véritable nom est *Fredericksbourg*; & touchant aux Comptoirs Anglois de *Dixcove*, *Sukkonda* & *Commendo*, dont Smith leva successivement les Plans, on arriva le 17 au Cap-Corse, où l'on trouva plusieurs Vaisseaux dans la rade.

Arrivée de Smith au Cap Corse.

Pendant le séjour que Smith avoit fait à Jamesfort sur la Gambra, il avoit reçu, par un Vaisseau Anglois, une Lettre de Hollande, adressée au Gouverneur Hollandois de Mina, qu'il s'étoit chargé de porter au Cap-Corse. Cette occasion lui paroissant favorable pour lever le Plan du Château de Mina, il s'y rendit dans un grand Canot, avec Levinstone, sous prétexte de remettre la Lettre au Gouverneur. Mais ils reconnurent bientôt que le Hollandois ne manquoit pas de pénétration. Smith, qui ne se croyoit ni connu ni observé, étant sorti sans affectation pour jetter les yeux autour de lui, fut étonné de se voir immédiatement suivi par le Gouverneur, qui le tira brusquement par la manche, & qui le pria de rentrer dans la salle, en lui disant qu'il pouvoit emporter,

Il veut lever le plan du Château de Mina.

SMITH. 1727. si c'étoit son dessein, tout l'or de la Guinée dans sa poche, mais que pour le Plan du Château Hollandois, il ne l'emporteroit pas. Un reproche si peu attendu causa d'abord quelque embarras à Smith. Cependant, après s'être un peu remis, il répondit au Gouverneur, qu'il lui avoit crû assez de lumieres pour ne pas s'imaginer qu'on pût entreprendre de lever le Plan d'une Place sans les instrumens nécessaires; & que n'en ayant aucun, il s'étonnoit qu'on pût le soupçonner de ce dessein. Le Commandant Hollandois demeura pensif un moment; & paroissant se repentir d'un procedé trop brusque, il pressa Smith & Levinstone de demeurer à dîner. Ils y consentirent. Alors, il leur montra quelques Plans imparfaits, qui avoient été levés par un Dessinateur de la Compagnie Hollandoise. L'Ouvrage avoit été fort bien commencé, mais l'Artiste étoit mort sans avoir pû l'achever.

Difficulté qu'il y trouve.

Rareté de l'eau sur la Côte d'or.

Smith partit du Cap-Corse le 23 de Mars. Comme on étoit à la fin de la saison séche, l'eau étoit si rare dans la garnison, qu'il fut impossible d'en obtenir pour les besoins du Vaisseau. Il ne s'en trouve point à plus de huit milles du Château; de sorte qu'on y

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

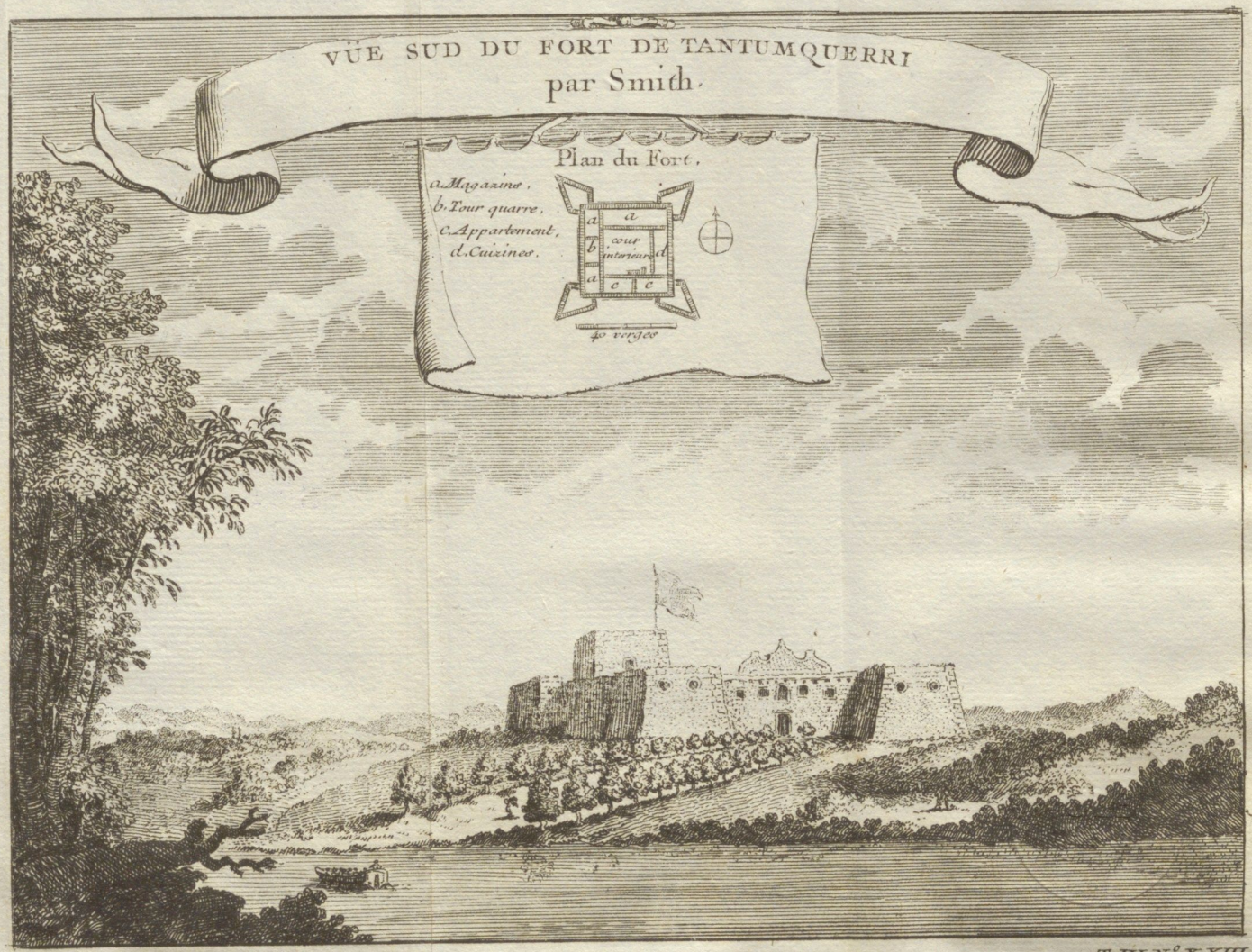
VÜE SUD DU FORT DE TANTUMQUERRI
par Smith.
Plan du Fort.
a. Magazine,
b. Tour quarre,
c. Appartement,
d. Cuizine.
a
a
b
cour
interieure
d
a
c
c
40 verges

T. III. N.° XXIII.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)


VÜE S

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)
*

VUE SUD OUEST DU FORT DE WINNEBRA OU WIMBRA
dessinée par Smith *en* 1727.

Plan du Fort,

A. *Appartement*
B. *Tour quarée*
C. *Cour interieur*

C l'Eperon.

B A

Echelle de 20 perches

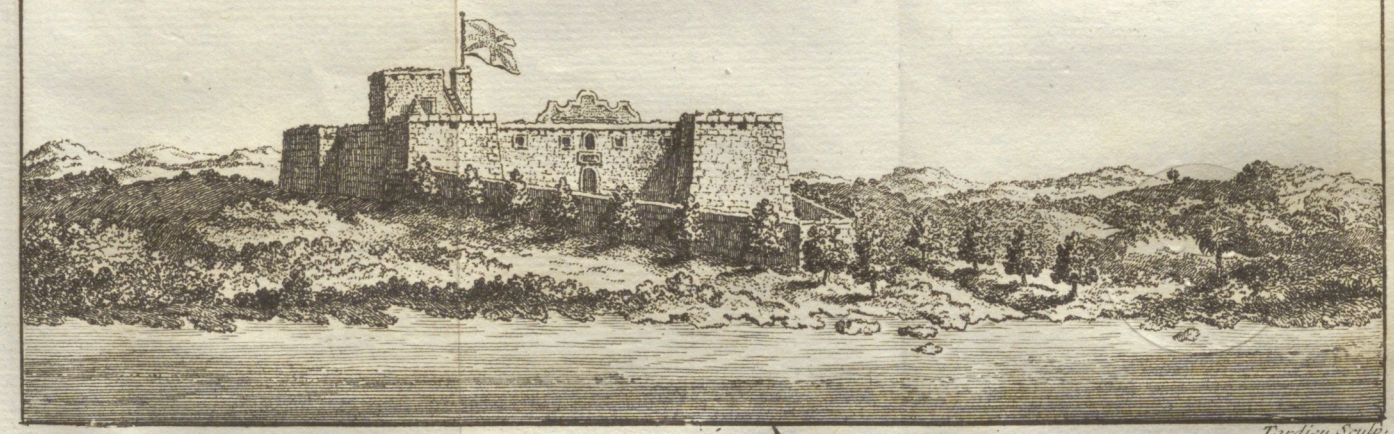

Tardieu Sculp.

T. III, N.° XXIV.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)
*

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0095

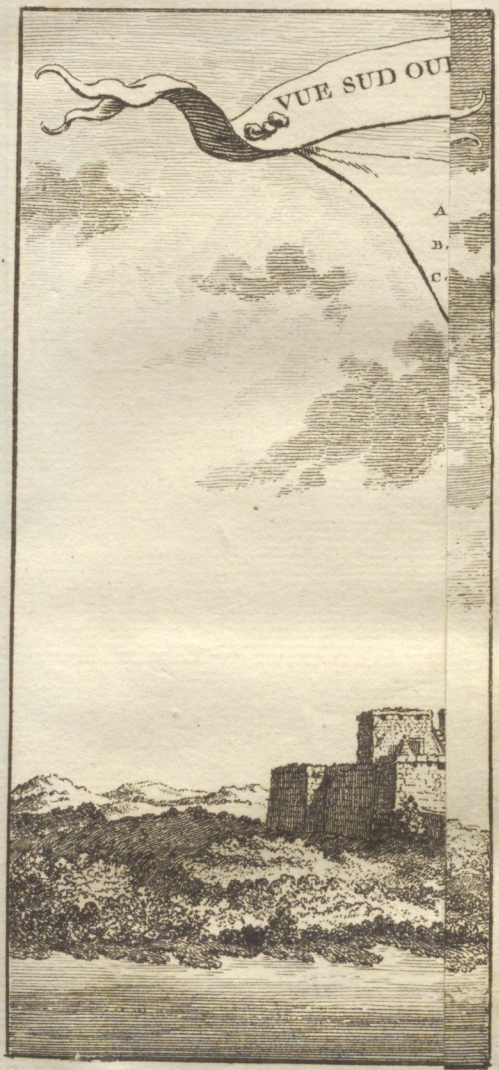

Sculp.

XIV.

est réduit à l'eau d'une grande citerne, qui se remplit par des tuyaux de plomb, où la pluie descend de tous les toîts. Tous les Forts de la Côte d'or n'ont pas d'autre ressource. SMITH. 1727.

Le 24 de Mars, on toucha au Fort de *Tantumquerri*, & le 27 on mouilla sur cinq brasses à *Wineba*. Ce dernier Fort étoit si bien fourni d'eau, qu'après en avoir fait remplir plusieurs tonneaux, Smith ne s'apperçut pas que la citerne eût baissé de plus de six lignes; ce qui lui fit conclure que dans un fond de roc, elle avoit une source vive qui lui fournissoit de l'eau continuellement. Tantumquerri. Wineba.

Le 28, ayant quitté Wineba, on alla jetter l'ancre le 30 au Fort d'Akra, sur six brasses, d'un fond si pierreux, qu'il endommage beaucoup les cables. L'endroit du débarquement est sûr & commode, parce qu'il est couvert de quelques petits rochers, qui rompent l'impétuosité des vagues. Pendant que Smith fut à l'ancre devant Akra, il alla se promener plusieurs fois jusqu'à la porte du Fort Hollandois. Il y rencontra quelques Marchands de cette Nation, qui connoissoient le Facteur Anglois dont il étoit accompagné. On s'entretint quelques

SMITH.

1727.

momens avec beaucoup de familiarité & d'amitié. Mais les Hollandois ne propoſerent point à Smith d'entrer dans leur Fort; ce qui lui fit juger qu'ils avoient des ordres du Gouverneur général de Mina, & qu'ils craignoient les obſervations d'un Deſſinateur Anglois.

Jalouſie des Hollandois.

Le 3 d'Avril, après avoir perdu un cable dans les rocs d'Akra, il remit à la voile pour gagner la Côte de Juida. Le 5, il paſſa devant l'embouchure de la grande riviere Volta, qui a tiré ce nom de la rapidité extrême de ſon cours. Il eſt ſi violent qu'en entrant dans la mer, il change la couleur de l'eau juſqu'à plus de huit lieues de la Côte. C'eſt cette riviere qui ſépare la Côte d'or de la Côte des Eſclaves.

Le 7, à la pointe du jour, on jetta l'ancre, ſur ſept braſſes, dans la rade de Juida, & l'on ſalua le Fort, qui eſt à plus d'une lieue de la Côte. Il ſe trouvoit alors dans la rade trois Vaiſſeaux François & deux Portugais. La Guinée entiere n'a pas de lieu où le débarquement ſoit ſi difficile. On y trouve continuellement les vagues ſi hautes & ſi impétueuſes, que les Chaloupes de l'Europe ne pouvant s'approcher du rivage, on eſt obligé de

Dangers de la Côte de Juida & difficulté d'y aborder.

jetter l'ancre fort loin, & d'y attendre les Canots, qui viennent prendre les Paſſagers & les marchandiſes. Ordinairement les Rameurs Négres s'en acquittent avec beaucoup d'habileté; mais quelquefois auſſi le paſſage n'eſt pas ſans danger. A l'arrivée du Vaiſſeau de Smith, les Facteurs de ſa Nation envoyerent à bord un grand Canot, pour amener au rivage ceux qui devoient y deſcendre. Le paſſage fut heureux. Cependant Smith fut étonné de ſe voir entre des vagues d'une hauteur exceſſive, & des flots d'écume, qui paroiſſoient capables d'abîmer le plus grand Vaiſſeau. Il admira l'adreſſe des Négres à les traverſer; mais, ſur-tout, à profiter du mouvement d'une vague, pour faire avancer, à l'aide des rames, leur Canot fort loin ſur le rivage: après quoi ſautant à terre, ils le tranſporterent encore plus loin, pour le garantir du retour des flots. Si l'on avoit le malheur d'être renverſé, il ſeroit fort difficile ici de ſe ſauver à la nage, quand on n'auroit que la violence de la mer à combattre; mais en y joignant le danger des requins, qui ſuivent toujours les Canots en grand nombre, pour attendre leur proie, on peut dire qu'il

SMITH.

1727.

SMITH.

1727.

est presqu'impossible d'échapper.

Tragique avanture d'un François.

Les Vaisseaux qui viennent à Juida pour le commerce ont toujours sur le rivage, des tentes qui leur servent de Magasins pour mettre leurs marchandises à couvert. Smith en débarquant s'approcha d'une tente françoise, où le Matelot qui en avoit la garde, lui offrit en Langue Angloise un verre d'eau-de-vie qu'il accepta. Il y avoit dans la tente un grand nombre de barils, dont le dehors paroissoit mouillé. Smith en ayant demandé la raison, le Matelot François lui répondit que les barils n'avoient été débarqués que le matin, & qu'ils avoient beaucoup souffert au passage. Il ajouta qu'au débarquement, un Matelot François s'étant hazardé trop loin dans l'eau, pour reprendre un baril que les vagues emportoient, avoit été saisi par un jeune requin, contre lequel il s'étoit fort bien défendu avec son couteau; mais que la même vague qui le ramenoit ayant apporté deux autres requins monstrueux, il avoit été déchiré dans un moment & dévoré à la vûe de tous ses Compagnons.

Smith descend au rivage.

Cette tragique avanture n'inspira pas peu de dégoût à Smith pour un Pays si dangereux. Mais les branles étant

étant prêts à le porter au Fort, il ne fit pas difficulté de se livrer aux Négres, qu'il ne crut pas aussi redoutables que les requins. Il traversa trois rivieres, ou plutôt, dit-il, trois bras de la même riviere, qui passent entre le Fort Anglois & le rivage. Ensuite le Pays lui parut si agréable, qu'il préfera d'aller à pied jusqu'au Fort. Les François & les Anglois ont leurs Forts, ou leurs Comptoirs, à moins d'une portée de fusil l'un de l'autre, environnés d'un mur de terre assez épais. Celui des Anglois, qui est fort spacieux, est défendu par plusieurs batteries qui contiennent dix-sept pieces de gros canon.

SMITH. 1727.

Forts Anglois & François.

Ils ont à dix-huit milles de ce Fort, du côté de l'Est, un autre Comptoir, nommé *Jacquin*; & celui de *Sabi* à cinq milles, du côté du Nord. Mais celui-ci venoit d'être réduit en cendres par le grand & puissant Roi de *Dahomay*, dont le nom a fait depuis peu tant de bruit en Europe. Sa premiere conquête avoit été le Royaume du grand Ardra, cinquante milles au Nord-Oueſt de Sabi. Le Roi d'Ardra ayant, en 1724, quelques affaires à régler avec *Baldwin*, Gouverneur Anglois de Juida, & n'étant pas satis-

Conquêtes du Roi de Dahomay.

SMITH.

1727.

fait de sa diligence, fit arrêter *Lamb*, Facteur Anglois d'Ardra, dans l'espérance de rendre Baldwin plus attentif à l'obliger. Ce fut dans ces circonstances que la Ville d'Ardra fut assiégée par les Troupes du Roi de Dahomay, & qu'ayant été prise après une vigoureuse résistance, le Roi même fut tué à la porte de son Palais. Lamb fut conduit prisonnier devant le Général de Dahomay, qui n'avoit jamais vû de Blancs. Cet Officier Négre fut si surpris de sa figure, qu'il le mena au Roi son Maître comme une rareté fort étrange. En effet, le Roi de Dahomay, faisant sa résidence à deux cens milles dans les terres, n'avoit jamais eu, non plus, l'occasion de voir un Européen. Il garda précieusement Lamb, qui écrivit pendant sa captivité une Lettre au Gouverneur Tinker, successeur de Baldwin. Smith en obtint une copie, qu'il a placée à la fin de son Journal.

Son Général n'avoit jamais vû de Blancs.

La conquête d'Ardra fut suivie d'une irruption dans le Pays de Juida. Les Troupes de Dahomay s'étant avancées au mois de Février 1727 jusqu'à la Ville de Sabi, que les François ont nommée *Xavier*, en formerent aussitôt le siége. C'est la capitale du Royau-

Juida conquis, & les Forts Européens ruinés.

me de Juida, Ville grande & bien peuplée, où les François, les Anglois & les Portugais ont des Comptoirs. Elle eut en peu de jours le sort d'Ardra. Mais le Roi de Juida, un des plus gros hommes que Smith ait jamais vûs, ne se croyant pas capable des fatigues de la guerre, se fit charger dans un branle, sur les épaules de quelques Négres vigoureux, & mit ainsi sa vie à couvert. Les Comptoirs Européens furent pillés, les Facteurs faits prisonniers, & menés au Camp d'Ardra, où le Roi de Dahomay s'étoit rendu. Lorsque Tinker fut présenté à ce Prince, il lui dit avec une fermeté modeste, que les chagrins qu'il causoit aux Blancs ne tourneroient point à l'avantage du Pays dont il venoit de faire la conquête ; que c'étoit le moyen au contraire d'en écarter tous les Vaisseaux de l'Europe, & de nuire par conséquent à sa propre grandeur. SMITH. 1727.

Le Roi lui répondit qu'il sentoit la vérité de ce discours, & que son intention n'avoit point été que les Européens fussent chagrinés ; mais que ce malheur étant arrivé sans ses ordres, il leur permettoit de retourner dans leurs Comptoirs, pour y exercer le commerce en liberté. Ils profiterent

SMITH. 1727.

aussi-tôt de cette permission. Cependant tandis que les Gouverneurs François & Anglois étoient en marche, le Général de Dahomay fit mettre le feu aux Comptoirs de la Ville, sans avoir consulté les intentions du Roi. Cette trahison causa un chagrin mortel aux deux Gouverneurs, mais sur-tout à celui du Fort François, qui ne pensoit point à retourner si-tôt en Europe que Tinker, & qui espéroit au contraire de voir Sabi relevé de ses ruines, & le commerce rétabli. Ils n'eurent point d'autre ressource que de se retirer tous deux dans leurs Forts.

Comptoirs brûlés à Sabi.

Grandeur de cette Ville.

La Ville de Sabi n'avoit pas moins de cinq milles dans sa circonférence. Les maisons étoient bâties avec assez de propreté, quoiqu'elles ne fussent couvertes que de chaume. Le Pays n'a pas de pierres. On n'y trouve pas même un caillou de la grosseur d'une noix. Cependant les Comptoirs étoient bâtis à la maniere de l'Europe. Ils étoient solides, spacieux, bien ouverts, & composés de plusieurs appartemens fort commodes, qui avoient chacun leur salle, & des balcons pour prendre l'air. Les Magasins étoient au rez-de-chaussée, & les logemens faisoient le second étage. De si belles de-

meures contribuoient non-seulement à la satisfaction, mais encore à la santé des Européens. La Ville étoit si peuplée, qu'il étoit difficile à toute heure de marcher dans les rues, quoiqu'elles eussent beaucoup de largeur. Il s'y tenoit tous les jours, des marchés, bien fournis de commodités d'Europe & d'Afrique, & d'une grande variété de provisions. Près des Comptoirs de l'Europe on voyoit une grande Place, plantée de beaux arbres, à l'ombre desquels les Marchands & les Capitaines traitoient de leurs affaires, comme dans une espece de Bourse. Tous ces lieux avoient été réduits en cendres peu de jours avant l'arrivée de Smith.

SMITH. 1727.

Le 20 d'Avril 1727, il profita d'un jour fort calme pour retourner à bord. Le Canot étant sur le sable, la tête tournée vers la mer, les Passagers y entrerent d'abord & s'assirent à l'extrémité, parce que la plus grande partie de l'espace est pour les Rameurs Négres, qui sont ordinairement au nombre d'onze ou de treize. Lorsque chacun eut pris place, les Rameurs saisirent un moment favorable pour lancer le Canot sur le dos d'une vague; & s'y glissant avec beaucoup

Smith retourne à bord. Difficulté de son passage.

SMITH. 1727.

d'adresse, ils manierent si bien leurs rames, qu'avant le retour de la vague suivante, ils le mirent hors du danger de se briser contre le rivage. Mais ils n'avoient encore surmonté que le premier obstacle. A vingt-cinq ou trente toises on trouve une barre, où la mer bat avec plus de violence que contre la terre. Ils ne la passerent pas moins heureusement. Au-delà de cette barre, à la distance de quarante ou cinquante toises, il s'en trouve une autre, qui est beaucoup plus dangereuse. Les vagues sont furieuses dans l'intervalle, & ne font pas moins de bruit que le tonnerre. Cependant les Négres s'y tinrent ferme, près d'un quart d'heure, avec le secours de leurs rames ou de leurs pelles. Enfin voyant une grosse vague s'ouvrir tout d'un coup, ils firent un mouvement si vif, que l'ayant traversée, ils n'eurent pas de peine à surmonter la suivante, qui étoit beaucoup moins haute. En arrivant à bord, ils se trouverent quittes pour avoir été un peu mouillés; & les requins, qui les avoient suivis, ne furent pas trop contens, dit l'Auteur, de voir leurs espérances trompées.

Le matin du jour suivant, on mit

à la voile, pour l'Isle du Prince, où l'on se proposoit de prendre de l'eau & du bois. On y arriva le 18 de Mai. Les provisions y étoient fort cheres, mais celle d'eau & de bois coûta peu; & Levingstone employa le tems, jusqu'au 16, à faire carener son Vaisseau. Le 20 on passa la Ligne. Le 23, on découvrit le Cap Lopez, à la latitude d'un degré du Sud. Ce fut la derniere fois qu'on eut la vûe de la Côte d'Afrique.

SMITH. 1727.

Il se rend dans l'Isle du Prince.

Après avoir parcouru environ quatre degrés au Sud de la Ligne, on tomba sous le véritable vent de commerce, & l'on porta à l'Oüest pendant près de quatre cens lieues. Ensuite ayant tourné au Nord-Nord-Oüest, on passa une seconde fois la Ligne le 5 de Juin. Dès le lendemain, on fut arrêté par les calmes qui regnent toujours près de la Ligne dans cette saison, sur-tout entre les vents de commerce Nord-Est & Sud-Est. Le tems devint fort triste par son obscurité & par une abondance continuelle de pluies qui nuisoient beaucoup à la manœuvre. Si près de la Ligne, on étoit surpris de trouver l'air très-froid. Il ne se passoit pas de jour sans quelques tornados. On en tira cet

Calmes près de la Ligne.

SMITH. 1727.

avantage, qu'ils servirent à faire gagner le véritable Nord-Est de commerce ; après quoi l'on porta au Nord-Nord-Oueſt avec un vent frais juſqu'au premier de Juillet. Mais étant alors à treize degrés dix-neuf minutes du Nord, on s'apperçut d'une dangereuſe voie d'eau. Comme elle étoit déja ſi grande, que les pompes ne pouvoient ſuffire, on ne fut pas ſaiſi d'une crainte médiocre, en conſidérant qu'on étoit fort éloigné de la terre, & qu'on n'étoit accompagné d'aucun Vaiſſeau. Après beaucoup de recherches, Levingſtone découvrit la ſource du mal, & trouva le moyen d'en arrêter le progrès. Cependant il ne fut pas poſſible d'y remédier ſi parfaitement, qu'on ne s'apperçût bien-tôt qu'il recommençoit avec un nouveau danger. On réſolut de ſuivre le vent pour ſoulager le Vaiſſeau. Mais la fatigue extrême de l'Equipage qui étoit ſans ceſſe obligé de travailler à la pompe, fit applaudir à la propoſition de porter droit aux Indes Orientales. On étoit ſous le vent Nord-Eſt de commerce ; & dans la latitude qu'on vient de remarquer, on avoit directement la Barbade à l'Oueſt. A la vérité, ſuivant les calculs, on n'en étoit

Voie d'eau qui expoſe le Vaiſſeau au dernier péril.

SMITH.

1727.

pas à moins de sept cens lieues, distance terrible pour un Vaisseau prêt à s'abîmer. Cependant les circonstances n'offrant point d'autre ressource, on résolut de s'y attacher avec tous les efforts du courage & de la prudence. Les emplois furent distribués pour une si grande entreprise. Le Capitaine & le Pilote devoient prendre alternativement la conduite du gouvernail. Wheeler & Smith se chargerent de préparer les vivres & de faire du pounch chaud pour ceux qui travailleroient à la pompe, auxquels on assigna une pinte & demie de cette liqueur pendant chaque garde, c'est-à-dire de quatre en quatre heures. Ils avoient besoin de ce soutien pour ranimer leurs esprits; parce que le travail étoit si pénible & le péril si pressant, que tous les Matelots ne purent être divisés qu'en deux gardes. Il restoit deux petits Négres qui reçurent ordre d'assister Wheeler & Smith dans leurs fonctions.

Mesures qu'on prend contre le danger.

On passa neuf ou dix jours dans une extrémité si déplorable. La plûpart des Matelots commençoient à se rebuter de l'excès du travail, & quelques-uns firent éclater des murmures qui sembloient annoncer d'autres ef-

Murmures de l'Equipage.

SMITH. 1727.

fets de leur deſeſpoir. On leur fourniſſoit néanmoins des rafraîchiſſemens continuels ; & Smith avoit ſoin de leur tuer tous les jours quelques pieces de volaille ou quelque chevreau. Tous les Officiers s'efforçoient auſſi de les encourager par l'eſpérance de découvrir bien-tôt la Barbade. Leur Chaloupe, qui étoit aſſez grande & en fort bon état, avoit été placée ſur le tillac. Mais la Barque longue ayant été ſerrée entre les ponts, pluſieurs ſouhaitoient qu'on la mît en état d'être employée, c'eſt-à-dire qu'elle fût équipée de tout ce qui étoit néceſſaire pour un uſage forcé, comme d'eau, de vivres, d'inſtrumens de mer, &c. D'autres s'oppoſoient fortement à cette propoſition, dans la crainte que les plus mutins ou les plus deſeſpérés ne profitaſſent des ténebres pour fuir dans la Barque & pour abandonner tous les autres à leur mauvais ſort ; ce qui auroit cauſé néceſſairement la perte du Vaiſſeau, parce qu'il ne ſeroit pas reſté aſſez de bras pour la pompe. Au milieu de ce trouble, tous les animaux étrangers qu'on tranſportoit en Europe, moururent, faute de ſoins & de nourriture.

Horrible de.

Le 16 de Juin, trois Matelots, qui

SMITH.

1727.

avoient travaillé à la pompe depuis quatre heures jusqu'à huit, tomberent évanouis, & furent emportés comme morts. Cet accident ayant fait sonner plutôt la cloche pour appeller ceux qui devoient succéder au travail, l'horreur & la consternation parurent se répandre sur tous les visages. Cependant comme Smith avoit fait préparer un fort bon déjeûner, on se mit à manger, autant que la crainte pouvoit laisser d'appétit, lorsqu'un des Matelots de la pompe se mit à crier de toute sa force, *terre*, *terre*, courant & sautant comme un insensé dans le transport de sa joie. Tout le monde abandonna les alimens pour satisfaire une curiosité beaucoup plus pressante que la faim. On découvrit en effet la terre qu'on reconnut aussi-tôt pour l'Isle de la Barbade. Il n'étoit pas plus de neuf heures du matin. A quatre heures après midi on jetta l'ancre dans la Baye de Carlisle.

Desespoir des Matelots.

Cette Baye étoit alors remplie de Bâtimens Anglois. Vers la nuit, *Thomas Leake*, Agent de la Compagnie Royale d'Afrique à la Barbade, amena sur la Bonite, des Matelots & d'autres Ouvriers pour soulager l'Equipage. Le matin du jour suivant, Smith

Ils arrivent enfin à la Barbade.

SMITH. 1727.

se rendit au rivage, & prit son logement dans la maison de Leake. Il fut présenté immédiatement par le Docteur Warren son ami, à M. *Worsley*, Gouverneur de l'Isle, qui le retint à dîner. Mais la fête fut troublée par l'arrivée d'un Exprès, qui apportoit la triste nouvelle de la mort du Roi Georges.

Pendant les jours suivans, on se hâta de décharger toutes les marchandises du Vaisseau, sans interrompre un moment le travail de la pompe, qui ne cessoit pas d'être nécessaire dans une rade si tranquille. Un jour que le Capitaine Levingstone & Smith étoient à bord avec Leake, & quelques autres Négocians, les Ouvriers pomperent un petit dauphin, à demi rongé de pourriture, sans queue & sans tête, d'environ trois pouces & demi de longueur. Levingstone le mit soigneusement dans de l'esprit de vin, pour le conserver jusqu'en Europe, persuadé que ce petit poisson ayant été long-tems dans la fente du Bâtiment, avoit fermé le passage à quantité d'eau, & que c'étoit à lui par conséquent qu'il étoit redevable de sa conservation. Lorsqu'on examina de près le Vaisseau, après l'avoir mis

A quoi ils avoient dû leur salut.

SMITH.

1727.

sur le côté, on apperçut, sous la quille & dans d'autres endroits, plusieurs fentes dont on n'avoit pas eu le moindre soupçon. Mais la principale étoit celle que Levingstone avoit découverte, & qui n'avoit pû être bien bouchée. Cependant toutes les planches étant fort bonnes, & n'ayant pas même besoin d'être calfatées, il se contenta de faire travailler aux endroits qui demandoient une prompte réparation, & de les faire revêtir d'une couche de godron fort épaisse.

Ils retournent en Europe.

Il se vit en état le 18 d'Août, de quitter la Barbade. Ce ne fut pas sans peine qu'il traversa les vents de commerce Nord-Est, & qu'il arriva sous les vents variables au 29 degré de latitude du Nord. Mais il trouva ensuite des vents frais à l'Oüest & au Sud-Oüest, qui lui firent faire régulierement neuf ou dix milles par heure. Le 22 de Septembre la sonde lui donna sur quatre-vingt brasses, un beau sable luisant. Le 25 il découvrit la pointe du Lézard, & s'engageant dans le Canal il se trouva le lendemain vis-à-vis l'Isle de Whigt. Mais le vent changea tout d'un coup du Sud-Oüest au Sud-Est, & devint si violent qu'il se vit forcé de retourner vers Portsleur arrivée

SMITH. 1727. à Portsmouth.

mouth. En vain tira-t-il trois coups, pour demander du secours dans un embarras qui augmentoit à chaque moment. Il ne se trouva point une seule Barque qui osât risquer de sortir. Son Pilote avoit heureusement quelque connoissance de cette Côte. Il donna le reste au hazard; & la nécessité fut un si bon guide, qu'il mouilla dans la rade de Portsmouth le 26 de Septembre à onze heures du matin. L'Auteur se rendit à Londres par terre.

§. III.

Lettre de M. Bullfinch Lamb à M. Tinker, Gouverneur du Fort Anglois de Juida, touchant le Roi de Dahomay & ses Etats (79).

LAMB. 1724.

MOnsieur, il y a cinq jours que le Roi me remit votre Lettre du premier de ce mois. Ce Prince m'ordonne de vous répondre en sa présence. Je le fais, pour exécuter ses volontés. En recevant votre Lettre de sa main, j'eus avec lui une conférence dont je crois pouvoir conclure qu'il ne pense pas beaucoup à fixer le prix de ma liberté. Lorsque je le pres-

Embarras de Lamb pour sa rançon.

(79) Cette Lettre est annoncée ci-dessus, page 74. Sa date est le 27 de Novembre 1724. A Abomay, dans le Palais du grand Truro Audati, Roi de Dahomay.

LAMB.

1724.

sai de m'expliquer à quelles conditions il vouloit me permettre de partir, il me répondit qu'il ne voyoit aucune raiſon de me vendre, parce que je ne ſuis pas Négre. Je le preſſai. Il tourna ma demande en plaiſanterie, & me dit que ma rançon ne pouvoit monter à moins de ſept cens Eſclaves, qui à quatorze livres ſterlings par tête, feroient près de dix mille livres ſterlings. Je lui avouai que cette ironie me glaçoit le ſang dans les veines; & me remettant un peu, je lui demandai s'il me prenoit pour le Roi de mon Pays. J'ajoutai que vous & la Compagnie me croiriez fou, ſi je vous faiſois cette propoſition. Il ſe mit à rire, & me défendit de vous en parler dans ma Lettre, parce qu'il vouloit charger le principal Officier de ſon Commerce de traiter cette affaire avec vous; & que ſi vous n'aviez rien à Juida d'aſſez beau pour lui, vous deviez écrire d'avance à la Compagnie. Je lui répondis qu'à ce diſcours il m'étoit aiſé de prévoir que je mourrois dans ſon Pays, & que je le priois ſeulement de faire venir pour moi, par quelqu'un de ſes gens, des habits & quelques autres néceſſités. Il y conſentit. Je n'ai donc, Monſieur, qu'un

Raillerie du Roi de Dahomay.

LAMB. 1724.

seul moyen de me racheter; ce seroit de faire offre au Roi d'une Couronne & d'un Sceptre, qui peuvent être payés sur ce qui reste dû au dernier Roi d'Ardra. Je ne connois pas d'autre présent qu'il puisse trouver digne de lui; car il est fourni d'une grosse quantité de vaisselle, d'or en œuvre, & d'autres richesses. Il a des robbes de toutes les sortes, des chapeaux, des bonnets, &c. Il ne manque d'aucune espece de marchandises. Il donne les bujis comme du sable, & les liqueurs fortes comme de l'eau. Sa vanité & sa fierté sont excessives. Aussi est-il le plus riche & le plus belliqueux de tous les Rois de cette grande Région; & l'on doit s'attendre qu'avec le tems, il subjuguera tous les Pays dont le sien est environné. Il a déja pavé deux de ses principaux Palais des crânes de ses ennemis tués à la guerre. Ces Palais néanmoins sont aussi grands que le Parc Saint James à Londres, c'est-à-dire, qu'ils ont un mille & demi de tour.

Richesses & caractere de ce Prince.

Je lui parle souvent d'établir une correspondance avec la Compagnie, & de faire venir des Blancs à la Cour. Vous devez l'entretenir dans ces idées, & lui dire que le moyen de les faire

réuſſir eſt de commencer par m'accorder la liberté. Il répete ſans ceſſe qu'il voudroit voir des Vaiſſeaux dans certains lieux, ne fût-ce que pour leur vendre ſes Eſclaves, & pour ſe faire apporter les ornemens qui conviennent à un Prince tel que lui. J'affecte de prêter l'oreille à tous ſes diſcours; & ſi vous le flattez un peu, je ne doute pas que vous ne contribuiez beaucoup à finir ma miſere. J'eſpere que la Compagnie ne me jugera point indigne de ſon attention, & qu'elle ſe ſouviendra des longues & pénibles ſouffrances auſquelles je me ſuis expoſé pour ſon ſervice. Je ſuis dans une ſituation fort miſerable, privé de toutes les douceurs de la vie, ſéparé de ma femme, de mes enfans, & de tout commerce humain. C'eſt être enſeveli tout vivant. Enfin je ne crois pas qu'il y ait de ſort auſſi triſte que celui de perdre ma jeuneſſe dans un Pays tel que celui ci.

LAMB. 1724.

Situation de Lamb.

Le Roi ſouhaite beaucoup qu'il me vienne des Lettres de ma Nation, ou toute autre marque de ſouvenir. Il regarderoit comme une baſſeſſe indigne de lui de prendre quelque choſe qui m'appartînt. Je ne crois pas même qu'il voulût retenir les Blancs qui vien-

LAMB. 1724.

droient à sa Cour. S'il me traite autrement, c'est qu'il me regarde comme un captif pris à la guerre. D'ailleurs il paroît m'estimer beaucoup, parce qu'il n'a jamais eu d'autre Blanc qu'un vieux Mulâtre Portugais, qui lui vient de la Nation des Papas, & qui lui a coûté environ cinq cens livres sterlings. Quoique cet homme soit son Esclave, il le traite comme un Kabaschir du premier ordre. Il lui a donné deux maisons, avec un grand nombre de femmes & de domestiques, sans lui imposer d'autre devoir que de raccommoder quelquefois les habits de Sa Majesté, parce que ce Mulâtre est Tailleur. Ainsi l'on peut compter que les Tailleurs, les Charpentiers, les Serruriers, ou tout autre Artisan libre, qui voudroient se rendre ici, seroient reçus avec beaucoup de caresses, & feroient bien-tôt une grosse fortune; car le Roi paye magnifiquement ceux qui travaillent pour lui.

Autre Blanc prisonnier avec lui, & sa situation.

L'arrivée de quelque Ouvrier seroit donc un excellent moyen pour obtenir ma liberté, en y joignant la promesse d'entretenir avec lui un commerce reglé. Mais, étant persuadé que les Blancs contribuent ici à sa grandeur, il m'objecte à tous momens

Raisons qui rendoient la liberté de Lamb fort difficile.

LAMB. 1724.

que s'il me laisse partir, il n'y a pas d'apparence qu'il en revoie jamais d'autres. Il faudroit engager quelqu'un à faire le voyage, pour retourner presque aussi-tôt. Cette seule démarche persuaderoit au Roi qu'il verroit d'autres Blancs dans la suite; & je suis presque sûr qu'il m'accorderoit la permission de partir, pour hâter ceux qui viendroient après moi. Si Henri Touch, mon Valet, étoit encore à Juida, & qu'il fût disposé à se rendre ici, il y trouveroit plus d'avantage qu'il ne peut se le figurer. Il est jeune. Le Roi prendroit infailliblement de l'affection pour lui. Quoique je ne rende aucun service à ce Prince, il m'a donné une maison, avec une douzaine de Domestiques de l'un & de l'autre sexe, & des revenus fixes pour mon entretien. Si j'aimois l'eau-de-vie, je me tuerois en peu de tems, car on m'en fournit en abondance. Le sucre, la farine, & les autres commodités ne me sont pas plus épargnés. Si le Roi fait tuer un bœuf, ce qui lui arrive souvent, je suis sûr d'en recevoir un quartier. Quelquefois il m'envoie un porc vivant, un mouton, une chevre; & ma moindre crainte est celle de mourir de faim. Lorsqu'il

Comment il étoit traité par le Roi.

LAMB. 1724. fort en public, il nous fait appeller le Portugais & moi pour le suivre. Nous sommes assis près de lui pendant tout le jour à l'ardeur du Soleil, avec la permission néanmoins de faire tenir par nos Esclaves des parasols qui nous couvrent la tête. Mais il nous paye assez bien pour cette fatigue. Outre trois ou quatre grands kabés qu'il nous donne, il fait quelquefois apporter un grand flacon d'eau-de-vie pour nous rafraîchir, & nous en envoie d'autres dans nos demeures.

Il demande d'être envoyé à la guerre.

Ainsi nous tâchons, le Portugais & moi, de nous rendre la vie aussi douce qu'il nous est possible, & sur-tout de ne pas tomber dans une tristesse qui seroit bien-tôt funeste à notre santé Cependant comme je suis fort ennuyé de ma situation, je suppliai le Roi, il y a quelque tems, de me mettre entre les mains du Général de ses Troupes, & de me faire donner un cheval pour le suivre à la guerre. Il rejetta ma demande, sous prétexte qu'il ne vouloit pas me faire tuer. Ensuite m'ayant promis de m'employer autrement, il m'ordonna de demeurer tranquille, & de prendre garde à tout ce que je lui verrois faire. J'ignore encore quelles sont ses intentions. Son

Général même n'approuva pas l'offre que je faisois d'aller à la guerre ; parce que si j'étois tué, me dit-il, le Roi ne lui pardonneroit pas d'en avoir été l'occasion. Depuis ce tems-là, Sa Majesté m'a fait donner un cheval, & m'a déclaré que lorsqu'elle sortiroit de son Palais je serois toujours à sa suite. Il sort assez souvent dans un beau branle, garni de piliers dorés & de rideaux. Il m'ordonne quelquefois aussi de l'accompagner dans ses autres Palais, qui sont à quelques milles de sa résidence ordinaire. On m'assure qu'il en a onze.

LAMB. 1724.

Comme il est fatiguant de monter à cheval sans selle, je vous prie de m'en envoyer une, avec un fouet & des éperons. Le Roi m'a donné ordre de vous demander aussi pour lui le meilleur harnois que vous ayez à Juida. Vous serez payé libéralement. Il voudroit en même-tems que vous lui envoyassiez un Chien Anglois, & une paire de boucles à souliers. Si vous jugez bien de ses intentions, vous pouvez m'adresser ce que je vous demande & pour lui & pour moi. Je suis persuadé que le moindre présent sera fort agréable de ma part, & redoublera mon crédit à cette Cour, soit

Présens qu'il veut faire au Roi & ses motifs.

LAMB. 1724.

que je parte ou que je demeure. Ainſi je vous conjure de m'accorder une grâce, qui peut non-ſeulement rendre mon ſort plus ſupportable, mais qui faiſant conclure au Roi qu'on ne penſe point à ma rançon, le déterminera peut-être à me rendre la liberté dans quelque moment de caprice.

Triſtes faveurs pour l'Auteur.

Vous devez m'envoyer d'autant plus facilement ce que je vous demande, que je n'ai pas touché tous mes appointemens depuis que je ſuis en Guinée; & vous ne ſerez pas ſurpris que je vous demande tant de choſes, ſi j'ajoute que le Roi me fait bâtir actuellement une maiſon, dans une Ville où il fait ordinairement ſon ſéjour lorſqu'il ſe prépare à la guerre. Cette nouvelle faveur me jette dans une profonde mélancolie, parce qu'elle marque aſſez qu'on ne penſe point à me rendre bien-tôt la liberté.

Si vous approuvez que je traite avec le Roi pour quelques Eſclaves, il faut que vous en parliez à ſes gens, & que vous me donniez là-deſſus vos ordres; car pendant le ſejour que je dois faire ici, je ſouhaite de pouvoir me rendre utile à la Compagnie. Mais dans cette ſuppoſition, vous ne de-

vez pas oublier de m'envoyer des eſſais de toutes vos marchandiſes, avec la marque des prix, pour prévenir toutes ſortes de mal-entendus. Sa Majeſté m'a pris tout le papier que j'avois encore, dans le deſſein de faire un cerfvolant. Je lui ai repréſenté que c'eſt un amuſement puéril; mais il ne le deſire pas moins, afin, dit-il, que nous puiſſions nous en amuſer enſemble. Je vous prie donc de m'envoyer deux mains de papier ordinaire, avec un peu de fil retors pour cet uſage. Joignez-y un peloton de meche, parce que Sa Majeſté m'oblige ſouvent de tirer ſes gros canons, & que j'appréhende de perdre quelque jour la vûe en me ſervant d'allumettes de bois. On voit ici vingt-cinq pieces de canons, dont quelques-unes peſent plus de mille livres. On croiroit qu'elles y ont été apportées par le diable, quand on conſidere que Juida eſt à plus de deux cens milles, & qu'Ardra n'eſt pas à moins de cent ſoixante. Le Roi prend beaucoup de plaiſir à faire une décharge de cette artillerie chaque jour de marché. Il fait travailler actuellement à conſtruire des affuts. Quoiqu'il paroiſſe fort ſenſé, ſa paſſion eſt pour les amuſe-

LAMB. 1724.

Puériles amuſemens du Roi.

LAMB. 1724.

mens & les bagatelles qui flattent son caprice. Si vous aviez quelque chose qui puisse lui plaire à ce titre, vous me feriez plaisir de me l'envoyer. Des Estampes & des Peintures lui plairoient beaucoup. Il aime à jetter les yeux dans les Livres. Ordinairement il porte dans sa poche un Livre latin de prieres, qu'il a pris au Mulâtre Portugais; & lorsqu'il est résolu de refuser quelque grace qu'on lui demande, il parcourt attentivement ce Livre, comme s'il y entendoit quelque chose.

Son goût pour les Livres.

Il trouve aussi beaucoup d'amusement à tracer des caracteres au hazard sur le papier; & souvent il m'envoye son ouvrage, pour imiter nos Lettres. Mais il le fait accompagner d'un grand flacon d'eau-de-vie & d'un grand kabés ou deux. Si vous connoissiez quelque Maîtresse hors de condition, blanche ou mulâtre, à qui l'on pût persuader de venir dans ce Pays, soit pour y porter la qualité de femme du Roi, soit pour y exercer librement sa profession, cette galanterie me feroit faire un extrême progrès dans le cœur du Roi, & donneroit beaucoup de poids à toutes mes promesses. Une femme qui prendroit ce parti, n'auroit

Lamb demande une Maîtresse blanche ou mulâtre pour le Roi.

roit point à craindre d'être forcée à rien par la violence ; car Sa Majesté entretient plus de deux mille femmes, avec plus de splendeur qu'aucun autre Roi Négre. Elles n'ont pas d'autre occupation que de le servir dans son Palais, qui paroît aussi grand qu'une petite Ville. On les voit, en troupes de cent soixante & de deux cens, aller chercher de l'eau dans de petits vases, vêtues tantôt de riches corsets de soie, tantôt de robes d'écarlate, avec de grands colliers de corail, qui leur font deux ou trois fois le tour du cou. Leurs conducteurs ont des vestes de velours, verd, bleu, cramoisi, & des masses d'argent doré à la main, qui leur tiennent lieu de cannes. Lorsque j'arrivai dans le pays, le Portugais avoit une fille mulâtre, que le Roi traitoit avec beaucoup de considération, & qu'il combloit de présens. Il lui avoit donné deux femmes & une jeune fille pour la servir. Mais étant morte de la petite vérole, il souhaite passionnément d'en avoir d'autres ; & je lui ai entendu dire plusieurs fois qu'aucun Blanc ne manquera jamais près de lui de ce qui peut s'acheter avec de l'or. Il traite aussi très-favorablement les Négres étrangers ; & ses

LAMB. 1724.

Etat de ses femmes.

LAMB.

1724.

bontés éclatent tous les jours pour quelques Malayens (80) qui ſont actuellement ici.

Situation de ſon Pays.

La ſituation du Pays le rend fort ſain. Il eſt élevé, & par conſéquent rafraîchi tous les jours par des vents agréables. La vûe en eſt charmante. Elle s'étend juſqu'au grand Papa, qui eſt fort éloigné. On n'y eſt point incommodé des moſquites.

Récit de la guerre, où l'Auteur avoit été fait priſonnier.

J'eſpere que l'occaſion ſe préſentera de vous entretenir, avec plus d'étendue, de la puiſſance & de la grandeur de ce Prince victorieux. Je n'ai pû me défendre quelquefois d'une vive admiration, en voyant ici des richeſſes que je ne m'attendois point à trouver dans cette partie du monde. Mais je finirai ma Lettre par une courte relation de cette guerre, qui s'eſt faite ſous mes yeux, & de laquelle je n'ai ſauvé que ce que je portois ſur le dos, après avoir failli de périr miſérablement dans les flammes. Je ne dois la vie qu'à la pitié d'un Négre, qui m'aida à paſſer le mur du vieux Comptoir, où l'on m'avoit renfermé au premier cri de guerre. Sans cette malheureuſe précaution, j'aurois peut-être eu le

(80) On verra dans un autre lieu quelques éclairciſſemens ſur cette Nation.

bonheur d'éviter la captivité. Le Roi d'Ardra s'étoit défié apparemment de mon deſſein, & ce fut cette raiſon qui lui fit prendre le parti de s'aſſurer de moi. Quoi qu'il en ſoit, la maiſon où j'étois retenu ayant été la premiere où les Dahomays mirent le feu, j'en ſortis auſſi-tôt pour avoir le triſte ſpectacle de la deſolation qui ſuivit immédiatement. On me conduiſit, au-travers de la Ville, juſqu'au Palais du Roi, où le Général de Dahomay commandoit en maître abſolu. L'orgueil de la victoire & la multitude de ſes ſoins ne l'empêcherent pas de me prendre par la main & de m'offrir un verre d'eau-de-vie. J'ignorois encore qui il étoit ; mais ce traitement me raſſura. Je l'avois pris d'abord pour le frere du Roi d'Ardra, quoique je fuſſe ſurpris de lui voir le viſage (81) coupé. J'appris bientôt que c'étoit le Général du Vainqueur.

LAMB. 1724.

De quelle maniere il fut rendu vainqueur.

A l'entrée de la nuit, je fus obligé de le ſuivre dans ſon camp. Les cadavres ſans tête étoient en ſi grand nombre dans les rues de la Ville, qu'ils bouchoient le paſſage, & le ſang n'y auroit pas coulé avec plus d'abon-

Carnage des Négres d'Ardra.

(81) Voyez la Relation ſuivante.

LAMB. 1724.

dance s'il en étoit tombé une pluie du Ciel. En arrivant au camp, on me fit boire deux ou trois verres d'eau-de-vie, & je fus mis sous la garde d'un Officier, qui me traita fort honnêtement. Le lendemain, on m'amena un de mes domestiques Négres, mais blessé si mortellement à la tête, qu'on lui voyoit la cervelle à découvert. Il n'étoit point en état de m'expliquer à quoi j'étois destiné. Deux jours après, le Général me fit appeller, & me donna ordre de demeurer assis avec ses Capitaines, tandis qu'il comptoit les Esclaves, en leur donnant à chacun leur buji. Le nombre des bujis étant monté à plus de deux grands kabos, celui des Esclaves devoit être de huit mille. Je reconnus entr'eux deux autres de mes domestiques, l'un blessé au genou, l'autre dangereusement à la cuisse. J'eus l'occasion d'entretenir un peu plus long-tems le Général. Il m'encouragea par l'espérance d'un meilleur sort. Il fit apporter un flacon d'eau-de-vie, but à ma santé, & m'ordonna de garder le reste. A ce présent, il voulut ajoûter quelques pieces d'étoffe, que je refusai, parce qu'elles ne pouvoient m'être d'aucun usage ; mais je lui dis que s'il pouvoit me faire

Lamb perd tout son bagage.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

retrouver dans le pillage mes chemiſes & mes habits, j'en aurois beaucoup de reconnoiſſance, parce que mon linge étoit fort ſale, comme vous n'aurez pas de peine à vous le figurer. LAMB. 1724.

Les Dahomays dont mes domeſtiques étoient devenus les Eſclaves, leur refuſerent la liberté de me parler, ſi ce n'étoit en leur préſence. Cependant le Général me dit de ne pas m'en affliger, & de ne m'allarmer de rien juſqu'à ce que j'euſſe vû le Roi ſon Maître, dont il m'aſſura que je ſerois reçu avec bonté. Il me donna un paraſol, & un branle ou un hamack, pour me faire porter dans le voyage; j'acceptai ce ſecours avec joie.

Sa crainte à la vûe de pluſieurs cruautés.

J'avois vû commettre tant de cruautés à l'égard des captifs, ſur-tout contre ceux que leur âge ou leurs bleſſures ne permettoient pas d'emmener, que je ne pouvois être tout-à-fait ſans crainte. La premiere fois ſur-tout que je fus conduit par une troupe de Négres armés, qui battoient devant moi ſur leurs tambours une ſorte de marche lugubre que je pris pour le préſage de mon ſupplice; je me livrai aux plus tragiques imaginations. J'étois environné d'un grand nombre de ces

LAMB. 1724.

furieux, qui sautoient autour de moi en poussant des cris épouvantables. La plûpart avoient à la main des épées ou des couteaux nuds, & les faisoient briller devant mes yeux, comme s'ils eussent été prêts pour l'exécution. Mais tandis que j'implorois la pitié & le secours du Ciel, le Général envoya ordre à l'Officier qui me conduisoit, de me mener à deux milles du camp, dans un lieu où il s'étoit retiré lui-même. Son ordre fut exécuté sur le champ, & je fus un peu rassuré par sa présence.

Il se retire en sûreté.

Je vous raconterois les circonstances de mon Voyage & de quelle maniere je fus reçû du Roi, si sa Majesté ne me faisoit demander à ce moment ma Lettre, avec un empressement qui ne permet pas de la rendre plus longue ni de la corriger. Je me flatte que cette raison vous fera excuser mes fautes : & je suis, &c.

BULLFINCH LAMB.

Eclaircissement sur l'Auteur de cette Lettre.

L'Auteur de cette Lettre passa encore deux ans à la Cour de Dahomay. Enfin le Roi, se fiant à la promesse qu'il lui fit de revenir avec d'autres Blancs, le renvoya comblé (82) de

(82) On verra dans la Relation suivante, qu'il lui avoit donné trois cens vingt onces d'or, c'est-à-

bienfaits. Il s'arrêta peu à Juida. L'occasion s'étant présentée de partir pour l'Amérique, il se rendit à la Barbade, où Smith le rencontra.

LAMB. 1724.

CHAPITRE VII.

Nouvelle Relation de quelques parties de la Guinée, par le Capitaine William Snelgrave.

INTRODUCTION.

Principal sujet de cet ouvrage.

LE titre de cet Ouvrage a beaucoup plus d'étendue. Il promet, 1. l'Histoire de la Conquête du Royaume de Juida par le Roi de Dahomay; le Voyage de l'Auteur au Camp du Vainqueur, où il vit sacrifier plusieurs Captifs, &c. 2. La maniere dont les Négres deviennent Esclaves; combien l'on en transporte annuellement de Guinée en Amérique; si ce commerce est légitime; plusieurs séditions d'Esclaves dont l'Auteur fut témoin, &c. 3. Un récit des infortunes de l'Auteur entre les mains des Pirates (83).

dire mille deux cens quatre-vingt livres sterlings, & huit beaux esclaves. *Snelgrave*, p. 67.

(33) Son Ouvrage fut publié à Londres en 1734 chez *Knapten*, in-octavo, avec une Carte de la Côte de Guinée, depuis le Sénegal jusqu'au Cap Lopez.

INTRODUCTION.

Raisons qui le font dédier aux Marchands.

La Relation de Snelgrave est dédiée aux Marchands de Londres, qui exercent le Commerce sur la Côte de Guinée. Il les prend pour Juges de la vérité de ses récits & de ses observations. Ce n'est pas, dit-il, un inconnu qui leur parle, ni un Ouvrage suspect qui leur est offert, puisque la plûpart d'entr'eux ont vû & approuvé son manuscrit.

L'Auteur combat quelques préjugés.

Dans sa Préface, il prépare l'esprit de ses Lecteurs aux évenemens qui sont annoncés dans son titre, en combattant le préjugé que des sacrifices humains & des Canibals pourroient faire naître aux incrédules. Il observe d'abord que ces idées ne sont pas nouvelles dans le monde, puisqu'on rapporte des Mexiquains en particulier, qu'ils sacrifient tous les ans à leurs Divinités un grand nombre d'Esclaves pris à la guerre. 2. A l'égard des Antropophages, il ne croit pas que la foi de ses Lecteurs doive être plus révoltée. Outre les Dahomays, dont il rapporte l'exemple dans son Ouvrage, il cite deux Nations, qui sont dans le même usage: les *Acquas*, qui habitent les bords d'une riviere nommée *le vieux Kallabar*; & les *Kamerones*, Nation voisine. Le Capitaine *Arthur*

Lone, qui vit encore à Londres, rend là-dessus le même témoignage que l'Auteur. INTRODUCTION.

Sur l'histoire du Roi de Dahomay, Snelgrave nomme aussi des témoins d'une probité reconnue ; tels que *Jéremie Tinker*, & *Wilson*, tous deux anciens Gouverneurs du Fort Anglois de Juida ; & d'autres gens d'honneur, qui après avoir été employés par la Compagnie d'Afrique dans des lieux où les informations ne leur ont pas manqué, sont revenus en Angleterre, & vivent actuellement à Londres. Il en appelle encore à *Charles Dumbar*, Négociant d'Antigo, qui acheta de lui la Négresse dont il rapporte l'avanture ; & à *Janus Bleau*, son propre Chirurgien, qui vit à *Woodford* avec autant de réputation que de santé. Témoignages en faveur de la sincérité.

Au reste, se bornant aux trois articles qu'il annonce dans son titre, il fait profession de s'étendre peu sur les usages, les mœurs & les qualités des Négres de Guinée. Il renvoye là-dessus ses Lecteurs à *Bosman*, qui est, dit-il, le plus parfait Historien que nous ayons de cette grande Contrée. Il ajoûte même qu'autant qu'il est capable d'en juger sur ses propres obser- Opinion qu'il a de Bosman

INTRODUCTION.

vations, Bosman n'a rien écrit qui ne soit d'une exacte vérité.

Grand commerce des Anglois en Guinée.

A sa Préface, l'Auteur fait succéder une Introduction, qui contient une vûe générale du Commerce de la Guinée, & les raisons pour lesquelles on a si peu connu jusqu'à présent l'intérieur de l'Afrique. Il entend la Guinée, depuis le Cap-Verd jusqu'au Pays d'Angola. La riviere de Congo, dit-il, est le lieu le plus éloigné où les Anglois ayent porté leur Commerce. Ils l'ont augmenté si avantageusement depuis leur derniere guerre avec la France, qu'au lieu de trente-trois Vaisseaux qu'ils avoient en 1712 sur cette Côte, ils y en ont eu jusqu'à deux cens en 1725.

Quatre divisions de la Côte où l'Auteur a commercé.

L'Auteur a fait lui-même un long Commerce dans l'étendue d'environ sept cens lieues de Côtes, depuis la riviere de Scherbro jusqu'au Cap Lopez-Consalvo. Il divise cet espace en quatre parties : la premiere, qu'il appelle *Côte Windward*, ou sur le vent, a deux cens cinquante lieues de longueur depuis la même riviere jusqu'à celle d'*Ankober*, près d'*Axim*. On ne trouve sur cette Côte aucun Etablissement Européen. Le Commerce ne

s'y exerce qu'au passage des Vaisseaux, sur les signes que les Négres font du rivage avec de la fumée, pour avertir les Vaisseaux qu'ils apperçoivent à la voile. Ils se rendent à bord dans leurs Canots avec les marchandises de leur Pays, à moins qu'ils n'ayent été rebutés par les insultes & les violences des Marchands de l'Europe. C'est ce qui arrive souvent, remarque l'Auteur, à la honte des Anglois & des François, qui sous les moindres prétextes enlevent ces malheureux Négres pour l'esclavage. Une injustice si noire a non-seulement refroidi plusieurs Nations d'Afrique pour le Commerce, mais expose quelquefois les innocens à porter la peine des coupables ; car on a l'exemple de quelques petits Vaisseaux de l'Europe, qui ont été surpris par des Négres, maltraités, & sacrifiés à leur vengeance.

La seconde division de Snelgrave s'étend depuis la riviere d'*Ankober* jusqu'au Fort d'*Akra*, c'est-à-dire l'espace de cinquante lieues. Cette partie, qui se nomme *la Côte d'or*, est remplie de Comptoirs Anglois & Hollandois.

La troisiéme division est d'environ soixante lieues, depuis Akra jusqu'à

INTRODUCTION.

Jaquin. Il n'y a point d'autres Comptoirs dans cet espace que ceux de Juida & de Jaquin.

La derniere partie, depuis Jaquin jusqu'à la Baye de Benin, au long des *Kallabares*, des *Kamerones*, & du Cap Lopez-Consalvo, est de trois cens lieues, & n'a point de Comptoirs Européens.

Raisons qui empêchent que l'intérieur de l'Afrique ne soit mieux connu.

Sur toute la Côte de la premiere division, les Marchands de l'Europe ne risquent pas volontiers de descendre au rivage, parce qu'ils ont mauvaise opinion du caractere des Habitans. L'Auteur descendit dans quelques endroits; mais il ne put jamais s'y procurer les moindres éclaircissemens sur les Pays intérieurs. Dans tous ses Voyages, il n'a pas rencontré un seul Blanc qui ait eu la hardiesse d'y pénétrer. Aussi ne doute-t-il pas que ceux qui formeroient cette entreprise, ne périssent misérablement par la jalousie des Négres, qui les soupçonneroient de quelque dessein pernicieux à leur Nation.

Quoique les Habitans de la Côte d'or soient beaucoup plus civilisés par l'ancien commerce qu'ils ont avec les Européens, leur politique ne souffre pas non plus qu'on pénetre dans le

sein de leur Pays. Cette défiance va si loin, que la jalousie des Négres intérieurs s'étend jusqu'aux autres Négres qui sont sous la protection des Blancs. De-là vient que dans la paix la plus profonde, lorsque les Nations éloignées de la mer s'approchent du rivage pour le commerce, les éclaircissemens qu'on en tire sont si fabuleux & si contradictoires, qu'on n'y peut prendre aucune confiance; d'autant plus qu'en général les Négres en imposent toujours aux Blancs. INTRODUCTION.

On peut dire la même chose de la troisiéme division; car jusqu'à la conquête des Royaumes de Juida & de Jaquin par le Roi de Dahomay, on ne connoissoit presque rien des Pays du dedans. Aucun Blanc n'avoit pénétré plus loin que le Royaume d'Ardra, qui est à cinquante milles de la Côte.

Les Peuples de la quatriéme division sont encore plus barbares que ceux de la premiere, & moins capables par conséquent de se prêter aux informations.

Enfin Snelgrave conclud son Introduction par deux exemples remarquables des Sacrifices humains, sur la riviere du vieux Kallabar: le premier en 1704, à l'occasion d'une maladie Deux sacrifices humains.

INTRODUCTION.

de Jabru, Roi du Pays, à qui ses Prêtres conseillerent de faire immoler un enfant de dix mois pour le rétablissement de sa santé. Snelgrave vit l'enfant suspendu après sa mort, aux branches d'un arbre, avec un coq vivant qu'on avoit lié sur lui, pour la perfection de cette horrible cérémonie. Dans son dernier Voyage sur la même Côte, en 1713, il eut le bonheur de sauver un autre enfant, qui devoit avoir le même sort. *Akqua*, Chef ou Roi du Canton (car la riviere de Kallabar a plusieurs petits Princes) vint à bord par la seule curiosité de voir le Vaisseau & d'entendre la musique de l'Europe. Cette partie l'ayant beaucoup amusé, il invita le Capitaine à

L'Auteur descend au Château de Kallabar.

descendre au rivage. Snelgrave y consentit. Mais connoissant la férocité de cette Nation, il se fit accompagner de dix Matelots bien armés & de son Canonnier. En touchant la terre, il fut conduit à quelque distance de la Côte, où il trouva le Roi assis sur une sellette de bois, à l'ombre de quelques arbres fort touffus. Il fut invité à s'asseoir aussi, sur une autre sellette, qui avoit été préparée pour lui. Le Roi ne prononça point un mot, & ne fit pas le moindre mouvement jusqu'à

ce qu'il le vit assis. Mais alors il le félicita sur son arrivée, & lui demanda des nouvelles de sa santé. Snelgrave lui rendit ses complimens, après l'avoir salué le chapeau à la main. L'assemblée étoit nombreuse. Quantité de Seigneurs Négres étoient debout autour de leur Maître ; & sa garde, composée d'environ cinquante hommes, armés d'arcs & de fleches, l'épée au côté, & la zagaye à la main, se tenoit derriere lui à quelque distance. Les Anglois se rangerent vis-à-vis, à vingt pas, le fusil sur l'épaule. INTRODUCTION.

Après avoir présenté au Roi quelques bagatelles, dont il parut charmé, Snelgrave vit un petit Négre, attaché par la jambe à un pieux fiché en terre. Ce petit miférable étoit couvert de mouches & d'autres insectes. Deux Prêtres, qui faisoient la garde près de lui, paroissoient ne le pas perdre un moment de vûe. Le Capitaine, surpris de ce spectacle, en demanda au Roi l'explication. Ce Prince répondit que c'étoit une victime qui devoit être sacrifiée la nuit suivante au Dieu EGHO, pour la prospérité de son Royaume. L'horreur & la pitié firent une si vive impression sur Snelgrave, que sans aucun ménagement, &, Il sauve un enfant de la mort.

INTRODUCTION.

comme il le confesse, avec trop de précipitation, il donna ordre à ses gens de prendre la victime, pour lui sauver la vie. Mais lorsqu'ils entreprenoient de lui obéir, un des Gardes marcha vers le plus avancé, d'un air menaçant & la lance levée. Snelgrave commençant à craindre qu'il ne perçât l'Anglois, tira de sa poche un petit pistolet, dont la vûe effraya beaucoup le Roi. Mais il donna ordre à l'Interprete de déclarer à ce Prince qu'on ne vouloit nuire ni à lui ni à ses gens, pourvû que son Garde cessât de menacer l'Anglois.

Snelgrave achette la victime. Raisons qui lui servent à persuader le Roi.

Cette demande fut aussi-tôt accordée. Mais lorsque tout parut tranquille, Snelgrave fit un reproche au Roi d'avoir violé le droit de l'hospitalité, en permettant que son Garde menaçât les Anglois de sa lance Le Monarque Négre répondit, que Snelgrave avoit eu tort le premier, en donnant ordre à ses gens de se saisir de la victime. Le Capitaine Anglois reconnut volontiers qu'il avoit été trop prompt; mais s'excusant sur les principes de sa Religion, qui défend également & de prendre le bien d'autrui & de donner la mort aux innocens, il représenta au Prince qu'au lieu des bénédictions

INTRODUCTION.

du Ciel, il alloit s'attirer la haine du Dieu tout-puissant que les Blancs adorent. Il ajouta que la premiere loi de la nature humaine est de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. Après quelques autres argumens, il offrit d'acheter l'enfant. Cette proposition fut acceptée; & ce qui le surprit beaucoup, le Roi ne lui demanda qu'un collier de verre bleu, qui ne valoit pas trente sols. Il s'étoit attendu qu'on lui demanderoit dix fois autant; parce que depuis les Rois jusqu'aux plus vils Esclaves, les Négres sont accoutumés à profiter de toutes sortes d'occasions pour tirer quelque avantage des Européens. Il prit plaisir, après avoir obtenu cette grace, à traiter le Roi avec les liqueurs & les vivres qu'il avoit apportés du Vaisseau. Ensuite il prit congé de ce Prince, qui pour lui marquer la satisfaction qu'il avoit reçûe de sa visite, promit de retourner à bord.

Evénement fort singulier.

La mere de l'enfant se trouve sur le Vaisseau de Snelgrave.

Il est fort remarquable que la veille de son débarquement Snelgrave avoit acheté la mere de l'enfant, sans prévoir ce qui lui devoit arriver, & que le Chirurgien ayant remarqué qu'elle avoit beaucoup de lait, & s'étant in-

INTRODUCTION.

formé de ceux qui l'avoient amené de l'intérieur des terres, ſi elle avoit un enfant, ils avoient répondu qu'elle n'en avoit pas. Mais à peine ce petit malheureux fut-il porté à bord, que le reconnoiſſant entre les bras des Matelots, elle s'élança vers eux avec une impétuoſité ſurprenante, pour le prendre dans les ſiens. Snelgrave a peine à croire qu'il y ait jamais eu de ſcêne auſſi touchante. L'enfant étoit auſſi joli qu'un Négre peut l'être, & n'avoit pas plus de dix-huit mois. Mais la reconnoiſſance produiſit autant d'effet que la tendreſſe, lorſque ſa mere eut appris de l'Interprete que le Capitaine l'avoit dérobé à la mort. Cette avanture ne fut pas plutôt répandue dans le Vaiſſeau, que tous les Négres libres & eſclaves battirent des mains, & chanterent les louanges de Snelgrave. Il en tira un fruit conſidérable, pendant le reſte du Voyage, par la tranquillité & la ſoumiſſion qu'il trouva conſtamment parmi ſes Eſclaves, quoiqu'il n'en eût pas moins de trois cens à bord. Il ſe rendit de la riviere de Kallabar à l'Iſle d'Antigo, où il vendit ſa cargaiſon. M. Dumbar lui ayant entendu raconter l'hiſtoire de la mere & du fils, les acheta tous deux

Il les vend tous deux à Antigo.

INTRODUCTION.

ſur cette ſeule recommandation, & leur fit trouver beaucoup de douceur dans l'eſclavage.

§. I.

Etat du Royaume de Juida à l'arrivée de l'Auteur. Hiſtoire de la ruine de ce Royaume.

SNELGRAVE.

1727.

VERS la fin du mois de Mars 1727, *Snelgrave*, Capitaine de la *Catherine*, arriva dans la rade de Juida, où il avoit déja fait pluſieurs Voyages. Après avoir pris terre, ſans ſe reſſentir des diſgraces ordinaires de cette dangereuſe Côte, il ſe rendit au Fort Anglois, qui eſt à trois milles du rivage, & fort près du Fort François. Trois ſemaines avant ſon arrivée, le Pays avoit été conquis & ruiné par le Roi de Dahomay, & les Européens des Comptoirs enlevés pour l'eſclavage avec les Habitans Négres. Les ravages de l'épée & du feu, dans une ſi belle Contrée, formoient encore un affreux ſpectacle. Le carnage avoit été ſi terrible, que les champs étoient couverts d'os de morts. Cependant comme les priſonniers Européens avoient obtenu du Vainqueur la permiſſion de revenir dans leurs Forts, ce fut d'eux-mêmes que l'Au-

Arrivée de l'Auteur à Juida.

Ravage de la guerre.

SNELGRAVE. 1727.

teur apprit les circonstances de cette étrange révolution.

Ancienne splendeur du Royaume de Juida.

Il commence son récit par la description de l'état florissant où il avoit vû le Royaume de Juida dans ses Voyages précédens. La Côte de ce Pays est au sixiéme degré quarante minutes du Nord. Sabi, qui en est la Capitale, est située à sept milles de la mer. C'étoit dans cette Ville que les Européens avoient leurs Comptoirs. La rade étoit ouverte à toutes les Nations. On comptoit annuellement plus de deux milles Négres, que les François, les Anglois, les Hollandois & les Portugais transportoient de Sabi & des places voisines. Les Habitans étoient civilisés par un long commerce. Le seul chagrin pour les Marchands étoit de se voir souvent volés par le Peuple, dont l'adresse est extrême pour enlever le bien d'autrui ; quoique la punition, pour ceux qui sont pris sur le fait, soit de devenir Esclaves de ceux qu'ils ont offensés.

Combien il étoit riche & peuplé.

L'usage de la Polygamie étant établi dans le Royaume de Juida, & les Seigneurs ou les Riches n'ayant pas moins de cent femmes, le Pays s'étoit peuplé avec tant d'abondance qu'il étoit rempli de Villes & de Villages.

SNELGRAVE. 1727.

La bonté naturelle du terroir, joint à la culture qu'il recevoit de tant de mains, lui donnoit l'apparence d'un jardin continuel. Un long & floriſſant commerce avoit enrichi les Habitans. Tous ces avantages étoient devenus la ſource d'un luxe & d'une molleſſe ſi exceſſive, qu'une Nation qui auroit pû mettre cent mille combattans ſous les armes, ſe vit chaſſée de ſes principales Villes par une armée peu nombreuſe, & devint la proie d'un ennemi qu'elle avoit autrefois mépriſé.

Le Roi de Juida étant monté ſur le trône à l'âge de quatorze ans, avoit abandonné le Gouvernement aux Seigneurs de ſa Cour, qui s'étoient fait une étude de flatter toutes ſes paſſions pour le tenir plus long-tems dans cette dépendance. Il avoit trente ans, au tems de la révolution. Mais loin de s'être rendu plus propre aux affaires, il ne penſoit qu'à ſatisfaire ſon incontinence. Il entretenoit à ſa Cour pluſieurs milliers de femmes, qu'il employoit à toutes ſortes de ſervices, car il n'y recevoit aucun domeſtique d'un autre ſexe. Cette foibleſſe aboutit à ſa ruine. Les Grands n'ayant en vûe que leur intérêt particulier, s'érigerent en autant de tyrans, qui di-

SNELGRAVE. 1727.

viserent le Peuple, & devinrent aisément la proie de leur ennemi commun, le Roi de Dahomay, Monarque puissant dont les Etats sont fort éloignés dans les terres (84).

Causes de la guerre.

Ce Prince avoit fait demander depuis long-tems, au Roi de Juida, la permission d'envoyer ses Sujets, pour le commerce, jusqu'au bord de la mer, avec offre de lui payer les droits ordinaires sur chaque Esclave. Cette proposition ayant été rejettée, il avoit juré de se venger dans l'occasion. Mais le Roi de Juida s'étoit si peu embarrassé de ses menaces, que l'Auteur se trouvant vers le même tems à sa Cour, il lui avoit dit que si le Roi de Dahomay entreprenoit la guerre, il ne le traiteroit pas suivant l'usage du Pays, qui étoit de lui faire couper la tête, mais qu'il le réduiroit à la qualité d'Esclave, pour l'employer aux plus vils offices.

Premieres conquêtes du Roi de Dahomay.

Truro Audati, Roi de Dahomay, étoit un Prince politique & vaillant, qui dans l'espace de peu d'années avoit étendu ses conquêtes vers la

(84) Lamb nous apprenant que son nom étoit *Truro Audati*, il n'en faut pas croire Labat qui le nomme *Dada*. Son Pays est situé au Nord des Royaumes de Foing & d'Ulkumi, qui sont au Nord de celui d'Ardra.

mer jusqu'au Royaume d'Ardra, Pays intérieur, mais qui touche à celui de Juida. Il se proposoit d'y demeurer tranquille, jusqu'à ce qu'il eût assuré ses premieres conquêtes, lorsqu'un nouvel incident le força de reprendre les armes. Le Roi d'Ardra avoit un frere nommé *Hassar*, qu'il avoit traité avec beaucoup de rigueur & d'injustice. Ce Prince outragé fut offrir secretement à Truro Audati de grosses sommes d'argent s'il vouloit entreprendre sa vengeance. Il en falloit bien moins pour réveiller un Conquérant politique. Le Roi d'Ardra découvrit les desseins de ses ennemis, & fit demander aussi-tôt du secours au Roi de Juida, qu'un intérêt commun devoit faire entrer dans sa querelle. Mais celui-ci eut l'imprudence de fermer l'oreille, & de souffrir que l'armée du Roi d'Ardra, qui étoit forte de cinquante mille hommes, fût taillée en pieces & le Roi même fait prisonnier. Ce malheureux Monarque fût décapité aux yeux du Vainqueux, suivant l'usage barbare des Rois Négres (85).

SNELGRAVE. 1727.

Il saccage Ardra.

Il y avoit alors, à la Cour d'Ardra, un Facteur Anglois nommé *Bullfinch*

Eclaircissement sur Lamb.

(85) Lamb dit simplement qu'il fut tué à la porte de son Palais.

SNELGRAVE. 1727.

Lamb, qui ayant été député au Roi pour quelques affaires, par le Gouverneur de la Compagnie d'Afrique au fort de Jaquin, avoit été retenu par ce Prince, sous prétexte d'une ancienne dette de la Compagnie. Le Roi avoit fait dire ensuite au Gouverneur de Jaquin, que s'il differoit plus longtems à le satisfaire, son Député seroit condamné à l'esclavage. Malgré les délais & les refus mêmes du Gouverneur, Lamb avoit été traité avec douceur depuis deux ans qu'il étoit prisonnier. A la révolution, il fut presenté au Vainqueur, qui n'avoit jamais vû d'homme blanc. Il en fut reçu fort civilement, & dans la suite il se vit comblé de ses bienfaits. Ce puissant Roi l'ayant conduit à sa Cour lui donna une maison, des femmes & des domestiques. Après l'avoir gardé près de trois ans dans cette situation, il le renvoya au Comptoir de Jaquin (86), chargé d'or & d'autres présens, avec la généreuse attention d'ordonner par des Messagers exprès, sur sa route, qu'on lui marquât toutes sor-

(86) On a vû dans quelques lignes de Smith, qui suivent la Lettre de Lamb, qu'il revint à Juida; mais cette erreur est de peu d'importance, soit qu'elle soit de Snelgrave ou de Smith.

tes

tes de respects, & qu'il ne lui manquât rien pour sa subsistance.

SNELGRAVE. 1727.

Ce Lamb s'étoit efforcé constamment de faire perdre au Roi de Dahomay le dessein d'envahir le Royaume de Juida. Il lui représentoit que les Habitans de ce Pays étoient fort nombreux, qu'ils avoient l'usage des armes-à-feu, & qu'ils ne manqueroient pas d'être secourus puissamment par les Européens, avec lesquels ils étoient liés d'intérêts. Mais après son départ, ce Prince politique ayant appris par ses Emissaires, les divisions qui regnoient entre les Seigneurs de Juida, & que le Roi n'étoit pas capable de se défendre, prit la résolution de ne pas différer plus long-tems son attaque. Il la commença du côté le plus Septentrional du Pays, par un Canton, dont *Appragah*, grand Seigneur Négre, avoit le Gouvernement héréditaire. Cet Appragah fit demander du secours à son Roi. Mais il avoit, à la Cour, des ennemis qui souhaitoient sa ruine, & qui rendirent le Roi sourd à ses instances. Se voyant abandonné, il prit le parti, après quelque résistance, de se soumettre au Roi de Dahomay, & cet hommage volontaire lui fit obtenir

Lamb avoit fait différer la guerre contre Juida.

Elle commence par le canton d'Appragah.

SNELGRAVE. 1727.

du Vainqueur une compoſition favorable.

La ſoumiſſion d'Appragah ouvrit à l'armée victorieuſe l'entrée juſqu'au centre du Royaume. Cependant elle fut arrêtée par une riviere, qui coule au Nord de Sabi, principale Ville de Juida & réſidence ordinaire de ſes Princes. Le Roi de Dahomay y aſſit ſon camp, ſans oſer ſe promettre que le paſſage fût une entrepriſe aiſée. Cinq cens hommes auroient ſuffi pour garder les bords de cette riviere. Mais, au lieu de veiller à leur ſûreté, les peuples efféminés de Sabi ſe crurent aſſez défendus par leur nombre, & ne purent s'imaginer que leur ennemi osât s'approcher de leur Ville. Ils ſe contenterent d'envoyer ſoir & matin leurs Prêtres ſur le bord de la riviere, pour y faire des ſacrifices à leur principale Divinité, qui étoit un grand ſerpent, auquel ils s'adreſſoient dans ces occaſions pour rendre les bords de leur riviere inacceſſibles.

Le Roi & les habitans de Juida ſe trahiſſent eux mêmes par leur molleſſe.

Ce ſerpent étoit d'une eſpece particuliere, qui ne ſe trouve que dans le Royaume de Juida. Le ventre de ces monſtres eſt gros. Leur dos eſt arrondi comme celui d'un porc. Ils ont au

Serpens qu'ils regardoient comme leurs protecteurs.

contraire la tête & la queue fort menues, ce qui rend leur marche fort lente. Leur couleur eſt jaune & blanche, avec quelques raies brunes. Ils ſont ſi peu nuiſibles, que ſi l'on marche deſſus par imprudence, car ce ſeroit un crime capital d'y marcher volontairement, leur morſure n'eſt ſuivie d'aucun effet fâcheux; & c'eſt une des principales raiſons que les Négres apportent pour juſtifier leur culte. D'ailleurs ils ſont perſuadés par une ancienne tradition, que l'invocation du ſerpent les a délivrés de tous les malheurs qui les menaçoient. Mais ils virent leurs eſperances trompées dans la plus dangereuſe occaſion qu'ils euſſent à redouter. Leurs Divinités mêmes ne furent pas plus ménagées qu'eux; car étant en ſi grand nombre qu'ils étoient regardés dans le Pays comme des animaux domeſtiques, les Conquérans, qui en trouverent les maiſons remplies, leur firent un traitement fort ſingulier. Ils les ſoulevoient par le milieu du corps, en leur diſant: Si vous êtes des Dieux, parlez & tâchez de vous défendre. Ces pauvres animaux demeurant ſans réponſe, les Dahomays les éventroient,

Comment ces ſerpens furent traités.

SNELGRAVE. & les faisoient griller sur le charbon pour les manger.

1727. La politique du Roi Dahomay alla jusqu'à faire déclarer aux Européens, qui résidoient alors dans le Royaume de Juida, que s'ils vouloient demeurer neutres, ils n'avoient rien à craindre de ses armes, & qu'il promettoit au contraire d'abolir les impôts que le Roi de Juida mettoit sur leur commerce; mais que s'ils prenoient parti contre lui, ils devoient s'attendre aux plus cruels effets de son ressentiment. Cette déclaration les mit dans un extrême embarras. Ils étoient portés à se retirer dans leurs Forts, qui sont à trois milles de Sabi du côté de la mer, pour y attendre l'événement de la guerre. Mais craignant aussi d'irriter le Roi de Juida, qui pouvoit les accuser d'avoir découragé ses Sujets par leur fuite, ils se déterminerent à demeurer dans la Ville. Devoient-ils s'imaginer, remarque Snelgrave, qu'une Nation entiere se laissât égorger sans rien entreprendre pour sa défense, ou que le Conquérant leur fit subir, comme aux vaincus, le sort de la guerre?

Politique du Roi de Dahomay.

La Ville de Truro Audati n'eut pas plutôt re-

SNELGRAVE.

1727.

connu que les Habitans de Sabi laiſſoient la garde de la riviere aux ſerpens, qu'il détacha deux cens hommes pour ſonder les paſſages. Ils gagnerent l'autre rive ſans oppoſition, & marcherent immédiatement vers la Ville, au ſon de leurs inſtrumens militaires. Le Roi de Juida informé de leur approche, prit auſſi-tôt la fuite avec tout ſon Peuple, & ſe retira dans une Iſle maritime qui n'eſt ſéparée du Continent que par une riviere. Mais la plus grande partie des Habitans n'ayant point de Canots pour le ſuivre, ſe noyerent en voulant paſſer à la nage. Le reſte, au nombre de pluſieurs milles, ſe réfugierent dans les broſſailles, où ceux qui échapperent à l'épée, périrent encore plus miſérablement par la famine. L'Iſle que le Roi avoit priſe pour azile eſt proche du Pays des Papas, qui ſuit le Royaume de Juida du côté de l'Oueſt.

Sabi eſt abandonnée & priſe par les vainqueurs.

Le détachement de l'armée ennemie étant entré dans la Ville, mit le feu d'abord au Palais, & fit avertir auſſi-tôt le Général qu'il n'y avoit plus d'obſtacle à redouter. Toutes les Troupes de Dahomay paſſerent promptement la riviere, & n'en croyoient qu'à peine le témoignage de leurs

SNELGRAVE. 1727.

yeux. M. *Dulport* qui commandoit alors à Juida, pour la Compagnie d'Afrique, raconta plusieurs fois à Snelgrave, que plusieurs Négres de Dahomay, qui étoient entrés dans le Comptoir Anglois, avoient paru si effrayés à la vûe des Blancs, que n'osant s'en approcher, ils avoient attendu qu'il fît signe de la tête & de la main, pour se persuader que c'étoient des hommes de leur espece, ou du moins qui ne différoient d'eux que par la couleur. Mais lorsqu'ils s'en crurent assurés, ils oublierent le respect; & prenant à du Port tout ce qu'il avoit dans ses poches, ils le firent prisonnier avec quarante autres Blancs, Anglois, François, Hollandois, & Portugais. De ce nombre étoit *Jéremie Tinker*, qui avoit résigné depuis peu la direction des affaires de la Compagnie à du Port, & qui devoit s'embarquer peu de jours après pour l'Angleterre. Le Seigneur *Pereira*, Gouverneur Portugais, fut le seul qui s'échappa de la Ville & qui gagna le Fort François.

Leur surprise à la vûe des Blancs.

Tous les Blancs sont faits prisonniers.

Le jour suivant, tous les Prisonniers Blancs furent envoyés au Roi de Dahomay, qui étoit demeuré à quarante milles de Sabi. On avoit eu

Ils sont conduits au camp, & remis en liberté.

SNELGRAVE. 1727.

soin de leur faire préparer pour ce voyage des hamacks à la mode du Pays. En arrivant au camp Royal, ils furent séparés, suivant la différence de leurs Nations ; & pendant quelques jours, ils furent assez maltraités. Mais, dans la premiere audience qu'ils obtinrent du Roi, ce Prince rejetta le mauvais accueil qu'on leur avoit fait sur le trouble de la guerre, & leur promit qu'ils seroient plus satisfaits à l'avenir. En effet, peu de jours après, il leur accorda la liberté sans rançon, avec la permission de retourner dans leurs Forts. Cependant ils ne purent obtenir la restitution de ce qu'on leur avoit pris. Le Roi fit présent de quelques Esclaves aux Gouverneurs Anglois & François. Il les assura qu'après avoir bien établi ses conquêtes, son dessein étoit de faire fleurir le commerce, & de donner aux Européens des témoignages d'une considération particuliere.

Snelgrave se rend dans la rade de Jaquin.

Snelgrave passa trois jours sur le rivage de Juida, avec les François & les Anglois des deux Comptoirs, qui lui parurent fort embarrassés des circonstances. Il les quitta pour se rendre à Jaquin, qui n'en est qu'à sept lieues à l'Est, quoiqu'il y ait au moins tren-

SNELGRAVE. 1727.

te milles de Côtes. Cette rade a toujours servi de Port de mer au Royaume d'Ardra. Elle est gouvernée par un Prince héréditaire, qui paye à cette Couronne un tribut de sel. Lorsque le Roi de Dahomay s'étoit rendu maître d'Ardra, ce Gouverneur l'avoit fait assurer de sa soumission, avec offre de lui payer le même tribut qu'au Roi précédent. Cette conduite fut fort approuvée de Truro Audati; & la sienne, remarque l'Auteur, fait connoître quelle étoit sa politique. Quelques ravages qu'il eut exercés dans les Pays qu'il avoit subjugués, il jugea qu'après s'être ouvert le passage qu'il desiroit jusqu'à la mer, il pouvoit tirer quelque utilité des Jaquins, qui entendoient fort bien le commerce; & que par cette voie il ne manqueroit jamais d'armes & de poudre, pour achever ses conquêtes. D'ailleurs cette Nation avoit toujours été rivale des Juidas dans le commerce, & leur portoit une haine invétérée depuis qu'ils avoient attiré dans leur Pays tout le commerce de Jaquin; car les agrémens de Sabi, & la douceur de l'ancien Gouvernement avoient porté les Européens à fixer leurs Etablissemens dans cette Ville.

Politique du Roi de Dahomay.

Le 3 d'Avril, Snelgrave jetta l'ancre dans la rade de Jaquin, & députa son Chirurgien au Prince du Pays pour lui demander sa protection. Elle lui fut accordée par un serment solemnel sur les Fetiches, en présence de deux Blancs, l'un François, l'autre Hollandois. Il descendit au rivage le jour suivant; & s'étant rendu à la Ville, qui est à trois milles de la mer, il y fut reçu civilement, dans une maison qu'on avoit déja préparée pour lui servir de Comptoir. SNELGRAVE. 1727.

Le lendemain, il lui vint un Messager Négre, nommé *Butteno*, qui lui dit, en fort bon Anglois, que ne l'ayant pû trouver à Juida, où il l'avoit cherché par l'ordre du Roi de Dahomay, il étoit venu à Jaquin pour l'inviter à se rendre au camp, & l'assurer de la part de Sa Majesté, qu'il y seroit en sûreté & reçu avec toutes sortes de caresses. Snelgrave marqua de l'embarras à répondre; mais apprenant que son refus pourroit avoir de fâcheuses conséquences, il prit le parti de s'engager à ce voyage, sur-tout lorsqu'il vit plusieurs Blancs disposés à l'accompagner. Un Capitaine Hollandois, dont le Vaisseau avoit été détruit depuis peu par les Portugais, Snelgrave est appellé au camp par le Roi.

SNELGRAVE. 1727.

lui promit de le suivre. Le Chef du Comptoir Hollandois de Jaquin, résolut d'envoyer avec lui son Ecrivain, pour faire quelques présens au Vainqueur. Le Prince de Jaquin fit partir aussi son propre frere, pour renouveller ses hommages au Roi.

Il part avec quelques autres Blancs & un Prince Négre.

Le 8 d'Avril, ils traverserent dans des Canots la riviere qui coule derriere Jaquin. Leur cortege étoit composé de cent Négres, & le Messager leur servoit de guide. Cet homme, qui avoit été fait prisonnier avec Lamb, avoit appris l'Anglois dès son enfance, dans le Comptoir de Juida. Ils furent accompagnés jusqu'au bord de la riviere par les Habitans de la Ville, qui faisoient des vœux pour leur retour, dans l'opinion qu'ils avoient de la barbarie des Dahomays. Leur inquiétude étoit sur-tout pour le Duc (87), frere de leur Prince, jeune Seigneur Négre à qui Snelgrave même attribue les plus aimables qualités.

(87) Un Duc de la création de quelques Matelots Anglois, comme on l'a vû dans d'autres exemples.

§. II.

1727.

L'Auteur se rend au camp du Roi de Dahomay. Spectacles barbares & circonstances curieuses jusqu'à son retour en Angleterre.

Pays que Snelgrave traverse.

APrès avoir passé la riviere, ils se mirent en chemin dans leurs hamacks, portés chacun par six Négres, qui se relevoient successivement à certaines distances; car deux suffisent pour soutenir le bâton auquel le branle est attaché. Ils ne faisoient pas moins de quatre milles par heure; mais on étoit quelquefois obligé d'attendre ceux qui portoient le bagage. Il ne se trouve point de chariots à Jaquin, & les chevaux n'y sont gueres plus gros que des ânes. Au reste les chemins étoient fort bons; & la perspective du Pays auroit été très-agréable si l'on n'y eût apperçu de tous côtés les ravages de la guerre. On y voyoit non-seulement les ruines de quantité de Villes & de Villages, mais les os des Habitans massacrés, qui couvroient encore la terre. Le premier jour on dîna sous quelques cocotiers, de diverses viandes froides dont on avoit fait provision. Le soir, on fut obligé de coucher à terre dans quelques mauvaises hutes, qui étoient

SNELGRAVE. 1727.

trop baſſes pour y pouvoir ſuſpendre les branles. Tous les Négres de la ſuite paſſerent la nuit à l'air.

Il arrive près du camp. Accueil bizarre qu'on lui fait.

Le jour ſuivant, étant parti à ſept heures du matin, le convoi ſe trouva vers neuf heures, à un quart de mille du Camp Royal. On crut avoir fait depuis Jaquin, environ quarante milles. Là, un Meſſager envoyé par le Roi, fit à Snelgrave & aux autres Blancs, les complimens de Sa Majeſté. Il leur conſeilla de ſe vêtir proprement. Enſuite les ayant conduits fort près du camp, il les remit entre les mains d'un Officier de diſtinction, qui portoit le titre de Grand Capitaine. La maniere dont cet Officier les aborda leur parut fort extraordinaire. Il étoit environné de cinq cens Soldats, chargés d'armes-à-feu, d'épées nues, de targettes & de banieres, qui ſe mirent à faire des grimaces & des contorſions ſi ridicules, qu'il n'étoit pas aiſé de pénétrer leurs intentions. Elles devinrent encore plus obſcures lorſque le grand Capitaine s'approcha d'eux avec quelques autres Officiers, l'épée à la main, & la ſecouant ſur leurs têtes, ou leur en appuyant la pointe ſur l'eſtomac, avec des ſauts & des mouvemens ſans aucune me-

SNELGRAVE. 1727.

sure. A la fin prenant un air plus composé, il leur tendit la main, les félicita de leur arrivée au nom du Roi, & but à leur santé du vin de palmier, qui est fort commun dans le Pays. Snelgrave & ses Compagnons lui répondirent, en bûvant de la bierre & du vin qu'ils avoient apportés. Ensuite ils furent invités à se remettre en marche sous la garde de cinq cens Dahomays, au bruit continuel de leurs instrumens.

Situation du camp royal.

Le Camp Royal étoit près d'une fort grande Ville, qui avoit été la Capitale (88) du Royaume d'Ardra, mais qui n'offroit plus qu'un affreux amas de ruines. L'armée victorieuse campoit dans des tentes, composées de petites branches d'arbres & couvertes de paille, de la forme de nos ruches à miel, mais assez grandes pour contenir dix ou douze Soldats. Les Blancs furent conduits d'abord sous quelques grands arbres, où l'on avoit placé des chaises, du butin de Juida, pour les y faire asseoir à l'ombre. Bien-tôt ils virent autour d'eux des

(88) Lamb, qui avoit passé deux ans dans cette Capitale, ne lui donne pas d'autre nom que celui du Pays même, c'est à dire *Ardra*. Snelgrave ne lui donne aucun nom. Cependant d'autres Voyageurs la nomment *Assem* ou *Azem*.

SNELGRAVE. 1727.

milliers de Négres, dont la plûpart n'avoient jamais vû de Blancs, & que la curioſité amenoit pour jouir de ce ſpectacle. Après avoir paſſé deux heures dans cette ſituation, à conſidérer divers tours de ſoupleſſe, dont les Négres tâchoient de les amuſer, ils furent menés dans une chaumiere qu'on avoit préparée pour eux. La porte en étoit fort baſſe, mais ils trouverent le dedans aſſez haut pour y ſuſpendre leurs branles. Auſſi-tôt qu'ils y furent entrés avec leur bagage, le grand Capitaine, qui n'avoit pas encore ceſſé de les accompagner, laiſſa une garde à peu de diſtance, & ſe rendit auprès du Roi pour lui rendre compte de ſa commiſſion. Vers midi, ils dreſſerent leur tente au milieu d'une grande cour, environnée de paliſſades, autour deſquelles la populace s'empreſſa beaucoup pour les regarder. Mais ils dînerent tranquillement; parce que le Roi avoit défendu ſous peine de mort, que perſonne s'approchât d'eux ſans la permiſſion de la garde. Cette attention pour leur ſûreté leur cauſa beaucoup de joie. Cependant ils furent tourmentés par une ſi prodigieuſe quantité de mouches, que malgré les ſoins

Logement qu'on donne à Snelgrave.

Attentions du Roi pour ſa ſûreté.

continuels de leurs Eſclaves, ils ne pouvoient avaler un morceau qui ne fût chargé de cette vermine. SNELGRAVE. 1727.

A trois heures après midi, le grand Capitaine les fit avertir de ſe rendre à la Porte Royale. Ils virent en chemin deux grands échaffauts, ſur leſquels on avoit raſſemblé en pile un grand nombre de têtes de morts. C'étoit-là que ſe formoient les mouches, dont ils avoient reçu tant d'incommodité pendant leur dîner. L'Interprete leur apprit que les Dahomays avoient ſacrifié dans ce lieu à leurs Divinités, quatre mille priſonniers de Juida, & que cette exécution s'étoit faite il y avoit environ trois ſemaines. Sacrifice de quatre mille Négres.

La Porte Royale donnoit entrée dans un grand enclos de paliſſades, où l'on voyoit pluſieurs maiſons dont les murs étoient de terre. On les y fit aſſeoir ſur des ſellettes. Un Officier leur préſenta une vache, un mouton, quelques chevres, & d'autres proviſions. Il ajouta, pour compliment, qu'au milieu du tumulte des armes, Sa Majeſté ne pouvoit pas ſatisfaire l'inclination qu'elle avoit à les mieux traiter. Ils ne virent pas le Roi; mais ſortant de la Cour après y avoir promené quelque tems leurs yeux, ils fu-

SNELGRAVE. 1727.

rent surpris d'appercevoir à la porte une file de quarante Négres, grands & robustes, le fusil sur l'épaule, & le sabre à la main ; chacun orné d'un grand collier de dents d'hommes, qui leur pendoient sur l'estomac & autour des épaules. L'Interprete leur apprit que c'étoient les Héros de la Nation, auxquels il étoit permis de porter les dents des ennemis qu'ils avoient tués. Quelques-uns en avoient plus que les autres, ce qui faisoit une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. La Loi du Pays défendoit sous peine de mort de se parer d'un si glorieux ornement, sans avoir prouvé devant quelques Officiers chargés de cet office, que chaque dent venoit d'un ennemi tué sur le champ de bataille. Snelgrave pria l'Interpréte de leur faire un compliment de sa part, & de leur dire qu'il les regardoit comme une Compagnie de fort braves gens. Ils répondirent qu'ils estimoient beaucoup les Blancs.

Quarante Héros Négres & leur parure.

L'Auteur & ses compagnons retournerent ensuite à leur tente, souperent fort bien, & firent suspendre leurs branles, où ils dormirent mieux que la nuit précédente. Le frere du Prince de Jaquin fut traité dans un autre lieu

par le grand Capitaine, afin que les Blancs fussent logés moins à l'étroit. SNELGRAVE. 1727.

Ce fut le lendemain qu'ils reçurent ordre de se préparer pour l'audience du Roi. Ils furent conduits dans la même cour qu'ils avoient vûe le jour précédent, Sa Majesté y étoit assise, contre l'usage du Pays, sur une chaise dorée, qui s'étoit trouvée entre les dépouilles du Palais de Juida. Trois femmes soutenoient de grands parasols au-dessus de sa tête, pour le garantir de l'ardeur du Soleil, & quatre autres femmes étoient debout derriere lui, le fusil sur l'épaule. Elles étoient toutes fort proprement vêtues depuis la ceinture jusqu'en bas, suivant l'usage de la Nation, où la moitié supérieure du corps est toujours nue. Elles portoient aux bras des cercles d'or d'un grand prix, des joyaux sans nombre autour du cou, & de petits ornemens du Pays entrelacés dans leur chevelure. Ces parures de tête sont des cristaux de diverses couleurs, qui viennent de fort loin dans l'intérieur de l'Afrique, & qui paroissent une espece de fossiles. Les Négres en font le même cas que nous faisons des diamans. Audience du Roi de Dahomay.

Le Roi étoit vêtu d'une robbe à Vêtemens de ce Prince.

SNELGRAVE. 1727.

fleurs d'or, qui lui tomboit juſqu'à la cheville du pied. Il avoit ſur la tête un chapeau de l'Europe, brodé en or, & des ſandales aux pieds. On avertit les Blancs de s'arrêter à vingt pas de la chaiſe. A cette diſtance, ſa Majeſté leur fit dire par l'Interprete qu'elle ſe réjouiſſoit de leur arrivée. Ils lui firent une profonde révérence, la tête découverte. Alors, ayant aſſuré Snelgrave de ſa protection, elle donna ordre qu'on préſentât des chaiſes aux Etrangers. Ils s'aſſirent. Le Roi but à leur ſanté ; & leur ayant fait porter des liqueurs, il leur donna la permiſſion de boire à la ſienne.

Captifs qu'on lui amene. Il en deſtine une partie au ſacrifice.

On amena le même jour, au camp, plus de huit cens captifs, d'une Région nommée *Tuffo*, à ſix journées de diſtance. Tandis que le Roi de Dahomay faiſoit la conquête de Juida, ces Peuples avoient attaqué cinq cens hommes de ſes troupes, qu'il avoit donnés pour eſcorte à douze de ſes femmes, pour les reconduire dans le Pays de Dahomay avec quantité de richeſſes. Les Tuffos ayant mis l'eſcorte en déroute, avoient tué les douze femmes, & s'étoient ſaiſis de leur tréſor. Mais après la conquête de Juida, le Roi s'étoit hâté de détacher une partie de

son armée, pour tirer vengeance d'une si lâche perfidie. SNELGRAVE. 1727.

Il se fit amener les prisonniers dans sa cour. La vûe de ces misérables auroit inspiré la pitié, si leur crime n'eût pas mérité une juste punition. Le Roi en choisit un grand nombre, pour les sacrifier à ses Fetiches. Le reste fut destiné à l'esclavage. Cependant tous les Soldats de Dahomay qui avoient eu part à cette prise, reçurent des récompenses, qui leur furent distribuées sur le champ par les Officiers du Roi. On leur paya, pour chaque Esclave mâle, la valeur de vingt schellings en kowris; & celle de dix schellings pour chaque femme & chaque enfant. Les mêmes Soldats apporterent au milieu de la cour plusieurs milliers de têtes enfilées dans des cordes. Chacun en avoit sa charge; & les Officiers qui les reçurent, leur payerent la valeur de cinq schellings pour chaque tête. Ensuite d'autres Négres emportoient tous ces horribles monumens de la victoire, pour en faire un amas près du camp. L'Interprete dit à Snelgrave, que le dessein du Roi étoit d'en composer un trophée de longue mémoire.

Récompenses accordées aux soldats.

Pendant que ce Prince parut dans Manieres

SNELGRAVE. 1727.

la cour, tous les Grands de la Nation se tinrent prosternés, sans pouvoir approcher de sa chaise plus près que de vingt pas. Ceux qui avoient quelque chose à lui communiquer, commençoient par baiser la terre, & parloient ensuite à l'oreille d'une vieille femme, qui alloit expliquer leurs desirs au Roi, & qui leur rapportoit sa réponse. Il fit présent à plusieurs de ses Officiers & de ses Courtisans d'environ deux cens Esclaves. Cette libéralité royale fut proclamée à haute voix dans la cour, & suivie des applaudissemens de la populace, qui attendoit autour des paliſſades l'heure du sacrifice. Ensuite on vit arriver deux Négres, qui portoient un assez grand tonneau rempli de diverses sortes de grains. L'Auteur jugea qu'il ne contenoit pas moins de dix gallons. Après l'avoir placé à terre, les deux Négres se mirent à genoux; & mangeant le grain à poignées, ils avalerent tout en peu de minutes. Snelgrave apprit de l'Interprete, que cette cérémonie ne se faisoit que pour amuser le Roi, & que les acteurs ne vivoient pas long-tems; mais qu'ils ne manquoient jamais de successeurs. Il y eut quantité d'autres spectacles, qui

dont les Seigneurs parlent au Roi.

Spectacles Négres.

durerent pendant trois heures. Enfin Snelgrave fatigué d'avoir essuyé si long-tems toute l'ardeur du Soleil, demanda la permission de se retirer. SNELGRAVE. 1727.

Après le dîner, le Duc, frere du Prince de Jaquin, vint à la tente des Blancs, dans un si grand effroi, que de noir, sa pâleur le rendoit bazané. Il avoit rencontré en chemin les Tufos qui devoient être sacrifiés, & leurs cris lamentables l'avoient jetté dans ce desordre. Les Négres de la Côte ont en horreur ces excès de cruauté, & détestent sur-tout les festins de chair humaine. Ce barbare usage étoit familier aux Dahomays ; car lorsque Snelgrave reprocha dans la suite aux Peuples de Juida le découragement qui leur avoit fait prendre la fuite, ils répondirent qu'il étoit impossible de résister à des Canibals, dont il falloit s'attendre à devenir la pâture : & leur ayant répliqué qu'il importoit peu, après la mort, d'être dévoré par des hommes ou par des vautours, qui sont en fort grand nombre dans le Pays, ils secouoient les épaules, en frémissant de la seule pensée d'être mangés par des créatures de leur espece, & protestant qu'ils redoutoient moins toute autre mort. Le Duc de Jaquin

Effroi du Duc de Jaquin.

Les Dahomays mangent leurs prisonniers.

SNELGRAVE. 1727.

paroiſſoit inquiet pour ſa propre ſûreté, parce qu'il n'avoit point été reçu à l'audience du Roi. Mais Snelgrave & le Capitaine Hollandois obtinrent du Chef des Prêtres la liberté d'aſſiſter à la cérémonie. Elle fut exécutée ſur quatre petits échaffauts, élevés d'environ cinq pieds au-deſſus de la terre.

L'Auteur aſſiſte au ſacrifice de 400 Négres.

La premiere victime fut un beau Négre de cinquante ou ſoixante ans, qui parut les mains liées derriere le dos. Il ſe préſenta d'un air ferme, & ſans aucune marque de douleur & de crainte. Un Prêtre Dahomay le retint quelques momens debout près de l'échafaut, & prononça ſur lui quelques paroles myſterieuſes. Enſuite il fit un ſigne à l'Exécuteur, qui étoit derriere la victime, & qui d'un ſeul coup de ſabre ſépara la tête du corps. Toute l'aſſemblée pouſſa un grand cri. La tête fut jettée ſur l'échaffaut. Mais le corps, après avoir été quelque tems à terre, pour laiſſer au ſang le tems de couler, fut emporté par des Eſclaves, & jetté dans un lieu voiſin du camp. L'Interprete dit à Snelgrave que la tête de la victime étoit pour le Roi, le ſang pour les Fetiches, & le corps pour le Peuple.

Fermeté des

Le ſacrifice fut continué avec les

mêmes formalités pour chaque victime. Snelgrave observa que les hommes se présentoient courageusement à la mort. Mais les cris des femmes & des enfans s'élevoient jusqu'au Ciel, & lui causerent à la fin tant d'horreur, qu'il ne put se défendre de quelque effroi pour lui-même. Il s'efforça néanmoins de prendre une contenance assurée, & d'éviter tout ce que les Vainqueurs auroient pû prendre pour une condamnation de leur cruauté. Mais il cherchoit, avec le Hollandois, quelque occasion de se retirer sans être apperçu. Tandis qu'ils étoient dans cette violente situation, un Colonel Dahomay, qu'ils avoient vû à Jaquin, s'approcha d'eux, & leur demanda ce qu'ils pensoient du spectacle. Snelgrave lui répondit qu'il s'étonnoit de voir sacrifier tant d'hommes sains, qui pouvoient être vendus avec avantage pour le Roi & pour la Nation. Le Colonel lui dit que c'étoit l'ancien usage des Dahomays; qu'après une conquête, le Roi ne pouvoit se dispenser d'offrir à leur Dieu un certain nombre de captifs, qu'il étoit obligé de choisir lui-même; qu'ils se croiroient menacés de quelque malheur s'ils négligeoient une pratique si

hommes. Cris des femmes & des enfans.

Raisons que les Dahomays apportent pour justifier cet usage.

SNELGRAVE. 1727.

respectée, & qu'ils n'attribuoient leurs dernieres victoires qu'à leur exactitude à l'observer ; que la raison qui faisoit choisir particuliérement les vieillards pour victimes étoit purement politique ; que l'âge & l'expérience leur faisant supposer plus de sagesse & de lumieres qu'aux jeunes gens, on craignoit que s'ils étoient conservés, ils ne formassent des complots contre leurs Vainqueurs, & qu'ayant été les Chefs de leur Nation, ils ne pussent jamais s'accoutumer à l'esclavage. Il ajoûta qu'à cet âge d'ailleurs, les Européens ne seroient pas fort empressés à les acheter ; & qu'à l'égard des jeunes gens qui se trouvoient au nombre des victimes, c'étoit pour servir, dans l'autre monde, les femmes du Roi que les Tuffos avoient massacrées.

Opinion qu'ils ont de la Divinité.

Snelgrave concluant de cette derniere explication que les Dahomays avoient quelque idée d'un état futur, demanda au Colonel quelle opinion il se formoit de Dieu. Il n'en tira qu'une réponse confuse, mais dont il crut pouvoir recueillir que ces Barbares reconnoissent un Dieu invisible qui les protege, & qui est subordonné à quelque autre Dieu plus puissant. Ce grand Dieu, lui dit le Colonel, est peut-

peut-être celui qui a communiqué aux Blancs tant d'avantages extraordinaires ; mais puisqu'il ne lui a pas plû de se faire connoître à nous, nous nous contentons, ajouta-t-il, de celui que nous adorons. SNELGRAVE. 1727.

Après avoir assisté pendant deux heures à cette déplorable tragédie, les Blancs se retirerent dans leur tente, accompagnés du Colonel, qui passa l'après-midi à boire des liqueurs de l'Europe avec eux. Ils l'accompagnerent à son tour jusqu'à sa tente. En chemin, ils passerent par le lieu où les corps des victimes avoient été placés en deux tas, au nombre de quatre cens. Le Colonel les traita avec du vin de palmier. Mais à l'heure du souper ils l'engagerent à retourner avec eux. Tandis qu'ils étoient à table, ils virent arriver quelques Esclaves, chargés de plusieurs plats de chair & de poisson. C'étoit un présent qui leur venoit d'un Mulâtre Portugais, établi à la Cour de Dahomay. Il parut bientôt lui-même, suivi de sa femme, qui étoit beaucoup plus blanche que lui. Le Roi de Dahomay l'avoit fait prisonnier, avec Lamb, dans la conquête d'Ardra, & n'avoit rien épargné pour se l'attacher par ses bienfaits. Il lui

Politesse que Snelgrave reçoit d'un Mulâtre Portugais.

SNELGRAVE. avoit donné cette femme, dont Snelgrave admira beaucoup la figure. Elle

1727. n'avoit pas le teint si vif que les Angloises, mais elle avoit leur blancheur, avec les traits & la chevelure des Négres. Son mari assuroit qu'elle étoit née de parens très-noirs, qui n'avoient jamais vû de Blancs; & qu'elle-même n'en avoit jamais vû d'autres que Lamb. Il parut fort empressé à demander des nouvelles de ce Facteur Anglois. Le Roi, disoit-il, attendoit impatiemment son retour, & lui avoit promis la liberté à lui-même, aussitôt que Lamb seroit revenu suivant sa promesse.

Négresse blanche.

Le lendemain, Snelgrave reçut la visite du Duc de Jaquin, qui avoit obtenu la permission de paroître devant le Roi, & qui revenoit charmé de cette faveur. Il avoit été traité si humainement, qu'il ne lui restoit aucune crainte d'être mangé par les Dahomays; mais il paroissoit pénetré d'horreur en racontant les circonstances de l'horrible festin qui s'étoit fait la nuit précédente. Les corps des Tufsos avoient été bouillis, & dévorés. Snelgrave eut la curiosité de se transporter dans le lieu où il les avoit vûs. Il n'y restoit plus que les traces du

Maniere dont les Dahomays mangent la chair humaine.

sang ; & son Interprete lui dit, en riant, que les vautours avoient tout enlevé. Cependant comme il étoit fort étrange qu'on ne vît pas du moins quelques os de reste, il demanda quelqu'explication. L'Interprete lui répondit alors plus sérieusement, que les Prêtres avoient distribué les cadavres dans chaque partie du camp, & que les Soldats avoient passé toute la nuit à les manger (89).

SNELGRAVE. 1727.

Snelgrave est persuadé qu'ils la mangeoient en effet. Confirmation de ses idées.

L'Auteur n'ose donner cette étrange barbarie pour une vérité, parce qu'il ne la rapporte pas sur le témoignage de ses propres yeux. Mais il laisse juger à ses Lecteurs, si elle n'est pas bien confirmée par un autre récit qu'il tient lui-même d'un fort honnête homme, nommé *Robert Moore*, alors Chirurgien de l'*Italienne*, grande Frégate de la Compagnie Angloise. Ce Bâtiment arriva dans la rade de Juida, tandis que Snelgrave étoit à Jaquin. Le Capitaine *John Dagge*, qui le commandoit, se trouvant indisposé, en-

(89) Atkins, qui rejette toutes les suppositions d'antropophages, répond ici que l'Interprete se fit un plaisir d'en imposer à Snelgrave, pour excuser apparemment la lâcheté des Juidas ses compatriotes, & juge que tous les cadavres avoient été enterrés pendant la nuit. Voyez ci-dessus l'article d'Atkins, & dans sa Relation même la page 127.

SNELGRAVE. 1727.

voya Robert Moore au camp du Roi de Dahomay, avec des préſens pour ce Prince. Moore eut la curioſité de parcourir le camp ; & paſſant au marché, il y vit vendre publiquement (90) de la chair humaine. Snelgrave, à qui Moore raconta ce qu'il avoit vû, n'alla point chercher ce ſpectacle au marché ; mais il eſt perſuadé que ſi ſa curioſité l'eût conduit du même côté, il y auroit vû la même choſe. Il ajoute qu'outre les captifs ſacrifiés, il y avoit parmi les Tuffos quantité d'autres vieillards, ou de jeunes gens eſtropiés, que les Européens n'auroient point achetés, & que les Dahomays avoient pû tuer à part pour en vendre la chair au marché.

Viſite qu'il rend au Mulâtre Portugais.

Snelgrave n'ayant reçu, le même jour, aucun ordre pour l'audience du Roi, alla rendre une viſite au Mulâtre Portugais, à qui il devoit de la reconnoiſſance & des remerciemens. Son Interprete l'avertit qu'il étoit ar-

(90) C'eſt la plus forte preuve de l'opinion de Snelgrave. Mais Atkins répond que ſi Moore n'a pas vû tuer & demembrer les hommes dont il prétendoit avoir vû vendre la chair, il pouvoit avoir pris de la chair de ſinges pour de la chair humaine. Il s'emporte même contre la crédulité de Snelgrave, & lui reproche de donner comme certain, ſur le témoignage d'autrui, ce qu'il lui étoit aiſé de vérifier par ſes propres yeux.

rivé deux Ambaſſadeurs du Roi de Juida, pour faire les ſoumiſſions de ce Prince au Vainqueur, & que s'il les rencontroit en chemin, la prudence ne lui permettoit pas de leur parler. Il arriva chez le Portugais ſans les avoir vû paroître. Auſſi-tôt qu'il fut aſſis, il ſe défit de l'Interprete, ſous le prétexte d'une commiſſion dont il le chargea pour le Duc de Jaquin; & profitant de ſon abſence pour s'expliquer plus librement, il demanda au Portugais quelques avis ſur la conduite qu'il devoit tenir avec le Roi. Les éclairciſſemens qu'il reçut de lui, furent extrêmement utiles aux Anglois, & répondirent parfaitement à l'expérience qu'ils firent bientôt de la politeſſe & de la généroſité du Roi. SNELGRAVE. 1727.

Ce Portugais, dont Lamb & Snelgrave ne nous apprennent pas le nom, avoit dans la cour de ſa maiſon deux fort beaux chevaux. Ils lui étoient venus du Royaume d'Yo, fort éloigné de Dahomay au Nord-Eſt, de l'autre côté d'un grand lac d'où ſortent quantité de groſſes rivieres qui viennent ſe décharger dans la Baye de Guinée. Il racontoit que pluſieurs Princes fugitifs, dont les peres avoient été vaincus & décapités par le Roi de Daho- Récits du Portugais.

SJELGRAVE. 1727.

Guerre entre le Roi d'Yo & les Dahomays.

may, s'étoient retirés sous la protection du Roi d'Yo, & l'avoient engagé par leurs instances à déclarer la guerre à leur vainqueur. Il s'étoit mis en campagne, immédiatement après la conquête d'Ardra. Le Roi de Dahomay, quittant aussi-tôt cette Ville, avoit marché au-devant de lui avec toutes ses forces qui n'étoient compsées que d'infanterie. Comme ses ennemis au contraire n'avoient que de la cavalerie, il avoit eu d'abord quelque chose à souffrir dans un Pays ouvert, où les fleches, les javelines & le sabre faisoient de sanglantes exécutions. Mais une partie de ses soldats étant armés de fusils, le bruit des moindres décharges effraya tellement les chevaux, que le Roi d'Yo ne put les attaquer une seule fois avec vigueur. Cependant les escarmouches avoient déja duré quatre jours, & l'infanterie de Dahomay commençoit à se rebuter d'une si longue fatigue, lorsque le Roi eut recours à ce stratagême. Il avoit avec lui quantité d'eau-de-vie qu'il fit placer dans une Ville voisine de son camp. Il y mit aussi, comme en dépôt, un grand nombre de marchandises; & se retirant pendant la nuit, il feignit de s'éloigner

Stratagême du Roi de Dahomay.

avec toute son armée. Celle d'Yo ne douta point qu'il n'eût pris la fuite. Elle entra dans la Ville ; & tombant sur l'eau-de-vie, dont elle but d'autant plus avidement que cette liqueur est très-rare dans le Pays d'Yo, elle se ressentit bien-tôt de ses pernicieux effets. Le sommeil de l'yvresse mit les plus braves hors d'état de se défendre ; tandis que le Roi de Dahomay, bien instruit par ses espions, revint sur ses pas avec la derniere diligence, & trouvant ses ennemis dans ce desordre, n'eut pas de peine à les tailler en pieces. Il s'en échappa néanmoins une grande partie à l'aide de leurs chevaux. Le Portugais Mulâtre ajoutoit que dans leur fuite, il avoit pris les deux chevaux qui étoient dans sa cour, & que les vainqueurs en avoient enlevé un grand nombre. Cependant il avoit reconnu, disoit-il, que les Dahomays craignoient beaucoup une seconde invasion, & qu'ils redoutoient extrêmement la cavalerie. Depuis sa victoire, leur Roi n'avoit pas fait difficulté d'envoyer des présens considérables à celui d'Yo, pour l'engager à demeurer tranquille dans ses Etats. Mais si la guerre recommençoit, & s'ils étoient abandonnés par la fortu-

SNELGRAVE. 1727.

Sa ressource contre les Yos.

SNELGRAVE. 1727.

ne, ils étoient déja résolus de se retirer vers les Côtes de la mer, où ils étoient sûrs que leurs ennemis n'oseroient jamais les poursuivre. On sçavoit que le Fetiche national des Yos étoit la mer même, & que leurs Prêtres leur défendant, sous peine de mort, d'y jetter les yeux, ils ne s'exposeroient point à vérifier une menace si terrible. Snelgrave remarque à cette occasion, comme tous les autres Voyageurs, que tous les Négres ont ainsi leurs Fetiches généraux & particuliers, pour lesquels leur respect va si loin, que si c'est un mouton, par exemple, une chevre ou quelque oiseau, ils s'abstiennent toute leur vie de manger les animaux de la même espece.

Seconde audience de Snelgrave.

Le jour suivant, Snelgrave & ses compagnons furent avertis de se rendre à l'audience. En arrivant dans la premiere cour, où ils n'avoient encore vû le Roi qu'en public, on les pria de s'arrêter un moment. Ce Prince ayant appris qu'ils lui apportoient des présens, avoit desiré de voir ce qu'ils avoient à lui offrir, avant qu'ils fussent introduits. Le retardement dura peu. On les conduisit dans une petite cour, au fond de laquelle sa Ma-

jesté étoit assise, les jambes croisées sur un tapis de soie. Sa parure étoit fort riche, mais il avoit peu de Courtisans autour de lui. Il demanda aux Blancs d'un ton fort doux comment ils se portoient; & faisant étendre près de lui deux belles nattes, il leur fit signe de s'asseoir. Ils obéirent en apprenant de l'Interprete que c'étoit l'usage du Pays.

SNELGRAVE. 1727.

Le Roi demanda aussi-tôt à Snelgrave quel étoit le commerce qui l'avoit amené sur les Côtes de Guinée; & le Capitaine lui ayant repondu qu'il venoit pour le commerce des esclaves, & qu'il espéroit beaucoup de la protection de sa Majesté, il lui promit de le satisfaire, mais après que les droits seroient reglés. Là-dessus il lui dit de s'adresser à *Zuinglar*, un de ses Officiers, qui étoit présent, & que Snelgrave avoit connu à Juida, où il avoit fait pendant plusieurs années les affaires de la Cour de Dahomay. Cet Officier prenant la parole au nom de son Maître, déclara que, malgré ses droits de Conquérant, il ne mettroit pas plus d'impôts sur les marchandises qu'on n'étoit accoutumé d'en payer au Roi de Juida. Snelgrave répondit que sa Majesté étant un Prince beau-

Propositions de commerce.

SNELGRAVE. 1727. coup plus puiſſant que le Roi de Juida, on eſpéroit qu'il exigeroit moins des Marchands. Cette objection parut embarraſſer Zuinglar. Il balançoit ſur ſa réponſe. Mais le Roi, qui ſe faiſoit expliquer juſqu'au moindre mot par l'Interprete, répondit lui-même, qu'étant en effet un plus grand Prince, il devoit exiger davantage. Mais, ajouta-t-il d'un air gracieux, comme vous êtes le premier Capitaine Anglois que j'aye jamais vû, je veux vous traiter comme une jeune mariée, à laquelle on ne refuſe rien. Snelgrave fut ſi ſurpris de ce tour d'expreſſion, que regardant l'Interprete, il l'accuſa d'y avoir changé quelque choſe. Mais le Roi flaté de ſon étonnement, recommença ſa réponſe dans les mêmes termes, & lui promit que ſes actions ne démentiroient pas ſes paroles. Alors Snelgrave encouragé par tant de faveurs, prit la liberté de repréſenter que la plus ſûre voie pour faire fleurir le commerce, étoit d'impoſer des droits légers, & de protéger les Anglois non-ſeulement contre les larcins des Négres, mais encore contre les impoſitions arbitraires des Seigneurs. Il ajouta que pour avoir négligé ces deux points, le Roi de Juida avoit fait

Politeſſe ſingulier du Roi.

beaucoup de tort au commerce de son Pays. Sa Majesté prit fort bien ce conseil, & demanda ce que les Anglois souhaitoient de lui payer. L'Auteur répondit que, pour les satisfaire, & leur inspirer autant de zele que de reconnoissance, il falloit n'exiger d'eux que la moitié de ce qu'ils payoient au Roi de Juida. Cette grace fut accordée sur le champ. Le Roi, pour mettre le comble à ses bontés, ajouta qu'il étoit résolu de rendre le commerce florissant dans toute l'étendue de ses Etats; qu'il s'efforceroit de garantir les Blancs des injustices dont ils se plaignoient; & que Dieu l'avoit choisi pour punir le Roi de Juida & son peuple, de toutes les bassesses dont ils s'étoient rendus coupables à l'égard des Blancs & des Noirs.

Faveur qu'il accorde aux Anglois.

Après ce Traité, la confiance & l'affection du Roi de Dahomay éclaterent par tant de marques, que Snelgrave ne balança point à solliciter sa clémence en faveur des misérables Peuples de Juida. En avouant qu'ils étoient fort sujets au larcin, il les excusa par l'exemple des Grands de leur Nation, qui partageoient avec eux les dépouilles des Etrangers. Il ne craignit point d'avancer que s'il plaisoit à Sa

Snelgrave implore sa clemence en faveur des peuples de Juida.

SNELGRAVE. 1727.

Majesté de leur faire grace, & de les rappeller dans leur Pays, en leur imposant un tribut, ils deviendroient utiles à ses intérêts par leur industrie à cultiver la terre & par la connoissance qu'ils avoient du commerce. Il ajouta que c'étoit une maxime entre les Princes Blancs, que la force & la gloire des Rois consistent dans la multitude de leurs Sujets; & que si Sa Majesté goûtoit ce principe, elle avoit l'occasion d'augmenter le nombre des siens de plusieurs centaines de mille.

Réponse politique de ce Prince.

Le Roi répondit qu'il sentoit la vérité de ce discours; mais que la conquête de Juida ne pouvoit être assurée que par la mort du Roi, & qu'il avoit déja offert aux Habitans de les rétablir, aussi-tôt qu'ils l'auroient envoyé mort ou vif dans son camp.

Il se plaint de Lamb & d'un Negre nommé Tom.

Cet entretien fut suivi de quantité d'autres discours. Le Roi se plaignit beaucoup de Lamb, qui après avoir reçu de lui trois cens vingt onces d'or & huit Esclaves en quittant sa Cour, avec serment d'y revenir dans un espace de tems raisonnable, étoit absent depuis plus d'un an, sans lui avoir fait donner de ses nouvelles. Ses plaintes étoient d'autant plus justes, qu'il avoit donné à Lamb un Jaquin nom-

mé *Tom*, Eſclave depuis long-tems à ſa Cour, qui parloit fort bien la Langue Angloiſe, pour l'accompagner en Angleterre; avec ordre d'y obſerver ſi les uſages des Anglois dans leur Pays étoient tels que Lamb l'en avoit aſſuré, & de lui rapporter promptement ſes informations. N'étoit-il pas étrange, diſoit-il, qu'il n'eût entendu parler ni du Maître ni de l'Eſclave? Snelgrave répondit qu'il ne connoiſſoit pas Lamb, quoique leur patrie fût la même; mais qu'ayant entendu parler de lui, il ſçavoit que de Juida il étoit paſſé à la Barbade, Iſle fort éloignée de l'Angleterre, & qu'il ne doutoit pas que tôt ou tard il ne revînt en Guinée, avec la fidélité qu'il devoit à ſon ſerment. Le Roi proteſta que quand Lamb ſeroit capable de manquer à ſes engagemens, les Blancs n'en ſeroient pas plus maltraités à ſa Cour. Ce que je lui ai donné, ajouta-t-il, eſt pour moi moins que rien; & s'il étoit revenu plus promptement avec le plus grand Vaiſſeau de ſon Pays, j'aurois pris plaiſir à le remplir d'Eſclaves dont il auroit diſpoſé à ſon gré. SNELGRAVE. 1727.

Tom, ce même Négre dont le Roi de Dahomay avoit fait préſent à Lamb, étant venu en Angleterre l'an- Eclairciſſement ſur ce Facteur Anglois & ſur ce Négre.

SNELGRAVE. 1727.

née d'avant la publication de ce voyage, l'Auteur fut interrogé par un Comité du commerce, sur ce qu'il pouvoit avoir appris concernant cet Esclave. Il rend compte en peu de mots, de ses principales avantures. Lamb, après l'avoir conduit à la Barbade, & dans d'autres lieux, l'avoit laissé à Maryland. Mais il lui prit envie de l'amener à Londres en 1731. Peu de tems après leur arrivée, Snelgrave vit Lamb, & lui conseilla de ne pas retourner dans les Etats du Roi de Dahomay, parce qu'il étoit trop tard, & qu'il avoit tout à craindre du ressentiment de ce Prince. M. Testesole en avoit déja fait une triste expérience. La qualité de Gouverneur de la Compagnie d'Afrique à Juida n'avoit point empêché qu'il n'eût souffert une mort cruelle. Dans quelques idées que Lamb fût là-dessus, il présenta au Roi d'Angleterre une Lettre sous le nom du Roi de Dahomay. Cette affaire ayant été renvoyée devant les Commissaires du Commerce, ils déclarerent, après avoir interrogé Snelgrave, que la Lettre leur paroissoit supposée; mais ils jugerent qu'il falloit prendre soin du Négre Tom, & le renvoyer à son Roi. Suivant cet avis, les

Tom est renvoyé au Roi de Dahomay avec des présens.

Ducs de Richemond & de Montaigu, lui procurerent un passage commode sur le Tygre, Vaisseau de guerre commandé par le Capitaine *Berkeley*. Ces deux Seigneurs envoyerent, par le même Bâtiment, des présens considérables au Roi de Dahomay. Snelgrave apprit dans la suite, que Tom, en arrivant à Juida, fut envoyé avec les présens à la Cour du Roi de Dahomay, qui étoit alors dans ses propres Etats; qu'il en fut reçu avec de grandes marques de satisfaction, & que Sa Majesté fit partir à son tour, divers présens pour le Capitaine Berkeley; mais qu'avant l'arrivée de son Messager, Berkeley impatient avoit mis à la voile. SNELGRAVE. 1727.

Snelgrave s'est cru obligé d'inserer ici cette courte explication, pour détromper ceux qui ont cru Tom envoyé par le Roi de Dahomay avec la qualité d'Ambassadeur. Cette farce, dit-il, fut poussée si loin, que les spectacles de Londres furent représentés plusieurs fois pour ce prétendu Ministre d'un puissant Roi d'Afrique, & qu'on prit soin d'avertir dans les Nouvelles publiques, que c'étoit en faveur du Prince *Adomo Orvonoko Tom*, &c. Il étoit né à Jaquin. Dès l'enfance, Imposture publique à son occasion.

SNELGRAVE. 1727.

il y avoit appris la Langue Angloise dans les Comptoirs de la Compagnie d'Afrique ; & s'étant trouvé dans celui d'Ardra, pendant la conquête, il étoit tombé entre les mains du Vainqueur avec le Facteur Lamb.

Fin de l'audience du Roi de Dahomay.

Snelgrave revient à son sujet. Après avoir répondu aux plaintes du Roi de Dahomay sur l'absence de Lamb, il dit à ce Prince, que le Négociant Anglois dont il commandoit un Vaisseau, en avoit cinq autres, accoutumés au commerce de Juida, & qu'il se flattoit que Sa Majesté les traiteroit tous avec autant de bonté que le premier. Le Roi répondit, avec un sourire, que ses faveurs regardoient particulierement la personne de Snelgrave ; mais que les autres Vaisseaux néanmoins n'auroient aucun sujet de se plaindre ; & qu'à présent qu'il étoit maître de Juida & de Jaquin, il leur laissoit la liberté d'aborder à l'un ou à l'autre de ces deux Ports. Il demanda ensuite à Snelgrave s'il vouloit choisir des Esclaves dans le camp, ou s'il aimoit mieux qu'ils fussent envoyés d'abord à Jaquin. Snelgrave ayant accepté la seconde de ces offres, on convint d'un prix raisonnable. Les articles du Traité furent écrits en présence du Roi ; &

Son traité avec Snelgrave.

SNELGRAVE. 1727.

l'Auteur ne manqua pas d'y ajouter qu'on ne lui feroit prendre que les Esclaves qu'il auroit choisi lui-même.

Loi sévere en faveur des Anglois.

Le Roi fit ensuite appeller le Duc, frere du Prince de Jaquin, pour recommander particulierement Snelgrave à ses soins. Il lui déclara que son frere & lui répondroient des moindres torts que les Anglois recevroient dans leurs personnes ou leurs marchandises; & que ceux qui seroient convaincus de quelque vol dans le transport des marchandises, seroient empalés vifs sur le bord de la mer, pour servir d'exemple aux deux Pays de Juida & de Jaquin. Comme il étoit déja neuf heures du soir, Snelgrave & ses Compagnons prirent congé du Roi, après avoir été avertis que c'étoit le tems où ce Prince entroit ordinairement dans le Bain.

Caractere & figure du Roi de Dahomay.

Cette audience avoit duré cinq heures. L'Auteur, étant si près du Roi, avoit eu beaucoup de facilité à prendre une idée exacte de la personne de ce Prince. Sa taille étoit médiocre, mais pleine & fort bien proportionnée. Il avoit le visage un peu défiguré par la petite vérole; ce qui n'empêchoit pas que sa physionomie ne fût prévenante & majestueuse. En géné-

SNELGRAVE. 1727.

ral, Snelgrave le représente comme un Négre extraordinaire, par les excellentes qualités qui se trouvoient réunies dans son caractere. Il n'y découvrit rien qui eût l'air barbare, à l'exception du sacrifice de ses ennemis: encore n'accordoit-il cette cruauté qu'à la politique.

Snelgrave obtient la liberté de partir.

Le lendemain, les Blancs furent appellés de fort bonne heure à la Porte royale, où les Officiers du Roi leur déclarerent que ce Prince ne pouvoit les voir de tout le jour, parce que c'étoit la fête de son Fetiche; mais qu'il leur faisoit présent de quelques Esclaves & de quantité de provisions; qu'ils pouvoient faire fond sur toutes ses promesses, retourner à Jaquin quand ils le souhaiteroient, & finir tranquillement leurs affaires sous sa protection. Ils trouverent à leur retour, les Esclaves & les provisions qui les attendoient. On distribua, de la part du Roi, des pagnes assez propres aux Négres de leur cortege, avec une petite somme d'argent. Leur dessein étoit de partir le même jour; mais ils furent obligés d'attendre le Duc de Jaquin, qui n'avoit point encore eu sa derniere audience.

Etat de la

Dans le cours de l'aprèsmidi, ils

virent passer devant la Porte royale le reste de l'armée, qui revenoit du Pays des Tuffos. Ce corps de Troupes marchoit avec plus d'ordre que l'Auteur n'en avoit jamais vû parmi les Négres, & parmi ceux-mêmes de la Côte d'or, qui passent pour les meilleurs Soldats de toutes les Régions de l'Afrique. Il étoit composé de trois mille hommes de milice réguliere, suivis d'une multitude d'environ dix mille autres Négres, pour le transport du bagage, des provisions, & des têtes de leurs ennemis. Chaque Compagnie avoit ses Officiers & ses Drapeaux. Leurs armes étoient le mousquet, le sabre & la targette. En passant devant la Porte royale, ils se prosternerent successivement & baiserent la terre; mais ils se relevoient avec une vîtesse & une agilité surprenante. La place, qui étoit devant la porte, avoit quatre fois autant d'étendue que celle de la Tour de Londres. Ils y firent l'exercie, à la vûe d'un nombre incroyable de spectateurs; & dans l'espace de deux heures, ils firent au moins vingt décharges de leur mousqueterie.

SNELGRAVE. 1727. milice de Dahomay.

Snelgrave paroissant étonné de cette multitude de Négres qui étoient à

Etablissement militaire.

SNELGRAVE. 1727.

la suite des Troupes, apprit de l'Interprete, que le Roi donnoit à chaque Soldat un jeune éleve de la Nation, entretenu aux dépens du Public, pour les former d'avance aux fatigues de la guerre, & que la plus grande partie de l'armée présente avoit été élevée de cette maniere. L'Auteur en eut moins de peine à comprendre comment le Roi de Dahomay avoit étendu si loin ses conquêtes, avec des Troupes si régulieres & tant de politique.

Visite que l'Auteur rend au grand Capitaine.

Avant son départ il crut devoir quelques civilités au Grand Capitaine, dont il avoit reçu divers services à son arrivée. S'étant rendu dans son quartier, il y remarqua deux Négres vêtus de longues robes, avec un linge roulé autour de la tête à la maniere des turbans Turcs, & des sandales aux pieds. L'Interprete lui dit que c'étoient des (91) Malayens, Nation fort éloignée dans les terres & voisine des Mores; qu'ils avoient l'art de l'écriture dans la même perfection qu'en Europe; qu'il s'en trouvoit au camp environ quarante, qui avoient été pris, pendant la guerre, dans diffé-

Malayens. Ce que c'est que cette Nation.

(91) Il est parlé de cette Nation dans les Relation des Marchais & de Smith.

rens lieux où ils exerçoient le commerce, & que le Roi les traitoit avec beaucoup de bonté : que sçachant teindre de plusieurs couleurs les peaux de chevres & de moutons, ils faisoient pour les Dahomays des cartouches, qui leur servoient à porter leur poudre, & des sacs pour les provisions. Mais on n'accorda point à Snelgrave la liberté de leur parler. SNELGRAVE. 1727.

Le jour suivant, il partit avec tous ses Compagnons pour retourner à Jaquin. La musique du Roi & celle du camp fit retentir l'air à leur départ. Ils furent accompagnés l'espace d'une lieue par le Grand Capitaine ; & de part & d'autre, on fit une décharge de la mousqueterie en se séparant. Les Négres qui portoient les branles marcherent avec tant de légereté pour retourner dans leur Pays, qu'on arriva le même jour à Jaquin, où l'on fut reçu des Habitans avec des transports de joie. Snelgrave retourne à Jaquin.

Le lendemain, qui étoit le 15 d'Avril, Snelgrave paya aux Officiers du Roi de Dahomay les impôts dont on étoit convenu. Deux jours après, il vit arriver dans la Ville un grand nombre de Négres, que le Roi de Dahomay lui envoyoit, avec la liberté du Il est chagriné par le Prince & les Négres de cette Ville.

SNELGRAVE. 1727.

choix. Il profita de cette faveur, à l'avantage de sa cargaison. Mais il fut arrêté par deux obstacles qu'il n'avoit pas prévus. Le Prince de Jaquin exigea pour lui-même des droits qui surpassoient beaucoup ses premieres conventions; & les Négres de la Ville refuserent de porter les marchandises à bord, si le prix de leur travail n'étoit augmenté du double. Snelgrave se vit retardé par ces deux injustices, & l'auroit été beaucoup plus long-tems s'il n'avoit été secouru par un incident fort heureux. Le Prince de Jaquin le fit un jour appeller, pour lui dire qu'il étoit arrivé un Vaisseau Anglois dans la rade de Juida, & le prier d'engager le Capitaine à venir dans celle de Jaquin. Snelgrave, saisissant l'occasion, répondit que ce Vaisseau étoit sans doute l'*Italienne*, commandé par le Capitaine Dagge, son ami, employé au service des mêmes Maîtres; qu'il alloit lui envoyer sa Chaloupe, mais pour le prier au contraire de ne pas quitter le Port de Juida, & de faire promptement sçavoir au Roi de Dahomay, avec quelle dureté & quelle injustice les Anglois étoient traités à Jaquin contre ses intentions.

Ils se reconcilient.

Cependant il offrit au Prince d'oublier

le passé, s'il étoit disposé lui-même à se relâcher de ses prétentions. Ce langage eut l'effet que Snelgrave en avoit attendu. Le Prince consentit dès le même jour à recevoir les droits sur l'ancien pied; & se chargeant de ramener les Porteurs à la raison, il leur persuada effectivement de porter les marchandises au prix ordinaire. SNELGRAVE. 1727.

Défiances que ce Prince avoit du Roi de Dahomay.

L'Auteur n'avoit osé porter directement ses plaintes au Roi de Dahomay, parce qu'il ne doutoit pas que le sort de son Messager n'eût été de périr en chemin par quelque perfidie. Il fut informé que le Prince de Jaquin & les principaux Habitans de sa Ville avoient envoyé leurs femmes les plus cheres & leurs meilleurs effets dans une Isle éloignée de douze ou quinze lieues à l'Est, sous la protection du Roi d'Appag, dont le Pays s'étend jusqu'à la Baye de Benin. Cette précaution leur avoit paru nécessaire dans les défiances qu'ils avoient encore du Roi de Dahomay. Ils croyoient cette retraite d'autant plus sûre que ce Prince n'avoit pas de Canots pour entreprendre la conquête de l'Isle, & qu'en supposant même qu'il pût s'en procurer, les Négres de sa Nation n'auroient pas été capables de les conduire.

SNELGRAVE.

1727.

Heureux commerce du Dagge à Juida.

C'étoit en effet le Dagge, qui étoit arrivé dans la rade de Juida. Il y faisoit ses affaires avec beaucoup de succès. Dans la misere où les Habitans étoient réduits, ils étoient obligés de vendre leurs domestiques & leurs enfans pour se procurer des vivres, qu'ils achetoient des Papas leurs voisins. Aussi la cargaison de Dagge fut-elle si-tôt finie, qu'il se vit en état de quitter la Côte trente-huit jours avant Snelgrave. D'ailleurs la fiévre & d'autres maladies commencerent leurs ravages sur le Vaisseau de l'Auteur. Après avoir enterré son Chirurgien, il fut attaqué du même mal; & pour comble de disgrace, les Troupes du Roi de Dahomay le chagrinerent par des vexations & des demandes fort injustes. Cependant il eut la consolation de ne rien perdre par le vol; ce qu'il attribua aux ordres rigoureux que le Roi avoit donnés en sa faveur.

Snelgrave est insulté par les Négres de Jaquin.

Mais les Marchands Négres n'en devinrent que plus insolens. Ils firent valoir comme une grace insigne la sûreté que les Anglois trouvoient dans leur commerce. Ils parloient avec mépris du Traité que Snelgrave avoit fait au camp. L'Interprete même entra dans leurs injustices; & lorsqu'on les

les menaçoit de l'autorité du Roi, ils se vantoient tous d'agir par ses ordres. Un de ces Négres séditieux présenta un jour le bout de son fusil à l'Auteur, pour le forcer de prendre quelques mauvais Esclaves. Les allarmes des Anglois augmentoient de jour en jour, sur-tout depuis que les Marchands Négres ne paroissoient plus qu'armés de sabres & de poignards, avec un Esclave qui portoit leur fusil.

SNELGRAVE. 1727.

Arrivée de plusieurs Vaisseaux Portugais.

Au milieu de ces inquiétudes, plusieurs Vaisseaux Portugais arriverent dans la rade de Juida; & s'y arrêterent, sur quelque esperance d'y voir renaître la tranquillité & le commerce. Le Roi de Dahomay avoit déja permis à quantité d'Habitans de rentrer dans leur Patrie. Ils commençoient à se bâtir des cabanes, près des Forts de France & d'Angleterre. L'avenir fit connoître que ce n'avoit été qu'un stratagême pour tromper les Européens. Cependant le Roi de Dahomay n'ignorant pas que les Portugais payent les Esclaves en or, leur en envoya des troupes nombreuses. Cette diversion jetta plus de langueur que jamais dans le commerce des Jaquins. Depuis la conquête de leur Pays, il ne leur étoit resté qu'un Port libre

SNELGRAVE.

1727.

nommé *Lukkami*, au Nord-Eſt, & cette liberté leur venoit d'une grande riviere, qui ſépare ce lieu du Continent.

Lukkami, unique Port libre des Jaquins.

Tandis que Snelgrave ſe livroit au chagrin de ſa ſituation, un Négre, ami du grand Capitaine de Dahomay, lui rendit une viſite à bord. Ses propres affaires l'avoient amené dans le canton de Jaquin. Il fut ſurpris d'entendre les plaintes des Anglois; & retournant bientôt au camp, il rendit compte au Roi de tout ce qu'il avoit appris. Ce Prince qui n'ignoroit pas les défiances du Prince de Jaquin & de ſes Peuples, penſoit alors à leur envoyer ſon Grand Capitaine pour établir la tranquillité dans le Pays. Les nouvelles informations qu'il recevoit lui firent hâter cette réſolution. Son Miniſtre reçut ordre auſſitôt de partir, & rendit ſa marche ſi prompte, qu'il apporta lui-même la premiere nouvelle de ſon arrivée. Quoique ſon eſcorte fût fort nombreuſe, il voulut, pour écarter toute apparence d'hoſtilité, n'entrer dans la Ville qu'avec cent Gardes; & le reſte de ſes Troupes demeura de l'autre côté de la riviere. Le Duc de Jaquin s'empreſſa beaucoup pour le re-

Secours que Snelgrave trouve dans un Négre.

Le grand Capitaine de Dahomay eſt envoyé à Jaquin.

cevoir avec des honneurs distingués. Tous les Blancs assemblés à la porte du Comptoir Hollandois le saluerent à son passage. Les Négres de son cortege furent d'abord logés près du Comptoir de Snelgrave. Mais ils s'y rendirent si incommodes par l'horrible bruit de leur musique qui ne cessoit ni le jour ni la nuit, que les Anglois obtinrent d'être délivrés de ces fâcheux voisins. SNELGRAVE. 1727.

Il venge Snelgrave.

Le grand Capitaine fit arrêter, à son arrivée, tous les Marchands Dahomays. La plûpart, avertis secrettement de son dessein, avoient eu le tems de prendre la fuite; mais il en restoit dix, qui furent chargés de chaînes & conduits au camp royal. Snelgrave eut la satisfaction de voir dans ce nombre celui qui l'avoit menacé du bout de son fusil. Il apprit ensuite qu'au retour du Grand Capitaine, cet insolent & deux de ses compagnons, qui avoient traité fort outrageusement les Anglois, avoient eu la tête coupée par l'ordre du Roi. Les autres furent retenus long-tems dans les fers, & réduits au pain & à l'eau, dans la cour même du Roi, où ils étoient exposés à toutes les injures de l'air. Cette rigoureuse justice fit con-

SNELGRAVE. 1727.

noître à Snelgrave que les Marchands Négres, & l'Interprete, s'étoient revêtus fauſſement de l'autorité du Roi.

Il dine au Comptoir Anglois.

Le jour qui ſuivit l'arrivée du Grand Capitaine, tous les Blancs ſe réunirent pour lui offrir leurs préſens. Il leur fit l'honneur de dîner le lendemain avec eux dans le Comptoir de Snelgrave. De tous les Négres de ſon cortege, il n'en fit aſſeoir qu'un à table avec le Duc Jaquin & lui. Snelgrave obſerve qu'il ſe ſervoit fort mal de ſa fourchette ; & qu'ayant pris beaucoup de plaiſir à manger du jambon & du pâté à l'Angloiſe, il demanda comment ces deux mets étoient préparés. On lui répondit que le détail en ſeroit long, mais que de la maniere dont ils l'étoient, ils pouvoient ſe conſerver ſix mois malgré la chaleur du Pays. Snelgrave ayant ajouté que le pâté étoit de la main de ſa femme, le Grand Capitaine voulut ſçavoir combien il avoit de femmes, & rit beaucoup en apprenant qu'il n'en avoit qu'une. J'en ai cinq cens, lui dit-il, & je ſouhaiterois que dans ce nombre, il y en eût cinquante qui ſçuſſent faire d'auſſi bons pâtés. On ſervit enſuite des bananes & d'autres fruits du Pays, ſur de la vaiſſelle de

Ses diſcours pendant le repas.

Delft. Cette sorte de fayance lui parut si belle, qu'il pria Snelgrave de lui donner l'assiette sur laquelle il avoit mangé, avec le couteau & la fourchette dont il s'étoit servi. Non-seulement Snelgrave lui accorda ce qu'il demandoit, mais il y joignit tous les couverts qui étoient sur la table. Au même instant, les Négres enleverent le service avec tant de précipitation, qu'ils faillirent de briser une partie de la vaisselle. Snelgrave fit ajouter encore à ce présent quelques pots & quelques gobelets.

SNELGRAVE. 1727.

Présent qu'il demande.

Lorsqu'on avoit commencé à manger, les principaux Officiers du Grand Capitaine, qui étoient debout derriere sa chaise, lui déroboient de tems en tems sur son assiette, une piece de jambon ou de volaille. Snelgrave, qui s'en apperçut, leur dit que les vivres ne leur manqueroient pas, & que ce n'étoit pas l'usage, en Europe, de laisser partir affamés les gens de ceux qu'on invitoit à dîner. Alors les Négres prirent confiance à cette promesse. On but beaucoup après le festin; & de plusieurs sortes de liqueurs, le Grand Capitaine donna la préférence au pounch. En se retirant, il déclara que son dessein, pour le jour

Avidité de ses gens.

SNELGRAVE. 1727.

suivant, étoit d'aller voir la mer, qui est à trois milles de la Ville, & qu'il n'avoit jamais eu ce spectacle ni celui d'aucun Vaisseau de l'Europe. Il pria Snelgrave de l'accompagner ; mais l'Anglois s'excusa sur le mauvais état de sa santé.

Quelques jours avant l'arrivée du Grand Capitaine, l'Interprete avoit amené à Snelgrave, deux femmes, l'une de cinquante ans, l'autre de vingt, & l'avoit prié de la part du Roi, non-seulement de les acheter, mais de ne rien prendre pour leur rançon. Comme on ne vouloit pas les vendre séparément, & qu'il n'étoit pas disposé à recevoir la vieille, il les refusa toutes deux aux conditions qu'on lui imposoit. Cependant elles étoient demeurées à Jaquin. Le Grand Capitaine se rendit au rivage le jour qu'il se l'étoit proposé, & vit la mer avec autant de plaisir que d'admiration. Il ne marqua pas moins de satisfaction à la vûe de deux Vaisseaux qui se trouvoient dans la rade, & qui avoient reçu ordre de Snelgrave de faire quelques décharges de leur artillerie. Comme la mer a si peu de profondeur contre la Côte, qu'on est obligé de transporter l'eau fraîche sur

Il va voir la mer qu'il n'avoit jamais vûe. Ce qui lui arrive.

des radeaux jusqu'aux Chaloupes, le Grand Capitaine, qui voulut voir cette manœuvre, s'approcha de si près, qu'une vague étant venue jusqu'à lui, la frayeur le fit tomber à la renverse, & lui fit avaler quelques gouttes d'eau salée. Les gens de sa suite le porterent aussi-tôt dans la tente des Anglois, où il avoit dîné, & demanderent de l'eau-de-vie, dont il but une pinte entiere, pour corriger l'âcreté de l'eau de mer. Le soir, étant retourné à Jaquin, il fit remercier Snelgrave des politesses qu'il avoit reçues au rivage. SNELGRAVE. 1727.

Vieille femme sacrifiée à la mer.

Aussi-tôt que son Messager fut parti, l'Interprete dit secrettement à l'Auteur, que la plus vieille des deux femmes qu'il avoit refusé d'acheter, avoit été sacrifiée le même jour à la mer, par le Grand Capitaine, à la place d'une autre femme qui étoit destiné à cette cérémonie. Elle s'étoit attiré la haine du Roi en servant aux intrigues amoureuses des concubines de ce Prince. C'étoit à l'Interprete même, que le Grand Capitaine avoit confié l'exécution, parce que d'un grand nombre de Dahomays il ne s'en trouvoit pas un qui eût la hardiesse de se hazarder dans un Canot. On avoit

SNELGRAVE. 1727.

lié à la victime les mains derriere le dos, & les pieds en croix. L'Interprete l'avoit transportée dans un Canot à quelque distance du rivage; & l'ayant précipitée dans les flots, il avoit vu quelques Requins, disoit-il, qui l'avoient déchirée en pieces. Mais l'Auteur fut surpris, le jour suivant, d'apprendre par un billet de son Contre-Maître, qu'elle étoit sur son bord. Quelques-uns de ses Matelots partant le matin du rivage, dans la Chaloupe, avoient apperçu un corps humain étendu sur le dos, qui rendoit de l'eau par la bouche. Ils l'avoient pris avec eux; & l'ayant porté au Vaisseau, les secours qu'on lui avoit donnés avoient été assez prompts pour lui sauver la vie. Cependant la crainte de choquer le Roi fit tenir cette avanture secrette; quoiqu'à bord, dans les interrogations qu'on fit à la Négresse, on ne put jamais lui faire confesser qu'elle eût offensé ce Prince. Snelgrave lui trouva l'esprit sensé, & le cœur si capable de reconnoissance, que pendant son voyage, elle lui rendit des services considérables, en inspirant par son exemple de la douceur & de la patience aux autres Négres, sur-tout aux Esclaves de son sexe, qui sont ordi-

Elle échappe aux flots par le secours des Anglois.

Services qu'elle leur rend a son tour.

nairement les plus incommodes dans une longue navigation. Elle leur fit garder tant d'ordre & de décence, que l'Auteur n'en avoit jamais tant vû dans aucun voyage. Il la vendit dans l'Isle d'Antigo à *Charles Dumbar*, Intendant général de la Barbade & des Isles sous le vent, qui lui promit de la traiter avec une indulgence qu'on n'a pas ordinairement pour les Esclaves.

En prenant congé du Grand Capitaine, Snelgrave lui dit qu'il ne lui manquoit pas plus de quatre-vingt Esclaves pour achever sa cargaison, & lui fit promettre d'en informer le Roi. Mais quoique ce Prince se fût réservé un grand nombre de Captifs, il les avoit employés à cultiver ses terres, & à d'autres services qui les exemptent de l'esclavage, à moins qu'ils ne se rendent coupables de quelque grand crime. Cependant, après avoir attendu pendant quelques semaines, Snelgrave vit arriver le nombre qui lui manquoit; & les Facteurs du Roi lui firent des excuses d'un si long délai. Il leur témoigna sa reconnoissance par quelques petits présens.

Snelgrave acheve sa cargaison.

La balance du compte avec le Prince de Jaquin, étoit desormais l'unique raison qui pût arrêter Snelgrave en

Nouveau différend.

SNELGRAVE. 1727. Guinée. Ce Prince, après lui avoir promis vingt fois de le satisfaire, n'en trouva pas moins le moyen de lui manquer de foi; & pour mettre le comble à sa perfidie, il fit attaquer le Comptoir Anglois à force ouverte. Heureusement, il n'y restoit presque rien. L'Auteur en ayant fait des plaintes qui ne furent point écoutées, eut assez de modération pour supprimer les menaces, & partit enfin le premier de Juillet 1727, avec une cargaison de six cens Négres, qu'il vendit dans l'Isle d'Antigo. Il employa jusqu'à la fin de Février 1728, à se charger de sucre dans la même Isle; & mettant à la voile avec des vents favorables, il arriva dans la Tamise le 25 d'Avril, après un voyage de seize mois.

Il part & revient en Europe.

§. III.

Second Voyage de l'Auteur à Juida. Révolutions dans ce Pays. Imprudence & mort cruelle du Gouverneur Anglois. Ruine du commerce des esclaves.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729. LEs mêmes intérêts ayant fait recommencer le même voyage à Snelgrave & dans le même Vaisseau, en 1729, il toucha dans sa route au *Grand Papa*, quelques lieues au-des-

L'Auteur retrouve l'an-

sus de Juida, près des lieux où le Roi de cette malheureuse Contrée avoit cherché un azile. Il menoit une vie fort triste dans deux Isles nues & sablonneuses, avec un de ses principaux Kabaschirs, nommé le Capitaine *Ossus*, & ses plus fideles Sujets. Snelgrave lui envoya quelques présens, & reçut de lui une chevre. Le Contre-Maître du Vaisseau Anglois, qui fut chargé de cette députation, rapporta que le Monarque & son Kabaschir étoient dans la derniere misere. Leurs Isles ne produisoient rien. Elles étoient assez bien défendues contre les Dahomays par une riviere, au bord de laquelle ils avoient placé quelques grosses pieces d'artillerie. Mais elles dépendoient absolument pour les vivres, des grands & des petits Papas leurs voisins; ce qui servoit de jour en jour à diminuer le nombre des Habitans, par la nécessité où ils se voyoient continuellement de vendre leurs femmes, leurs enfans, & leurs domestiques, pour se procurer leurs nécessités.

cien Roi de Juida dans son asile. Misere de ce Prince.

Snelgrave ayant passé devant la rade de Juida sans s'y arrêter, entra le 20 de Février dans celle de Jaquin. L'Agent du Roi de Dahomay vint le

Snelgrave arrive à Jaquin.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1727.

recevoir à son débarquement, & dépêcha aussi-tôt vers ce Prince pour lui donner avis de l'entrée du Capitaine Anglois. Mais ce Prince étant alors dans ses Etats de Dahomay, il se passa trois semaines avant qu'on pût recevoir sa réponse, & Snelgrave n'aspira point à l'honneur de le revoir.

Ce qui s'étoit passé depuis son départ.

Depuis que l'Auteur avoit quitté cette Côte, le Roi de Dahomay perdant l'espérance d'ôter la vie au Roi de Juida, s'étoit contenté d'affermir sa conquête en laissant des Troupes nombreuses à Sabi. Mais le tems ayant dissipé cette armée, le Capitaine Ossus avoit eu la hardiesse de venir s'établir près du Fort François, dans la confiance qu'il avoit à l'artillerie, qui faisoit la principale force de cette Place. Le Roi de Dahomay bien-tôt instruit de son audace, prit la résolution de faire avancer de nouvelles Troupes pour éteindre le feu dans sa naissance; & sur le bruit de leur marche, Ossus, avec quantité de Négres attachés à lui, se retira dans le Fort François.

Prise du Fort François.

Les Troupes de Dahomay attaquerent le Fort, & l'auroient peut-être fait inutilement, parce qu'ils n'a-

voient que de petites armes. Mais le feu prit aux maisons, qui n'étoient couvertes que de chaume. Les François justement allarmés en voyant la flamme qui gagnoit leur Magasin à poudre, sans aucune espérance de pouvoir l'arrêter, se réfugierent dans le Fort des Anglois, dont ils n'étoient éloignés que d'une portée de fusil. Le magasin sauta presqu'aussi-tôt, & tua plus de mille Négres, sans compter les blessés. Cependant le Capitaine Ossus & plusieurs de ses gens gagnerent aussi le Fort Anglois, où le Gouverneur Wilson, ne fit pas difficulté de les recevoir. Mais pour se garantir du même accident, il fit ôter le chaume de toutes les maisons du Fort. Après avoir commencé par cette précaution, il fit tirer sur les Dahomays, dont il tua un grand nombre, & tint le reste assez éloigné pour n'en craindre aucune surprise.

SNELGRAVE, II. Voyage. 1729.

Les François se retirent au Fort Anglois.

Cependant ils entrerent dans le Fort François, d'où ils envoyerent demander à Wilson pourquoi il avoit fait feu sur leur armée. Il répondit que les ayant vûs arriver si brusquement & tomber sur ses voisins, il s'étoit cru obligé de soutenir la cause commune de tous les Européens. Les

Leur Gouverneur est accusé de perfidie.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Dahomays repliquerent que n'ayant aucun démêlé avec les Blancs, leur dessein n'avoit point été d'attaquer le Fort François ; mais que le Capitaine Ossus, en se retirant dans ce Fort, les avoit mis dans la nécessité de le poursuivre. Ils ajouterent qu'un Chirurgien François, qui étoit actuellement à la Cour du Roi, leur Maître, les avoit sollicités de ruiner l'Etablissement d'Ossus, en les assurant qu'il ne trouveroit aucune protection dans le Fort. Le Gouverneur François desavoua cette imputation ; & lorsque les Européens trouvoient de l'avantage à se voir assez établis près d'eux, elle étoit en effet sans vraisemblance ; à moins que par une supposition encore moins probable, on ne prétendît que les François avoient employé cet artifice pour tirer de l'argent d'Ossus, & lui faire acheter leur protection. Mais comment auroient-ils promis aux Dahomays de la lui refuser ? Quoi qu'il en soit, cette opinion, sans être établie sur des fondemens plus certains, couta la vie dans un autre tems au Gouverneur François, par le ressentiment des Peuples de Juida.

Dissimulation du Roi de Dahomay.

Aussi-tôt que le Roi de Dahomay fut informé de la prise du Fort, il fit

reprocher au Gouverneur de s'être attiré volontairement cette disgrace, par la protection qu'il avoit accordée au Capitaine Ossus ; & protestant qu'il n'en vouloit point à sa Nation, il lui offrit de faire réparer le Fort par ses propres Soldats. Il ajoutoit que si les François ne se contentoient pas de cette satisfaction, ils étoient les maîtres de quitter le Pays. Mais d'autres embarras firent tourner d'un autre côté son attention.

Il est forcé de brûler ses propres Villes & de se retirer dans les forêts.

Ce Prince ayant conquis dans peu d'années, & ravagé divers Pays, on a déja remarqué que les fils du Roi de *Wymey*, & plusieurs autres Princes dont il avoit fait décapiter les peres, s'étoient retirés fort loin dans les terres sous la protection des Yos, Nation puissante & guerriere. Après la défaite d'Ossus, le Roi de Juida trouva le moyen d'implorer le secours du Roi des Yos; & les sollicitations des autres Princes se joignant aux siennes, ils obtinrent de ce grand Monarque une armée considérable, pour fondre ensemble sur le Roi de Dahomay, qui étoit regardé comme l'ennemi & le destructeur du genre humain. Les Yos ne combattent qu'à cheval; & leur Pays étant fort éloigné au Nord, vers

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

la Nubie, ils ne peuvent marcher vers le Sud que dans la saison du fourage. Le Roi de Dahomay fut bien-tôt informé de leur approche. Il avoit éprouvé dans une autre guerre les desavantages de son armée, qui n'étoit composée que d'infanterie. La crainte du sort qu'il avoit fait éprouver à tous ses voisins, lui fit prendre la résolution d'enterrer toutes ses richesses, de brûler ses Villes, & de se retirer dans les bois avec tous ses Sujets. C'est la ressource ordinaire des Négres, lorsqu'ils desesperent de la victoire. Comme ils n'ont point de Places fortes, ceux qui sont maîtres de la campagne, ne trouvent point de résistance dans toute l'étendue des plus grands Etats.

Ainsi le Roi de Dahomay trompa l'espérance de ses ennemis. Mais Apragah, qu'il avoit mis depuis peu au nombre de ses conquêtes, & qui s'étoit soutenu dans sa faveur par une prompte soumission, se promit en vain la même indulgence de ses nouveaux Vainqueurs. Les ayant attendus dans cette confiance, il se vit enlever toutes ses richesses, & n'eut pas peu de peine à se sauver lui-même, avec un fort petit nombre de ses gens. Les Yos

Les Yos ses ennemis se retirent,

chercherent long-tems le Roi de Dahomay, qui étoit enfoncé dans l'épaisseur des bois. Enfin la saison des pluies les força de se retirer ; & les Dahomays sortant de leurs retraites, rebâtirent tranquillement leurs Villes. SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Ce fut vers le même tems, c'est-à-dire, au commencement de Juillet 1729, que le Gouverneur Wilson quittant le Pays de Juida, laissa M. *Testesole* pour lui succéder. Il y avoit plusieurs années que ce nouveau Chef des Comptoirs Anglois demeuroit en Guinée, & l'expérience auroit dû suppléer seule à ce qui lui manquoit du côté de la prudence & de la modération. Quoiqu'il eût fait plusieurs visites au Roi de Dahomay dans son camp, & qu'il y eût été reçu avec beaucoup de caresses, l'opinion qu'il se forma de la foiblesse de ce Prince, en le voyant si long-tems disparoître à la vûe des Yos, lui fit naître le dessein de rétablir le Roi de Juida sur le Trône. Il fut secondé par les Papas, qui souhaitoient beaucoup de relever leur ancien commerce. Ils leverent ensemble une armée de quinze mille hommes, qui vint se camper près des Forts Européens, sous le commandement du Roi de Juida & d'Ossus. Caractere de Testesole, Gouverneur Anglois. Il excite les Juidas à la révolte.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Le Roi de Dahomay, qui s'occupoit alors de la réparation de ſes Villes, ignora long-tems cette entrepriſe, & ne l'apprit pas ſans une extrême inquiétude. Il avoit perdu une partie de ſes Troupes pendant qu'il étoit enſeveli dans le fond des forêts; & depuis peu il avoit envoyé le reſte de divers côtés, pour enlever des Eſclaves. Cependant il trouva le moyen de ſe délivrer du péril par un ſtratagême fort heureux.

Stratagême du Roi de Dahomay.

Il fit raſſembler un grand nombre de femmes, qu'il vêtit & qu'il arma comme autant de Soldats. Il en forma des Compagnies, auſquelles il donna des Officiers, des enſeignes, & des tambours. Cette armée ſe mit en marche, avec la ſeule précaution de placer quelques hommes aux premiers rangs, pour tromper mieux l'ennemi. La ſurpriſe des Juidas, à l'approche d'une armée ſi nombreuſe, ſe changea bien-tôt dans une ſi grande frayeur, que prenant la fuite, ils abandonnerent honteuſement leur Roi & leurs Alliés. Ce Prince fit en vain toutes ſortes d'efforts pour les arrêter, juſqu'à tourner contr'eux ſa lance & bleſſer au viſage tous ceux qu'il rencontroit dans ſa fureur. Les femmes

des Dahomais profitant de cette consternation pour s'avancer avec beaucoup d'audace, il n'eut pas d'autre ressource que de se précipiter dans le fossé du Fort Anglois, qu'il traversa par le secours de ses deux fils; & montant par-dessus le mur, il se déroba heureusement à la poursuite de ses ennemis. Mais une grande partie de ses gens périt par la main des femmes, & la plûpart des autres furent faits prisonniers.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

Une armée de femmes bat les Juidas.

Cet évenement jetta le Gouverneur Anglois dans quelque embarras. Cependant il persuada au Roi fugitif de quitter le Fort dès la même nuit, & de retourner dans ses Isles desertes & stériles. Mais le Roi de Dahomay n'apprit pas moins que c'étoit lui qui avoit suscité la révolte. Son ressentiment fut égal à l'injure. Il laissa une petite armée à Sabi; & retournant dans ses Etats, il fit un accueil si favorable à tous les brigands de diverses Nations, qui voulurent entrer dans ses Troupes, que dans l'espace de quelques mois, il se trouva aussi puissant qu'à l'arrivée des Yos. Malgré sa politique, qui lui donnoit beaucoup de supériorité sur tous les Princes Négres, il avoit commis deux fau-

Le Roi de Dahomay rétablit ses forces.

Deux fautes

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729. qu'il commet.

tes irréparables. Quoiqu'il se trouvât le maître absolu d'un Pays immense, ses ravages & ses cruautés en avoient détruit ou chassé tous les Habitans. Ainsi, manquant de Sujets, il n'étoit grand Roi que de nom. En second lieu, sous prétexte de vouloir repeupler ses Etats, il avoit promis à tous les anciens Habitans qui retourneroient dans leur Patrie, la liberté d'y jouir de tous leurs privileges, en lui payant un certain tribut. Cette espérance en avoit ramené plusieurs mille dans le Royaume d'Ardra. Mais soit qu'il n'eût pensé qu'à les tromper, soit que l'ardeur du gain lui fît oublier ses propres vûes, à peine eurent-ils commencé à s'établir, que par une noire trahison il fondit sur eux, & prit ou tua tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite. Aussi n'a-t-on plus de confiance à ses promesses; & suivant les apparences, de si belles Contrées demeureront desertes pendant toute sa vie. La même cause a ruiné presqu'entierement le commerce de Juida.

Emportemens téméraires de Tefesole.

Tesesole n'espérant plus de réconciliation avec le Roi de Dahomay, cessa de garder des ménagemens, & porta l'insulte jusqu'à faire donner un jour des coups de fouet à l'un de ses

principaux Officiers. Aux plaintes que le Négre fit de cette indignité, il répondit que sa résolution étoit de traiter le Roi de même, lorsqu'il tomberoit entre ses mains. Un outrage si sanglant, & le discours qui l'avoit suivi, furent rapportés à ce Prince, qui, dans l'étonnement de cette conduite, dit avec assez de modération : il faut que cet homme ait un fond de haine naturelle contre moi ; car autrement il ne pourroit avoir si-tôt oublié les bontés que j'ai eues pour lui.

Le Roi de Dahomay le fait arrêter.

Cependant il donna ordre à ses gens d'employer l'adresse pour se saisir de lui ; & l'occasion s'en offrit bien-tôt dans une visite que Testesole rendit aux François. Les Dahomays environnerent le Comptoir, & demanderent le Gouverneur Anglois. Comme il n'y avoit aucune espérance de résister par la force, les François se hâterent de le cacher dans une armoire, & répondirent qu'il étoit déja sorti. Mais les Dahomays furieux casserent le bras d'un coup de pistolet au Chef du Comptoir, forcerent l'entrée, & trouverent Testesole dans sa retraite ; d'où l'ayant tiré fort brutalement, ils lui lierent les mains & les pieds, & le porterent à leur Roi dans un branle.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Ce Prince refusa de le voir ; mais peu de jours après, il l'envoya dans la Ville de Sabi, qui n'est qu'à trois ou quatre milles du Fort. Là, on lui fit entendre que s'il vouloit écrire à ceux qui commandoient dans son absence, & faire venir pour sa rançon plusieurs marchandises qu'on lui nomma, il obtiendroit aussi-tôt la liberté. Mais lorsque les marchandises furent arrivées, au lieu de le renvoyer libre, on l'attacha par les pieds & les mains, le ventre à terre, entre deux pieux. On lui fit aux bras, au dos, aux cuisses, & aux jambes, quantité d'incisions, où l'on mit du jus de limon, mêlé de poivre & de sel. Ensuite on lui coupa la tête ; & le corps, divisé en pieces, fut rôti sur les charbons & mangé.

Il est tué cruellement & mangé.

Le Roi de Dahomay a cherché dans la suite l'occasion de se justifier, en prétendant que ses ordres s'étoient bornés à le faire conduire à Sabi ; & que s'il avoit laissé à ses gens la liberté d'en disposer à leur gré, il n'avoit entendu que la liberté de traiter pour sa rançon, sans s'être jamais défié qu'ils fussent capables de traiter avec cette barbarie un *Gentilhomme Blanc*. Mais on ne sçauroit douter, suivant l'opi-

Justification du Roi de Dahomay.

mion de Snelgrave, qu'ils ne connuſſent parfaitement les intentions de leur Maître ; & la preuve qu'il en apporte, c'eſt que le Roi n'a jamais penſé à punir les Exécuteurs de cette horrible ſcêne, quoiqu'il en ait été preſſé avec beaucoup d'inſtances. Il ajoûte que les Négres, qui avoient eu part à cet odieux feſtin, ont dit depuis à pluſieurs Portugais, en faiſant une plaiſanterie de leur avanture, que le bœuf d'Angleterre leur paroiſſoit excellent.

Diſſimulation de ce Prince.

Après la malheureuſe fin de Teſteſole, deux Négres s'étant ſauvés du Fort Anglois, allerent informer le Roi qu'il pouvoit aiſément s'en ſaiſir, parce qu'il n'y reſtoit que quatre Blancs. Mais il répondit qu'il n'avoit aucun ſujet de haine contre la Nation Angloiſe ; que le dernier Gouverneur s'étoit attiré par ſon imprudence un malheur qui ne regardoit que lui, & qu'il eſperoit que la Compagnie d'Afrique enverroit à l'avenir des Sujets plus propres à commander dans le Fort. Snelgrave, qui a connu ce Prince, n'eſt pas ſurpris qu'il ait été capable de pouſſer ſi loin la diſſimulation.

Dans le même tems, ne pouvant

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

douter que les Yos ne reparuſſent avec de nouvelles forces auſſi-tôt que la ſaiſon deviendroit favorable à leur marche, il envoya des préſens conſiderables à leur Roi, avec la plus jolie de ſes propres filles. Cette adroite précaution, & l'ordre qu'il avoit donné à ſes Ambaſſadeurs, de diſtribuer de grandes pieces de corail à tous les Grands de la Cour d'Yo, lui firent obtenir la paix à des conditions avantageuſes. Elle fut confirmée, peu de tems après, par une Ambaſſade volontaire du Roi d'Yo, qui envoya auſſi une de ſes filles au Roi de Dahomay.

Incendies à Jaquin.

Snelgrave apprit toutes ces circonſtances en arrivant à Jaquin. Il y trouva le Commerce fort languiſſant, avec peu d'apparence que dans la confuſion de tant de guerres il pût ſe relever de pluſieurs années. Pendant deux mois qu'il paſſa dans cette Ville, le feu y prit cinq fois & cauſa beaucoup de ravage. Les maiſons du Pays ſont bâties de terre, & n'ont qu'un ſeul étage. La charpente du toît eſt de *bambus*, revêtus de chaume, qui dans la ſaiſon de la ſéchereſſe n'eſt pas moins combuſtible que l'amadou. C'eſt ordinairement la négligence des Habitans qui cauſe les incendies; &

Snelgrave

Snelgrave l'attribue au peu de cas qu'ils font de leurs meubles, qui ne méritent pas effectivement beaucoup d'attention ; car, à l'exception des Chefs, l'ameublement des Négres consiſte dans quelques nattes qui leur ſervent de lits, dans les pots de terre où ils font cuire leurs alimens, & dans quelques autres bagatelles d'auſſi peu de valeur. D'un autre côté, les murs n'étant que de terre ou d'argile, la chaleur du feu leur eſt moins nuiſible qu'utile, parce que ſon effet naturel eſt de les endurcir. D'ailleurs les frais d'un nouveau toît ſont fort médiocres pour les Négres, au lieu que les Comptoirs Européens ont toujours beaucoup à ſouffrir.

SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Ils ſont peu redoutables pour les Négres.

Celui des Anglois étoit dans une vaſte cour, qui appartenoit au Duc de Jaquin, & qui touchoit à l'appartement de ſes femmes, où les Négres ne peuvent entrer ſans crime. De l'autre côté, le Comptoir avoit une vûe ouverte ſur les champs ; & vis-à-vis de la porte étoit l'entrée d'une rue fort étroite, où demeuroit le Prêtre du Prince de Jaquin avec ſa famille. Il avoit choiſi ce lieu pour y être à couvert des incendies ; parce que le Duc ayant un grand nombre de do-

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

Rigoureuse loi pour les prévenir.

Le feu prend au Comptoir Anglois.

meſtiques, il pouvoit être promptement ſecouru. D'ailleurs tous ceux qui habitent près de la Cour ont plus d'intérêt à prévenir le feu, parce que la Loi porte peine de mort contre toute la famille où l'incendie commence.

Toutes les précautions du Prêtre n'empêcherent point que le feu ne commençât par ſa maiſon. Comme les flammes s'élançoient vers le Comptoir, les Anglois perdirent l'eſperance de ſe ſauver de ce côté-là. Cependant le Valet de Snelgrave eut le courage de paſſer au-travers, chargé d'une boete qui contenoit les Livres de compte, & quelques autres papiers d'importance. L'Auteur penſa d'abord à ſauver l'or, qui étoit renfermé dans un aſſez grand coffre. Mais ne pouvant trouver la clef, & le feu s'attachant déja au toît de chaume, il recueillit toutes ſes forces pour enlever le coffre, avec un autre Blanc, le ſeul qui reſtoit près de lui, parce que la curioſité avoit conduit tous les autres à l'enterrement d'un Négre. Il porta ſon fardeau dans l'appartement des femmes du Duc, où il le trouva avec ſon frere, & quantité d'Habitans qui alloient éteindre le feu. Après avoir

passé par un grand nombre de détours dans un logement fort spacieux, il fit élever le coffre, avec le secours de deux Négres, sur un mur de dix pieds de hauteur, d'où il fut porté au Comptoir Hollandois. Le feu continua deux heures avec tant de furie, que toute la maison du Duc fut consumée. On sauva celle de son frere, en découvrant tous les toîts qui touchoient à la cour. Si cet accident étoit arrivé pendant la nuit, rien n'auroit échappé aux flammes, sans excepter les Habitans. SNELGRAVE. II. Voyage. 1729.

Près de la maison du Prêtre, où le feu avoit commencé, il y avoit une grande cour quarrée, qui étoit environnée de beaux arbres, au milieu desquels étoit le Fetiche du Prince de Jaquin. Il avoit la forme d'une mule de foin, couvert de chaume. Au sommet on avoit placé un crâne humain, devant lequel on faisoit des prieres & des offrandes pour la santé & la conservation du Prince. Ce Fetiche échappa au feu, quoique toutes les maisons voisines eussent été consumées; ce qui passa aux yeux du Peuple pour un miracle éclatant. Miracle prétendu en faveur des Négres.

Dix jours après cette disgrace publique, la Ville essuya un autre incen- Autre incendie.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1729.

die, qui en détruisit plus d'un tiers; mais le Comptoir, qui venoit d'être rebâti, n'eut rien à souffrir. Le feu commença par une friture à l'huile de palmier, qu'un Cuisinier Négre faisoit dans sa maison.

Snelgrave étant retourné dans le Comptoir, aussi-tôt qu'il fut rétabli, eut le spectacle d'une infinité d'Habitans, qui apportoient des bambus & du chaume pour réparer les édifices de leur Prince & de son frere. C'est un droit du Souverain sur ses Sujets. Mais la musique & les danses continuelles dont le travail étoit accompagné, troublerent beaucoup le repos des Anglois. Snelgrave desesperant du Commerce, & n'étant pas plus satisfait de sa santé, prit le parti de mettre à la voile, pour l'Angleterre, où il arriva le 13 Juillet 1730.

Retour de Snelgrave en Europe.

Mais pour satisfaire la curiosité du Lecteur, il a joint à sa Relation quelques autres circonstances de la conduite & de la situation du Roi de Dahomay, avec tout ce qui regarde la ruine du Commerce par la destruction de Jaquin, jusqu'au 22 de Mars 1732. Ses Mémoires venoient des derniers Négocians qui avoient abordé sur cette Côte.

Après avoir conclu la paix avec les Yos, le Roi de Dahomay, dont le caractere ambitieux étoit incapable de repos, marcha fort loin dans les terres contre la Nation des Yabus. Ces Peuples, qui ne l'avoient jamais offensé, se défendirent dans leurs bois & leurs montagnes jusqu'à la saison des pluies. L'ennui d'une guerre infructueuse fit desirer alors aux Troupes de Dahomay de retourner dans leur Pays. Elles se souleverent; & le Roi se vit obligé, pour soutenir la discipline, de faire couper la tête à quantité de ses principaux Officiers, qui avoient encouragé secrettement les mutins. Mais cette sévérité n'ayant fait qu'augmenter la desertion, un de ses fils en rendit l'exemple encore plus dangereux, en se retirant avec quatre mille hommes vers le Roi de Wymey. Le Roi, furieux de cet incident, redoubla ses efforts contre les Yabus, & les força dans une de leurs retraites. Mais ils en gagnerent d'autres où ses soldats ne purent les suivre. Il fut ainsi forcé de retourner dans ses Etats avec la perte d'une partie de son armée & celle de sa réputation.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1730-31-32.

Affaires du Roi de Dahomay jusqu'en 1732.

A cette nouvelle, le Peuple de Jaquin sentit renaître son audace, & se

Destruction de Jaquin.

SMELGRAVE. II. Voyage. 1730-31-32.

flatta de pouvoir achever la ruine du Tyran. Il y avoit alors dans cette Ville un Marchand Hollandois, nommé *Hertog*, qui faisoit un commerce considérable dans plusieurs Pays éloignés, par le moyen d'une riviere qui coule de Jaquin dans la Baye de Benin. Cet Européen, de concert avec le Prince de Jaquin, excita le Roi de Wymey & quelques autres Princes à prendre les armes contre le Roi de Dahomay. Il poussa même le zele jusqu'à leur fournir des munitions. Mais ce rusé Politique, informé de leur entreprise, ne tarda point à se venger. Il employa l'artifice pour tromper ses ennemis. Tandis qu'il armoit avec beaucoup de diligence, il fit courir le bruit qu'il méditoit une seconde expédition contre les Yabus; & ses Généraux commencerent leur marche vers l'intérieur des terres. Mais dès la premiere nuit, toute son armée retourna du côté de la mer; & quoiqu'elle fût composée de plus de quinze mille hommes, elle surmonta si promptement toutes les difficultés de la route, qu'elle parut à la vûe de Jaquin sans que le Prince en fût averti par le moindre pressentiment. A peine eut-il le tems, avec ses principaux Sujets,

Hertog, Marchand Hollandois, souleve les Princes.

de se jetter dans quelques Canots, & de gagner une Isle qu'il avoit fortifiée au milieu de la riviere, à dix lieues vers l'Est, du côté d'Appagh. Il perdit toutes ses richesses. Sa mere fut arrêtée dans sa fuite. Hertog, plus heureux, se retira dans le Pays d'Appagh; mais toutes ses marchandises, dont la valeur étoit considérable, tomberent entre les mains des vainqueurs. Le Roi de Dahomay, peu satisfait du pillage de la Ville, fit faire main-basse sur les Habitans, & donna ordre, pour finir cette tragédie, que toutes les Villes & tous les Villages du Pays fussent réduits en cendre. Les autres Comptoirs Européens, qui étoient à Jaquin, n'éviterent pas le même sort. Robert More, Capitaine d'un Vaisseau Anglois, nommé l'*Ecureuil*, fut arrêté, avec les Facteurs de France & de Portugal. On les força de marcher à pied jusqu'à la résidence du Roi de Dahomay, qui étoit alors près d'Ardra.

SNELGRAVE, II. Voyage. 1730-31-32.

Jaquin est pris, pillé & brûlé.

A leur arrivée, More se plaignit d'avoir été traité si durement, que depuis qu'il étoit prisonnier, on ne lui avoit permis de prendre aucune nourriture. Le Roi se leva brusquement sur cette plainte, & passa dans une

Les Facteurs de l'Europe sont conduits au Roi de Dahomay.

SNELGRAVE, II. Voyage.

1732.

Leur crainte panique.

chambre voisine, d'où il revint aussitôt avec une hache à la main. Les Facteurs, persuadés qu'ils étoient au dernier moment de leur vie, se jetterent à genoux pour implorer la clémence de leur Ennemi. Mais ils furent bien-tôt rassurés en voyant l'usage que le Roi faisoit de sa hache. Il s'en servit pour ouvrir un petit tonneau de bœuf, dont il fit tirer plusieurs pieces, avec ordre de les préparer immédiatement pour ses prisonniers. A la verité ce tonneau étoit une partie de leurs dépouilles, qui avoit été apportée la veille au Roi, avec le reste du butin.

Après avoir un peu rétabli leurs forces, les Blancs furent distribués, suivant leur Nation, sous la garde de plusieurs Kabaschirs. More & ses gens tomberent entre les mains d'*Allegi*, Seigneur Négre, qui étoit chargé depuis long-tems de traiter avec les Marchands Anglois. Il prit soin d'eux avec beaucoup de douceur & d'attention. Mais peu de jours après, il se vit arrêté par l'ordre du Roi, & condamné à perdre la tête, sans que ses prisonniers ayent jamais sçu la cause de son malheur. Ils demeurerent quelque-tems dans cette situation, jusqu'à ce

que le Sieur *Dean*, Gouverneur de la Compagnie d'Afrique à Juida, vint ſolliciter leur liberté. Le Roi de Dahomay ſe laiſſa fléchir, & donna une garde à More pour l'eſcorter à Jaquin. Mais le Capitaine aima mieux prendre la route de Juida, où il trouva un Vaiſſeau François qui le porta ſur ſon propre bord.

Ils obtiennent la liberté.

Tant de guerres & de révoltes avoient rendu le Roi de Dahomay cruel pour ſes propres Sujets. La défiance & les ſoupçons ne l'abandonnoient plus. Les Blancs mêmes ſe reſſentoient de l'altération de ſon caractere, & More en avoit fait l'expérience. Il ſemble d'ailleurs qu'un ſi long commerce avec les Marchands de l'Europe n'avoit jamais eu le pouvoir de faire perdre à ce Prince, ni à ſa Nation, le fonds de férocité par lequel ils reſſembloient à tous les Négres. Un jour que le Conſeil Royal avoit demandé au Roi un jeune & vigoureux Captif, qui lui fut accordé, l'uſage que ces graves Conſeillers firent de leur Eſclave, fut de le tuer & d'en faire un feſtin.

La défiance rend le Roi cruel.

A l'égard même du Commerce, il y a peu d'eſpérance qu'il puiſſe renaître pendant la vie du Roi, dans toutes

Le commerce eſt ruiné dans ſes Etats.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1732.

Il n'en reste qu'un peu à Appagh.

les Contrées maritimes où ſes armes ont porté la deſolation. S'il en reſte une ombre dans le Pays, c'eſt du côté d'Appagh, parce que cette Ville eſt défendue contre les entrepriſes de l'Uſurpateur par une riviere & un marais. Cependant il paroît par le témoignage de Snelgrave, que dans la plus grande chaleur de ſes conquêtes, non ſeulement il permettoit, mais qu'il encourageoit même la traite des eſclaves. Atkins, qui lui attribue au contraire le deſſein de ruiner ce commerce, ſe ſert de pluſieurs paſſages de Snelgrave pour combattre l'opinion même de ce Voyageur; mais quelques interprétations hazardées ne peuvent affoiblir les déclarations expreſſes d'un Ecrivain. Le principal endroit ſur lequel (92) Atkins s'appuie, eſt tiré d'un ſiſtême de commerce que le Roi de Dahomay propoſa un jour aux Anglois, & que Bullfinch Lamb, ſuivant le récit de Snelgrave, expliqua dans une aſſemblée de Commiſſaires Anglois pour le com-

(92) Il ſemble que l'eſprit d'Atkins eſt un peu porté au paradoxe. On a vû qu'il prétend ruiner l'opinion de ceux qui reconnoiſſent des Antropophages, & qu'il n'allegue que des raiſonnemens contre des faits. Ici, ſans être mieux fondé, il attaque ce qu'il y a de mieux établi dans Snelgrave.

merce. Quelques-uns des articles portoient que les Sujets du Roi de Dahomay pourroient être vendus ou se vendre eux-mêmes aux Anglois, à condition que ce ne fût pas pour être transportés hors du Pays, & pour servir dans les Colonies éloignées de l'Afrique : condition ou loi, remarque Atkins, qui est directement contraire au but du commerce des esclaves. Mais pour juger raisonnablement du fonds, il faudroit qu'on nous eût donné le sistême entier, & qu'il n'y eût pas d'objection à former contre l'autenticité de cette piece.

SNELGRAVE. II. Voyage.

1732.

Objections d'Atkins contre Snelgrave.

§. IV.

Remarques sur les esclaves Négres, sur leurs révoltes, & sur la conduite qu'il faut tenir avec eux.

UNe longue expérience de la navigation & du commerce ayant fait passer l'Auteur par toutes sortes d'épreuves, il a crû devoir recueillir pour l'instruction d'autrui, diverses séditions qui ont exposé, non-seulement les Marchands d'Esclaves, à la perte de leur fonds, mais les Vaisseaux mêmes & ceux qui les commandoient à périr misérablement au mi-

Dangers pour les Marchands & les Capitaines.

SNELGRAVE. lieu des mers. Il parle de ce qu'il a vû ou de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes ordres. Mais il commence par des Obſervations encore plus inſtructives ſur la maniere dont les Négres deviennent Eſclaves, ſur la quantité annuelle qui ſe tranſporte de la Guinée, & ſur la nature morale de ce commerce.

Principes reconnus par l'Auteur. 1°. Par un uſage immémorial, les Négres font Eſclaves tous les Captifs qu'ils prennent à la guerre. Mais avant que leur commerce fût établi avec les Européens, ils tuoient une grande partie de leurs Priſonniers, dans la crainte qu'étant en trop grand nombre ils ne leur cauſaſſent de l'embarras par leurs révoltes.

2°. C'eſt un autre uſage entre ces Nations barbares, de punir la plûpart des crimes par des amendes; mais au défaut du payement, la Loi condamne le coupable à l'eſclavage. Cette pratique eſt également établie ſur la Côte & dans l'intérieur des terres.

3°. Les débiteurs inſolvables ſont condamnés au même ſort, à moins qu'ils ne ſoient rachetés par leurs amis. Mais quoique cette Loi s'exerce avec rigueur, ils ſont rarement vendus aux Européens, parce que leurs créanciers les gardent pour leur propre uſage.

4°. Snelgrave a ſçu par des informations certaines, que dans les Pays intérieurs, quantité de Négres vendent leurs enfans ſans y être forcés par la néceſſité. Mais il a remarqué que ceux des Côtes ne ſe portent à cette barbarie que dans les beſoins preſſans. SNELGRAVE.

Il prétend s'être aſſuré par des calculs aſſez exacts, que dans certaines années il eſt ſorti de Guinée au moins ſoixante-dix mille Eſclaves; ce qui ne lui paroît pas ſurprenant, quand il conſidere que la Côte de Guinée, depuis le Cap-Verd juſqu'au Pays d'Angola, n'a pas moins de douze ou treize cens lieues de longueur, & que la Polygamie eſt en uſage dans toutes ces grandes Régions. Nombre des eſclaves qui ſortent de Guinée.

A l'égard de la nature morale de ce commerce, l'Auteur n'entreprend pas de répondre à toutes les objections: mais il déclare que les avantages qui en reviennent aux Marchands & même aux Eſclaves, lui paroiſſent une raiſon ſuffiſante pour le juſtifier. En premier lieu, dit-il, il demeure prouvé par les Remarques précedentes, que le commerce des Eſclaves ſauve la vie à quantité de perſonnes utiles. 2°. La vie des Négres eſt plus douce Si le commerce des eſclaves eſt légitime.

SNELGRAVE. dans l'esclavage même que dans leur propre patrie. 3°. Il en résulte un grand avantage pour les Colonies de l'Europe, où les Négres sont beaucoup plus propres que les Blancs à la culture des terres. 4°. Il est utile pour les Nations Négres que leurs Criminels soient transportés hors du Pays pour n'y retourner jamais. Enfin, conclud Snelgrave, les avantages de ce commerce surpassent beaucoup les inconvéniens; & lorsqu'on l'aura combattu par les plus fortes raisons, on sera obligé d'y reconnoître, comme dans tous les autres Etablissemens du Monde, un mélange de bien & de mal. Quoi qu'il en soit, continue-t-il, les Négres regardant l'esclavage comme ce qu'ils ont de plus terrible à redouter, cherchent toutes les occasions de rentrer en liberté. Il n'y a que la force ou la crainte qui puisse les attacher à leurs chaînes.

Méthode de l'Auteur pour conduire une cargaison d'esclaves.

Cependant leurs séditions sur les Vaisseaux viennent presque toujours des mauvais traitemens qu'ils reçoivent des Matelots. L'Auteur s'étoit fait une méthode pour les conduire. Il ne croit pas qu'il y en ait de plus sûre, quoiqu'elle ne lui ait pas toujours réussi. Comme leur premiere

défiance est qu'on ne les ait achetés pour les manger, & que cette opinion paroît fort répandue dans toutes les Nations intérieures, il commençoit par leur declarer, qu'ils devoient être sans crainte pour leur vie ; qu'ils étoient destinés à cultiver tranquillement la terre, ou à d'autres exercices qui ne surpasseroient pas leurs forces ; que si quelqu'un les maltraitoit sur le Vaisseau, ils obtiendroient justice en portant leurs plaintes à l'Interprete ; mais que s'ils commettoient eux-mêmes quelque desordre, ils seroient punis séverement. SNELGRAVE.

A mesure qu'on achette les Négres, on les enchaîne deux à deux ; mais les femmes & les enfans ont la liberté de courir dans le Vaisseau ; & lorsqu'on a perdu de vûe les Côtes, on ôte même leur chaîne aux hommes.

Ils reçoivent leur nourriture deux fois par jour. Dans le beau tems, on leur permet d'être sur le tillac depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit. Tous les Lundis on leur donne des pipes & du tabac ; & leur joie marque assez, en recevant cette faveur, que c'est une de leurs plus grandes consolations dans leur misere. Les hommes & les femmes sont logés séparément,

SNELGRAVE. & leurs loges ſont nettoyées ſoigneuſement tous les jours. Avec ces attentions, qui doivent être ſoutenues conſtamment, Snelgrave a reconnu qu'un Capitaine, bien diſpoſé, conduit facilement la plus grande cargaiſon de Négres.

Premiere ſédition dont il ait été témoin.

La premiere ſédition dont l'Auteur ait été témoin, arriva dans ſon premier Voyage, en 1704, ſur l'*Aigle de Londres*, Vaiſſeau commandé par ſon pere. Ils avoient à bord quatre cens Négres du vieux *Kallabar*. Leur Bâtiment étoit encore dans la riviere de ce nom; & de vingt-deux Blancs qui reſtoient capables de ſervice, une partie des autres étant morts, & le reſte accablés de maladies, il s'en trouvoit douze abſens pour faire la proviſion d'eau & de bois. Les Négres remarquerent fort bien toutes ces circonſtances, & concerterent enſemble les moyens d'en profiter. La ſédition commença immédiatement avant le ſouper. Mais comme ils étoient encore liés deux à deux, & qu'on avoit eu ſoin d'examiner leurs fers ſoir & matin, les Anglois dûrent leur ſalut à cette ſage précaution. La garde n'étoit compoſée que de trois Blancs, armés de coutelas. Un des trois, qui étoit

sur le château-d'avant, apperçut plusieurs Négres, qui, s'étant approchés du Contre-Maître, se saisissoient de lui pour le précipiter dans les flots. Il fondit sur eux, & leur fit quitter prise. Mais tandis que le Contre-Maître courut à ses armes, son défenseur fut saisi lui-même, & serré de si près qu'il ne put se servir de son sabre. L'Auteur étoit alors dans le tremblement de la fievre, & retenu au lit depuis plusieurs jours. Au bruit qui se fit entendre, il prit deux pistolets ; & montant en chemise sur le tillac, il rencontra son pere & le Contre-Maître, auxquels il donna ces deux armes. Ils allerent droit aux Négres, en les menaçant de la voix ; mais ces furieux ne continuerent pas moins de presser la sentinelle, quoiqu'ils n'eussent encore pû lui arracher son sabre, qui tenoit au poignet par une petite chaîne, & que leurs efforts pour le pousser dans la mer n'eussent pas mieux réussi, parce qu'il en tenoit deux qui ne pouvoient se dégager de ses mains. Le vieux Snelgrave se jetta au milieu d'eux pour les secourir, & tira son pistolet par-dessus leur tête, dans l'espérance de les effrayer par le bruit. Mais il reçut un coup de poing qui faillit de

SNELGRAVE.

Courage de l'Auteur.

Fermeté de son pere.

SNELGRAVE. le faire tomber sans connoissance; & le Négre qui l'avoit frappé avec cette vigueur alloit recommencer son attaque, lorsque le Contre-Maître lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. A cette vûe la sédition cessa tout d'un coup. Tous les rebelles se jetterent à genoux, le visage contre le tillac, en demandant quartier avec de grands cris. Dans l'examen des coupables, on n'en trouva pas plus de vingt qui eussent part au complot. Les deux Chefs, qui étoient liés par le pied à la même chaîne, saisirent un moment favorable pour se jetter dans la mer. On ne manqua point de punir séverement les autres; mais sans effusion de sang; & l'on en fut quitte ainsi pour la perte de trois hommes.

Revolte de quelques Cormantins.

Les Cormantins, Nation de la Côte d'Or, sont des Négres fort capricieux & fort opiniâtres. En 1721, l'Auteur aborda sur leur Côte, & fit en peu de tems une traite si avantageuse, qu'il avoit déja cinq cens Esclaves à bord. Il se croyoit sûr de leur soumission, parce qu'ils étoient fort bien enchaînés, & qu'on veilloit soigneusement sur eux. D'ailleurs son Equipage étoit composé de cinquante Blancs, tous en bonne santé, & d'ex-

cellens Officiers. Cependant la fureur de la révolte s'empara d'une partie de cette malheureuse troupe, près d'une Ville nommée Manfro, sur la même Côte. SNELGRAVE.

La sédition commença vers minuit, à la clarté de la Lune. Les deux sentinelles laissèrent sortir à la fois quatre Négres de leur loge; & négligeant de la fermer, il en sortit aussi-tôt quatre autres. Il s'apperçurent aussi-tôt de leur faute, & poussèrent assez violemment la porte pour arrêter ceux qui auroient succedé dans la même vûe. Mais les huit, qui s'étoient échapés, eurent l'adresse de se défaire en un moment de leurs chaînes, & fondirent ensemble sur les deux sentinelles. Ils s'efforcerent de leur arracher leurs sabres. L'usage des sentinelles Angloises étant de se les attacher au poignet, ils trouverent tant de difficulté à cette entreprise, que les cris des deux Blancs eurent le tems de se faire entendre & d'attirer du secours. Aussi-tôt les huit Négres prirent le parti de se précipiter dans les flots. Mais comme le vent étoit de terre, & la Côte assez éloignée, on les trouva tous, le matin, accrochés par les bras & les jambes aux cables qui étoient à

Les coupables se précipitent dans la mer.

SNELGRAVE. fécher hors du Vaisseau. Lorsqu'on se fût assuré d'eux, le Capitaine leur demanda ce qui les avoit portés à se soulever. Ils lui répondirent qu'il étoit un grand fripon, de les avoir achetés dans leur Pays pour les transporter dans le sien, & qu'ils étoient résolus de tout entreprendre pour se remettre en liberté. Snelgrave leur représenta que leurs crimes ou le malheur qu'ils avoient eu d'être faits prisonniers à la guerre, les avoient rendus Esclaves avant qu'il les eût achetés ; qu'ils n'avoient pas reçu de mauvais traitement sur le Vaisseau ; & qu'en supposant qu'ils pussent lui échaper, leur sort n'en seroit pas plus heureux, puisque leurs compatriotes mêmes, qui les avoient vendus, les reprendroient à terre, & les vendroient à d'autres Capitaines, qui les traiteroient peut-être avec moins de bonté. Ce discours fit impression sur eux. Ils demanderent grace, & s'en allerent dormir tranquillement.

Raisons qui rendent les autres plus soumis.

Cependant peu de jours après, ils formerent un nouveau complot. Un des Chefs fit une proposition fort étrange à l'Interprete Négre, qui étoit du même Pays. Il lui demanda une hache, en lui promettant que pendant

Ils retombent dans leur crime.

la nuit il couperoit le cable de l'ancre. Le Vaisseau ne pouvant manquer d'être poussé au rivage, il espéroit de gagner la terre avec tous ses compagnons ; & s'ils avoient le bonheur de réussir, il s'engageoit, pour eux & pour lui-même, à servir l'Interprete pendant toute sa vie. Cet honnête Négre avertit aussi-tôt le Capitaine, & lui conseilla de redoubler la garde, parce que les Esclaves n'étoient plus sensibles aux raisons qui les avoient déja fait rentrer dans la soumission. Cet avis jetta Snelgrave dans une vive inquiétude. Il connoissoit les Cormantins pour des desesperés, qui comptoient pour rien les châtimens & même la mort. On a vû souvent, à la Barbade & dans d'autres Isles, que pour quelques punitions, méritées par leur paresse opiniâtre, vingt ou trente de ces misérables se pendoient ensemble à des branches d'arbres, sans avoir fait naître le moindre soupçon de leur dessein. SNELGRAVE. Leur obstination.

Cependant une Avanture fort triste inspira plus de douceur aux Négres de Snelgrave. En arrivant près d'Anamabo, il rencontra l'*Elisabeth*, Vaisseau qui appartenoit aux mêmes Propriétaires que le sien, & dont la situa- Malheurs d'un Vaisseau Anglois.

SNELGRAVE. tion l'obligeoit par conſéquent à des ſoins particuliers. Ce Bâtiment avoit eſſuyé diverſes ſortes d'infortunes. Après avoir perdu ſon Capitaine & ſon Contre-Maître, il étoit tombé, au Cap Laho, entre les mains du Pirate Roberts, au ſervice duquel pluſieurs Matelots s'étoient déja engagés. Mais quelques-uns des Pirates n'avoient pas voulu ſouffrir que la cargaiſon fût pillée; & par un ſentiment de compaſſion, fondé ſur d'anciens ſervices qu'ils avoient reçus des Propriétaires, ils avoient exigé que le Vaiſſeau fût remis entre les mains du ſeul Officier qui lui reſtoit. Lorſque Snelgrave rencontra l'Eliſabeth, elle avoit diſpoſé de toutes ſes marchandiſes. Comme elle devoit reconnoître ſes ordres, il propoſa au nouveau Commandant de lui donner cent-vingt Eſclaves, qu'il avoit à bord, & de prendre à leur place ce qui lui reſtoit de marchandiſes; après quoi il ſe propoſoit de quitter la Côte, pour aller ſe radouber à l'Iſle de S. Thomas. Le Commandant y conſentit volontiers. Mais les gens de l'Equipage firent quelques difficultés, ſous prétexte que les cent-vingt Eſclaves étant avec eux depuis long-tems, ils avoient

Compaſſion de quelques Pirates.

Propoſitions de Snelgrave aux Anglois de l'Eliſabeth.

pris pour eux une certaine affection qui leur faisoit souhaiter de ne pas changer leur cargaison. Snelgrave s'appercevant que tous ses raisonnemens étoient inutiles, prit congé du Commandant, & lui dit qu'il viendroit essayer le lendemain qui auroit la hardiesse de s'opposer à ses ordres absolus. SNELGRAVE.

Ce qui leur arrive après les avoir rejettées.

Mais la nuit suivante, il entendit tirer deux ou trois coups de fusil sur l'Elisabeth. La lune étoit fort brillante. Il descendit aussi-tôt lui-même dans sa Pinace; & se faisant suivre de ses deux Chaloupes, il alla droit vers ce Vaisseau. Dans un passage si court, il découvrit deux Négres, qui fuyant à la nage, furent déchirés à ses yeux par deux Requins, avant qu'il pût les secourir. Lorsqu'il fut plus près du Bâtiment, il vit deux autres Négres, qui se tenoient au bout d'un cable, la tête au-dessus de l'eau, fort effrayés du sort de leurs compagnons. Il les fit prendre dans sa Pinace; & montant à bord il y trouva les Négres fort tranquilles sous les ponts, mais les Blancs dans la derniere confusion sur le tillac. Un Matelot lui dit, d'un air effrayé, qu'ils étoient tous persuadés que la sentinelle de l'écoutille avoit

Deux rebelles devorés par les requins, & deux autres arrêtés.

SNELGRAVE. 1727. été massacrée par les Négres. Cet effroi parut fort surprenant à Snelgrave. Il ne pouvoit concevoir que des gens, qui avoient eu la hardiesse de lui refuser leurs Esclaves une heure auparavant, eussent manqué de courage pour sauver un de leurs compagnons, & n'eussent pas celui d'abandonner le tillac, où ils étoient armés jusqu'aux dents. Ils s'avança, avec quelques-uns de ses gens, vers l'avant du Vaisseau, où il trouva la sentinelle étendue sur le dos, la tête fendue d'un coup de hache. Cette révolte avoit été concertée par quelques Cormantins. Les autres Esclaves, qui étoient d'un autre côté, n'y ayant pas eu la moindre part, dormoient tranquillement dans leurs loges. Un des deux fugitifs qui avoient été arrêtés, rejetta le crime sur son associé; & celui-ci confessa volontairement qu'il avoit tué la sentinelle, dans la seule vûe de s'échaper avec quelques Négres de son Pays. Il protesta même qu'il n'avoit voulu nuire à personne; mais que voyant l'Anglois prêt à s'éveiller, & trouvant sa hache près de lui, il s'étoit crû obligé de le tuer pour sa sûreté; après quoi il s'étoit jetté dans la mer.

Conseil de Snelgrave prit occasion de cet incident

cident pour faire passer tous les Esclaves de l'Elisabeth sur son propre Vaisseau, & n'y trouva plus d'opposition. Il y retourna lui-même ; & se trouvant près d'Anamabo, où il y avoit actuellement huit Bâtimens Anglois dans la rade, il fit prier tous les Capitaines de se rendre sur son bord pour une affaire importante. La plûpart vinrent aussi-tôt ; & d'un avis unanime, ils jugerent que le Négre devoit être puni du dernier supplice.

SNELGRAVE. 1727. plusieurs Capitaines Anglois.

On fit déclarer à ce misérable qu'il étoit condamné à mourir dans une heure, pour avoir tué un blanc. Il répondit qu'à la vérité il avoit commis une mauvaise action en tuant la sentinelle du Vaisseau, mais qu'il prioit le Capitaine de considérer, qu'en le faisant mourir il alloit perdre la somme qu'il avoit payée pour lui. Snelgrave lui fit dire par l'Interprete, que si c'étoit l'usage dans les Pays Négres, de changer la punition du meurtre pour de l'argent, les Anglois ne connoissoient pas cette maniere d'éluder les droits de la justice ; qu'il s'appercevroit bien-tôt de l'horreur que ses Maîtres avoient pour le crime ; & qu'aussi-tôt qu'un sable d'une heure qu'on lui montra, auroit achevé sa

Ils condamnent un Négre à mort.

SNELGRAVE. 1727.

révolution, il seroit livré au supplice. Tous les Capitaines retournerent sur leur bord ; & chacun fit monter ses esclaves sur le tillac pour les rendre témoins de l'exécution, après les avoir informés du crime dont ils alloient voir le châtiment.

Son exécution.

Lorsque le sable eut fini son cours, on fit paroître le meurtrier sur l'avant du Vaisseau, lié d'une corde sous les bras, pour être élevé au long du mât, où il devoit être tué à coups de fusil. Quelques autres Négres observant comment la corde étoit attachée, l'exhorterent à ne rien craindre, & l'assurerent qu'on n'en vouloit point à sa vie, puisqu'on ne lui avoit pas mis la corde au cou. Mais cette fausse opinion ne servit qu'à lui épargner les horreurs de la mort. A peine fut-il élevé que dix Anglois placés derriere une barricade, firent feu sur lui, & le tuerent dans un instant. Une exécution si prompte répandit la terreur parmi tous les esclaves qui s'étoient flatés qu'on lui feroit grace par des vûes d'intérêt. Le corps ayant été exposé sur le tillac, on lui coupa une main qui fut jettée dans les flots, pour faire comprendre aux Négres, que ceux qui oseroient porter la main sur

Ce qu'on y joint pour y servir d'exemple aux autrres esclaves.

les Blancs, recevroient la même punition : exemple d'autant plus terrible qu'ils ſont perſuadés qu'un Négre mort ſans avoir été démembré, retourne dans ſon Pays, auſſi-tôt qu'on l'a jetté dans la mer. Cependant l'Auteur ajoute que les Cormantins rient de toutes ces chimeres. SNELGRAVE. 1727.

Aux menaces du même châtiment pour les rebelles, Snelgrave joignit la promeſſe de traiter avec bonté ceux qui vivroient dans l'obéiſſance & le reſpect qu'ils devoient à leurs Maîtres. Ce traité fut fidellement exécuté ; car deux jours après, l'Auteur fit voile d'Anamabo à la Jamaïque ; & pendant quatre mois qui ſe paſſerent avant que la cargaiſon pût être vendue dans cette Iſle, il n'eut aucun ſujet de ſe plaindre de ſes Négres.

Telles furent les ſéditions qui arriverent ſur les Vaiſſeaux que Snelgrave commandoit. Mais il en rapporte deux fort remarquables, arrivées ſur le *Ferriers* de Londres, commandé par le Capitaine Meſſervy.

Tragique avanture d'un Capitaine Anglois.

Snelgrave ayant rencontré ce Bâtiment dans la rade d'Anamabo en 1722, apprit du Commandant avec quel bonheur il avoit acheté en peu de jours près de trois cens Négres à

SNELGRAVE. 1727.

Setrakrou. Il paroit que les Habitans de cette Ville avoient été souvent maltraités par leurs voisins, & qu'ayant pris enfin les armes, ils les avoient battus plusieurs fois & fait quantité de prisonniers. Messervy, arrivé dans ces circonstances, avoit acheté des esclaves à fort bon marché, parce que les vainqueurs auroient été obligés de les tuer pour leur sûreté, s'il ne s'étoit pas présenté de Vaisseau dans la rade. Comme c'étoit le premier voyage qu'il faisoit sur cette Côte, Snelgrave lui conseilla de ne rien négliger pour tenir tant de Négres dans la soumission. Le lendemain l'étant allé voir sur son bord, & le trouvant sans défiance au milieu de ses esclaves qui étoient à souper sur le tillac, il lui fit observer qu'il y avoit de l'imprudence à s'en approcher si librement sans une bonne garde. Messervy le remercia de ce conseil, mais parut si peu disposé à changer de conduite, qu'il lui répondit par ce vieux proverbe : *L'œil du maître engraisse les chevaux.* Il partit quelques jours après pour la Jamaïque. Snelgrave prit plus tard la même route ; mais en arrivant dans cette Isle, on lui fit le récit de la malheureuse

Il néglige les conseils de Snelgrave.

mort que Messervy s'étoit attirée par son aveugle confiance, dix jours après avoir quitté la Côte de Guinée. SNELGRAVE. 1727.

Un jour qu'il étoit au milieu de ses Négres à les voir dîner, ils se saisirent de lui, & lui casserent la tête avec les plats mêmes dans lesquels on leur servoit le riz. Cette revolte ayant été concertée de longue main, ils coururent en foule vers l'avant du Vaisseau pour forcer la barricade, sans paroître effrayés du bout des piques & des fusils que les Blancs leur présentoient par les embrasures. Enfin le Contre-Maître ne vit pas d'autre remede pour un mal si pressant, que de faire feu sur eux de quelques pieces de canon chargées de mitrailles. La premiere décharge en tua près de quatre-vingt, sans compter ceux qui sauterent dans les flots & qui s'y noyerent. Cette exécution appaisa la revolte; mais dans le desespoir d'avoir manqué leur entreprise, une grande partie de ceux qui restoient, se laisserent mourir de faim; & lorsque le Vaisseau fut arrivé à la Jamaïque, les autres tenterent deux fois de se revolter avant la vente. Tous les Marchands de l'Isle, à qui ces fureurs ne purent être cachées, marquerent

Ses esclaves le massacrent.

Triste sort de la cargaison & du Vaisseau.

SNELGRAVE. 1727. peu d'empreſſement pour acheter des eſclaves ſi indociles, quoiqu'ils leur fuſſent offerts à vil prix. Ce voyage devint fort malheureux pour les propriétaires; car la difficulté de la vente ayant arrêté long-tems le Vaiſſeau à la Jamaique, il y périt enfin dans un ouragan plus redoutable encore que les Négres.

§. V.

Relation de la priſe de l'Auteur par des Pirates.

1718. AU mois de Novembre 1718, Snelgrave, dont la réputation étoit bien établie par le ſuccès de pluſieurs voyages, fut chargé du commandement d'un Vaiſſeau nommé le *Bird* ou l'*Oiſeau*, qui devoit ſe rendre d'abord en Hollande pour y faire ſa cargaiſon. Le 10 de Décembre, étant revenu bien chargé à *Helwoetsluys*, il fut emporté de deſſus ſes ancres par un violent orage, & jetté contre la digue, où il eut le malheur d'échouer avec beaucoup de péril. Il fallut ouvrir une tranchée de trois cens pieds de long, par laquelle on vint à bout d'amener aſſez d'eau pour remettre le Vaiſſeau à flot. Heureuſement le dommage ne fut pas égal à la fatigue.

Trois tempêtes que l'Auteur eſſuie ſucceſſivement.

On rentra dans le baſſin d'Helwoetſ- SNELGRAVE.
luys, d'où l'on mit à la voile au com- 1719.
mencement de Janvier. Mais une autre tempête força Snelgrave de ſe refugier à Spithead. Il en partit, & fut encore jetté par des vents impétueux plus de ſoixante-dix lieues à l'Oueſt du Lézard. Cette troiſiéme diſgrace l'obligea de relâcher à Kingſale en Irlande, & de s'y arrêter juſqu'au 10 de Mars. Enfin levant l'ancre avec un tems plus doux, il ne ceſſa pas de l'avoir favorable juſqu'à Sierra-Léona, où il arriva le premier d'Avril 1719. En paſſant près des Canaries, il fut pourſuivi par un gros Vaiſſeau qu'il prit pour un Corſaire de Sallé; mais l'excellence de ſes voiles le délivra bien-tôt de ce danger.

Il arrive à Sierra-Léona, où il trouve trois Pirates, Cocklyn, la Bouſe & Davis.

Il trouva dans la riviere de Sierra-Léona trois autres Pirates qui s'y étoient déja ſaiſis de dix Bâtimens Anglois. Le premier de ces brigands, qui étoit entré dans la riviere, ſe nommoit *Cocklyn*. Il n'avoit pas plus de vingt-cinq hommes à ſon arrivée, & loin d'être redoutable aux Marchands, il cherchoit du ſecours avec cette troupe dans une Barque où il avoit été abandonné, ſur quelque mécontentement, par le fameux *Moo-*

Avanture de ces brigands.

SNELGRAVE. 1719.

dy, Commandant d'un Corsaire nommé le *Risingsun*, ou le Soleil-levant. Mais en arrivant à Sierra-Léona, Cocklyn & ses compagnons avoient rencontré dans sa Chaloupe le Seigneur Joseph, riche Négociant Négre, & s'étoient saisis de lui. Ils n'avoient exigé pour sa rançon que des munitions & des vivres. Ensuite n'ayant pas manqué d'audace pour attaquer successivement plusieurs Bâtimens de Bristol, qui fréquentoient cette Côte, non seulement ils s'étoient pourvûs de tout ce qui étoit nécessaire à leur profession, mais ils avoient engagé à leur service cinquante ou soixante Matelots qui formoient avec eux un corps de quatre-vingt hommes. D'un autre côté les gens du Risingsun, qui étoient partis avec Moody, avoit pris occasion de la dureté avec laquelle il avoit traité Cocklyn pour se revolter contre lui; & l'ayant mis avec douze autres dans une grande Barque qu'ils avoient enlevée aux Espagnols vers les Isles Canaries, ils l'avoient abandonné à son mauvais sort. Comme on n'a jamais sçu dans la suite ce qu'il étoit devenu, il y a beaucoup d'apparence qu'il fut englouti dans les flots. Les rebelles,

après s'être défaits de leur Chef, lui avoient donné pour successeur un François nommé *la Bouse*, qui les avoit ramenés dans la riviere de Sierra-Léona, où ils avoient rejoint Cocklyn & sa troupe un mois après sa séparation. Le même jour, un autre Pirate étoit entré dans la même Baye. Son nom étoit *Davis*. Après avoir exercé quelque tems sa profession dans une Felouque, il s'étoit rendu maître d'un grand Vaisseau vers les Isles du Cap Verd. En entrant dans la riviere de Sierra-Léona, il avoit arboré un pavillon noir pour jetter l'effroi parmi les Marchands qu'il espéroit d'y rencontrer. Ce Davis étoit un Corsaire généreux qui avoit trouvé par son habileté & son courage le moyen d'entretenir une rigoureuse discipline dans une troupe d'environ cent cinquante hommes. Il n'eut point de part à l'infortune de l'Auteur. Cocklyn au contraire & tous ses associés étoient les plus vils & les plus cruels brigands du monde. Snelgrave, après avoir eu le malheur de tomber entre leurs mains, apprit de plusieurs d'entr'eux qu'ils n'avoient choisi Cocklyn pour Chef qu'en faveur de sa brutalité & de son ignorance; bien résolus,

SNELGRAVE. 1719.

Caractere de Davis & de Cocklyn.

Principes des Pirates.

SNELGRAVE. 1719. disoient-ils, de ne s'en donner jamais de semblables à Moody qui prenoit des airs de Seigneur & qui affectoit des manieres polies. Le Commandant d'une troupe de Pirates n'est choisi par ses égaux que pour combattre à leur tête. Ils se donnent un autre Officier qu'ils nomment leur *Quartier-Maître*, pour l'inspection générale des affaires, & souvent pour réformer les ordres du Capitaine. Outre ces deux emplois, un Vaisseau Pirate a tous les Offices subalternes, dont l'usage est établi sur les Vaisseaux de guerre.

Snelgrave tombe entre leurs mains.

Le jour que Snelgrave découvrit la Côte, à trois lieues de l'embouchure de la riviere, le tems étoit fort calme. Un peu de fumée qu'il crut appercevoir au rivage lui fit naître quelques pressentimens, qu'il regretta de n'avoir pas mieux écoutés. Il donna ordre à Simon Jones, son Contre-Maître, qui avoit déja fait le voyage, de se mettre dans la Pinace pour aller de plus près à la découverte. Mais Jones l'assura, que le lieu d'où partoit la fumée étoit sans Habitans, & qu'il ne pouvoit s'y trouver que quelques voyageurs, qui faisoient rôtir apparemment des huîtres. Cette réponse, de la part d'un ancien Matelot, qu'a u

cune raison ne devoit rendre suspect, dissipa toutes les défiances. A cinq heures, on profita de la marée pour s'avancer à l'embouchure de la riviere. Vers l'entrée de la nuit, on découvrit assez loin dans le canal, un gros Vaisseau, qui étoit le Pirate entre les mains duquel on tomba bien-tôt. Les deux autres, avec leurs Prises, étoient cachés derriere une pointe de terre. SNELGRAVE, 1719.

Comme le tems ne cessoit pas d'être calme, & que les ténebres devenoient fort épaisses, l'Auteur prit le parti de jetter l'ancre à l'embouchure même. Vers les huit heures, la sentinelle du tillac fit avertir qu'il croyoit entendre le bruit d'une Chaloupe, qui s'avançoit à la rame. Tout le monde se rendit sur les ponts; & Snelgrave fit poster par précaution, sur l'avant du Vaisseau, vingt hommes armés de fusils & de sabres. Il cria lui-même le Qui vive. On lui répondit que la Chaloupe appartenoit aux *Deux Amis*, Vaisseau de la Barbade, commandé par le Capitaine *Eliot*. Cette réponse ne l'ayant pas rassuré, il ne continuoit pas moins de faire préparer les armes, & d'ordonner que toutes les lanternes fussent allumées; lorsqu'ayant demandé une seconde fois Il prend des précautions inutiles.

SNELGRAVE. 1719.

d'où étoit la Chaloupe, on lui répondit, d'Amérique; & sur le champ on lui envoya une décharge de mousqueterie, à la portée du pistolet. Rien ne prouve mieux, remarque Snelgrave, l'audace effrénée des Pirates; car ils n'étoient que douze dans la Chaloupe; & son Bâtiment, dont ils ne connoissoient pas la force, avoit seize pieces de canon & quarante-cinq hommes d'Equipage.

Audace effrénée des Pirates.

Lâcheté des gens de Snelgrave.

A ce premier signe de guerre, l'Auteur donna ordre au Contre-Maître de faire feu de sa bordée. N'étant point obéi, il descendit lui-même pour presser les Canonniers; mais sa surprise fut extrême, de trouver ses gens qui se regardoient les uns les autres avec les marques de la derniere consternation. Quelques-uns lui dirent qu'ils auroient pris volontiers les armes, mais qu'ils ne pouvoient les retrouver. Dans cet intervalle, les Pirates, qui n'avoient pas trouvé de résistance, étoient montés à bord, & tirant quelques coups au hazard, ils avoient fait disparoître ceux qui étoient restés sur le tillac. Un seul Matelot, qui avoit eu moins de vîtesse à fuir, eut les reins cassés d'un coup de balle. Quelques grenades que les Pirates jetterent brusquement, &

qui ne causerent néanmoins de mal à personne, acheverent de répandre la terreur. On cria quartier. Là-dessus le Chef des Pirates, qui étoit leur Quartier-Maître, eut la hardiesse de descendre seul & de demander où étoit le Capitaine du Vaisseau. Snelgrave se présenta, & lui répondit avec un soupir, que c'étoit lui qui avoit porté ce titre. Quelle est ton audace, lui dit le fier Brigand, d'avoir ordonné qu'on fît feu sur nous? Snelgrave repliqua modestement, qu'il s'étoit crû obligé de défendre un Bâtiment confié à ses soins. Cette replique irrita si vivement le Pirate, qu'ayant levé son pistolet il tira sur Snelgrave, & l'auroit tué, sans un mouvement heureux qui lui fit passer la balle entre le bras & le corps. Mais furieux de l'avoir manqué, il lui donna un coup si rude, du bout de cette arme au milieu de la poitrine, qu'il le fit tomber sur les genoux. Cependant le malheureux Snelgrave se remit assez-tôt, pour monter légerement sur le tillac. Il y étoit comme attendu par un autre Corsaire, qui jura, le sabre à la main, de ne jamais faire de quartier aux Capitaines Marchands qui entreprendroient de se défendre; & soit qu'il ne pensât qu'à

SNELGRAVE, 1719.

Bonheur qui lui fait éviter un coup de balle.

Nouveau péril pour la vie de l'Auteur.

SNELGRAVE. 1719. l'effrayer, ou que dans le transport de sa fureur il ne fût pas le Maître de son bras, le coup de sabre, qu'il lâcha de toute sa force, tomba sur une poutre. L'arme s'étant brisée, il sembloit vouloir encore se servir du tronçon qui lui restoit à la main; mais un Matelot du Vaisseau le supplia de ne pas tuer un Capitaine dont tout le monde connoissoit la bonté. Cette priere sauva la vie à Snelgrave. Le Quartier-Maître étant remonté, lui donna ordre d'envoyer quelques-uns de ses gens pour prendre soin de la Chaloupe, qui étoit demeurée sans guide au moment de l'abordage, & le menaça de le faire couper en pieces si elle ne se retrouvoit promptement. Jones s'étant mis dans l'Esquif, eut le bonheur de la ramener aussi-tôt. Alors le Quartier-Maître prit Snelgrave par la main, & lui déclara qu'il ne devoit rien craindre pour sa vie, s'il n'avoit donné aucun sujet de plainte à ses Matelots.

Il est traité plus doucement.

Erreur des Corsaires.

Les Pirates jetterent alors des cris de joie, & firent plusieurs décharges pour avertir leurs compagnons du succès de leur entreprise. Mais ces signes furent si mal interpretés, que leur Capitaine s'imaginant au contraire que ses gens avoient été détruits avec leur

Chaloupe, coupa ſes cables pour s'avancer promptement à l'aide de la marée. Ses ſoupçons augmenterent à la vûe des feux qui étoient allumés ſur le bord de Snelgrave. Sans attendre d'autre ſignal, il lâcha une bordée terrible, qui mit le Quartier-Maître & tous ſes gens dans une extrême confuſion. L'erreur fut bien-tôt réparée par le *Porte-voix*. Mais les reproches tomberent ſur Snelgrave, à qui ces Brigands firent un crime de n'avoir pas penſé lui-même à faire connoître qu'il étoit pris. Au reſte, lui dit brutalement le Quartier-Maître, ne t'imagine pas que ce ſoit un boulet de canon qui m'étonne; car je m'attens tôt ou tard à deſcendre en Enfer par cette voie. SNELGRAVE. 1719.

Le Vaiſſeau de Snelgrave étant fort bien fourni de liqueurs & de proviſions fraîches, Cocklyn fit tuer ſur le champ quantité d'oies, de cocqs-d'Inde, de poules & de canards, qu'il fit mettre, à peine plumés, dans la grande chaudiere, avec pluſieurs jambons, & une groſſe truie qu'on ne fit qu'éventer, ſans ſe donner l'embarras de l'écorcher ou d'en faire griller le poil. Il donna ordre au Cuiſinier que tout fût préparé avec moins de formalités Uſage qu'ils font des proviſions de Snelgrave.

SNELGRAVE. 1719.

que de diligence. D'un autre côté, le Quartier-Maître envoya demander à Snelgrave quelle heure il étoit à sa montre. Comme elle étoit d'or, l'Auteur jugea que c'étoit une maniere civile de la lui ôter. Il la remit au messager, en le priant d'assurer le Quartier-Maître qu'elle étoit excellente, & par conséquent digne de lui. Ce brutal Officier la reçut; mais ce fut pour la jetter sur le tillac, & la faire rouler à coups de pied, en disant à ses compagnons que c'étoit une fort jolie boule. Cependant un de ces Brigands la prit, & déclara qu'il la mettroit dans la masse commune, pour être vendue, suivant l'usage, au pied du grand Mât.

Il est conduit sur le Vaisseau des Pirates.

Snelgrave fut conduit sur le Vaisseau des Pirates, & présenté à Cocklyn, qui lui témoigna quelque regret des mauvais traitemens qu'il avoit reçus, depuis le quartier accordé. Mais il ne devoit pas ignorer, lui dit-il, que c'étoit quelquefois le sort de la guerre. Ensuite, il lui déclara qu'il falloit répondre juste à diverses questions qu'on pourroit lui faire; sans quoi, il devoit s'attendre d'être coupé en pieces. Au contraire, s'il ne se faisoit pas presser pour dire la vérité, & si ses gens n'a-

voient pas de plaintes à faire de lui, il l'assura que son voyage seroit le plus avantageux qu'il eût fait de sa vie. Pour premiere question, il lui demanda quelles étoient les qualités de son Vaisseau, sous les vents de mer & sur la Côte. Snelgrave fit une réponse qui le satisfit. Cocklin, ôtant son chapeau, le félicita de ses lumieres, & dit avec un transport de joie, que ce Bâtiment feroit un Vaisseau de guerre admirable pour les Pirates.

Il est interrogé par Cocklyn.

Lorsque cette interrogation fut finie, un homme de fort haute taille, avec quatre pistolets à sa ceinture & un large sabre à la main, s'approcha de Snelgrave, & lui demanda s'il le reconnoissoit. Mon nom, lui dit-il, est James Griffin, & nous avons été compagnons d'Ecole. L'Auteur se remit aisément son visage; mais il se crut obligé de dissimuler. Cependant Griffin continua de lui dire, qu'il n'étoit pas de la troupe des Pirates; qu'il avoit été pris depuis peu sur un Vaisseau de Bristol, où il exerçoit l'office de Contre-Maître; que Cocklin l'ayant forcé d'entrer à son service, il ne quittoit pas un moment ses armes, pour être sans cesse en état de se faire respecter par les scélerats avec lesquels

Il trouve un de ses compagnons d'école.

SNELGRAVE. 1719. il se trouvoit dans la nécessité de vivre ; qu'il vouloit prendre soin de Snelgrave pendant la nuit suivante, parce que dans l'yvresse, où la plûpart des Pirates ne manqueroient pas de se plonger, il croyoit que cette premiere nuit l'exposeroit à quelque insulte.

Services qu'il en reçoit.

Un langage si généreux engagea l'Auteur à confesser qu'il reconnoissoit Griffin pour son compagnon d'étude. Il s'ouvrit à lui sans défiance, du moins sur tout ce qui regardoit sa situation ; & ne voyant que sa vie à sauver, après la perte de son Vaisseau, il consentit que Griffin demandât au Commandant des Pirates la permission de boire un flacon de pounch avec lui. Non-seulement elle lui fut accordée, mais Cocklin voulut être de leur partie, & les fit entrer dans sa Cabanne. Elle étoit sans meubles & sans chaises. Ils s'assirent tous trois sur le plancher, les jambes croisées. A minuit, Griffin demanda un branle pour son compagnon d'Ecole; car tous les Pirates, sans excepter le Capitaine, n'avoient pas d'autre lit que les planches du Vaisseau. Ayant obtenu cette grace, il marcha devant lui, le sabre nud, & lui promit de veiller

près du branle pendant qu'il prendroit quelques heures de repos. Mais il fut impossible à l'Auteur de dormir, au milieu des juremens & des blasphêmes qu'il entendit continuellement. Vers deux heures, le Bosseman s'approcha fort yvre, après s'être informé qui étoit dans le branle, & tira brusquement son coutelas. Griffin lui ayant demandé ce qu'il desiroit, il répondit qu'il vouloit mettre Snelgrave en pieces, parce qu'il avoit fait l'action d'un *vil chien*, en ordonnant à ses gens de tirer sur la Chaloupe, & en se faisant trop presser pour envoyer sa montre au Quartier-Maître. Griffin, qui sçavoit la fausseté de cette derniere accusation, menaça cet yvrogne de le fendre en deux, s'il ne se retiroit promptement. Il suivit ce conseil. Le lendemain, lorsque tout le monde fut de sang-froid, Griffin porta ses plaintes au Quartier-Maître & à toute la Troupe. Il représenta que la maxime de ne pas maltraiter les captifs après le quartier accordé, regardoit le passé comme le présent & l'avenir, & qu'intéressant tout le monde, elle devoit être rigoureusement observée. Plusieurs furent d'avis que le Bosseman fût puni du fouet. Mais

SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave défendu par Griffin qui lui sauve la vie.

SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave ayant eu la bonté de plaider pour lui, il en fut quitte pour une défense générale de faire la moindre insulte aux Prisonniers. Cependant il entreprit encore, dans une autre occasion, de tuer son Bienfaiteur.

Plusieurs des gens de Snelgrave s'engagent au service des Pirates.

Le même jour, Jones, Contre-Maître de Snelgrave, vint lui confesser que sa situation étant très-fâcheuse en Angleterre, sur-tout de la part de sa femme, qu'il ne pouvoit aimer, il s'étoit déterminé par cette raison à prendre parti avec les Pirates, & qu'il avoit déja signé leurs articles. Son exemple avoit été suivi par dix autres Matelots du Vaisseau. Mais Snelgrave s'apperçut bien-tôt qu'il étoit méprisé de la Troupe, & fut ensuite informé qu'il étoit mort quelques mois après que les Pirates eurent quitté la riviere. Ce malheureux, & les dix autres, ne laisserent pas de conserver beaucoup de considération pour leur ancien Maître. Il y en eut même quelques-uns qui se repentirent de leur engagement, & qui le prierent de travailler pour leur liberté. Ils n'osoient faire eux-mêmes cette proposition au Quartier-Maître, car les articles portoient peine de mort pour ceux qui parleroient d'abandonner leur profes-

SNELGRAVE, 1719.

sion; mais Snelgrave trouva cette commission trop délicate pour oser l'entreprendre. Quelques jours après, un d'entr'eux lui avoua que pendant le voyage, il avoit entendu plusieurs fois répeter à Jones, qu'il souhaitoit de rencontrer quelque Pirate en arrivant dans la riviere de Sierra-Léona; qu'il avoit mis exprès à l'écart le coffre où les armes étoient renfermées; que d'autres Matelots l'ayant découvert, & voulant prendre leurs mousquets lorsque les Pirates avoient commencé à faire feu sur eux, il les en avoit empêchés, en leur déclarant que c'étoit l'occasion qu'il avoit souhaitée, & que s'ils tiroient un seul coup ils se feroient couper en pieces par les Pirates; enfin, que pour les faire entrer comme lui au service de ces Brigands, il les avoit assurés que l'Auteur même étoit résolu de prendre le même parti. Les Pirates dirent ensuite à Snelgrave, que c'étoit particulierement à la sollicitation de Jones qu'ils s'étoient déterminés à garder son Vaisseau.

Trahison de son Contre-Maître.

Suivant cette résolution, ils ne tarderent point à jetter dans la mer quantité de biens qui leur étoient inutiles, tels que des balles de laine, & d'au-

Marchandises de Snelgrave jettées dans la mer.

SNELGRAVE. 1719.

tres marchandises destinées au commerce. Dans un seul jour ils en sacrifierent ainsi pour la valeur de trois ou quatre mille livres sterling, parce qu'ils n'avoient de goût que pour l'argent & les provisions.

Entre plusieurs Anglois qui exerçoient alors le commerce à Sierra-Léona, pour leur propre compte, il s'y trouvoit le Capitaine *Henry Glynn*, qui obtint ensuite le Gouvernement de l'Isle James sur la Gambra, & qui finit ses jours dans ce poste. Cet honnête Négociant engagea les deux autres Chefs des Pirates, Davis & la Bouse, à rendre une visite avec lui au malheureux Snelgrave. Ils étoient à bord, lorsque Cocklyn & son Quartier-Maître y revinrent de leur prise. Davis, qui avoit le cœur noble & généreux, prit fortement les intérêts de l'Auteur, & pressa Cocklyn non-seulement de le traiter avec bonté, mais de lui rendre ce qui restoit de sa cargaison. Ce langage ne parut pas plaire beaucoup à Cocklin. Cependant il invita Glynn, Davis, & la Bouse, à passer sur sa prise; & sur leurs instances, Snelgrave eut la permission de les y accompagner.

Glynn, Davis & la Bouse entreprennent de rendre service à l'Auteur.

Cocklyn les

Lorsqu'ils y furent arrivés, ils se

SNELGRAVE.

1719.

rendirent tous dans la chambre de poupe. Les caisses, où Snelgrave tenoit ses plus précieuses marchandises, y étoient encore ouvertes & brisées. Quantité d'ustenciles, de papiers, & de livres, qui avoient paru mépriſables aux Corsaires, étoient dispersés sur le plancher & jusques sur les ponts. Ils avoient jetté les livres dans la mer, parce que cette *drogue*, disoient-ils, étoit capable de faire abandonner à quelqu'un d'entr'eux le chemin de l'Enfer, où ils s'étoient engagés de bonne grace à marcher tous ensemble. Les liqueurs de Snelgrave n'étant point épargnées, la bonne humeur commença bien-tôt à regner entre les Chefs des Pirates. Glynn prit cette occasion pour demander au Quartier-Maître plusieurs commodités qui pouvoient être nécessaires à l'Auteur. Elles lui furent accordées, & mises ensemble dans un pacquet que Glynn se proposoit d'emporter à sa maison, pour les mettre plus sûrement à couvert. Mais un malheureux incident priva Snelgrave de ce secours. Quelques gens de Davis étant venus à bord avec leur Maître, un jeune homme d'entr'eux brisa une caisse pour la piller. Le Quartier-Maître de Cock-

mene sur sa prise. Ce qui s'y passe.

Querelle de Davis & de Cocklyn.

SNELGRAVE. 1719.

lyn, à qui l'on vint s'en plaindre à l'oreille, sortit de la chambre de poupe pour arrêter le desordre. Le jeune Pirate, à qui il en fit quelques reproches, lui répondit qu'étant tous de la même profession, il se croyoit en droit de prendre sa part du pillage. Cette réponse choqua le Quartier-Maître, qui voulut le frapper de son sabre : mais le Pirate évita le coup, & se sauva près de son Maître, dans la Cabane. Le Quartier-Maître l'y poursuivit, & d'un coup qu'il allongea, il le blessa légerement, & toucha même Davis à la main. Cette audace mit d'abord une furieuse confusion dans l'Assemblée. Davis jura de se venger ; parce qu'en reconnoissant que son Soldat étoit coupable, il prétendoit que personne n'avoit droit de le punir en sa présence. Il sortit les yeux étincelans de colere ; & s'étant rendu sur son bord, il alloit fondre sur Cocklyn, qui ne pouvoit éviter sa ruine, si Snelgrave n'eût prié le Capitaine Glynn d'intercéder pour lui. La querelle fut appaisée avec assez de peine ; mais à condition que Davis & sa Troupe auroient leur part des liqueurs & des provisions qui étoient sur la Prise, & que le Quartier-

Cocklyn menace de sa ruine.

tier-Maître reconnoîtroit sa faute devant l'Equipage de Davis, & lui demanderoit pardon. Comme la nuit approchoit, Glynn fut obligé de retourner au rivage, & ne put se faire apporter le pacquet qu'il avoit obtenu pour Snelgrave, & remit à le prendre le jour suivant.

SNELGRAVE. 1719.

Nouveau risque où la vie de l'Auteur est exposée.

L'Auteur passa cette nuit sur son propre Vaisseau, accompagné seulement de trois ou quatre Pirates, entre lesquels étoit le furieux Bosseman, qui avoit attaqué plusieurs fois sa vie. Tandis qu'il s'entretenoit dans la Cabane avec le Charpentier, il eut le chagrin de voir entrer le Bosseman demi-yvre, qui recommença brutalement à le maltraiter. Mais le Charpentier prenant parti pour lui, traita le Bosseman de misérable yvrogne, & le força de sortir. Dans le même instant, le vent éteignit la chandelle. Snelgrave & le Charpentier sortirent aussi-tôt pour la rallumer. Le Bosseman, qui s'en apperçut, se mit à crier, avec d'horribles imprécations, que c'étoit un artifice de Snelgrave pour se procurer l'occasion d'aller à la chambre des poudres, & de faire sauter le Vaisseau. Là-dessus, sans s'arrêter aux protestations du Charpen-

SNELGRAVE. 1719.

tier, qui l'assura que c'étoit un simple accident, il s'approcha de Snelgrave; & jurant qu'il alloit lui brûler la tête, il lâcha son pistolet, qui fit heureusement faux feu. Le Charpentier ne put douter, à la lueur de l'amorce, que le coup n'eût été lâché sérieusement. Cette lâche trahison le rendit si furieux, qu'il courut dans l'obscurité vers le Bosseman. Il lui arracha son pistolet, dont il lui donna tant de coups qu'il le laissa presque mort. Le bruit ayant allarmé les Pirates jusques sur leur Vaisseau, ils envoyerent un Officier, qui enleva le perfide Bosseman. Ainsi Snelgrave ne dut la vie, pour la troisiéme fois, qu'à la faveur du Ciel.

Pillage de son Vaisseau par les gens des deux Corsaires.

Il dormit ensuite d'un sommeil tranquille. Mais il fut éveillé par les gens de Davis, qui venoient prendre les liqueurs & les provisions que leur Chef avoit exigées. Ils se joignirent avec les gens de Cocklyn, pour y faire un étrange dégât. Les tonneaux de vin & d'eau-de-vie de France furent enfoncés sur le tillac. Chacun y puisoit à son gré; car à la reserve de quelques barils, qui furent reservés pour les Chefs, tout le reste étoit moins distribué que pillé. On ne pre-

noit pas la peine de déboucher les liqueurs qui étoient en bouteilles. Un coup de sabre en faisoit l'affaire : c'est ce que les Pirates appellent décoler ; mais avec cette méthode, ils brisent trois bouteilles pour en ouvrir une. Aussi toute la provision du Vaisseau fut-elle dissipée avant la fin du jour. On ne conserva qu'un peu d'eau-de-vie. Ce qui resta au fond des tonneaux servit le soir à laver les ponts. Les alimens, tels que le bœuf & le porc-salé, le fromage, le beurre, le sucre, &c. ne furent pas plus épargnés. SNELGRAVE. 1719.

A l'égard des commodités que le Quartier-Maître avoit accordées à l'Auteur, une troupe de Pirates mort-yvres, qui avoient failli de tomber en passant sur quelques paquets, les jetterent dans la mer. Il n'en resta qu'un, qui contenoit un habit noir complet, & d'autres vêtemens. Lorsque les yvrognes se furent retirés, un autre Pirate, qui avoit la tête un peu plus fraîche, voulut sçavoir ce qui étoit renfermé dans le paquet. L'ayant ouvert, il en tira l'habit noir, avec un fort bon chapeau & une perruque. Snelgrave, qui n'avoit plus d'autre bien à prétendre, le supplia de ne pas

Conseils qu'un Pirate donne à Snelgrave.

SNELGRAVE. 1719.

l'en priver. Mais ce brigand le frappant sur l'épaule du plat de son sabre, lui dit, en forme de conseil, que s'il vouloit l'en croire, il ne disputeroit jamais rien à un Pirate. Supposé, continua-t-il, qu'au lieu de vous avoir frappé sur l'épaule, il m'eût pris envie de vous fendre la tête pour châtier votre impudence, vous seriez mort à présent. Peut-être vous flattez-vous, ajouta-t-il, que j'aurois été puni moi-même, pour avoir tué de sang-froid un Prisonnier. Mais soyez persuadé que mes amis m'auroient tiré d'embarras. Snelgrave le remercia d'un avis si charitable, & n'en perdit pas moins son habit. Quelques momens après, le Pirate se fit un amusement de s'en revêtir. Mais ses compagnons, le voyant dans cette parure, se firent aussi un passe-tems de le mouiller de vin & d'autres liqueurs. Il fut obligé enfin de se dépouiller & de jetter l'habit dans la mer. Le nom de ce scelérat étoit François *Kennedy*. Ses Chefs le firent pendre quelques jours après, pour d'autres crimes.

Ce scélérat est pendu.

Snelgrave est dépouillé de tout.

Ainsi l'unique partage de Snelgrave se réduisoit à la perruque & au chapeau, qu'il suspendit tranquillement dans la Cabane. Mais un autre yvro-

gne, qui se présenta bien-tôt, s'en couvrit la tête, en lui disant qu'il se nommoit *Hoghin*, & qu'il étoit un riche Marchand du rivage. Snelgrave n'osa s'en plaindre, dans la crainte que ce ne fût un Pirate. Cependant ce dernier voleur sortant de la Cabane, rencontra le Quartier-Maître de Cocklyn, qui, ne le reconnoissant pas pour un de ses gens, lui reprocha d'emporter le bien d'autrui & le maltraita beaucoup. Ensuite s'étant approché de l'Auteur, il lui demanda d'un ton civil comment il se trouvoit de tout ce tumulte. Snelgrave répondit qu'on lui avoit enlevé successivement tout ce qu'il tenoit de sa bonté. Le Quartier-Maître lui promit de lui faire retrouver ce qui existoit encore; mais il oublia bien-tôt cette promesse. Cependant l'Auteur avoue qu'en perdant tout ce qu'il possédoit, il n'avoit été outragé que par le Bosseman; & qu'au contraire, tous les autres s'étoient empressés de lui apporter des liqueurs, des tranches de jambon & du biscuit, avec des témoignages de pitié pour sa situation.

SNELGRAVE. 1719.

Le lendemain, ce fut l'Equipage de la Bouse, qui eut à son tour la permission de venir piller ce qui étoit

SNELGRAVE. 1719.

échappé aux ravages des deux autres Corſaires. Les reſtes de vin & de liqueurs ſuffirent encore pour rendre la fête fort vive & fort tumultueuſe. L'Auteur, quoique peu maltraité dans ſa perſonne, ne ſe crut pas moins malheureux, de ſe voir contraint d'aſſiſter à ce ſpectacle.

Il obtient la permiſſion d'aller au rivage.

Il obtint enfin la permiſſion de deſcendre au rivage, pour aller prendre un peu de repos dans la maiſon du Capitaine Glynn. Les trois Commandans des Pirates s'y étoient raſſemblés & l'y reçurent civilement. Ils lui promirent encore de lui faire retrouver ce que le Quartier-Maître lui avoit accordé. Glynn lui prêta du linge & d'autres commodités, qui lui firent paſſer la nuit ſuivante aſſez tranquillement.

Davis plaide pour Snelgrave dans l'aſſemblée des Pirates.

Il retourna le matin à bord, avec les Capitaines Pirates. Davis, qui plaignoit ſincerement ſon ſort, preſſa Cocklyn d'aſſembler tous ſes gens ſur le tillac, & harangua long-tems en ſa faveur. Son diſcours fut reçu plus favorablement que la premiere fois. Ils prirent la réſolution de donner à Snelgrave le Vaiſſeau qu'ils devoient abandonner, pour paſſer dans le ſien, & de lui faire préſent de quelques au-

tres prises avec ce qui leur restoit de la sienne. Cette faveur montoit à plusieurs mille livres sterlings. Un des Chefs proposa de le prendre dans la Troupe, pour visiter avec eux toute la Côte de Guinée, où il pourroit faire un échange avantageux de ses marchandises. Il ne falloit pas douter, ajouta le Corsaire, qu'on ne prît dans cette route quelques Vaisseaux de France ou de Portugal. Il vouloit que tous les Esclaves qu'on trouveroit sur ces prises fussent généreusement donnés à l'Auteur; & lui conseillant de les aller vendre dans l'Isle de Saint Thomas, Port libre de l'Amérique, il l'assuroit qu'outre les récompenses qu'il seroit en état de faire à ses gens, il se trouveroit assez riche, en arrivant à Londres, pour remplir l'attente des Propriétaires.

SNELGRAVE. 1719.

Offres qu'ils font à Snelgrave.

Snelgrave ne répondant à cette proposition que par un morne silence, les Pirates commencerent à s'en offenser. La plûpart, dit-il, étoient d'une ignorance si grossiere, qu'ils croyoient leurs offres fort légitimes. Mais Davis reprit la parole, & les assura qu'il pénétroit les idées de l'Auteur. Il craint, leur dit-il, en acceptant vos bienfaits, de se perdre de réputation

Il les refuse.

SNELGRAVE. 1719.

parmi les Marchands. Pour moi, ajouta-t-il, je suis d'avis qu'il faut donner à chacun la liberté d'aller à tous les diables par la voie qui lui convient : donnez-lui ce qui reste de sa cargaison, & laissez-le disposer de lui-même à son gré.

On lui accorde les restes de sa cargaison & un autre Vaisseau.

Toute l'Assemblée étant revenue à cette opinion, quelqu'un y joignit en faveur de Snelgrave, un fort bon conseil, qui ne fut pas moins approuvé de tous les Pirates. Ce fut de monter sur le champ dans un Brigantin que la Bouse avoit abandonné, & d'aller prendre sur le Vaisseau, avant que la Troupe s'en mît en possession, toutes les marchandises qui pouvoient encore être sauvées. On permit à l'Auteur d'y aller lui-même, & de se faire aider par quelques-uns de ses propres gens. Il sauva ainsi quelque partie de la cargaison des Propriétaires ; mais de son propre bien, il ne lui revint pas la valeur de trente livres sterling. Tout consistoit en liqueurs, en instruments, en toiles, & en étoffes précieuses, dont les Pirates n'avoient pas épargné la moindre partie. Ils avoient pris, par exemple, des pieces de la plus belle toile de Hollande, & les avoient étendues sur le tillac

pour s'y coucher. Dans leur débauche, ils y avoient répandu le vin à grands flots; & les trouvant ensuite trop souillées pour leur servir de matelats, ils les avoient précipitées dans la mer. SNELGRAVE. 1719.

Davis obtint encore pour Snelgrave la permission de passer la nuit, avec ceux d'entre ses gens qui lui étoient demeurés fideles, sur les *Deux-Amis*, Vaisseau de la Barbade, commandé par le Capitaine Eliot, & de pouvoir descendre au rivage quand ses besoins l'y appelleroient, à la seule condition de revenir au premier signe. Ce Vaisseau de la Barbade, étoit celui dont les Pirates avoient employé le nom, lorsqu'ils avoient voulu surprendre l'Auteur à son arrivée. S'en étant saisis, quelques jours auparavant, ils le faisoient servir comme de magasin pour les provisions.

Dangers où les prisonniers sont exposés pour leur vie.

Mais les Prisonniers furent exposés le même jour à de nouveaux dangers, par la malignité de quelques Négres, qui vinrent donner avis aux Pirates qu'un de leurs Compagnons avoit été massacré. Ces misérables délateurs accusoient de ce meurtre *Bennet* & *Thomson*, deux Capitaines Anglois, qui s'étoient sauvés dans les

SNELGRAVE. 1719.

bois pour se dérober à la fureur de Cocklyn. Ils se donnoient tous deux pour témoins du fait, dans la maison d'un autre Anglois nommé *Jones*, où Bennet & Thomson avoient rencontré le Pirate & l'avoient assassiné. Un récit de cette nature, confirmé par l'absence de celui qu'on prétendoit mort, fit monter la fureur des trois Commandans au comble. Leurs gens, encore moins capables de modération, ne parloient déja que de sacrifier Snelgrave & tous les Prisonniers à leur vengeance, lorsque leur compagnon parut sur le rivage, & revint à bord en bonne santé. Il avoit rencontré effectivement chez Jones les deux Anglois fugitifs; mais il en avoit été quitte pour quelques menaces.

Avantures des Capitaines Bennet & Thomson.

Snelgrave apprit ensuite, de la bouche même de Thomson & de Bennet, le détails de leurs infortunes. John *Bennet*, parti de l'Isle d'Antigo pour la Côte de Guinée, avoit été pris vers les Isles du Cap-Verd par Davis. Mais ce Pirate lui ayant rendu son Vaisseau, après l'avoir pillé, il étoit entré dans la riviere de Sierra-Léona, où Thomson étoit arrivé avant lui. A l'arrivée de Cocklin, ils s'étoient retirés tous deux sous l'Isle de Bense,

autant pour leur propre sûreté que pour celle du Fort de la Compagnie, qui avoit alors Plunket pour Gouverneur. Ils y avoient débarqué des munitions, & dressé une batterie sur le rivage. La Bouse fut le premier qui les attaqua. Ils se défendirent avec courage. Mais Cocklyn venant augmenter le nombre des Corsaires, Plunket & les deux Capitaines n'eurent point d'autre ressource, pour assurer leur vie & leur liberté, que de chercher une retraite dans les bois, où pendant plusieurs semaines ils ne subsistèrent que de riz, & de quelques huîtres qu'ils ramassoient dans les ténebres sur le bord de la riviere. Les deux Bâtimens de Thomson & de Bennet furent brûlés; & la Bouse prit, pour son propre usage, le Vaisseau d'un autre Anglois nommé *Lamb*, qui étoit plus loin à l'ancre dans la riviere. SNELGRAVE. 1719.

Mais pour revenir à Snelgrave, il passa quatre jours à recueillir les débris de sa fortune, avec l'approbation & les applaudissemens mêmes de ceux qui avoient causé sa disgrace. Il passoit la nuit sur le Vaisseau d'Eliot, qui avoit acquis en peu de jours tant d'ascendant sur les Pirates, par l'adresse avec laquelle il avoit gagné l'affection Snelgrave recueille les débris de sa fortune.

SNELGRAVE. 1719.

de leurs Chefs, qu'il les frappoit sans ménagement, & leur prédisoit sans cesse que tôt ou tard ils périroient tous par le plus honteux supplice.

Mort du Quartier-Maître. Il demande pardon à Snelgrave.

Peu de jours après, le Quartier-Maître de Cocklyn fut atteint d'une fievre, qui le réduisit bien-tôt à l'extrémité. Dans cette situation, il fit appeller l'Auteur, pour lui demander pardon des injustices auxquelles il s'étoit emporté contre lui. Il lui confessa qu'il avoit été le plus méchant de tous les hommes, & que sa conscience lui faisant sentir de vifs remords, il croyoit voir l'Enfer ouvert & prêt à le recevoir. Snelgrave l'exhorta au repentir. Il est impossible, répondit-il; j'ai le cœur trop endurci. Cependant il promit d'y employer tous ses efforts. Tandis qu'il étoit dans ces bons sentimens, il donna ordre à son Valet de laisser prendre à Snelgrave tout ce qu'il trouveroit de son goût dans sa garde-robe. L'Auteur profita de cette permission pour se fournir de chemises, de bas, & de quelques autres commodités.

Horribles circonstances de sa mort.

Le Quartier-Maître expira la nuit suivante, dans des agitations terribles; mais le cœur si peu tourné à la pénitence, qu'il employa ses derniers

momens à proférer les plus affreux blaſphêmes. Quelques-uns des nouveaux Pirates, effrayés de ſon deſeſpoir, s'adreſſerent à Snelgrave, pour obtenir la liberté de quitter une vie ſi déteſtable. Il leur déclara qu'il n'oſoit leur rendre un ſi dangereux ſervice. Mais il les exhorta beaucoup à ne pas tremper leurs armes dans le ſang des malheureux qui tomberoient entre leurs mains; & leur faiſant enviſager un tems où leur conſcience les porteroit peut-être à profiter de l'amniſtie royale en faveur des Pirates, il leur repréſenta que ce ſeroit alors un grand avantage pour eux qu'on ne pût les accuſer d'aucun meurtre. Il avoit apparemment ſur lui l'Acte même de l'amniſtie, qui accordoit un pardon général à tous les Pirates qui ne s'étant pas rendus coupables d'autres crimes, ſe préſenteroient dans quelqu'une des Colonies Angloiſes avant le premier de Juillet 1719. Cette Piece & la Déclaration de guerre contre l'Eſpagne étoient du moins tombées entre leurs mains; & ne pouvant la lire, ils prierent Snelgrave de leur en faire la lecture. Comme le Roi promettoit des récompenſes à ceux qui prendroient ou qui tueroient quelque Pi-

Exhortations que Snelgrave fait aux Pirates.

SNELGRAVE. 1719.

rate, ils ne purent entendre cet Article sans se livrer à des transports de rage. Cependant, après avoir entendu toute la Piece, quelques-uns dirent hardiment qu'ils regrettoient de l'avoir ignorée avant que de s'être engagés pour leur dernier voyage. Snelgrave leur fit observer qu'ils avoient encore trois mois jusqu'au terme fixé par la Proclamation. Il ajouta que la Guerre étant déclarée contre l'Espagne, ils pouvoient changer leur qualité de Pirates en celle d'Armateurs, & s'enrichir honorablement des dépouilles de l'Ennemi. Il s'en trouva plusieurs qui parurent goûter cette ouverture. Mais les vieux Boucaniers, qui avoient les mains souillées d'une infinité de meurtres, traiterent la Proclamation avec mépris, & la déchirerent en pieces.

Elles produisent peu d'effet.

Il trouve Ambroise Curtis.

Entre ceux qui vinrent consulter Snelgrave sur leur situation, il y eut un *Ambroise Curtis*, qui, étant d'une santé fort foible, se promenoit continuellement sur le tillac en robbe de chambre. Il avoit reconnu l'Auteur, quoiqu'il ne se fût point encore ouvert à lui. Il lui dit un jour: Je n'avois qu'onze ans lorsque je commençai mes voyages de mer, sous le commandement de votre pere. Il me traita séve-

rement, parce qu'il me reconnut de mauvaises inclinations. Après sa mort, qui arriva en Virginie, vous ramenâtes son Vaisseau en Europe, & vous eûtes de la bonté pour moi dans le voyage. Curtis promit à l'Auteur, que lorsque ses meubles & ses bijoux seroient vendus au pied du grand mât, il en rachetteroit quelques-uns pour lui. L'effet répondit à ses promesses. Mais il mourut avant que ses compagnons eussent quitté Sierra-Léona. SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave avoit dans une caisse, entre ses marchandises, trois habits brodés, de la seconde main. Les trois Chefs des Pirates se les firent apporter, un jour qu'ils étoient à boire ensemble, & s'en revêtirent sur le champ. Le plus long étant tombé en partage à Cocklyn, qui étoit de fort petite taille, lui descendoit jusqu'au milieu des jambes. Il auroit souhaité d'en faire un échange avec Davis ou la Bouse. Mais loin d'avoir pour lui cette complaisance, il lui répondirent que devant voir bien-tôt des Dames de Guinée, qui ignorent les modes de l'Europe, il importoit peu que son habit fût long ou court. Ils poussèrent la raillerie plus loin; car l'habit de Cocklyn étant d'écarlate, brodé d'ar- Vanité des trois Capitaines Pirates. Cocklyn est raillé.

SNELGRAVE. 1719.

gent, ils l'assurerent que sa bonne mine, relevée d'une parure si brillante, ne pouvoit manquer de lui donner beaucoup d'avantage sur eux, près de leurs maîtresses. Il prit si bien ce compliment, qu'il descendit à terre avec eux pour se faire admirer des femmes du Pays. C'est une loi sacrée, entre les Pirates, de ne recevoir aucune femme à bord, lorsqu'ils sont dans quelque rade; & s'il s'en trouve sur les Prises qu'ils font en mer, il leur est défendu, avec la même rigueur, de leur faire la moindre violence. Sans ce frein, on conçoit à quels excès ils seroient capables de s'emporter, & de quels desordres leur discipline seroit continuellement menacée. Mais ils se dédommagent de cette contrainte lorsqu'ils sont à terre; & les femmes d'Afrique ne résistent point à leurs présens. L'Auteur assure qu'il se trouve même des Blancs qui ne font pas difficulté de leur prêter leurs femmes, & qui gagnent beaucoup à cet infâme trafic.

Tous trois vont à terre richement vêtus.

Cependant les Quartier-Maîtres des Pirates n'ayant point été consultés sur l'affaire des habits, il s'éleva un murmure général dans les trois Troupes. On alléguoit que si ces liber-

Leurs gens les dépouillent de leurs riches habits.

tés étoient permises aux Capitaines, ils s'attribueroient bien tôt le droit de prendre pour eux la meilleure partie du butin. Enfin le mécontentement fut si vif, qu'à leur retour on les dépouilla de leur parure, pour en grossir la masse commune. Le bruit se répandit que Snelgrave avoit contribué à leur faire naître le dessein de s'en servir. Cette accusation lui attira la haine d'un grand nombre de Pirates, surtout celle du Quartier-Maître de la Bouse. Ce Brigand, qui se nommoit *Williams*, voyant l'Auteur passer dans une Chaloupe pour se rendre sur le Vaisseau d'Eliot, jura que s'il mettoit le pied dans le sien il le couperoit en pieces. Mais Eliot, qui étoit dans la même Chaloupe, exhorta Snelgrave à ne rien craindre, & lui conseilla seulement de donner à Williams le nom de Capitaine, lorsqu'il entreroit dans son Vaisseau. C'étoit-là le foible du Quartier-Maître; parce qu'ayant commandé un Brigantin, il se croyoit fort au-dessus du poste qu'il occupoit. L'Auteur en montant sur son bord, lui dit: » Capitaine Williams, de gra- » ce écoutez-moi sur l'article dont » vous êtes si offensé. Williams, adouci tout d'un coup, lui donna un petit

SNELGRAVE. 1719.

SNELGRAVE. 1719.

coup sur l'épaule, du plat de son sabre, & l'assura tendrement qu'il n'avoit pas la force de lui nuire. Ensuite, lorsque l'Auteur lui eut appris comment la chose étoit arrivée, il lui fit présent de quelques bouteilles de vin, en lui promettant d'être toujours son ami.

Vaisseau François pris par les Pirates.

Les Pirates prirent un Vaisseau François, à la vûe de Snelgrave. Ce Bâtiment étoit entré dans la riviere de Sierra-Léona, sans aucune précaution; & découvrant un grand nombre de Vaisseaux, il n'avoit pas laissé de s'avancer avec beaucoup de hardiesse. L'Auteur, se trouvant alors sur l'ancien Vaisseau de Cocklyn, fut témoin de la frayeur & du trouble des Pirates. Jones, son Contre-Maître, qui s'étoit engagé à leur service, déclara qu'il prenoit ce Bâtiment pour le *Lancestion*, Vaisseau de guerre de quarante pieces de canon, que Snelgrave avoit laissé en Hollande, & qui avoit ordre de visiter la Côte de Guinée. Tous les Prisonniers souhaitoient que cette conjecture fût vraie, & n'auroient même demandé qu'un Vaisseau de vingt pieces; car il ne falloit que des forces médiocres, pour réduire une troupe de Brigands, composée

Des forces médiocres auroient pû détruire ces brigands.

de gens yvres, ou de nouveaux venus qui manquoient de courage. On auroit ainsi prévenu la perte de plus de cent voiles, qui devinrent bien-tôt la proie des Pirates sur la Côte de Guinée, & tous les ravages du fameux Roberts, qui parut renaître des cendres de Davis. L'Auteur ajoute modestement, qu'il ne lui convient pas de s'étendre sur les raisons qui ne permirent pas à la Cour d'Angleterre de remédier plûtôt à de si grands maux.

SNELGRAVE. 1719.

Le François s'appercevant enfin du précipice où il s'étoit jetté, perdit l'espérance de s'échaper & fit peu de résistance. Cependant, pour ne s'être pas soumis au premier feu des Pirates, ils lui passerent une corde au col, & le firent long-tems souffrir, jusqu'à le laisser presque mort. Mais la Bouse parut heureusement pour lui sauver la vie; & marquant une vive indignation du cruel traitement qu'on avoit fait à son compatriote, il protesta qu'il ne vouloit point être associé plus long-tems avec de si infâmes & de si cruels scélérats. Pour l'appaiser, ils abandonnerent à sa disposition le Capitaine François & le Vaisseau.

La Bouse sauve le Capitaine François.

Après cette expédition, Snelgrave s'employa fort ardemment à débar-

SNELGRAVE. 1719.

quer les marchandises qu'on lui avoit accordées. Il les fit transporter dans la maison de Glynn, qui se donna beaucoup de mouvement pour l'aider dans cette entreprise. Toute la fatigue tomba presqu'uniquement sur eux, parce que les Pirates employoient à la réparation des Prises les gens de Snelgrave qui avoient refusé d'entrer à leur service, & que d'un autre côté les Négres, enrichis par les profusions de ces Brigands, refusoient de prêter la main au travail. Les domestiques mêmes de Glynn se firent presser pour seconder leur Maître. Cependant toutes les marchandises furent mises enfin dans un lieu sûr.

Cérémonie des Pirates pour nommer leur Vaisseau.

Aussi-tôt que les Pirates eurent achevé d'équiper pour leur usage le Vaisseau qui avoit appartenu à l'Auteur, ils résolurent de le nommer solemnellement, avec des formalités convenables à leur profession. Le 21 d'Avril fut choisi pour cette cérémonie. Snelgrave y fut invité. Les plaisirs de la fête consistèrent à faire couler des ruisseaux de pounch, dont toute l'Assemblée s'enyvra. Cocklin, tenant son verre à la main, s'écria de toute sa force; Dieu béniſſe le *Windham*. Il but, & cassa son verre. Tous

les Pirates firent la même chose après lui, au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Comme le Vaisseau n'avoit que deux ponts, la place des poudres touchoit à la chambre de poupe, & se trouvoit ouverte pendant qu'on tiroit le canon. Il arriva même que quelques cartouches, qu'on avoit laissé imprudemment chargées près de la premiere piece, prirent feu avec beaucoup d'éclat. Davis, qui craignit pour les poudres, fit remarquer le péril qu'il y avoit à laisser le magasin ouvert. Mais Cocklyn lui répondit, qu'il auroit souhaité qu'elles eussent pris feu comme les cartouches, parce qu'ils ne pouvoient tous descendre en Enfer avec plus de pompe.

SNELGRAVE. 1719.

Ils courent risque de périr tous ensemble.

Il restoit trois Prises que les Pirates n'avoient point encore détruites, & dont ils se proposoient de faire un feu de joie. Les sollicitations de Snelgrave engagerent Davis à demander qu'elles fussent épargnées, & cette grace lui fut accordée. Davis obtint aussi la liberté de l'Auteur, à qui l'on permit enfin de faire ses adieux à la Troupe, pour se retirer dans la maison du Capitaine Glynn.

Cependant, deux jours après, il fut rappellé sur le bord du Capitaine

SNELGRAVE. 1719.

Eliot, avec des instances si honnêtes & si pressantes, qu'il ne fit pas difficulté de s'y rendre. Eliot le prit en particulier, & lui représenta qu'ayant été forcé par les Pirates de recevoir sur son Vaisseau quantité de marchandises qui ne lui appartenoient pas, & dont on pourroit quelque jour le rendre responsable, il avoit besoin du Certificat d'un honnête homme, pour rendre témoignage de la violence qu'on avoit employée contre lui. L'Auteur lui accorda volontiers la satisfaction qu'il demandoit. Il ajoute qu'Eliot étoit homme d'honneur. Les Pirates le forcerent à les suivre. Mais il saisit heureusement l'occasion d'un Tornado, pour les abandonner; & la fortune ayant secondé sa hardiesse, il fit un voyage fort avantageux pour les Marchands qui l'avoient employé.

Service que Snelgrave rend au Capitaine Eliot.

Eliot étoit homme d'honneur.

Pendant que Snelgrave étoit à bord, les trois Capitaines Pirates y vinrent aussi, & l'engagerent à souper avec eux sur le Vaisseau de Davis. Le repas fut servi avec beaucoup d'appareil; & quelques Trompettes, qui s'étoient trouvés sur les Prises, y joignirent l'harmonie de leurs instrumens. Mais au milieu de la fête, on entendit un bruit épouvantable. Le feu avoit

Le feu prend

pris au Vaisseau ; & la plus grande partie de l'Equipage étant plongée dans l'yvresse, les cris d'une infinité de gens qui ne pouvoient être d'aucun secours, ne faisoient qu'augmenter le desordre. Il se trouvoit à bord plus de cinquante Prisonniers, dont la plûpart sauterent dans les Chaloupes, & se disposoient à gagner le rivage. Snelgrave fit observer à Davis que s'il ne trouvoit promptement quelque moyen de les arrêter, il ne lui resteroit pas à lui-même un Esquif pour se dérober au feu, qui pouvoit devenir plus pressant. Il fit tirer sur eux, d'une de ses plus grosses pieces, & cette menace les ramena aussi-tôt à bord.

SNELGRAVE. 1719. a i Vaisseau de Davis.

Pendant ce tems-là, un Canonnier, nommé *Golding*, craignant pour la chambre des poudres, eut la prudence de jetter des draps mouillés sur les ais de séparation, & de faire inonder d'eau les lieux voisins. Sans cette précaution, c'étoit fait du Vaisseau & de tous ceux qui étoient à bord ; car il n'y avoit pas moins de trente milliers de poudre dans le magasin. Cependant le feu continuoit au fond de calle, où il avoit commencé ; & les Chaloupes ayant disparu dans la confusion, l'Auteur prit un des treillis du

Précaution de l'Auteur pour sa sûreté.

SNELGRAVE. 1719.

haut-pont, & le laiſſa couler au bout d'une corde juſqu'au bas du Vaiſſeau, dans le deſſein de s'en faire une reſſource s'il étoit forcé de s'abandonner aux flots. Tandis qu'il étoit à méditer ſur le péril, il entendit, ce qu'il ne peut raconter ſans horreur, les cris de joie d'une troupe de vieux Pirates, qui s'applaudiſſoient de deſcendre aux Enfers en ſi bel appareil. Mais les derniers venus étoient conſternés au contraire de leur ſituation, & ſe reprochoient amerement d'être entrés dans une compagnie ſi déteſtable.

Fin de l'incendie & ſa cauſe.

La plus grande partie de l'Equipage s'étoit raſſemblée ſur les ponts, où chacun s'attendoit à tous momens de ſauter avec le Vaiſſeau, lorſque le Contre-Maître, nommé *Taylor*, homme d'une hardieſſe extraordinaire, qui eut enſuite le Commandement de la *Caſſandre*, Navire de la Compagnie des Indes, parut, accompagné de quinze Matelots, à demi brûlés comme lui, qui n'avoient épargné ni leur travail ni leur vie pour éteindre le feu. Ils déclarerent qu'ils y avoient réuſſi, & que le danger étoit paſſé. Mais dans le triſte état où ils étoient, ils eurent beſoin de la plus prompte aſſiſtance des Chirurgiens. L'incendie avoit

avoit commencé par la négligence d'un Négre, qui étant à tirer du rum, avoit tenu sa chandelle trop près du baril. Une étincelle avoit mis la liqueur en flamme, & le feu s'étoit communiqué au baril voisin, avec un bruit égal à celui d'un petit canon. Heureusement il n'avoit pas gagné vingt autres barils de la même liqueur, & plusieurs tonneaux de poix & de godron, qui étoient fort voisins. SNELGRAVE. 1719.

Lorsqu'on se crut délivré d'un si grand péril, Golding releva beaucoup les secours qu'il avoit reçus de Snelgrave, pour empêcher le feu de pénétrer jusqu'aux poudres; & ce service fit tant d'impression sur les Pirates, qu'ils prierent l'Auteur de se rendre sur le Windham, où ses meubles & ses bijoux devoient être vendus au pied du mât, en lui promettant de le favoriser dans cette vente. Davis l'en pressa lui-même, & s'engagea même à racheter sa montre, pour lui en faire présent. Mais pendant cet entretien, un des Officiers du Vaisseau, qui n'étoit pas encore revenu de son yvresse, proposa de le prendre pour Pilote dans le voyage de Guinée. En vain Davis répondit à cet yvrogne Reconnoissance des Pirates pour les secours de l'Auteur.

SNELGRAVE. 1719.

qu'on n'avoit pas besoin de Pilote, & prit même sa canne pour le chasser de sa présence. Snelgrave ne trouva de sûreté qu'à retourner à terre, dans la maison du généreux Glynn.

Vaisseau pris & délivré par un heureux caprice.

Deux jours après, on vit entrer dans la riviere un Vaisseau de la Compagnie d'Afrique, nommé *la Dépêche*, commandé par le Capitaine Wilson. Il devint aussi-tôt la proie des Pirates. Jones, ancien Contre-Maître de Snelgrave, en prit occasion de se plaindre, qu'ayant autrefois commandé un Bâtiment de cette Compagnie, il avoit été mal récompensé de ses services, & demanda que la Dépêche fût brûlée pour le venger. Cette faveur lui fut accordée sur le champ. Mais un jeune Brigand de la Troupe, nommé *John Stubbs*, se leva aussi-tôt, & voulut être écouté. « Un moment, Mes-» sieurs, dit-il à ses compagnons, & » j'entreprens de prouver qu'en brû-» lant ce Vaisseau, vous allez rendre » un grand service à la Compagnie». Ce discours réveilla l'attention de tout le monde. Stubbs continua : « Le » Bâtiment que vous voyez est en » mer depuis deux ans. Il est vieux, » délabré, & presque mangé des vers. » D'ailleurs il a peu de provisions ;

» & sa cargaison ne consiste qu'en un » peu de bois rouge & de malaguette. » N'est-il pas clair que si vous le brû- » lez, la Compagnie n'y perdra pas » beaucoup, & que d'un autre côté » elle épargnera les appointemens de » l'Equipage, qui valent trois fois » mieux que le Vaisseau & la cargai- » son »? Tous les Pirates se rendirent à cet éloquent discours; & le Bâtiment fut restitué au Capitaine Wilson, qui retourna heureusement en Angleterre. SNELGRAVE. 1719.

Le 29 d'Avril, tous les meubles & les bijoux de Snelgrave devant être vendus à bord du Windham, il crut devoir hazarder quelque chose pour racheter une partie de son bien. On ne témoigna aucun mécontentement de le voir arriver dans un Canot. Plusieurs Pirates acheterent différentes pieces, & les lui rendirent de bonne grace. Griffin, son compagnon d'école, ne fit pas difficulté de mandier en sa faveur. Deux Blancs, qui l'avoient amené dans leur Canot, lui rendirent service aussi, en feignant d'acheter pour eux-mêmes. Ses paquets commençant à grossir, quelques Pirates lui reprocherent d'être insatiable, & le menacerent de les jetter

Vente des bijoux de Snelgrave.

Il en rachette une partie.

SNELGRAVE. 1719.

dans les flots. Griffin lui conseilla de se retirer promptement avec ce qu'il avoit acquis. Son bonheur fut extrême d'avoir suivi ce conseil. On mit aussitôt sa montre en vente ; & pour chagriner Davis, quelqu'un la fit monter jusqu'à cent livres sterling. Davis paya cette somme argent comptant. Mais celui qui avoit affecté de la faire monter si haut, prétendit que les boëtes n'étoient pas d'or, & tira une pierre de touche pour en faire l'essai. La couleur de la touche ayant quelqu'apparence de cuivre, comme cela est ordinaire, à cause de l'alliage qu'on emploie pour rendre l'or plus dur, le même Brigand s'emporta beaucoup contre l'Auteur, & l'accusa d'être plus scélérat qu'un Pirate, puisqu'il avoit eu l'audace de faire passer une montre de cuivre pour une montre d'or. Ce reproche lui fit des ennemis mortels de ceux qui ne connoissoient pas mieux son caractere ; & quoique Davis s'y arrêtât peu, quantité d'autres jurerent de le fouetter cruellement s'il retomboit entre leurs mains. Griffin se hâta de lui en donner avis, & lui conseilla de se cacher dans les bois jusqu'au départ des Pirates. Mais lorsqu'il se disposoit à suivre ce con-

On lui impute une friponnerie.

Départ des Pirates.

seil, il apprit heureusement que les trois Commandans faisoient mettre à la voile. Cette agréable nouvelle fut apportée au rivage par *Bleau*, son Chirurgien, qui avoit obtenu la liberté depuis que le Chirurgien du Vaisseau François s'étoit offert à suivre le parti de la Bouse. Il y avoit un mois entier que Snelgrave languissoit sous cette odieuse tyrannie. SNELGRAVE. 1719.

Le hazard lui fit apprendre dans la suite, quel avoit été le sort de Davis & de Griffin, ses deux amis. Griffin, qui étoit dégoûté depuis longtems de sa condition, saisit d'heureuses circonstances pour descendre dans une Chaloupe, tandis que son Vaisseau étoit à l'ancre devant le Fort d'Anamabo, sur la Côte de Guinée. La nuit lui fut si favorable, qu'ayant été poussé au rivage avant le jour, il se rendit par terre au Cap-Corse, où il fut reçu en qualité de Passager sur un Navire Anglois, qui faisoit voile à la Barbade. Mais en arrivant dans cette Isle, il fut saisi d'une fievre violente, qui le mit en peu de jours au tombeau. Sort de Griffin.

La fin de Davis fut plus tragique. Quelques jours après avoir quitté la riviere de Sierra-Léona, il découvrit Sort du Pirate Davis.

SNELGRAVE. 1719.

dans son Vaisseau une conspiration pour lui ôter le Commandement. Sa fermeté la prévint. Mais ayant appris qu'elle avoit été suscitée par Taylor, Contre-Maître du Vaisseau de Cocklyn, il prit le parti de renoncer à l'association. Après avoir quitté Cocklyn & la Bouse, il se saisit d'un Vaisseau de Londres, nommé *la Princesse*, dont le Contre-Maître, nommé *Roberts*, si fameux ensuite par ses brigandages, entra volontairement à son service. Cette expédition fut suivie d'un voyage dans l'Isle du Prince, qui dépend des Portugais. Davis entreprit de s'y faire passer pour le Capitaine d'un Vaisseau de Roi : mais il fut bien-tôt reconnu, à la dépense extraordinaire qu'il faisoit pour sa table & pour la subsistance de ses gens. Le Gouverneur ferma quelque tems les yeux, en faveur des avantages qui en revenoient à son Isle. Cependant la crainte d'être puni quelque jour en Portugal, lui fit prendre la résolution de détruire ces dangereux amis, ou de se défaire au moins de leur Chef. Davis, après l'avoir averti qu'il devoit lever l'ancre dans trois jours, & qu'il avoit dessein de lui rendre une visite la veille de son départ, descen-

Il aborde à l'Isle du Prince.

dit effectivement au rivage le jour auquel il s'y étoit engagé. Il étoit accompagné de son Chirurgien, de son Trompette, & de quelques autres Officiers de son Vaisseau. En arrivant à la maison du Gouverneur, il n'y trouva personne pour le recevoir; mais ayant pénétré dans une longue galerie qui bordoit la rue, il y rencontra le *Major-dome*, qui lui dit que son Maître étoit à la campagne, & qu'on attendoit son retour à chaque moment. Cependant le Chirurgien crut s'appercevoir qu'il se faisoit quelque mouvement dans la rue. Il y remarqua même plusieurs personnes armées; & se défiant de quelque trahison, il pressa Davis de retourner à bord. Ce conseil venoit trop tard Au moment qu'ils sortoient de la maison, un signe du Major-dome fit lâcher sur eux quelques coups de fusil, qui tuerent d'abord le Chirurgien & deux autres Pirates. Le Trompette ne reçut qu'une blessure au bras; & voyant deux Capucins (93) dans la rue, il courut vers eux pour implorer leur

SNELGRAVE. 1719.

Trahison du Gouverneur Portugais.

Davis est massacré avec quelques-uns de ses gens.

(93) Ce récit ne s'accorde pas tout-à-fait avec l'Histoire des Pirates par Johnson; mais Snelgrave assure que passant ensuite dans l'Isle, il apprit le fait des deux Capucins.

SNELGRAVE. 1719.

secours. Mais les Habitans le massacrerent, entre les bras mêmes de ces deux Religieux. Davis, quoique blessé de quatre balles, fuyoit assez légerement vers sa Chaloupe, lorsqu'un cinquiéme coup le fit tomber presque mort. Les Portugais, qui le trouverent redoutable dans cette situation même, se hâterent de lui couper la gorge pour s'assurer de lui.

Roberts est élû pour lui succéder, & veut venger sa mort.

Il ne fallut point aux rameurs de la Chaloupe d'autre avertissement que le bruit, pour leur faire abandonner aussi-tôt le rivage. Quelques Portugais, qu'ils virent paroître armés, ayant confirmé leurs soupçons, ils allerent porter à bord la nouvelle de leur disgrace, qui jetta tous les Pirates dans des transports de fureur. Roberts fut choisi sur le champ pour succéder à Davis & pour le venger. La mer n'ayant point assez de profondeur sur les Côtes, pour lui permettre de s'avancer plus proche de l'Isle, il fit construire un grand radeau, sur lequel il mit plusieurs pieces de gros canon, qui commencerent à foudroyer la Ville. Mais les Habitans eurent la précaution de l'abandonner; & les maisons, qui étoient de bois, ne purent être fort endommagées. La

Troupe furieuse pensoit à descendre dans des Chaloupes, pour consumer l'Isle entiere par le feu ; mais à la vûe d'un grand nombre d'Habitans, qui se faisoient appercevoir dans l'éloignement avec leurs armes, le nouveau Chef fit retirer son canon & leva l'ancre dès le jour suivant.

Telle fut, dit Snelgrave, la fin d'un Pirate, qui dans une profession moins odieuse auroit mérité le titre d'homme généreux & plein d'humanité. Roberts ne s'éleva de sa cendre que pour donner d'affreux exemples de tous les vices opposés à ces deux vertus. Les desordres qu'il commit sur la Côte de Guinée sont innombrables, jusqu'à l'heureuse occasion où le Chevalier Ogle ruina ses forces, & le fit périr lui-même avec une partie de ses gens.

Situation des prisonniers que les Pirates avoient laissés à Sierra-Léona.

Aussi-tôt que les Pirates eurent quitté Sierra-Léona, Bennet, Thomson, & quantité d'autres fugitifs, sortirent des bois pour se rassembler dans la maison du Capitaine Glynn. Snelgrave n'en étant point sorti, tint conseil avec eux sur les moyens d'équiper le Bâtiment que Cocklyn avoit épargné à la priere de Davis. Ils ne pensoient tous qu'à retourner en An-

SNELGRAVE. 1719.

gleterre. Avec ce Vaisseau, qui étoit en fort mauvais état, il en restoit un autre, que les Pirates n'avoient pas brûlé. C'étoit *l'Elisabeth* de Londres, commandé par le Capitaine *Creicthon*. Ils l'avoient pillé; mais les instances de Griffin, qui avoit servi autrefois sous le frere du Capitaine en qualité de Contre-Maître, l'avoient sauvé des flammes. Comme il ne lui manquoit que ses marchandises, on résolut, de concert, qu'il partiroit le premier, pour annoncer aux Propriétaires de Londres la perte d'une infinité d'espérances. Creichton prit autant de monde à bord qu'il en put recevoir, & mit à la voile peu de jours après.

Une partie retourne en Europe avec Creichton.

L'autre Vaisseau avoit pour Capitaine *Jonh Morris*, homme d'esprit & d'expérience, mais aussi embarrassé de sa situation que ceux dont toute l'espérance étoit dans son secours. Il se voyoit dépourvû non-seulement de provisions, mais des necessités les plus indispensables pour un voyage de mer. Tandis que les Matelots s'efforcerent par toutes sortes d'inventions de suppléer au dernier de ces deux besoins, Glynn envoya dans la riviere de Scherbro une Chaloupe qui lui

Embarras des autres.

appartenoit, pour en apporter des vivres. Les Pirates n'ayant pas porté si loin leurs ravages, on y trouva du riz & quelques bestiaux. On découvrit d'un autre côté plusieurs tonneaux de bœuf dans le leste d'un Vaisseau à demi-brûlé, qui avoit appartenu au Capitaine *Nisbet*. Il étoit resté aussi une grosse quantité de biscuit dans le Bâtiment François, qui avoit été pris par les Pirates. Ainsi l'on se vit assez bien pourvû du côté des vivres pour n'être plus occupés de cet embarras. La réparation des voiles & des cables fut beaucoup plus lente. Mais on parvint encore à munir le Bâtiment de ce côté-là. Il auroit été plus difficile, & peut-être impossible de suppléer à la perte des instrumens Mathématiques, si la générosité de Glynn ne l'eût porté en faveur de ses compatriotes, à se défaire d'une boussole, d'un quart de cercle, d'un porte-voix, & d'un telescope, qu'il conservoit précieusement depuis qu'il s'étoit établi à Sierra-Léona. Enfin Snelgrave redemanda les marchandises que les Pirates avoient laissées à terre. Glynn, Mead & Pearce rendirent honorablement tout ce qui avoit été déposé entre leurs mains. D'autres Anglois du

SNELGRAVE. 1719.

Snelgrave & ses compagnons quittent Sierra-Léona.

SNELGRAVE. 1719. Pays ne firent voir que ce qu'ils jugerent à propos. Tout fut embarqué avec environ soixante Passagers & six Capitaines dont les Vaisseaux avoient été détruits par les Pirates, ou employés à leur usage. On partit de Sierra-Léona le 10 de Mai, & l'on arriva heureusement à Bristol le premier d'Août 1719.

Ils arrivent à Bristol.

L'Auteur, en descendant au rivage, reçut des Lettres de ses Propriétaires, qui lui marquoient l'arrivée du Capitaine Creichton, avec celles qu'il leur avoit écrites de Sierra-Léona. On lui promettoit le Commandement d'un autre Vaisseau; & l'exécution de cette promesse ne fut pas longtems différée. Il prit de l'argent en son propre nom chez M. *Casemajor*, Associé des Marchands qui l'avoient employé; & sans inquiétude pour le remboursement de ses avances, il distribua une partie de cette somme aux Matelots qui lui restoient, pour les mettre en état de retourner dans les différentes parties d'Angleterre, où leurs familles étoient établies.

Générosité de l'Auteur.


UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

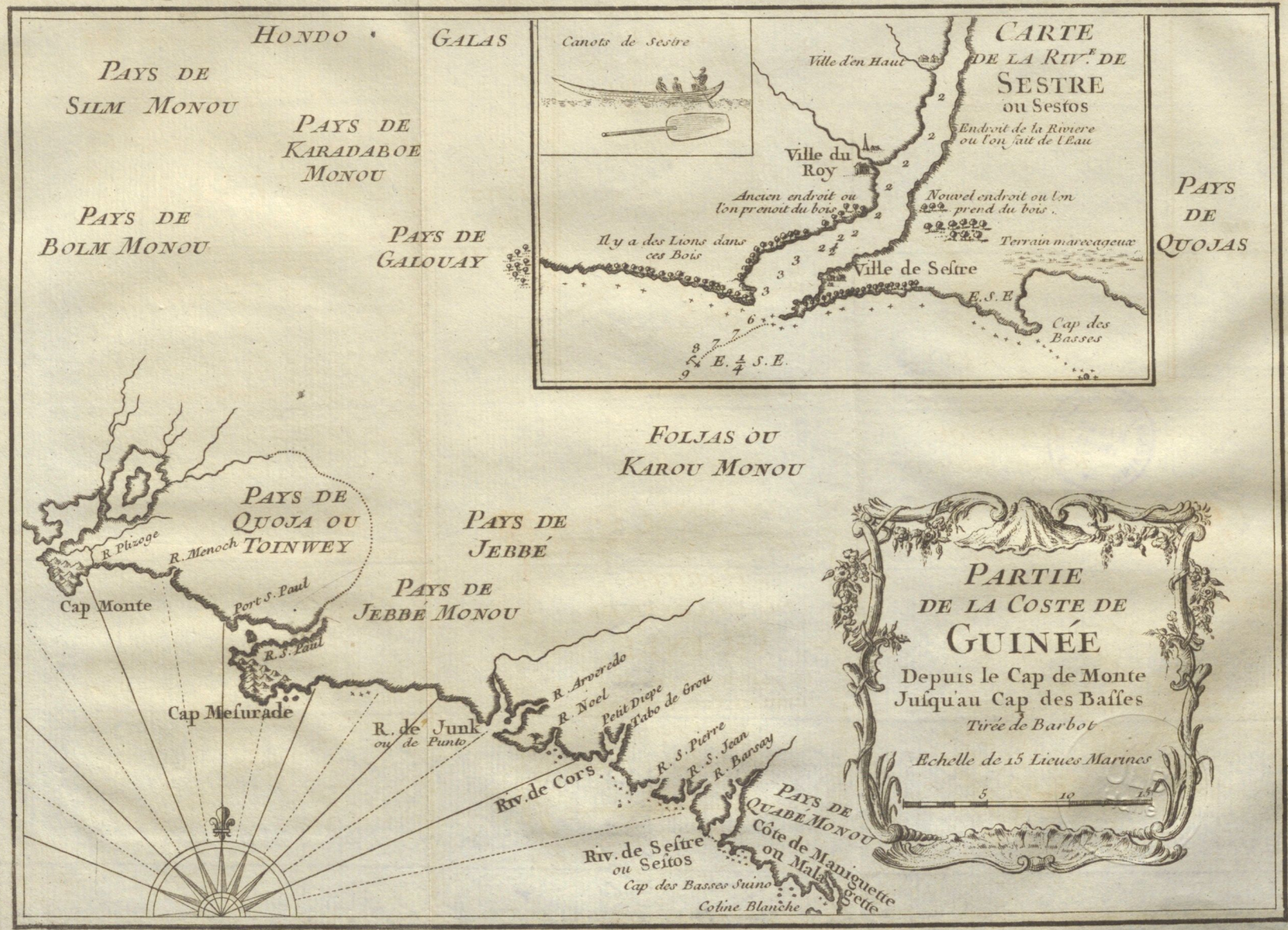

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0306

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0307

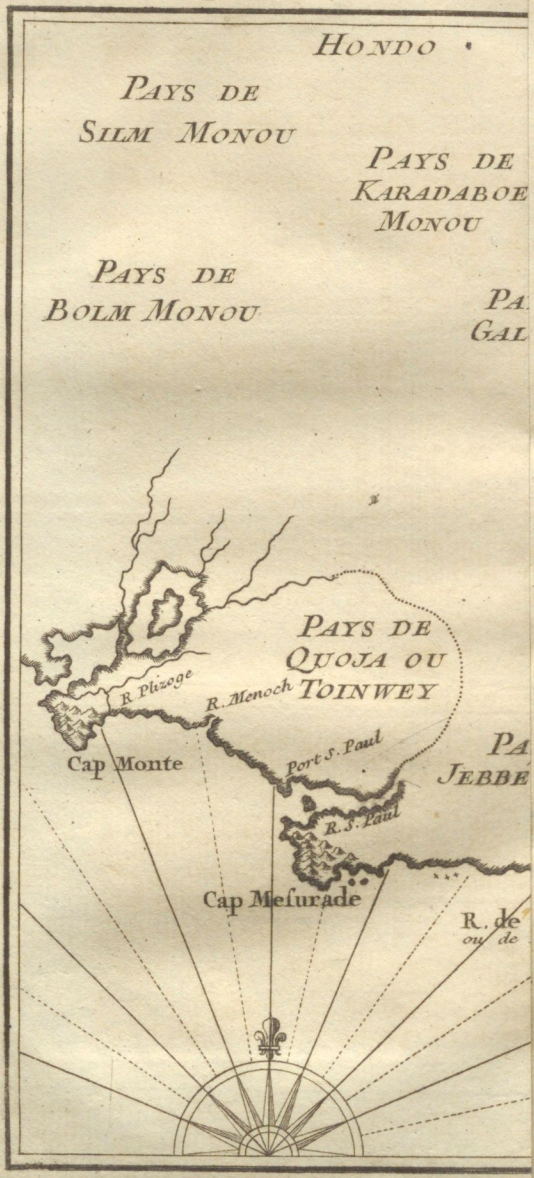
HONDO
PAYS DE
SILM MONOU
PAYS DE
KARADABOE
MONOU
PAYS DE
BOLM MONOU
PA
GAL
PAYS DE
QUOJA OU
TOINWEY
R. Plizoge
R. Menoch
Cap Monte
Port S. Paul
PA
JEBBE
R. S. Paul
Cap Mesurade
R. de
ou de

HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

Depuis le commencement du XV. Siécle.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE NEUVIE'ME.

Deſcription de la Guinée (*), contenant la Géographie & l'Hiſtoire naturelle & civile du Pays.

CHAPITRE PREMIER.

Côte de Malaguette ou du Poivre.

LA Guinée, que pluſieurs Voyageurs écrivent *Ghinney*, eſt une vaſte étendue de Côte depuis la riviere du Sénegal, juſqu'au Cap Lop-

Nom & diviſion de la Guinée.

(*) On repete en faveur des Lecteurs peu attentifs, que c'eſt ici la réduction de toutes les Relations

CÔTE DE MALAGUETTE.

Consalvo, & même jusqu'au Cap-Négre. Le nom de *Guinée* est inconnu aux Habitans naturels. Il vient des Portugais, de qui tous les Européens l'ont reçu; & vraisemblablement les Portugais l'ont tiré de celui de *Ghenehoa* que Léon & Marmol donnent au premier Pays qui se trouve au Sud du Sénegal. On divise communément la Guinée en deux parties, celle du Sud & celle du Nord. La premiere s'étend depuis le Sénegal jusqu'à Sierra-Léona; & la seconde depuis Sierra-Léona jusqu'aux Caps qu'on vient de nommer.

La Guinée méridionale se divise en 6 Côtes.

La Guinée du Sud ou Méridionale, qui est celle dont il nous reste à traiter, se subdivise en six parties ou en six Côtes: 1. La Côte de Malaguette ou du Poivre. 2. La Côte d'Yvoire. 3. La Côte d'Or. 4. La Côte des Esclaves. 5. La Côte de Benin. 6. La Côte des Biafaras.

Dans sa plus grande étendue, la Côte de Malaguette prend depuis Sierra-Léona jusqu'à *Growa*, deux lieues à l'Est du Cap *das Palmas*. Cet espace contient cent-soixante lieues. Mais

précédentes depuis le Livre VII. suivant le Plan qu'on s'est proposé dans la Préface générale; réduction d'une si grande utilité, qu'elle fait le principal mérite de cet Ouvrage.

d'autres la font commencer au Cap-Monte, cinquante-trois lieues à l'Eſt de Sierra-Léona. D'autres, encore, la bornent entre la riviere de Seſtro & Growa ; ce qui la réduit à cinquante-trois lieues. CÔTE DE MALAGUEITE.

La Côte, depuis le Cap-Tagrim juſqu'à l'Iſle de Scherbro, eſt bordée par les Baſſes de S. Anne, & s'étend au Sud-Eſt quart de Sud. Elle forme la grande Baye de S. Anne, qui va preſque juſqu'à *Rio de Gambras*. Au côté Nord de cette Baye ſont les Iſles Bravas ou des Bananes, dont la plus grande, qui eſt auſſi la plus haute, fournit du bois, de l'eau & des proviſions. Les cinq Iſles, nommées *Sombreros*, ſont ſituées au Sud de la même Baye. Elles produiſent une grande abondance d'oranges, de limons, de *Pimento del cola*, ou de *Rabo*, ſorte de poivre long ; de palmiers vineux, de cannes de Sucre, de bananes ; de miel & de cire, de bois de Cam, & d'un autre bois nommé *Angelin*, qui eſt propre à la conſtruction des Vaiſſeaux. Les Habitans de ces Iſles font un ſavon fort eſtimé, de l'huile & de la cendre du Palmier. Ils prétendent qu'elles ont des mines d'or & de fer, & qu'elles ont été ſéparées du Con-

CÔTE DE MALAGUETTE.

tinent par un tremblement de terre (1).

La profondeur de l'eau, dans la Baye, eſt depuis cinq juſqu'à huit braſſes. Le fond eſt de vaſe. Il y entre quatre rivieres, dont les bords ſont couverts de mangles, chargés d'huîtres. La plus conſidérable, qui ſe nomme *Rio Banquo*, eſt navigable pour les grands Vaiſſeaux. Les trois autres ſont peu fréquentées, parce que le Pays eſt couvert d'épaiſſes Forêts, qui n'ont pas d'autres habitans qu'un prodigieux nombre de bêtes farouches.

A deux lieues au Sud des Iſles Sombreros, on trouve *Rio Gomboas*, dont l'embouchure eſt fermée par une Barre. Cependant les Chaloupes s'y font un paſſage, juſqu'à la Ville de *Koucho*, qui en eſt à quinze lieues ſur la rive.

Depuis cette riviere juſqu'à celle de *Scherbro*, la Côte s'étend au Sud-Eſt. L'Iſle de Scherbro laiſſe entr'elle & le Continent un Canal, dont l'entrée eſt fort large, & qui fait proprement l'embouchure de la riviere de ce nom. A la pointe Oueſt de Scherbro,

(1) Deſcription de la Guinée par Barbot, p. 106.

sont les trois Isles de *Tota*, sur la même ligne. Elles sont basses & plates, environnées de rochers au Nord-Est. Leurs productions sont les mêmes que dans les parties voisines du Continent. Les Anglois les ont nommées Isles des Plantains, parce que ce fruit y est fort commun. CÔTE DE MALAGUETTE.

L'Isle que les Anglois nomment *Scherbro*, porte chez les Portugais le nom de *Farulha* ou *Farelloens*, chez les Hollandois celui de *S. Anna* ou *Masta-Quoja*, & chez les François celui de *Cerbera*. Elle ne s'étend pas moins de dix lieues, Est-Sud-Est. Sa terre est plate. Elle porte en abondance du riz, du maïz, des ignames, des bananes, des patates, des figues d'Inde, des ananas, des citrons, des oranges, des melons d'eau & des noix de *Kola*. La volaille y foisonne. Les éléphans y sont en grand nombre. On y trouve des perles fines dans les huîtres; mais les requins en rendent la pêche dangereuse. Les Habitans sont Idolâtres, & n'en ont pas moins l'usage de la circoncision.

La Compagnie Angloise d'Afrique a fait construire un petit Fort, dans l'Isle d'York, qui est fort près de Scherbro du côté du Nord, mais près Fort Anglois à Scherbro.

Côte de Malaguette.

de la pointe Eſt de cette Iſle. Il eſt monté d'onze groſſes pieces d'Artillerie. A vingt pas du Fort, ſur le rivage même, les Anglois ont élevé deux grandes terraſſes, dont chacune eſt défendue par cinq canons. Tous ces ouvrages ſont revêtus de pierre, &

Autre Fort abandonné.

la garniſon du Fort eſt de trente-cinq Blancs, avec cinquante ou ſoixante Gromettes. Avant que cette Place fût bâtie (2), les Anglois avoient un logement en terre-ferme, vis-à-vis la pointe Eſt de l'Iſle de Scherbro; mais il fut abandonné en 1727, & les Facteurs ſe retirerent à Jamaïque, Ville de la même Iſle, quatre lieues à l'Oueſt de l'Iſle d'York (3).

Divers noms de la riviere de Scherbro.

La riviere de Scherbro, que les uns nomment *Madre-Bomba*, d'autres *Rio Selboba*, & d'autres *Rio das Palmas*, eſt d'une largeur conſidérable. Elle vient de fort loin dans les terres, & ſe rend dans la mer au-travers du Pays de *Bulm-Monu* ou *Monou*, qui eſt rempli de grands marais. Les grands Vaiſſeaux y remontent juſqu'à la Ville de

Bagos.

Bagos (4), où les Anglois ont un Comptoir. Les Chaloupes de ſoixante & quatre-vingt tonneaux pénetrent

(2) Barbot, p. 106. (3) *Ibid*, p. 473.
(4) Ou *Baga*.

jusqu'à Kedham, qui est à deux cens cinquante milles de l'embouchure. Mais le Canal se rétrecit à mesure qu'on avance, & se trouve bouché dans plusieurs endroits par les branches d'un grand nombre d'arbres qui couvrent les deux rives. D'ailleurs aux mois d'Avril & de Mai, saison la plus propre à recueillir le bois de *Cam*, qui croît en abondance dans le Pays, on y trouve à peine neuf ou dix pieds d'eau. Mais aux mois d'Août & de Septembre, c'est-à-dire, après les pluies, la riviere n'a jamais moins de quinze ou seize pieds. La navigation y est encore interrompue par des fréquens *Tornados*, à l'approche desquels les Chaloupes sont obligées de jetter l'ancre & de s'amarrer même contre les arbres. Les deux rives sont habitées par des Nations assez civiles; mais les Habitans de la riviere sont un grand nombre de crocodiles & d'éléphans d'eau, animaux fort dangereux.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Kedham.

Quinze ou seize lieues au-delà de Bagos, on arrive dans le Pays de *Silm-Monu*; & trente-deux lieues au-delà de Silm, on rencontre la Ville de *Quunamora*, dont les Habitans sont fort nombreux, mais d'assez mauvais naturel. Cette Ville est située derrie-

Pays de Silm-Monu.

Quunamora.

Côte de Malaguette.

re un grand bois, qui en cache la vûe aux Chaloupes. Elle eſt grande & bien peuplée; mal bâtie néanmoins, à la réſerve d'un vaſte édifice, qui s'éleve au centre, & qui ſert aux Négres pour leurs aſſemblées.

Le Pays voiſin eſt auſſi fort peuplé. Les Habitans ſont vêtus comme ceux de Scherbro, d'une robe de calico rayé. Leurs uſages ſont les mêmes. La terre y produit les mêmes plantes & nourrit les mêmes eſpeces d'animaux. Le bois de Cam y eſt d'un plus beau rouge, pour la teinture, que le bois du Bréſil, & paſſe pour le meilleur de toute la Guinée. Il peut être employé juſqu'à ſept fois.

Rivieres de Torro & de Sainte-Anne.

La riviere de Scherbro reçoit près de la mer celle de Torro au Nord-Oueſt, & celle de S. Anne au Sud-Eſt, toutes deux d'une grandeur conſidérable. Celle de Torro ſe déborde deux fois chaque année; mais comme elle a peu de profondeur & qu'elle eſt bouchée par quantité de petites Iſles, elle ne reçoit que de petites Barques.

Depuis la pointe Sud de la riviere de Scherbro juſqu'à *Rio de Galinhas*, la Côte s'étend Eſt-Sud-Eſt l'eſpace d'onze lieues. Dans cette petite étendue, elle eſt baſſe, plate, maréca-

geuse & couverte d'arbres, mais inhabitée. CÔTE DE MALAGUETTE.

Rio de Galinhas, que les Habitans nomment *Magualbari*, prend sa source dans le Pays de *Hando*, & coule vers la mer par les régions de Bulm-Monu & de Quilliga-Monu. Il a deux Isles à son embouchure. Son nom Portugais lui vient de l'abondance de poules & d'autres volailles dont ses bords sont remplis. Les Européens tirent de cette riviere des cuirs secs & des dents d'éléphants, qui descendent de Hondo & de Karudabo-Monu, deux Pays qui sont continuellement en guerre, quoique soumis tous deux au Roi de *Quoja*, qui fait sa résidence près du Cap-Monte. Au long de cette Côte, la direction de la marée est fort rapide au Nord-Est, & les vents y soufflent presque toujours du Sud-Ouest. La saison de l'hyver est depuis le mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre (5). Rio de Galinhas. Direction de la marée.

Rio Maguiba, qui suit sur la même Côte, est fermée d'une barre, qui n'en permet pas l'entrée aux grands Vaisseaux. Les Portugais l'appellent *Rio Nugnez*, ou *Nueva*. Ils y exerçoient autrefois le commerce, & les Fran- Rio Maguiba ou Nuguez.

(5) *Ibid.* p. 107.

CÔTE DE MALAGUETTE.

çois s'étoient accoutumés à suivre leur exemple. Mais cette riviere n'est fréquentée aujourd'hui que par les Anglois, qui remontent dans leurs Chaloupes jusqu'au Village de *Dova-Ruja*, d'où ils tirent des dents d'éléphans. Plus loin, le Canal est interrompu par des rochers & des chutes d'eau.

La Côte, depuis Rio Galinhas jusqu'au Cap-Monte, est basse & plate. Elle est bordée d'un grand nombre de Villages. Vers le canton des Négres nommés *Galvi*, la riviere de *Mava* ou *Massa*, qui vient des montagnes & dont le cours est d'environ trente lieues, commence à se répandre dans un large Canal, qui traverse le Pays de *Danevata*, une lieue au Nord du Cap-Monte. Mais elle se perd dans des sables (6) qui la font enfin disparoître; de sorte qu'elle n'arrive à la mer qu'une fois l'année, dans le tems de ses inondations.

Riviere de Massa ou Mava.

Avant la conquête des Folgas, cette riviere étoit habitée par une Nation de Négres, nommés *Puy-Monus*, dont le Roi faisoit autrefois sa résidence ordinaire au Village de Jeg-Won-

Jeg Wonga.

(6) Il y a de l'apparence que c'est celle que Snock appelle *la riviere du Cap Monte*.

ga, sur la rive Ouest, à quatre ou cinq milles de la mer. Le Roi des Folgas fait la sienne dans une Isle du Lac de *Plizoje*, pour se mettre à couvert d'une Nation ennemie, qui se nomme les *Dogas*. Vis-à-vis de Jeg-Wonga, est la Ville de *Tochu*. Deux lieues plus haut, du même côté, est le Village de *Tijja*, où demeuroit autrefois le Prince *Tijji*, frere de *Flambure* Roi des *Puy-Monus*. Deux lieues plus loin, sur la rive du Sud, on rencontre la Ville de *Kammagoja*; derriere laquelle, à la distance d'une lieue, on découvre celle de Jerbosaja. Vis-à-vis de Jerbosaja, est une autre Ville, d'où les Négres se sont ouvert un chemin au-travers des bois jusqu'à *Jera-Ballisa*, qui en est à trois lieues vers la mer, & qui appartenoit au fils aîné du Roi Flambure.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Lac de Plizoge.

Tochu.

Tijja.

Kammagoja.

Jerbosaja.

Jera-Ballisa.

Entre Rio Mava & Rio Maguiba, la Côte est couverte de Villages & de Hameaux, où les Négres font beaucoup de sel (7).

Le Cap-Monte, que les Habitans nomment *Wash-Kingo*, se fait voir de fort loin en mer, & se présente sous l'apparence d'une Isle (8) en forme

Cap Monte. Sa situation & sa forme.

(7) Barbot, p. 108. (8) *Ibid.*

CÔTE DE MALAGUETTE.

de selle. Snock dit que c'est une haute montagne (9), qu'on prend de loin pour une Isle considérable. Des Marchais dit simplement que c'est une Terre haute, à dix degrés cinq minutes de latitude du Nord (10); qu'il se divise en deux sommets; qu'il s'avance assez loin dans la mer, & qu'en étant presqu'environné il forme une véritable Peninsule, dont la plus grande largeur s'étend Est-Sud-Est & Ouest-Nord-Ouest.

Ses divers ancrages.

A trois lieues de distance, on trouve trente brasses d'eau sur un fond de vase noire. Mais le meilleur ancrage est à trois quarts de mille au Nord-Ouest de la Pointe, sur huit ou douze brasses. On y est à couvert du vent, quoique la mer soit toujours si grosse sur cette Côte, que les Matelots sont obligés de descendre à gué & de porter au rivage les Officiers & les marchandises. Les Canots des Négres sont souvent renversés, pour peu que l'adresse ou l'attention manquent aux rameurs (11). Barbot prétend (12)

(9) Bosman, p. 475.

(10) L'erreur est énorme; car, suivant le Mémoire qui commence la Carte Françoise de l'Océan méridional, publié en 1739, c'est six degrés 42 minutes.

(11) Voyage en Guinée, Vol. I. p. 81. & 83.

(12) Barbot, *ubi sup.*

que

que la meilleure Rade pour les grands Vaisseaux est à l'Ouest du Cap sur douze brasses d'un fond de sable, à deux milles du rivage, vis-à-vis trois petits Villages qu'on découvre un peu dans les terres, & dont chacun est composé de dix ou douze huttes. CÔTE DE MALAGUETTE.

Le Pays, qui est fort bas, produit, suivant Snock, beaucoup de millet, d'ignames, de patates & de riz (13). Les fruits, comme sur la Côte d'Or, sont des panquavers, des *bananes*, des pommes de pin, &c. Les bestiaux n'y sont pas en grand nombre, car on n'y trouve pas de vaches ni de porcs, & tout se réduit à quelques chevres & quelques moutons. La volaille y est aussi fort rare, mais elle y est excellente. Les éléphans, les buffles, les cerfs, les tigres & d'autres bêtes féroces, y sont en abondance. La riviere n'est pas moins riche en poisson (14). Qualités du Pays.

La riviere du Cap-Monte coule au Nord-Est & au Sud-Ouest, par quantité de détours, qui lui font arroser un Pays très-fertile. A cent pas de la mer on trouve une Plaine de plusieurs

(13) Atkins dit qu'on trouve dans le Pays beaucoup de millet, d'ignames, de riz & de sel.

(14) Bosman, p. 473. & suiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

lieues d'étendue, couverte de toutes sortes de bestiaux (15), tels que des bœufs, des vaches, des moutons, des chevres & des porcs, entre lesquels on voit paître tranquillement les daims, les chevreuils & les gazelles. Cette Plaine est remplie de Villages (16), où la volaille est fort abondante, c'est-à-dire, les poules communes, les pintades ou poules de Guinée, les oies & les canards. Le millet, le maïz, les légumes (17) y croissent merveilleusement. Le vin de palmier y est excellent; l'air très-tempéré, & l'eau fort pure & fort fraîche dans une multitude incroyable de ruisseaux (18).

Naturel des habitans.

Des Marchais attribue aux Habitans du Cap-Monte un naturel fort doux & fort sociable. Ils sont généralement bien faits (19), industrieux, fideles & desintéressés. Snock en donne la même idée. Leurs principales occupations consistent à planter le riz & à faire le sel; deux tributs qu'ils doivent

(15) Cet endroit est directement opposé au témoignage de Snock.

(16) Des Marchais dit qu'il n'y a point de Villages près de la mer, à la reserve de quelques huttes dans une crique qui est à l'Oueſt du Cap, où les Négres font du sel. Vol. I. p. 81.

(17) *Ibid.* p. 84 & 86.

(18) *Ibid.*

(19) *Ibid.* & Villault, p. 65.

à leur Roi, dont ils font gloire d'être les Eſclaves. Ils connoiſſent peu la guerre; parce que dans les différends qu'ils ont avec leurs voiſins, ils préferent toujours les voies d'un paiſible accommodement. Les hommes ont la liberté de prendre autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir; mais comme les femmes ſont extrêmement laborieuſes, leur entretien ne demande pas beaucoup de dépenſe. L'union eſt admirable dans les familles. Les maris ne paroiſſent pas s'offenſer beaucoup des libertés que leurs femmes peuvent prendre avec les Etrangers (20). L'autorité de la Juſtice & du Gouvernement eſt entre les mains des Kabaſchirs, qui ſe déterminent à la pluralité des voix. Ces Officiers de l'Etat ſont en même-tems les Chefs des Villes (21). C'eſt l'expérience & le courage qui leur procurent cette diſtinction.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Leurs mœurs.

Leur Gouvernement.

Suivant Snock (22), l'habit du Cap-Monte eſt une ſorte de chemiſe, ou plûtôt de ſurplis, avec de grandes manches qui tombent juſqu'aux genoux. Les femmes portent une eſpece de corſet qui leur ſerre la taille, avec

Leurs habits.

(20) Snock, p. 474. & Boſman, p. 473.

(21) Atkins, p. 59.

(22) Boſman, p. 474.

CÔTE DE MALAGUETTE.

un pagne soutenu d'une ceinture au-dessus des hanches. Quelquefois elles sont nues. Des Marchais entre dans un plus grand détail. Les enfans des deux sexes sont nuds, dit-il, jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, & ne portent que des ceintures de rassade ou de cristal. En sortant de cet âge, les mâles de quelque distinction prennent un pagne de coton ; mais ceux du commun ne changent rien à leur nudité. Il n'y a que le Roi & ses Officiers, ou ses Capitaines, qui soient continuellement vêtus. Les femmes & les filles du commun portent des ceintures de jonc ou de feuilles de palmier, qui sont teintes en jaune ou en rouge. Ces ceintures ne sont pas tissues, & descendent comme des franges, qui les couvrent depuis les hanches jusqu'aux genoux. Les plus riches ont un ou deux pagnes, qui leur cachent l'estomac & le reste du corps jusqu'au milieu des jambes. Elles portent des colliers de plusieurs rangs, & des brasselets de rassade aux bras, aux poignets, & jusqu'aux chevilles des pieds, où elles suspendent aussi des grelots d'argent, qui rendent un son fort agréable dans leurs danses. Elles sont passionnées pour cet exercice ; & l'ému-

lation est extrême parmi elles pour imiter les danses de l'Europe (23). CÔTE DE MALAGUETTE.

Mais l'habit commun des deux sexes est le *Tomi*, qui est composé de laine tressée. Les femmes se lient leur tomi au-dessus des hanches, & le laissent tomber autour d'elles jusqu'aux genoux. Les hommes le font passer entre leurs cuisses, & l'attachent par-derriere à leur ceinture. Les deux sexes prennent beaucoup de plaisir à tresser leurs cheveux, ou plutôt la laine de leur tête, en y mêlant des brins d'or & de petites pierres. Ils y emploient beaucoup de tems & d'industrie.

Autres ornemens des femmes & des hommes.

Les femmes ont une autre passion; c'est de faire ce qu'elles appellent le *Fetiche*, & de se montrer dans la parure qui est propre à cette cérémonie, pour s'attirer les regards des hommes. Leur principal ornement est une raie autour du front d'un vernis blanc, rouge ou jaune, qui étant fort délié, tombe en lignes ou en rayons avant que d'être sec. Elles s'en font aussi des cercles autour des bras & du corps; & les Négres trouvent des charmes dans cette bigarure. Les ornemens

(23) Des Marchais., Vol. I. p. 87.

CÔTE DE MALAGUETTE.

des hommes consistent en brasselets on en manilles de cuivre, d'étain ou d'yvoire autour des poignets, de la cheville du pied, des doigts & des orteils. Ils portent aussi des colliers de dents de singes & de petites plaques d'yvoire aux oreilles. On ne les voit gueres sans quelqu'un de ces ornemens; & les plus distingués sont ceux qui en portent un plus grand nombre (24).

Leurs édifices. Propreté qu'ils y entretiennent.

Ils entretiennent beaucoup de propreté dans leurs maisons, quoique pour la forme, elles ne different pas de celles du Sénegal. Les édifices du Roi & des Grands sont bâtis en long. On en voit de deux étages, avec une voûte de roseaux ou de feuilles de palmier, si bien entrelassés, qu'elle est impénétrable au Soleil & à la pluie. L'espace est divisé en plusieurs appartemens. La premiere piece qui est la salle d'audience, & qui sert aussi de salle à manger, est entourée d'une espece de sopha de terre ou d'argile, large de cinq ou six pieds, quoiqu'il n'en ait qu'un de hauteur. Ce banc est couvert de belles nattes qui sont un tissu de jonc ou de feuilles de palmier, teint de très-belles couleurs &

(24) Atkins, p. 61.

capable de durer fort long-tems (25). C'eſt le lieu où les Grands & les riches paſſent la plus grande partie du tems à demi-couchés & la tête ſur les genoux de leurs femmes. Ils s'entretiennent, ils fument, ils boivent du vin de palmier dans cette poſture (26). Leur chambre de lit touche à cette ſalle. Ils y ont une autre eſtrade qu'ils couvrent auſſi de nattes (27), mais plus épaiſſes que celles de la ſalle. Elle a ſix pieds de long & autant de large ſur un pied de hauteur. Ils l'environnent de pagnes couſus enſemble, ou de toile peinte en forme de rideaux.

Moleſſe des Grands & des riches.

Les cuiſines ſont toujours ſéparées de l'habitation, & la propreté n'y regne pas moins.

Leurs cuiſines & leurs alimens.

Les Habitans du Cap-Monte ſont moins mal-propres dans leurs alimens & dans la maniere de manger que la plûpart des autres Négres. Ils ont des plats compoſés d'un bois fort dur, & des baſſins de cuivre étamé qu'ils net-

(25) Villault (p. 67.) dit que ces nattes ſont d'une beauté exquiſe, & que les Hollandois en achettent un grand nombre.

(26) Le même Auteur dit qu'ils ſe peignent & qu'ils s'ajuſtent les cheveux ſur les genoux de leurs femmes.

(27) Villault fait la même deſcription de leurs lits.

CÔTE DE MALAGUETTE.

toient fort soigneusement. Ils emploient des broches de bois pour rôtir leur viande. Mais ils ont oublié l'art de les faire tourner, quoiqu'ils l'aient appris des François (28). Ils font rôtir un côté de la viande, après quoi ils la tournent pour faire rôtir l'autre (29).

Ancien commerce des Normands au Cap Monte.

Il est certain que les Normands avoient autrefois un commerce reglé sur cette Côte, & qu'en 1626 la Compagnie de Rouen y avoit un Etablissement, quoiqu'il soit incertain aujourd'hui dans quel lieu, & qu'on ne sçache pas mieux pourquoi il fut abandonné. Lorsque la Compagnie Françoise des Indes envoya des Vaisseaux au Cap-Monte, en 1666 & 1669, le Roi du Pays reçut le Commandant avec beaucoup de caresses; & parlant encore assez François pour se faire entendre, il lui accorda la liberté du commerce sans exiger aucun droit. Ce Prince étoit un Vieillard vénérable & de fort haute taille, qui se nommoit *Fallam Bure* (30).

Commerce du Pays.

Les Anglois, les Hollandois, &

(28) Villault dit que de son tems ils tournoient continuellement leur broche, comme on le fait en Europe. Il parle de l'année 1667.

(29) Des Marchais, Vol. I. p. 87 & suiv.

(30) Des Marchais, Vol. I. p. 83.

d'autres Nations qui font le commerce au Cap-Monte, y achettent quantité de belles nattes & de pagnes, & beaucoup d'yvoire, qui ne le cede en rien à celui de Sierra-Léona. Cependant celui que les Habitans du Pays tirent du côté du Nord n'eſt pas ſi blanc. Mais en récompenſe les dents ſont beaucoup plus groſſes. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à deux cens livres. Les Négocians de l'Europe achettent ici des peaux de lions, de pantheres, de tigres, & d'autres animaux féroces. On tire du même Pays, douze ou quinze cens Eſclaves: mais ils y ſont amenés par les Marchands Mandingos, des Parties intérieures de l'Afrique; car l'uſage ne permet de vendre ici que les criminels, & cette vente ſe fait au profit du Roi. Le Cap-Monte fournit auſſi de l'or, qui paroît apporté par les mêmes Marchands, & des Marchais juge qu'il ſeroit avantageux d'y établir un Comptoir. Les forêts y ſont remplies de bois propre à la teinture, ſur-tout de bois rouge. Ce bois, auquel les Anglois ont donné le nom de *Cam*, eſt coupé par les Négres, qui l'apportent au rivage en blocs de quatre ou cinq pieds de long. Les Anglois en achettent beaucoup, & le pré-

CÔTE DE MALAGUETTE.

Abondance de bois de teinture.

CÔTE DE MALAGUETTE.

ferent au bois du Breſil, dont on faiſoit autrefois tant d'eſtime (31).

Timidité des habitans.

Atkins obſerve que les plus hardis des Habitans du Cap venoient quelquefois ſur ſon Vaiſſeau, avec du riz, de la malaguette & des dents d'éléphans ; mais qu'ils y donnoient des marques continuelles d'inquiétude & de défiance. Ils étoient dans des Canots, compoſés du tronc d'un ſeul cotonier, dont quelques-uns portoient juſqu'à vingt hommes. Ces Négres rament debout, avec une adreſſe & une régularité ſurprenante. S'ils conduiſent un Kabaſchir, ils chantent ſans ceſſe, pour lui marquer du reſpect. Il ne venoit point de Kabaſchir à bord, qui ne fît voir au Capitaine un certificat de quelqu'Européen, pour lui faire connoître que les Vaiſſeaux de l'Europe avoient été bien reçus dans le Pays. L'Auteur remarque à cette occaſion, que des témoignages de cette nature peuvent être fort utiles lorſqu'ils ſont accordés avec diſcernement ; mais que s'ils ſont donnés au hazard, ils ne ſervent que de prétexte aux Négres pour mandier ou pour voler (32).

Avis de l'Auteur aux Capitaines de Vaiſſeau.

(31) Le même, p. 90 & ſuiv.

(32) Voyage en Guinée par Atkins, p. 60. Il re-

Le langage des Négres change un peu, à mesure qu'on avance au long de la Côte. Comme les sciences & les arts sont inconnus parmi eux, leur Langue n'est formée que d'un petit nombre de mots, qui expriment les principales nécessités de la vie. C'est du moins ce qu'Atkins a conclu de la taciturnité qui regne dans leurs fêtes mêmes & dans leurs assemblées. Il ajoute que dans leur commerce les mêmes expressions reviennent souvent, & que leurs chansons (33) ne sont qu'une répétition continuelle de cinq ou six mots. Villault dit que de son tems ils parloient une sorte de Portugais bâtard (34).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Langage du Cap Monte.

A l'égard de leur Religion, Villault ne put se procurer d'informations. Un Négre lui dit fort sérieusement que les Blancs adoroient Dieu, mais que les Noirs adorent le Diable. On n'en connoît pas mieux l'idée qu'ils se forment de l'un & de l'autre. Cependant le même Auteur remarque que la plûpart sont circoncis, & qu'ils rendent tous un culte aux Fetiches (35).

Religion.

pete plusieurs fois cette remarque, parce qu'il la croit importante.

(33) Villault, p. 63.

(34) Le même, p. 66.

(35) Des Marchais, Vol. I. p. 92.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Des Marchais observe que sur toute la Côte, où le Mahométisme ne s'est point encore répandu, on trouve un mélange d'idolâtrie, d'ignorance & de superstition. Le Diable y est fort respecté. On lui adresse même des prieres ; mais sans l'aimer & sans le reconnoître pour Dieu. Un Négre dit un jour à des Marchais : « Les » Blancs adorent Dieu (36), & nous » prions le Diable ; vous êtes plus » heureux que nous. Snock s'imagine, sur divers témoignages, que leur Religion consiste à rendre beaucoup de respect & d'obéissance à leur Roi & aux Gouverneurs qu'il établit sur eux, mais qu'ils s'embarrassent peu, dit-il, de ce qui se passe au-dessus de leur tête (37).

Cap Mesurado. Sa forme, & sa situation.

Le Capitaine Phillips place le Cap-Mesurado à seize lieues du Cap-Monte. Il n'y a point de terre haute dans cet intervalle. Le Cap, ou la Montagne, qui n'est connue aujourd'hui que sous le nom de *Mesurado*, a beaucoup moins de hauteur que le Cap-Monte. Il est rond, & presqu'environné (38) d'eau. Du côté de la mer ses bords sont fort escarpés ; mais la pente est

(36) Bosman, p. 474. suiv.
(37) Phillips, p. 190 &
(38) Voyez la Planche

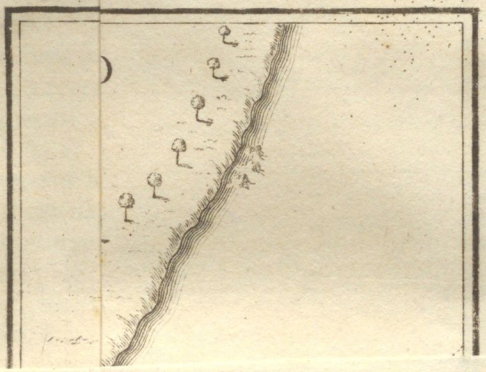

VEUE DU CAP MESURADO

Et ses Environs

Par Marchais.



AUTRE VEUE DU CAP MESURADO

Tirée de Barbot



T. III. N.° VIII.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0335

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HALLE (Saale)

plus douce & l'accès plus facile du côté de la terre. Le sommet est uni, & le fonds du terroir beaucoup meilleur qu'on ne se l'imagineroit d'un lieu si desert. A l'Est, il a une grande Baye, qui est terminée par des terres hautes, & couvertes de fort gros arbres. A l'Oueſt, la riviere forme une autre Baye, dont son embouchure est le centre. Ces deux Bayes sont séparées par une langue de terre longue & étroite. La situation du Cap est à six degrés trente-quatre minutes de latitude du Nord (39). Du côté qu'il s'avance le plus dans la mer, il regarde le Sud-Est. Une riviere venant de l'Est, mais moins considérable que celle de Mesurado, tombe dans la Baye de l'Oueſt, & reçoit pendant douze ou quinze lieues toutes sortes de Vaisseaux dans les plus hautes marées. L'eau en est toujours mêlée, mais elle est remplie d'excellent poisson (40).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Ses deux Bayes & ses rivieres.

Le sommet du Cap est une plateforme naturelle de quatre mille pas de circonférence, revêtue de plusieurs beaux arbres. Il commande les

(39) Le Mémoire concernant l'Océan méridional, ne met que six degrés neuf minutes.

(40) Des Marchais, Vol. I. p. 96.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Ancrage & lieu de l'aiguade.

deux Bayes. Le meilleur endroit pour l'ancrage eſt dans celle de l'Oueſt, au Nord du Cap, à une portée de fuſil du rivage, ſur huit ou dix braſſes (41), entre la pointe du Cap & l'embouchure de la riviere. Il y a une barre à cette embouchure, qui n'eſt pas ſans danger dans quelques endroits, mais qu'on paſſe aiſément quand on a pris la peine de la reconnoître, ſur-tout vers le pied du Cap, où l'on trouve un Village, & une ſource d'excellente eau dont l'approche eſt facile, & qui ſe conſerve long-tems en mer. Elle forme une caſcade naturelle, en ſortant d'un rocher qui eſt ſur le rivage même. C'eſt un lieu célebre pour l'aiguade (42). Phillips le place à près d'un mille dans l'intérieur du Cap, au commencement d'un banc de ſable. Il le repréſente comme un agréable ruiſſeau de l'eau la plus pure & la plus fraîche du monde, qui diſtile au-travers des bois & des rochers. Il ajoute que cinquante pas plus loin à l'Eſt, on trouve deux puits d'eau fraîche, ſous deux grandes pierres (43).

(41) Phillips dit que le meilleur ancrage eſt ſur neuf braſſes au Sud demi-Oueſt, à deux milles de la terre.

(42) Des Marchais, p. 112.

(43) Phillips, p. 191.

Côte de Malaguette.

Le Cap tire son nom du mot *Misericordia*, dont les Négres, suivant des Marchais (44), ont fait par corruption celui de *Mesurado*, en l'entendant prononcer sans cesse à quelques Matelots François qu'un naufrage avoit jettés sur leur Côte. Villault prétend, au contraire, que les Portugais lui ont donné le nom de *Miserado*, soit à cause des rocs cachés qui l'environnent, & qui ne permettent point aux Vaisseaux d'en approcher à plus d'une lieue; soit, dit-il, parce que plusieurs François, qui y furent autrefois massacrés, répeterent souvent Miséricorde! Miséricorde (45)! C'est en mémoire aussi des cruautés qui furent commises dans cette occasion, que les Portugais ont donné à la riviere de Mesurado, le nom de *Rio Duro* (46). Cette riviere coule d'abord au Nord-Oueſt l'espace de dix-huit ou vingt lieues; après quoi elle se détourne au Nord-Est. On ne connoît pas plus loin son cours. Cependant le Roi du Pays fit paroître devant Barbot plusieurs de ses Sujets, qui rendirent témoignage qu'ayant navigué

Origine du nom de Mesurado.

Riviere de Mesurado & témoignages sur son cours.

(44) Des Marchais, p. 94.

(45) Villault, p. 71.

(46) Barbot dit que le *Duro* est une petite riviere.

CÔTE DE MALAGUETTE.

trois mois en remontant, ils étoient arrivés dans une grande riviere d'où sort celle-ci, & qui coule de l'Est à l'Oueſt. Les rives, disoient-ils, sont habitées par un Peuple riche & puissant, qui fait un grand commerce d'or, d'yvoire & d'esclaves. Ils ajoutoient que la riviere de Mesurado coule dans un fort beau Pays, mais qu'elle est si rapide, qu'après avoir mis trois mois à la remonter, ils n'avoient eu besoin que de dix-huit jours pour revenir à l'embouchure. Les Négres du Cap donnent au Pays d'où elle vient le nom d'*Alam* (47), c'est-à-dire terre d'or.

Deux Isles à l'embouchure du Mesurado.

A peu de distance de l'embouchure du Mesurado, on apperçoit deux Isles. La plus petite est fort près de la petite riviere qui tombe dans la même Baye. L'autre est à l'entrée du Mesurado même, & se nomme *King's-Ile*, ou *l'Isle du Roi :* non que le Roi du Pays y fasse sa demeure, mais il y entretient quelques Esclaves, qui prennent soin de ses bestiaux & de sa volaille. Ce Prince fit plusieurs présens à l'Auteur, & le pressa de former un Etablis-

(47) Labat prétend que c'est le Royaume de Galam, que la riviere est le Niger ou le Sénegal, & que ces peuples sont les Mandingos.

sement dans son Isle, en lui représentant qu'elle n'est jamais inondée, aux mois mêmes de Juillet, d'Août & de Septembre, qui sont les tems où la riviere se déborde sur cette Côte. Sa longueur est d'environ deux lieues, sur trois quarts de lieue de largeur. La beauté des arbres fait juger que le terroir est riche & fertile. Les vents d'Est & de Nord-Nord Est y rendent l'air fort tempéré. Sa seule incommodité est de manquer d'eau fraîche. Elle en tire du Continent, où les sources sont en grand nombre.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Au tems des Equinoxes, la marée remonte l'espace d'environ vingt lieues dans la riviere de Mesurado. Pendant le reste de l'année, elle ne s'y fait pas sentir au delà de huit ou neuf lieues. On a observé que pendant les mois pluvieux l'eau n'est salée que dans l'espace de trois lieues au-dessus de l'Isle du Roi (48), parce que l'abondance des flots qui descendent fait prévaloir leur fraîcheur.

Qualités de cette riviere.

Phillips dit que cette riviere porte dans les Cartes le nom de *Rio de S. Paulo*; qu'elle est grande & belle; qu'à un quart de mille de son embou-

Elle est nommée aussi *Rio de S. Paulo*.

(48) Des Marchais, p. 96 & suiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

chure on trouve une barre, où la profondeur de l'eau est de quatre pieds dans les hautes marées, & de deux pieds & demi dans les basses; que les flots y battent avec violence, surtout lorsque les vents de mer ont un peu de force; ce qui commence ordinairement à neuf ou dix heures du matin, & continue jusqu'à la même heure au soir. Les parties les plus profondes de la riviere sont au long des deux rives.

Dans quelques endroits, continue Phillips, elle n'est pas moins large que la Tamise à Londres. Ses deux rives sont bordées d'arbres toujours verds, qui rendent la perspective charmante. A trois milles dans le Canal, l'Auteur trouva l'eau très-fraîche après le reflux, & la trouva de même, à cinq milles, dans la haute marée (49).

Elle communique à la riviere Junco, & celle-ci à Sestos.

Suivant Snock, Rio de S. Paulo se jette dans la mer environ deux lieues au Nord-Ouest du Cap. Elle n'a que cinq ou six pieds de profondeur à l'entrée, mais les Chaloupes y passent aisément. Elle coule d'abord du Nord-Ouest pendant l'espace de douze milles, après quoi elle descend de l'Est depuis la riviere de *Junco*. C'est par

(49) Phillips, p. 191.

ces deux rivieres que les Habitans du Cap-Monte paſſent continuellement dans celle de Seſtos, avec des dents d'éléphans & d'autres marchandiſes, parce qu'ils y trouvent plus d'avantage pour leur commerce (50). Côte de Malaguette.

Quoiqu'on ignore quelle eſt l'étendue des Etats du Roi de Meſurado dans les terres, au Nord & au Nord-Eſt, on juge qu'elle doit être conſidérable par le nombre de troupes qu'il eſt capable de lever dans l'occaſion. Ses limites à l'Eſt ſont la riviere de Junko, à vingt lieues du Cap-Meſurado. A l'Oueſt, c'eſt une petite riviere, qui eſt à la moitié du chemin entre ce Cap & celui de Monte. Tout ce Pays eſt très-fertile. On y trouve de l'or, ſans qu'on ait pû ſçavoir s'il vient du Pays même, ou de quel endroit il y eſt apporté. Le bois rouge n'y eſt pas plus rare qu'au Cap-Monte. Il y en a pluſieurs autres eſpeces, qui ſont très-propres aux petits ouvrages de marqueterie. Les cannes de ſucre, l'indigo & le coton y croiſſent ſans culture. Le tabac y ſeroit excellent, ſi les Négres entendoient mieux l'art de le préparer. Les lions & les Etat du Roi de Meſurado. Ses productions.

(50) Snock, p. 476, & Barbot, p. 110.

CÔTE DE MALAGUETTE.

tigres, qui sont en grand nombre dans le Pays, n'empêchent pas que les bestiaux n'y multiplient prodigieusement; & les arbres y sont chargés de fruit, malgré les ravages continuels des singes. En un mot cette contrée est riche; & le commerce, qui y est déja fort avantageux, pourroit y recevoir beaucoup d'accroissement, si l'on prenoit soin de gagner l'affection des Habitans; car il seroit ridicule, ajoute l'Auteur, de prétendre s'y établir par la force (51).

Volaille singuliere.

On voit dans toutes les parties du Pays une sorte de petite volaille, de la grandeur de nos poulets, que les Habitans nomment *Kokadetos*. Les chevres y sont aussi d'une fort petite espece. Les limons, les oranges & les pommes de pin y croissent en abondance. On y trouve quelques petites dents d'éléphans, mais qui méritent peu l'attention des Marchands de l'Europe (52).

Arbres propres à faire des mâts.

Phillips pese particulierement sur la facilité d'y couper du bois. Le rivage même est couvert d'arbres, & l'embarquement fort commode. Il s'en trouve d'assez grands pour servir de

(51) Des Marchais, Vol. I. p. 109.

(52) Phillips, *ubi sup.*

mâts à des Bâtimens de sept cens tonneaux. L'Auteur en fit couper quelques-uns, d'un bois si solide & si pesant, qu'il fut obligé de les faire transporter sur les Chaloupes, parce qu'ils ne pouvoient se soutenir sur la surface de l'eau (53). CÔTE DE MALAGUETTE.

Les Habitans sont de belle taille, robustes & bien proportionnés. Ils ont l'air naturellement martial, & leur bravoure répond à leur figure, comme leurs voisins & les Européens mêmes l'ont appris par expérience. Mais ils ne pensent point à la guerre lorsqu'ils n'y sont pas forcés par la nécessité de se défendre; car ils sont d'ailleurs doux & humains, ils pensent juste, il expriment fort bien leurs idées, & sur-tout ils entendent merveilleusement leurs intérêts, comme les Normands leurs anciens amis. Figure & caractere des habitans.

Le même Auteur dit (54) que les Anglois, les Hollandois & les Portugais, représentent les Habitans du Cap-Mesurado comme une Nation perfide, artificieuse, vindicative & cruelle. Cependant Phillips, Capitaine Anglois, déclare qu'il les trouva doux & civils. Mais il ajoute qu'ils sont

(53) *Ibid.*
(54) Des Marchais, *ubi sup.* p. 100. 103.

CÔTE DE MALAGUETTE.

incommodes par leur avidité à demander (55); & que le Roi même, comme tous ſes Kabaſchirs, étoient ſans ceſſe à ſolliciter des *Daſchis*. C'eſt le terme qu'ils emploient pour ſignifier des préſens.

Snock rend témoignage auſſi à la douceur de leur naturel. Mais quelques injures, dit-il, qu'ils avoient reçûes depuis peu des Anglois, les avoient rendus ſi timides qu'ils refuſoient de venir à bord, & que s'ils voyoient à terre des Matelots armés, ils prenoient auſſi-tôt la fuite. Leur reſſentiment venoit de l'injuſtice de quelque Capitaine, qui avoit enlevé pluſieurs Négres, ſous ombre de commerce & d'amitié. Ils avoient fait à leur tour quelques priſonniers Anglois, qui faillirent d'être ſacrifiés à leur vengeance (56).

Leurs mœurs & leurs uſages.

Ils cultivent ſoigneuſement leurs terres, & ne manquent ni d'ordre ni d'intelligence dans leurs affaires domeſtiques. Boſman les repréſente infatigables au travail; mais c'eſt, dit-il, lorſqu'il leur prend envie de travailler (57). Ils ſont capa-

(55) Phillips, p. 191.
(56) Boſman, p. 476.
(57) Snock dit que les hommes ne ſe mêlent point du travail, & laiſſent cette peine a leurs femmes.

bles de constance dans l'amitié, mais fort jaloux de leurs femmes. Cette délicatesse ne regarde point leurs filles, auxquelles ils laissent au contraire la liberté de disposer d'elles-mêmes (58); ce qui n'empêche point qu'elles ne trouvent facilement des maris. Les hommes seroient même fâchés de prendre une femme qui n'auroit pas donné avant le mariage quelque preuve de fécondité, & qui n'auroit pas acquis quelque bien par la disposition de ses faveurs. Ce qu'elle a gagné par cette voie sert au mari pour l'obtenir de ses parens. Ainsi les femmes en sont plus libres dans leur choix, parce qu'il dépend d'elles de donner ce qu'elles ont acquis à l'homme qui leur plaît. Les peres & les meres aiment leurs enfans avec tant de passion, que la plus sûre voie pour leur plaire est de faire quelques petits présens à leur famille (59).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Licence des filles. Avantage qu'elles en retirent.

Les habits, les animaux & les productions de la terre, sont les mêmes au Cap-Mesurado qu'au Cap-Monte. Les Kabaschirs portent une sorte de

Habits du Pays.

(58) Ainsi c'est des filles qu'il faut entendre ce que dit Snock, qu'elles ont la liberté de gagner ce qu'elles peuvent par le trafic de leurs faveurs.

(59) Des Marchais, p. 103 & suiv.

Côte de Malaguette.

surplis rayé, qui leur tombe jusqu'aux genoux. S'ils peuvent se procurer un vieux chapeau d'Europe, ils croient que rien ne manque à leur parure. Au défaut de cet ornement, ils ont sur la tête un bonnet d'ozier de diverses couleurs. Les Négres du commun ont autour du corps une piece d'étoffe de coton, large d'un pied, dont le bout passe entre leurs cuisses & se releve par-derriere jusqu'à la ceinture. D'autres n'ont même qu'un simple morceau d'étoffe quarrée, d'un pied de grandeur, qui cache leur nudité. L'habillement de leurs femmes est le même qu'à S. Jago.

Armes des habitans.

Pour armes (60), ils ont des lances, d'environ cinq pieds de long, armées de pointes de fer; de petits arcs, & des fleches aussi minces qu'un roseau, dont la pointe est infectée d'un poison si subtil, que s'il touche au sang, il cause infailliblement la mort, à moins que la partie blessée ne soit coupée sur le champ. Ces fleches ne sont pas garnies de fer. Elles sont sans aîles. Les Négres, en tirant, ne visent pas droit au but. Ils semblent tirer au hazard, ou du moins en demi-cercle, comme nous faisons au jeu

(60) Phillips, p. 192.

des

des volans, & n'en ont pas moins d'adresse à toucher fort près du but. Leurs targettes sont des planches assez minces, longues de quatre pieds & larges de deux, avec une anse intérieure dans laquelle ils passent le bras pour les soutenir, sans qu'ils l'ayent moins libre pour se servir de leur arc. CÔTE DE MALAGUETTE.

Le Pays est fort peuplé. Si la Carte du Cap, composée par l'Auteur, y fait voir un grand nombre de Villages, il nous apprend que le nombre des enfans y est incroyable ; ce qu'il attribue à la fécondité naturelle des femmes & à la polygamie. D'ailleurs, suivant les loix du Pays, il n'y a que les criminels qui puissent être vendus pour l'esclavage (61). Le Pays est fort peuplé.

A deux milles du Cap, du côté de l'Oueſt, il y a trois Villages, composés chacun d'environ vingt maisons, les plus belles que Snock ait vûes dans toute l'Afrique. Chaque maison a trois appartemens fort propres, dont le toît ressemble, dit-il, à celui des mules de foin de Hollande. Il entra dans un de ces édifices, où il vit cinquante ou soixante personnes, fort commodément logées. Les hommes, Trois beaux Villages.

(61) Des Marchais, Vol. I. p. 102 & suiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

les femmes & les enfans y étoient mêlés sans distinction ; ce qui lui fit juger qu'ils ne composoient qu'une même famille (62).

Forme des édifices.

Des Marchais observe qu'avec peu de simétrie dans les édifices, on ne laisse pas de trouver beaucoup d'agrémens dans les Villages du Cap-Mesurado. Ils sont ordinairement environnés d'un mur de terre, qui a plus de hauteur & d'épaisseur que ceux des maisons. Ce mur est entouré d'un fossé, d'où l'on a tiré la terre qui le compose. Le Palais du Roi n'est distingué des autres bâtimens que par l'étendue & le nombre des chambres, & par une grande salle d'audience où il reçoit les Etrangers.

Théâtre ou lieu public d'assemblée.

Au centre de chaque Village, on voit une sorte de théâtre, couvert comme une halle de Marché, qui s'éleve d'environ six pieds, sur lequel on monte de plusieurs côtés par des échelles. Il porte le nom de *Kaldé*, qui signifie, *Place* ou *Lieu de conversation.* Comme il est ouvert de toutes parts, on y peut entrer à toutes les heures du jour & de la nuit. C'est là que les Négocians s'assemblent pour traiter d'affaires, les Paresseux pour fumer

(62) Bosman, p. 475.

du tabac, & les Politiques pour entendre ou raconter des nouvelles. Les plus riches s'y font apporter, par leurs Eſclaves, des nattes, ſur leſquelles ils ſont aſſis. D'autres en portent eux-mêmes; & d'autres en louent des Officiers du Roi, qui ſont établis dans ce lieu pour l'entretien de l'ordre (63). CÔTE DE MALAGUETTE.

Phillips eut l'occaſion d'aller à la Ville royale (64), dont le nom eſt *Andrea*. Elle eſt à ſept ou huit milles de l'embouchure de la riviere, ſur la rive gauche, à douze ou quinze cens pas du bord. Le lieu du débarquement eſt entre deux grands arbres, au-delà deſquels on traverſe un petit bois, qui conduit dans un terrain ouvert où la Ville eſt ſituée. C'eſt le ſeul endroit du Canton qui ne ſoit pas chargé d'arbres. La ſalle du Conſeil, qui ſert auſſi de Cour de Juſtice, eſt au milieu de la Ville. Ses fondemens, comme ſa ſubſtance, ſont d'argile; c'eſt-à-dire que c'eſt une maſſe informe de cette matiere, élevée de quatre pieds au-deſſus de la terre, & couverte de bran- Andrea, Ville royale.

(63) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 186.

(64) En 1724 le Roi ſe nommoit *Petes*, nom qu'il avoit reçu vraiſemblablement de quelque Capitaine Hollandois. *Ibid.* p. 99.

CÔTE DE MALAGUETTE.

ches de palmier entrelaſſées, qui ſont ſoutenues par un certain nombre de piliers. Comme il n'y a point d'autres murs, l'air & la lumiere y entrent de tous côtés. Cet eſpace n'a pas moins de ſoixante pieds dans ſon plus grand diametre. La ſurface en eſt fort unie, & peut ſervir également pour s'aſſeoir & s'y promener.

Forme & édifices d'Andrea.

La Ville étant environnée de bois, ne peut être apperçue qu'en y entrant. Elle eſt compoſée de quarante ou cinquante maiſons, qui paroiſſent autant de *chenils*. Les murailles ſont d'argile, ou de branches entrelaſſées, & revêtues d'une eſpece de plâtre. Les portes ſont des trous, dont le plus grand n'a pas plus de deux pieds de hauteur. Auſſi n'y entre-t-on qu'en rampant. Dans l'intérieur de l'édifice, on trouve un banc de terre, haut de deux pieds, qui eſt couvert d'une natte & qui ſert de lit aux Habitans. Ils allument rarement du feu, excepté dans la ſaiſon des pluies; & la cheminée, ou le foyer, eſt au centre de la maiſon. Leurs nattes ſont fort belles, & variées par diverſes figures rouges & blanches. On les recherche beaucoup à la Barbade, où elles tiennent lieu

Belles nattes des Négres.

de tapis de pied dans les appartemens (65).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Les maisons du Cap Mesurado, suivant des Marchais, sont d'une propreté extrême. Elles sont ouvertes du côté qui est le plus à couvert du vent, & murées des trois autres côtés avec des pieux enduits d'argile, qui se soutiennent fort long-tems quoique sans aucun mélange de chaux (66). Les chambres de lit sont élevées de trois pieds au-dessus du rez-de-chaussée, pour les garantir de l'humidité. En général, ces maisons ressemblent beaucoup aux théatres de nos Opérateurs. Le devant est ouvert, & laisse voir un espace de cinq ou six pieds de large, où les Négres passent le jour, assis sur des nattes, avec leurs femmes & leurs enfans. Les murs de cette chambre sont d'argile rougeâtre, de l'épaisseur d'un pied. Le toît, qui s'éleve comme celui d'une tente, est composé de feuilles de palmier, ou de roseaux, si bien entrelassés, que le soleil & la pluie n'y peuvent trouver de passage. A droite & à gauche sont deux estrades, ou deux bancs, d'un pied de hauteur, sur quatre de largeur. Ces

Témoignage de des Marchais sur les édifices du Cap Mesurado.

Description des maisons.

(65) Phillips, p. 191 & suiv.

(66) Voyez la Figure.

CÔTE DE MALAGUETTE.

bancs sont couverts de nattes, épaisses d'un pied, qui sont revêtues d'une étoffe de coton ou d'une piece de calico, avec une autre piece de la même matiere qui les environne en forme de rideaux. La place des coffres & des armoires est à l'extrémité de la chambre, & les armes sont suspendues contre le mur (67).

Le plancher est formé de grosses solives rondes, fort serrées l'une contre l'autre, & fortement liées par les bouts, pour les assurer dans leur assiette. Ces solives sont couvertes de claies, sur lesquelles on étend une couche de terre, épaisse d'un pied, qui est battue avec beaucoup de soin, & qui compose un fonds très-ferme & très-solide, que les femmes entretiennent dans une propreté continuelle. Au centre est la cheminée. Elle ne consiste qu'en une petite masse d'argile de six pouces de hauteur, & de forme quarrée, d'environ deux pieds sur chaque face, sur laquelle on entretient du feu jour & nuit; le jour pour allumer les pipes; la nuit, pour écarter les mouches & se défendre du froid & de l'humidité. Chaque maison a générale-

(67) Des Marchais, Vol. I, p. 104.

ment autant de chambres que le maître a de femmes. Il couche successivement avec elles ; & celle chez qui il doit passer la nuit, lui tient son souper prêt. CÔTE DE MALAGUETTE.

Outre les édifices qui sont habités, les Négres ont d'autres bâtimens pour leurs provisions de riz, de millet, de légumes, d'huile de palmier, d'eau-de-vie,& pour leurs autres nécessités. Ces magasins sont de forme ronde, comme nos pigeonniers, & le toît représente un cône. Ils sont fermés avec de bonnes serrures, dont le maître garde la clef. Chaque jour, ou chaque semaine, il distribue à ses femmes ce qu'il croit nécessaire pour la subsistance de toute la famille. On voit regner entr'elles une paix admirable. A l'exception du jour qu'elles attendent leur Seigneur, elles passent le tems au travail, hors de la maison, ou dans l'intérieur du ménage. Elles prennent soin de leurs enfans : elles se rendent des services mutuels. Le vice qu'elles connoissent le moins est la paresse & l'oisiveté. Tous les édifices d'une même famille sont renfermés dans un mur de terre, haut de sept ou huit pieds, revêtu de nattes de roseaux ou de Magasins de provisions. Ordre entre les femmes.

CÔTE DE MALAGUETTE.

feuilles de palmier, pour le garantir de l'humidité (68).

Religion du Cap Mesurado.

La Religion du Pays est une idolâtrie confuse & sans principes, qui admet des changemens continuels de Fétiches & de Divinités (69). Cependant l'adoration du Soleil est plus fixe & plus constante. Les Négres offrent à ce bel Astre des sacrifices de vin de palmier, de fruits, & de diverses especes d'animaux. Autrefois ils lui sacrifioient des victimes humaines; mais ce barbare usage a cessé depuis que la Nation trouve plus de profit à vendre ses prisonniers de guerre aux Etrangers. Les offrandes sont présentées par la main du Grand-Prêtre, ou du Marbut, qui en partage avec le Roi la meilleure portion. Le reste est abandonné au Peuple. Jamais le Mahométisme ne s'est introduit au Cap-Mesurado, quoique le titre de Marbut semble donner lieu de le supposer. Mais il y a beaucoup d'apparence que les Habitans l'ont reçu de quelqu'Européen (70).

Commerce du Pays.

Snock assure que la principale ri-

(68) *Ibid.* p. 104 & suiv.

(69) Les Anglois apporterent un de ces Fétiches à Londres en 1721.

(70) Des Marchais, *ibid.* p. 101.

chesse du Pays est le vin de palmier. Il y est bon & dans une extrême abondance (71). Le riz y tient le second rang du commerce. Les Habitans recherchent en échange des *Bugis*, ou des *Kowris*, le plus précieux de tous les biens dans leur opinion. Ils demandent ensuite des barres de fer, & des étoffes rouges. Mais ils n'ont rien d'ailleurs qui mérite l'attention des Marchands de l'Europe. Leurs dents mêmes d'éléphans sont si petites & en si petit nombre, qu'elles n'inspirent pas beaucoup d'ardeur pour ce commerce (72). Tel est le témoignage de Phillips. CÔTE DE MALAGUETTE.

Des Marchais prétend néanmoins que le Cap-Mesurado peut fournir annuellement quinze cens ou deux mille Esclaves, quatre ou cinq cens quintaux d'yvoire, du bois de teinture autant qu'on en desire, & de l'or à proportion de l'intelligence & de l'adresse d'un Chef de Comptoir qui seroit chargé de cette partie du Commerce (73).

Cap Mesurado commode pour un Etablissement.

Lorsque le même Voyageur eut rejetté les offres du Roi Peter pour un

(71) Bosman, p. 476.
(72) Phillips, p. 191.
(73) Des Marchais, *ubi sup.* p. 114.

Côte de Malaguette.

Etabliſſement dans la grande Iſle de Meſurado, ce Prince lui permit de choiſir un autre lieu pour ſon établiſſement. En examinant la Côte, il ne trouva point d'endroit ſi commode que le Cap même. On voit en effet, par la deſcription, qu'un Fort élevé ſur la plate-forme du ſommet, défendroit parfaitement les Vaiſſeaux qui ſeroient à l'ancre dans la rade, & qu'en ſe faiſant une route par les rocs on ſeroit toujours maître de l'eau, & de la communication par mer, s'il arrivoit que le paſſage fût coupé par terre. Les frais d'un Etabliſſement de cette nature ſeroient d'autant moins conſidérables, que le Pays produit non-ſeulement de l'argile propre à faire des briques, mais de la pierre même & du bois en abondance, & que les vivres y ſont à bon marché. Ainſi, à l'exception du vin, de l'eau-de-vie, & de la farine, le Comptoir n'auroit beſoin d'aucune ſorte de proviſion. Le bœuf & le mouton y ſont communs. Le gibier, la volaille, le poiſſon, & les tortues y foiſonnent. Il n'y a point de riviere qui produiſe tant de chevaux-marins. La chair de ces animaux eſt une fort bonne nour-

Ses commodités.

riture, & leurs dents sont plus blanches & plus estimées que l'yvoire (74).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Entre le Cap-Mesurado & la riviere de Sestos, on trouve plusieurs autres rivieres. La premiere est celle de *Junco*, qui porte aussi le nom de *Rio del Punto*, à cinq degrés cinquante minutes de latitude du Nord. L'embouchure est au Sud-Sud-Est. On la reconnoît à trois grands arbres, qui se présentent sur une petite élévation (75) à l'opposite de trois montagnes fort éloignées dans les terres. Quelques Voyageurs donnent quatre ou cinq cens pas de largeur à cette embouchure; mais elle a peu d'eau. Les deux rives sont bordées d'arbres (76), qui forment une vûe très-agréable. Tout le Pays des deux côtés est couvert d'orangers, de citronniers, & de palmiers. Les Marchands qui viennent faire ici le Commerce, jettent ordinairement l'ancre à l'embouchure de la riviere, & tirent un coup

Riviere de Junco.

(74) Des Marchais, Vol. I. p. 115.

(75) Phillips dit la même chose des marques de terre, & place la riviere à quatorze lieues du Cap Mesurado, à cinq degrés cinquante-cinq minutes de latitude du Nord.

(76) La riviere est grande, dit l'Auteur, & commode pour l'eau & le bois, p. 194.

CÔTE DE MALAGUETTE.

de canon, qui attire les Négres sur la Pointe, avec leurs dents de chevaux-marins, l'yvoire, les Esclaves, & les autres commodités du Pays.

Baye & riviere de Tabo, où les Normands étoient autrefois établis.

Six lieues à l'Est de la riviere de Junco (77), la Côte s'ouvre pour former une Baye considérable, qui sert d'embouchure à la riviere de Tabo. Sur la rive Est de cette riviere, on apperçoit un Village, grand & bien peuplé, qui n'est pas néanmoins, si l'on en croit les Habitans, le lieu où les Normands s'étoient établis. Ils avoient leur Comptoir, qu'ils nommoient *Petit-Dieppe*, dans une petite Isle au milieu de la riviere. Quoiqu'il y ait un siecle que cet Etablissement est détruit, les Négres en conservent encore la mémoire; & les Anglois, les Hollandois, & les autres Européens, qui portent leur commerce sur cette riviere, ne le distinguent que par son ancien nom. Cette preuve semble suffire pour ne laisser aucun doute que les Normands ne fussent établis en Afrique avant que les Portugais l'eussent découverte (78).

Petit Dieppe.

(77) Barbot donne une vûe de la riviere, & l'appelle *Rio Corso*, p. 107.

(78) Des Marchais, *ubi sup.* p. 132.

CHAPITRE II.

Description des Pays intérieurs entre Sierra-Léona & Rio Sestos.

PAYS INTERIEURS.

Division & noms des Nations.

LEs principales Nations connues dans cet espace, sont celles de *Bulm*, de *Silm*, de *Quilliga*, de *Quoja*, de *Hondo*, de *Galas*, de *Karabao*, de *Galaveis*, de *Folgias*, & de *Quabo*. A chacun de ces noms on ajoute ordinairement *Monou*, ou *Berkoma*. Le premier de ces deux mots signifie *Peuple*, & le second *Terre*.

Bulm.

On a déja vû dans la Description de Sierra-Léona, quelques circonstances qui regardent le Pays de *Bulm*. Il est maritime, & voisin de la riviere de Scherbro, ou de Cerbera, que les Portugais appellent *das Palmas*, sur les bords de laquelle on rencontre, à soixante milles de la mer, la Ville de *Baga*, ou *Bogos*, résidence du Roi, jusqu'où les Anglois remontent pour le commerce du bois de teinture.

Silm.

Suivant Dapper (1), Silm est si-

(1) Dans sa description d'Afrique. Tout cet endroit a été copié par Ogilby qu'on ne fait pas difficulté de suivre ici.

PAYS INTERIEURS.

tué à quarante milles de la mer au Sud-Eſt. Entre quantité de Villes qu'on y trouve ſur la riviere, il nomme celle de *Quanamora*, qui contient cinq milles familles, mais dont les Habitans paſſent pour une Nation perfide. La riviere de Scherbro (2), qui eſt la principale du Pays, ſe diviſe vers ſon embouchure en deux bras. L'un, qui coule à l'Oueſt, eſt nommé *Torro* par les Habitans. L'autre coule au Sud, & porte le nom de *Rio de S. Anna*, qu'il a reçu des Portugais. *Torro* eſt ſans eau deux ou trois fois l'année, & ſe trouve bouché par un ſi grand nombre d'Iſles, qu'il n'eſt navigable que pour les Chaloupes. L'Iſle que les Anglois nomment *Scherbro*, eſt nommée par les Portugais *Ferula*, ou *Farillons*, à cauſe de ſes délicieux boſquets. Mais elle étoit mieux connue dans le dernier ſiecle, par le nom de *Maſſokoy*, qui étoit celui d'un Prince Négre, Lieutenant du Roi de Quoja.

Quilliga,

Le Pays de Quilliga borde la riviere de *Maqualbary*, que les Portugais nomment *das Galinhas*, ou *des Poules*. C'eſt ſur la même riviere qu'eſt ſituée

(2) D'autres écrivent *Scherbora* & *Serbere*.

la Nation des *Karabados*, à deux cens trente milles de son embouchure. Elle prend sa source dans le Pays de Hondo, qui est plus au Nord. Toutes ces contrées sont soumises au Roi de Quoja (3).

PAYS INTÉRIEURS.

Tout le Pays intérieur, depuis le Cap-Monte, ou *Wakongo*, porte le nom de *Quoja*. Il est habité par deux Nations différentes, les *Vey-Berkomas*, & les *Quoja-Berkomas*, qui ont été toutes deux subjuguées par les *Karrows*. Les Vey-Berkomas (4), sont les restes des anciens Habitans de la riviere Mava ou Massa, & du Cap-Monte, Nation autrefois nombreuse & guerriere, qui s'étendoit jusqu'au Pays de *Monu* (5), mais qui est réduite à présent presqu'à rien.

Quoja & ses deux Nations.

Quoja-Berkoma, c'est-à-dire, le Pays de Quoja, s'étend jusqu'au territoire de *Tomvey*, qui touche du côté du Nord & du Nord-Est (6) au

(3) Voyez l'Afrique d'Ogilby, p. 377 & suiv.

(4) *Vi* ou *vey* signifie *demi*, & *Berkoma* terre ou Pays. C'est-à-dire par conséquent *une demi-Nation*.

(5) *Monu* signifie Peuple.

(7) Dapper dit que cette Région s'étend depuis la riviere de Maguiba, nommée par les Portugais *Rio-Novo*, jusqu'à *Rio S. Paulo* (au Cap Mesurado) qui la sépare du Pays de Gabbe. *Voyez* Ogilby, p. 379. Il paroît assez clairement que c'est de lui que Barbot a tiré tout ce qu'il dit de l'Afrique, sans l'avoir nommé.

PAYS INTERIEURS.

Galas, aux *Galaveys*, aux *Hondos*; aux *Konde-Quojas*, aux *Monus*, aux *Folgias*, aux *Karrows*, ou *Karrow-Monus*. Les Galaveys sont descendus des Galas; mais ayant été chassés de leur Pays par les Hondos, ils sont aujourd'hui séparés des vrais Galas par une vaste forêt. La Capitale des Galas se nomme *Galla-Falli*. Leur Pays a quantité de Villes & de Villages, dont la plûpart sont situés sur la riviere de Maguiba, qui est une des quatre principales (7) de la région de Quoja. Les trois autres sont la *Mava*, la *Plizoge*, & la *Menob*, qui se nomme aussi l'*Aguada*.

Pays de Hondo.

La contrée de Hondo est un peu au Nord (8) des Galaveys. Elle se divise en quatre Principautés; *Massilagh*, *Dedouagh*, *Dangyrno* (9) & *Dandy*, dont les Chefs ou les Gouverneurs sont nommés par le Roi de *Quoja*. Ils jouissent d'une égale autorité, en payant à ce Prince un tribut annuel de bassins & de chaudrons de cuivre, d'étoffes de Quaqua, d'étoffe rouge, & de sel (10).

(7) Voyez ci-dessus, chap. I.

(8) Ogilby, p. 379 & suiv. Barbot, p. 111.

(9) Ogilby, p. 380.

(10) Comme il est incertain si Dapper a suivi des Auteurs François ou

PAYS INTERIEURS.

Les Konde-Quojas, c'eſt-à-dire les Hauts-Quojas, ſont voiſins des Hondos, & parlent un langage différent de celui des Quojas.

Konde-Quojas.

Le Pays des Folgias & celui des Monus ſont arroſés par les rivieres de Junco & d'Arvoredo, qui ſéparent les Folgias des Karrows; quoique depuis l'union de ces deux Peuples le Roi des Karrows faſſe ſa réſidence dans le Pays des Folgias (11).

Folgias & Monus.

Les Folgias (12) dépendent de l'Empereur des Monus, comme les Quojas dépendent d'eux. La puiſſance de cet Empereur des Monus s'étend ſur pluſieurs Nations voiſines, qui lui payent annuellement un tribut d'Eſclaves, de barres de fer & d'étoffes: mais en récompenſe, & pour leur marquer ſon affection, il leur donne des étoffes de Quaqua. Les Folgias font la même galanterie aux Folgias, lorſqu'ils reçoivent leur hommage; & les Quojas à leur tour, en uſent de même à l'égard des Bulms & des Hondos qui ſont dans leur dépendan-

Dépendances de ces Peuples.

Hollandois (car à l'exemple des autres Compilateurs, il ne nomme pas ſes ſources) nous marquons les noms d'après Ogilby & Barbot.

(11) Il y a dans l'original *Mendi Manow*, mais c'eſt viſiblement une erreur.

(12) Dapper met *Manow*.

PAYS INTERIEURS.

ce. Les Folgias donnent à l'Empereur des Monus, le nom de *Mandi* (13), qui signifie Seigneur; & aux Quojas, celui de *Mandi-Monu*, c'est-à-dire, Peuple du Seigneur. Ils croient se faire honneur par ces titres, parce qu'ils sont ses Tributaires. Cependant chaque petit Roi jouit d'une autorité absolue dans ses limites, & peut faire la guerre ou la paix sans le consentement de l'Empereur, ou de toute autre Puissance dont il releve.

Il paroît surprenant qu'un Pays aussi mal peuplé & d'aussi peu d'étendue que Monu (14), en ait pû subjuguer tant d'autres, & que son autorité se soutienne sur ceux qu'il a soumis, particulierement sur les Folgias, qui forment une Nation nombreuse & puissante. On n'en trouve point d'autre cause que la situation de ces diverses contrées, & l'excellente politique des Monus.

Pays des Quabes.

Les Quabes habitent les environs de Rio-Sestos. Ils furent conquis autrefois par *Flansire*, Roi des Folgias; mais ayant secoué le joug, ils sont demeurés dans la seule dépendance de l'Empereur des Monus.

(13) Barbot, p. 122. (14) Ou *Monou*.

§. II.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire naturelle des mêmes Pays.

Végetaux & animaux.

DAns toutes ces contrées, surtout dans celle de Quoja, les végétaux & les animaux sont presque les mêmes que dans la premiere division de cette Côte. Cependant on trouve aux environs du Cap-Monte, & dans les rivieres de Maguiba & de Mava, un grand nombre d'éléphans d'eau. Dans la riviere de Maguiba, ces animaux portent le nom de *Kaumach*; dans l'autre, celui de *Ker-Kamonu*. Ils sont de la grandeur d'un cheval, mais plus gros. La riviere de Mava produit un autre animal, de la même grosseur, & de couleur brune, rayée de blanc, avec le col long, la taille courte, les jambes petites, & des cornes semblables à celles d'un jeune taureau. Les Prêtres & les Devins du Pays, qui se nomment *Sova-Monus*, s'en servent pour leurs conjurations, & le respectent beaucoup; ce qui semble marquer, dit l'Auteur, que cet animal est rare. Il est fort agile, & son pas est un trot comme celui du chevreuil (15).

Elephans d'eau.

(15) Barbot, p. 118.

HISTOIRE NATURELLE.

Le Sylla Vandoch.

On voit dans les mêmes régions un animal de la taille du cerf, que les Habitans nomment *Sylla-Vandoch*. Sa couleur eſt jaune, mais rayée de blanc. Il a des cornes, longues d'environ douze pouces; & dans chacune un trou par lequel il reſpire. Il eſt plus léger que le daim.

Le Porc-épics.

Les Porc-epics, qui ſe nomment ici *Quin-ja*, ſont de deux eſpeces; la grande & la petite. Ceux de la premiere ſont de la grandeur d'un porc, armés de toutes parts, de pointes longues & dures, qui ſont rayées de blanc & de noir, à des diſtances égales. L'Auteur en apporta quelques-unes en Europe, qui n'étoient pas moins groſſes que des plumes d'oie. Lorſque ces animaux ſont en furie, ils lancent leurs dards avec tant de force, qu'ils entament une planche. Leur morſure eſt terrible. Qu'on les mette dans un tonneau ou dans une cage de bois, ils s'ouvrent un paſſage avec les dents. Ils ſont ſi hardis, qu'ils attaquent le plus dangereux ſerpent. L'Auteur les croit exactement les mêmes que le *Zatta* de Barbarie. Leur chair paſſe pour un mets excellent parmi les Négres.

Le Quoggelo.

Le *Quoggelo*, ou le *Kquoggelo*, eſt un animal amphibie, long de ſix pieds,

taillé & couvert d'écailles dures & impénétrables comme le crocodile. Il se défend contre les autres bêtes en dressant ses écailles, qui sont fort pointues par le bout. Sa langue, qui est fort grande, lui sert à prendre des fourmis. HISTOIRE NATURELLE.

On voit ici quatre sortes d'aigles. 1. Le *Kequolantja*, qui se perche dans les forêts sur les plus grands arbres, & qui fait sa principale proie des singes. 2. Le *Kequolantja-Klow*, qui a les serres fort crochues, & qui se nourrit de poissons dans les marais & les étangs. 3. Le *Simbi*, qui n'a point d'autre pâture que la chair des oiseaux. 4. Le *Poy*, qui est armé comme le second. Son séjour ordinaire est le rivage de la mer, où il se nourrit de crabbes & d'autres coquillages. Quatre sortes d'aigles.

Les perroquets bleus à queue rouge, qu'on nomme ici *Vosacy-i*, sont en fort grande abondance. Le *Komma* est un très-bel oiseau. Il a le col vert, les aîles rouges, la queue noire, le bec crochu, & les pattes comme celles du perroquet. Perroquets bleus à queue rouge. Komma.

Le *Kosi-fou-Keghossi*, qui est de la taille d'un moineau, & qui a le plumage noir, est regardé par les Négres comme un oiseau de mauvais augure. Kosi fou-keghossi.

HISTOIRE NATURELLE.

Ils en racontent mille histoires extravagantes. S'ils l'apperçoivent dans un voyage, ou s'ils l'entendent chanter, ils se hâtent de revenir sur leurs pas. Si quelqu'un meurt subitement, ils prétendent que c'est le Keghossi qui l'a tué. Cet oiseau se nourrit de fourmis.

Le fanton.

Le *Fanton* est de la grosseur de l'alouette. C'est encore un oiseau de présage. On prétend qu'à l'approche des chasseurs, ce petit animal va se percher sur l'arbre le plus proche de la bête qu'ils poursuivent, & qu'il se met à chanter fort haut. Les chasseurs répondent *tonton-kerre*, c'est-à-dire, *nous suivrons;* & l'oiseau vole alors droit à la bête.

Deux sortes d'hirondelles.

Les Habitans distinguent deux sortes d'hirondelle; celles de jour, qu'ils nomment *Lelé-Atterenna*, & celles de nuit, qu'ils appellent *Lelé-Serena*. Mais il paroît que la derniere n'est que la chauve-souris. La *Tonga*, qui est une autre espece de chauve-souris, de la grosseur d'une tourterelle, passe pour un mêt fort délicat. Les arbres en sont si chargés, qu'on voit quelquefois des branches se briser sous le poids.

Tonga, grosse chauve-souris.

On voit un autre oiseau, de la gros-

seur du moineau, qui perce par degrés le tronc des arbres avec son bec, & qui s'y fait un nid, où il pond ses œufs & couve ses petits. HISTOIRE NATURELLE.

Le *Q fonsu* est une espece de corbeau, qui a le corps noir & le col blanc. Son nid, qu'il fait sur les arbres, est composé de ronces & d'argile. Les Négres racontent que lorsque les petits sont prêts d'éclore, la femelle arrache ses plumes pour les couvrir, & que le mâle commence alors à les nourrir jusqu'à ce qu'ils soient en état de se pourvoir eux-mêmes. Le qfonsu.

On compte trois especes de pigeons sauvages, que les Négres nomment *Papus :* les *Bollandos*, qui ont la tête couronnée, les *Kambgis*, qui l'ont chauve, & les *Duedus*, qui ont le corps noir, tacheté de blanc, & le col d'une blancheur admirable. Pigeons.

Les grues se nomment ici *Figua*. Le *Dorro*, est un gros oiseau, qui fréquente les marais & les rivieres, pour se nourrir de poisson. Le figua. Le dorro.

Le *joua*, qui est de la grosseur de l'alouette, fait ordinairement ses œufs sur les grands chemins & dans les routes frayées. Le scrupule va si loin parmi les Négres pour la conser- Le joüa.

HISTOIRE NATURELLE.

vation de ses petits, qu'ils sont persuadés que celui qui casseroit ses œufs, perdroit bien-tôt tous ses enfans. Ils mangent de toutes sortes d'oiseaux, à l'exception du joua, du fanton & du keghoſſi, qui passent pour sacrés (16).

Poissons. Monstre inconnu.

On trouve une grande variété de poissons sur toute cette Côte. Le Chevalier des Marchais en pêcha un près du Cap Monte, d'une figure si monstrueuse (17), qu'il ne se trouva personne dans l'équipage qui eût jamais rien vû d'approchant. Il avoit environ huit pieds de longueur entre la tête & la queue, un pied & demi de diametre, & quatre pieds & demi de circonférence. Il étoit sans écailles. Sa peau étoit épaisse, dure & raboteuse, comme celle du requin. On le prit avec un gros crochet, attaché au bout d'une chaîne de fer. Lorsqu'on l'eut attiré près du Vaisseau, on lui saisit la queue avec un nœud coulant pour le faire arriver envie sur le tillac. Il avoit le gosier fort grand, armé des deux côtés de six dents pointues, & longues d'environ deux pouces. Son museau s'étendoit d'un demi-pied au-delà de sa mâchoire inférieure, & n'é-

Sa description.

(16) Tout ce qui regarde les animaux précédens, est tiré de Barbot, p. 113 & suiv.

(17) Voyez la figure qui doit être à cette page.

toit

HISTOIRE NATURELLE.

toit qu'un os couvert de la même peau que le corps, c'eſt-à-dire épaiſſe, dure & de couleur griſâtre, quoique les lévres & les chairs intérieures fuſſent d'un rouge fort luiſant. Ses yeux étoient grands, rouges, & comme étincellans. Au lieu d'ouies, il avoit des deux côtés du corps ſix ouvertures, comme autant d'inciſions qui paroiſſoient s'ouvrir & ſe fermer à ſon gré. Immédiatement au-delà commençoit une belle nageoire, de grandeur médiocre. Il en avoit deux autres plus petites ſous le ventre, & une beaucoup plus grande ſur le dos. Sa queue étoit grande, forte, épaiſſe, & couverte de la même peau que le corps. Un requin s'étant approché de lui, lorſqu'il eut avallé l'hameçon, il lui donna de ſa queue un coup qui le fit fuir à l'inſtant (18).

Bécaſſe de mer.

Le même Auteur parle d'un poiſſon qu'il prit aux environs du Cap-Monte, & qu'il nomme *Bécaſſe de mer*, (19). Sa longueur étoit d'environ dix pieds, ſur cinq de circonférence. On crut d'abord le reconnoître pour un *Souffleur* ou un *Grampus*, parce qu'il

Sa deſcription.

(18) Des Marchais, Vol. I. p. 43 & ſuiv.

(19) Voyez la Planche.

HISTOIRE NATURELLE.

avoit sur la tête un canal de respiration, par lequel il jettoit une grande abondance d'eau. Au long de son dos régnoit une grande nageoire. Il en avoit deux autres de la même grandeur au-dessous des ouies. Sa queue étoit grande, dentelée, épaisse, & très-forte; ses yeux pleins, élevés, rouges & remplis de feu; ses ouies très-grandes, avec trois ouvertures de chaque côté, comme trois autres ouies. Sa gueule étoit grande, armée de petites dents fort serrées & fort aigues; & mieux armée encore par un bec d'environ vingt pouces de long, divisé en deux parties qui sortoient de la machoire d'enhaut & de celle d'enbas. Ce bec étoit un os entouré de cartilages, & revêtu d'une peau aussi rude que du chagrin, & de la même dureté que celle du requin. Tout le corps étoit couvert de la même peau. La chair ressembloit à celle du marsouin; c'est-à-dire qu'elle étoit fort grasse, mais entremêlée de maigre, & de fort bon goût (20).

Poissons extraordinaires.

La mer, aux environs du Cap Mesurado, produit quelques poissons extraordinaires. Des-Marchais en décrit

(20) Des Marchais, *ibid.* p. 72 & suiv.

deux. Le premier (21) à seize ou dix-sept pouces de long depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sept ou huit d'épaisseur depuis le dos jusqu'au ventre, & quatre ou cinq d'un côté à l'autre. Son museau est court; sa gueule d'une grandeur médiocre, mais armée de dents très-fortes & très-pointues. Il saisit fort avidement l'hameçon. Au-dessus de la gueule, il a deux narines, & des deux côtés une élévation qui a la forme d'un nez. Ses yeux, qui sont sa partie la plus singuliere, se trouvent placés fort loin de sa gueule, près de l'endroit où commence son dos. Ils sont ronds, gros, rouges, vifs, & couverts d'une paupiere qui paroît sans cesse en mouvement. Ces yeux sont au centre d'une étoile à six rayons, de trois ou quatre pouces de longueur, aussi gros à leur insertion qu'une plume d'oie, & terminés en pointe obtuse. Chaque rayon est composé d'un cartilage fort dur, aussi flexible que ceux de la baleine. Le même poisson n'a qu'une seule vertebre, qui s'étend de la tête à la queue. Ses côtes, qui descendent de chaque côté, ne vont pas plus loin

HISTOIRE NATURELLE.

(21) Voyez la figure.

HISTOIRE NATURELLE.

qu'au milieu du dos. Il a cinq petites ouvertures, comme autant de petites ouies, au-dessous de deux plus grandes, qui ont la forme des oreilles humaines, mais sans être bordées. A l'orifice de chaque ouie est une nageoire, dont les bords se terminent en pointe, comme les aîles d'une chauve-souris. Sur le dos, il en regne une autre, qui est divisée en deux parties; la premiere haute de six ou sept pouces; la seconde plus haute, mais toutes deux fort dures & fort pointues. Les pointes de la premiere division, qui est la plus courte, sont alternativement plus basses l'une que l'autre. Celles de la seconde diminuent graduellement jusqu'à la queue. Cette queue est fort grande & divisée aussi en deux parties, dont celle qui touche au corps est charnue, & l'autre n'est qu'une nageoire, semblable à celle du dos. Sous le ventre, il a deux autres nageoires de la même nature. Tout son corps est sans écailles, mais il est couvert d'une peau jaune, tachetée de noir, aussi unie, aussi douce, aussi épaisse & aussi forte que du vélin. La chair est blanche, grasse, ferme & de très-bon goût. Les plus gros de ces poissons ne pesent pas plus

de six ou sept livres (22).

HISTOIRE NATURELLE.

Poisson monstrueux.

L'autre espece, qui est en fort grande abondance autour du Cap & dans les rivieres voisines, est beaucoup plus grande que la premiere. Il s'en trouve de deux pieds de long, qui pesent jusqu'à quinze & dix-huit (23) livres. Les plus gros ont la tête haute d'un pied dans sa plus épaisse partie, car elle est de forme ovale. Elle ressemble beaucoup à celle d'une vieille femme. Le nez est gros, les narines rondes, la lévre d'enhaut fort large, la gueule assez grande, & les dents mal rangées. Le menton s'avance, & laisse un enfoncement assez profond entre lui & la bouche. La peau qui tombe de chaque côté au-dessous, forme un double menton, & se joint à la poitrine. Les yeux sont ronds, grands & rouges. Les ouies fort larges, & défendues par une nageoire qui ressemble à l'aîle d'une chauve-souris. Le corps est rond, mais il diminue par degrés jusqu'à la queue, où il commence à s'applatir, & se termine par une nageoire semblable à celle des ouies. Près de la queue il a deux autres nageoires, l'une dessus,

Sa description.

(22) Des Marchais, Vol. I. p. 121 & suiv.

(23) Voyez la figure.

HISTOIRE NATURELLE.

& l'autre dessous ; longues chacune d'environ huit pouces. Sa peau est brune, rude & sans taches ; armée, de toutes parts, de pointes longues de trois ou quatre pouces, aussi dures que la corne, & partant de la peau sans aucun tubercule. L'aminal remue ces pointes à son gré. On prétend même que leur blessure est dangereuse pendant qu'il est en vie. Il nage fort rapidement. On l'écorche pour le manger, & sa chair est excellente. Il se nourrit d'herbes de mer, de crabbes, & de petits poissons (24).

§. III.

Conquêtes des Karrows & des Folgias.

Union des Folgias & des Karrows à la suite d'une guerre.

TANDIS que les Karrows habitoient les bords de Rio Junco & d'Aguada (1), ils avoient des démêlés continuels avec les Folgias ; & la suite des années n'ayant fait que les augmenter, on en vit naître enfin des guerres ouvertes. Les Folgias, affoiblis par la perte de quelques batailles, eurent recours aux enchantemens d'un

(24) Des Marchais, *ubi sup.* p. 122.

(1) Il paroit par les circonstances de ce récit que l'événement doit être rapporté au milieu du dernier siecle.

Sorcier nommé *Jakelmo*, qui leur conseilla de jetter des poissons bouillis avec les écailles, dans un étang voisin du Pays des Karrows. C'étoit une ancienne tradition parmi les Karrows que le premier de leur race étoit tombé du ciel dans cet étang. Ils faisoient sans cesse des offrandes à l'étang & au poisson qu'il contenoit. Mais comme il leur étoit défendu, par une loi non moins ancienne, de faire cuire ou de manger des poissons avec les écailles, ils crurent l'étang profané. Ce stratagême jetta parmi eux tant de division, que les guerres civiles ayant diminué leurs forces, les Folgias en prirent avantage pour les attaquer, les défirent entierement, & tuerent leur Prince qui se nommoit *Sogualla*. *Flonikerri* son fils & son successeur, se soumit aux vainqueurs avec tous ses Sujets. Mais les Folgias qui avoient conçu de l'estime pour la bravoure de leurs ennemis, les traiterent moins en esclaves qu'en alliés. Flansire, leur Roi, épousa *Wavalla*, sœur de Flonikerri, & laissa son beau-frere en possession de ses Etats. Vers le même tems les Quabes, Nation voisine de Rio Sestos, ayant attaqué les Folgias, Flonikerri se hâta de marcher à la défense de ses

PAYS INTERIEURS.

Flonikerri, Prince des Karrows.

Flansire, Roi des Folgias.

PAYS INTERIEURS.

alliés, remporta une victoire signalée, & fit la conquête du Pays de leurs aggresseurs. Pendant cette guerre, *Mendino*, Roi des Monus, dont les Folgias étoient tributaires, mourut d'une maladie suspecte. Manimassa, son frere, accusé d'avoir avancé la fin de ses jours, fut forcé de boire le *Quoni*, ou la liqueur d'épreuve. Il se justifia : mais comme il étoit haï de sa nation, il ne put se faire rétablir dans ses droits ; & les Monus ne se bornant point à l'épreuve du Quoni, résolurent de consulter les Devins ou les Sorciers. Manimassa, indigné de ce nouvel outrage, leur déclara que ne pouvant le supporter, il alloit quitter sa Patrie, sous la conduite des *Esprits*, c'est-à-dire, de ses amis morts, & chercher un secours plus digne de son innocence. Il se mit à voyager du côté du Nord. S'étant arrêté dans la région de *Gala*, dont les habitans vivoient sans Chef, il s'y attira tant de considération par sa douceur & sa prudence, qu'ils l'élûrent bien-tôt pour leur Roi. Mais ce respect dura si peu, qu'ayant pris le parti de les quitter, il se rendit à la Cour de Flansire, Roi des Folgias, dont il avoit épousé la fille. Flansire embrassa vivement ses intérêts. Il fit

Manimassa quitte les Monus & devient Roi de Gala.

marcher une armée sous la conduite de Flonikerri, Prince des Karrows, qui conquit la région de Gala, & rétablit Manimassa sur le trône. PAYS INTERIEURS.

Festa, neveu de Flonikerri, avoit souvent parlé à son oncle de la beauté de *Vey-Berkoma*, ou du Pays du Cap Monte, où il avoit voyagé. Il en avoit apporté assez de lumieres, pour juger de la facilité qu'il y auroit à le conquérir. Flonikerri, d'autant plus animé par cette esperance, qu'il desiroit depuis long-tems de soumettre quelques Nations pour en faire ses tributaires, demanda au Roi de Folgias la permission d'entreprendre cette conquête. Elle ne lui fut accordée qu'après de longs débats dans le Conseil; mais la confiance étant bien établie pour ses intentions, il reçut de Flansire un corps de Folgias, qu'il joignit à ses propres troupes. Il marcha au Sud du Cap-Monte vers la Ville de Tombi, & se rendit maître de tout le Pays des Veys : mais ce ne fut pas sans résistance, de la part d'une Nation guerriere & nombreuse. Il livra plusieurs batailles, dont il ne dut l'avantage qu'aux dards empoisonnés des Karrows, qui jetterent la consternation parmi ses ennemis. Ils se rendi- Conquêtes de Flonikerri.

PAYS INTERIEURS.

rent enfin, le bonnet en tête (2), au Fort de *Quolms*, principal Siége des Karrows, sur la riviere de Plizoge; & se prosternant le visage contre terre, ils implorerent la clémence du vainqueur. Flonikerri leur accorda la vie & la liberté; mais, suivant l'usage du Pays, il les foula aux pieds pour marque de sa victoire. Ensuite il fit avec eux un traité qui fut ratifié par une cérémonie bien singuliere. Les vaincus avallerent quelques goutes du sang d'un grand nombre de poules, qui furent tuées en leur présence; après quoi, les ayant fait bouillir, ils en mangerent la chair, à la réserve des jambes, qui furent conservées par le vainqueur comme un gage de leur fidélité, pour leur être représentées dans toutes les occasions où ils manqueroient à leur promesse.

Traité qu'il fait avec les vaincus.

Il est attaqué par les Galas.

Flonikerri, enflé de sa conquête, forma bien-tôt des projets plus étendus. Mais à peine les Veys eurent commencé à vivre en paix dans leur nouvelle dépendance, que Miminiko, fils de Manimassa, oubliant les obligations que son pere avoit à Flonikerri, vint attaquer avec une puissan-

(2) Afrique d'Ogilby, p. 407 & suiv.

PAYS INTÉRIEURS.

te armée les deux Nations alliées. Les Galas étoient en si grand nombre, qu'ils forcerent les Karrows de se retirer. Flonikerri fit seul face. Il traça sur la terre un cercle, dans lequel il mit le genou en jurant d'y vaincre ou d'y mourir. Sa défense fut longue & opiniâtre. Mais couvert enfin de fleches & de zagaies, il manqua de force & de vie plutôt que de courage. Sa mort devint un aiguillon de vengeance pour des gens accoutumés à vaincre sous ses ordres. Ils se rallierent. Ils revinrent à la charge, avec tant de furie, qu'ils se rendirent bien-tôt maîtres de la campagne.

Il périt glorieusement.

Killimanzo, frere de Flonikerri, ayant succedé au commandement, attaqua l'ennemi dans son camp, le força de prendre la fuite, & s'empara de *Puy-Monu*, dont il abandonna le pillage à son armée. Ensuite s'avançant vers *Quoja-Monu*, qui est situé sur les bords de la riviere de Maguiba, ou Rio Novo, il y trouva les Habitans disposés à la soumission. Ainsi les Karrows, avec le secours des Folgias, étendirent leurs conquêtes dans toutes les contrées voisines, & se rendirent formidables.

Quelque-tems après, Killimanzo

Killimanzo.

PAYS INTERIEURS.

marcha vers la riviere de *Maqualbari*, ou *das Gallinas*, & subjugua les Quilligas. Après tant d'heureux succès, il se retira dans le Palais de Tombi, son ancienne résidence, où il mourut comblé de gloire, mais avec quelque soupçon d'empoisonnement. Il laissa plusieurs fils dans une grande jeunesse, incapables par conséquent de prendre après lui les rênes du Gouvernement.

son frere lui succede.

Il meurt & laisse Flansire pour son successeur.

Cependant l'aîné, qui se nommoit *Flansire*, monta sur le trône, sous la tutelle de *Gemmah* son oncle paternel, qui se chargea de l'administration pendant sa minorité. Flansire héritant de la valeur de son pere, n'eut pas plutôt atteint l'âge de regner par lui-même, qu'il forma le dessein d'étendre ses Etats par de nouvelles conquêtes. Il se mit à la tête de son armée; & passant le Maqualbari, il subjugua tout le Pays à l'Oueſt du sien, jusqu'à Sierra-Léona qui ne fut pas long-tems non plus à recevoir le joug. Il établit Quanquadulla dans cette derniere contrée, pour la tenir dans la soumission. Du côté de la riviere das Palmas, il nomma pour son Lieutenant un autre Seigneur de sa Cour nommé *Selbore*, de qui cette riviere prit le nom de *Selbore* ou de *Scherbro*.

Conquêtes de Flansire.

Sitre eut le Gouvernement de tous les Peuples qui sont aux environs de Rio das Galinhas. PAYS INTERIEURS.

Après avoir mis un si bon ordre dans ses conquêtes, Flansire retourna dans son Palais de Tombi, où il vécut long-tems dans une profonde paix. Mais lorsqu'il s'en défioit le moins, il apprit que Quanquadulla s'étoit laissé chasser de Sierra-Léona par *Dogo-Falma*, natif de Dogo dans le Pays de Hondo, & qu'il avoit été forcé de chercher une retraite dans les Isles *Bananas*. Cette disgrace le réveilla dans le sein du repos. Il donna ordre aux Seigneurs du Pays de Bulm de rassembler toutes leurs forces, & de l'attendre au rendez-vous qu'il leur assigna. Mais ils avoient déja prêté l'oreille à quelques propositions de son frere, qui leur firent mépriser la voix de leur Maître. Flansire, qui n'avoit aucune défiance de cette conspiration, laissa le Gouvernement dans son absence à ce même frere qui le trahissoit; & se faisant accompagner de Flambure son fils aîné, aujourd'hui Roi de Quoja, il se hâta d'arriver au rendez-vous. Quoiqu'il n'y vît pas les troupes qu'il s'étoit attendu d'y trouver rassemblées, il n'attribua ce re-

Flansire est attaqué par Dogo-Falma.

Il marche contre lui.

PAYS INTERIEURS.

tardement qu'à leur lenteur ; & de la riviere de Galinhas il se rendit sur des Canots dans les Isles Bananas. Il y rassura ceux qui s'y étoient retirés de Sierra-Léona. Il les prit sous ses enseignes ; & ne consultant que son courage, il alla débarquer avec eux dans la riviere même de Sierra-Léona, où il entreprit, sans autre secours, de faire tourner le dos à l'usurpateur.

Origine de Dogo-Falma.

Dogo-Falma avoit été un des principaux Seigneurs du Pays de Hondo. Mais ayant été surpris avec une des femmes du Roi, ce Prince, au lieu de lui faire payer l'amende ordinaire de quelques marchandises & de quelques esclaves, lui avoit fait couper les oreilles, & l'avoit banni de ses Etats. Cependant le tems qui affoiblit toutes les haines, l'avoit fait rappeller à la Cour. Mais loin de gagner le cœur de son Maître par des soumissions, il ne fut pas long-tems sans l'irriter par de nouvelles insolences. Un jour il eut celle de lui dire que le châtiment qu'il avoit subi, l'ayant rendu méprisable & ridicule aux yeux du Public, il se croyoit en droit d'exiger que tous ceux qui commettroient la même offense fussent condamnés à la même peine ; sans quoi il menaça de faire ses plain-

Insolence de Dogo-Falma.

tes sur les grands chemins & dans les bois, aux *Jannanins* & aux *Bellis*, c'est-à-dire aux Esprits & aux Démons. Malgré ces audacieux propos, le Roi fit regler par son Conseil, qu'un exemple particulier ne deviendroit point une loi pour les autres. Mais pour accorder quelque satisfaction à Dogo-Falma, il lui confia la conduite de ses armes dans l'expédition de Sierra-Léona. Ce Général sans oreilles eut d'abord quelques succès, & balança même assez long-tems la fortune après l'arrivée de Flansire. Mais comme il devoit moins cet avantage à ses qualités militaires qu'au nombre de ses troupes, Flansire, qui apprit enfin à ne pas compter sur les Seigneurs de Bulm, se procura le secours de quelques Blancs, avec lesquels il attaqua la Ville de Falmaba. Il en força les portes à coups de haches, & commença par mettre le feu aux maisons. Dogo-Falma, qui s'y étoit renfermé, n'eut pas d'autre ressource que la fuite. Flansire le poursuivit sans pouvoir le joindre, & n'en mérita pas moins le titre de *Falma-Jundo-Mu*, c'est-à-dire *Vainqueur* ou *Terreur* de Dogo-Falma.

PAYS INTERIEURS.

Il ne laisse pas d'être nommé Général.

Il est vaincu par Flansire.

Après avoir fait rentrer dans la sou- Revolte de

PAYS INTERIEURS.

Gammana contre Flanfire.

mission le Pays de Bolmburre & rétabli Quanquadulla à Sierra-Léona, il hâta sa marche pour aller remédier à d'autres desordres ; lorsqu'il fut informé en chemin que *Gammana*, son frere, sur lequel il s'étoit reposé du Gouvernement dans son absence, avoit usurpé l'autorité souveraine, enlevé ses femmes, & tué plusieurs de ses fils. Cette revolte fut suivie de près par l'invasion des *Gebbes-Monus*, Nation qui habite les environs du Cap-Mesurado. Ils étoient entrés dans les Pays de Doualla & du Cap-Monte, où ils avoient brûlé plusieurs Villes, & pris pour l'esclavage tous les Habitans qui étoient tombés entre leurs mains.

Flansire marcha aussi-tôt vers la riviere de Magualbari, en invoquant, dit l'Auteur, la justice des Jannanins pour la punition des coupables. Il passa cette riviere avec son armée, à la vûe de Gammana, qui s'étoit promis de l'arrêter au passage. Il lui livra bataille, & remporta une victoire complette. Ensuite s'étant campé sur le bord de la riviere pour observer les mouvemens des rébelles, il envoya Flambure, son fils, à la découverte dans les bois voisins. Ce jeune Prince y surprit quelques troupes, qui étoient

Elle finit par la mort de Gammana.

occupées des cérémonies d'une sépulture, & qui prirent la fuite, en abandonnant le corps qu'ils étoient prêts d'enterrer. C'étoit celui de Gammana. Trois Esclaves, qui devoient être sacrifiés sur son tombeau, rendirent témoignage que cet Usurpateur avoit été tué dans le combat. Ils furent conduits au Roi, qui, les ayant examinés soigneusement, jugea par leurs récits que la terreur & la consternation étoient répandues parmi les rébelles. Cependant sa modération naturelle lui fit mépriser un avantage qui auroit continué d'ensanglanter ses armes. Il leur offrit généreusement le pardon, qu'ils se crurent trop heureux d'accepter.

PAYS INTERIEURS.

Modération du vainqueur.

Flansire, assuré du repentir de ses Sujets, tourna toutes ses forces vers le Cap-Mesurado. Quoique les Gebbes-Monus se fussent préparés à le recevoir, il en fit un furieux carnage & ravagea leur Pays. Ne s'étant proposé que le repos pour fruit de tant de victoires, il retourna aussi-tôt à Tombi. Mais à peine y étoit-il arrivé, que Dogo-Falma rentra sur ses terres avec une armée nombreuse. Comme il avoit congédié la sienne, il se vit forcé dans le premier trouble de chercher une

Flansire est encore attaqué par Dogo-Falma.

PAYS INTERIEURS.

retraite sur la riviere de Plizoge, dans une Isle nommée *Massa*. Ses ennemis crurent sa perte infaillible. Ils assemblerent une flotte de Canots pour le poursuivre. Mais le tems dont ils eurent besoin pour ces préparatifs donna aux Généraux de Flansire celui de rappeller leurs troupes victorieuses. Elles arriverent si promptement au secours d'un Roi dont elles adoroient la valeur & la bonté, qu'elles détruisirent la flotte & l'armée de Dogo-Falma.

Il détruit son armée.

§. IV.

Caractere, mœurs, usages, Langues des Habitans de ces Régions, & particulierement des Quojas.

Vices généraux des Négres.

LEs Négres en général, sont fort livrés à l'incontinence. Leurs femmes, qui ne sont pas moins passionnées pour les plaisirs des sens, emploient des herbes & des écorces pour exciter les forces de leurs maris. Ces vicieux usages regnent ici comme dans les autres Pays dont on a vû la description. Mais les Habitans sont d'ailleurs plus modérés, plus doux, plus sociables que les autres Négres. Ils ne se plaisent point à verser le sang humain, & ne pensent point à la guerre,

Bonnes qualités des Négres de cette division.

s'ils n'y sont forcés par la nécessité de se défendre. Quoiqu'ils aiment beaucoup les liqueurs fortes, sur-tout l'eau-de-vie, il est rare qu'ils en achettent. On ne leur reconnoît ce foible que lorsqu'on leur en présente. Ils vivent entr'eux dans une union parfaite; toujours prêts à s'entre-secourir, à donner à leurs amis dans le besoin une partie de leurs habits & de leurs provisions, & même à prévenir leurs nécessités par des présens volontaires. Si quelqu'un meurt sans laisser dequoi fournir aux frais de ses funérailles, vingt amis du Mort se chargent à l'envi de cette dépense. Le vol est très-rare entr'eux. Mais ils n'ont point à la vérité le même scrupule pour les Etrangers, & sur-tout pour les Marchands de l'Europe.

PAYS INTERIEURS.

La Polygamie est en usage ici comme dans toutes les Régions des Négres. En quelque nombre que soient les femmes, il y en a une qui passe pour la premiere, & qui jouit d'une supériorité réelle sur toutes les autres. Elle est distinguée par le nom de *Makilma*. La cérémonie du mariage est la même que dans les autres lieux, avec cette seule différence, que l'amant doit faire trois présens de noce

Leurs mariages.

PAYS INTERIEURS.

à la fille qu'il veut épouser. Le premier se nomme *Toglo*: c'est ordinairement un peu de corail. Le second s'appelle *Jasin*: il consiste en quelques pagnes ou d'autres habits. Le troisiéme, nommé *Lasing*, est un coffre pour renfermer ce qu'une femme a de plus précieux. Le pere de l'épouse donne au mari de sa fille, un ou deux Esclaves, deux habits, un carquois plein de fleches, un cimetere avec le ceinturon, & trois ou quatre paniers de riz. Le soin des enfans mâles regarde les maris. Celui des filles est le partage des femmes. Les hommes considerent peu si l'épouse qu'ils prennent est vierge, pourvû qu'elle leur apporte une dot honnête. Ils sont, comme sur la Gambra, dans l'usage de ne plus approcher de leurs femmes, au premier signe qu'ils ont de leur grossesse.

Cérémonie pour nommer les enfans.

Ils nomment leurs enfans deux jours après celui de la naissance. Pour cette fête, le pere accompagné de ses domestiques, armés comme lui d'arcs & de fleches, fait le tour de la Ville, en chantant ou poussant des cris de joie. Tous les Habitans de sa connoissance se joignent à lui, avec des instrumens de musique. Ensuite une personne, chargée de la cérémonie, prend l'en-

fant d'entre les bras de la mere, le place à terre sur une targette de guerre, au milieu de l'assemblée, & lui met un arc dans la main; après quoi il fait un long discours aux assistans sur l'occasion qui les assemble. Cette harangue n'est pas plûtôt finie, que se tournant vers l'enfant, il en commence une autre. Ce sont des vœux en faveur du nouveau-né. Il souhaite qu'il puisse ressembler quelque jour à son pere; être comme lui industrieux, ami de l'hospitalité, capable de bâtir lui-même sa maison & d'en conduire les affaires; qu'il ne porte pas ses desirs sur les femmes de son voisin; qu'il ne soit pas yvrogne, gourmand, ni sujet à d'autres vices. Enfin, le reprenant dans ses bras, il le nomme, & le rend à sa mere ou à sa nourrice. Alors l'Assemblée se sépare. Une partie des hommes part pour la chasse ou la pêche. Les autres vont faire une provision de vin de palmier. Mais c'est pour se rejoindre à la fin du jour. La mere de l'enfant fait cuire le gibier dans du riz, & le festin dure toute la nuit.

PAYS INTERIEURS.

Harangues du Ministre.

Si c'est une fille qu'on ait à nommer, la mere ou la nourrice la porte dans l'endroit du Village où l'assemblée est la plus nombreuse. Elle la pla-

Cérémonie pour nommer les filles.

PAYS INTERIEURS.

ce à terre sur une natte, avec un petit bâton à la main ; & quelqu'un l'exhorte à devenir bonne femme de ménage & bonne cuisiniere ; à vivre chaste, propre, obéissante ; à se faire aimer plus tendrement de son mari que toutes les autres femmes ; à l'aider dans ses entreprises, & à l'accompagner à la chasse (1).

Disposition des héritages.

C'est l'aîné d'une famille qui hérite de tous les biens & des femmes de son pere. S'il meurt sans enfans mâles, l'héritage passe au plus âgé de ses freres. Les cadets sont ordinairement partagés pendant la vie de leur pere, dans la crainte qu'après sa mort ils ne soient réduits à la pauvreté. Mais un homme marié, qui meurt sans enfans mâles, voit passer son bien au fils de son frere, quoiqu'il ait plusieurs filles. S'il ne reste aucun mâle dans la famille, toute la succession appartient au Roi, avec la seule obligation de pourvoir à l'entretien des filles (2).

Maladie des Négres.

Dans la division dont on traite ici, les hommes & les bêtes sont sujets à plusieurs sortes de maladies qui sont inconnues en Europe. La principale est l'*Ibatheba*, qui tue quantité d'élé-

(1) Description de la Guinée par Barbot, p. 117 & suiv.

(2) *Ibid*, p. 121.

phans, de buffles, de sangliers & de chiens. Mais elle ne cause pas tant de ravages parmi les hommes & les femmes. PAYS INTERIEURS.

La rougeole fait périr beaucoup de monde. On raconte qu'autrefois elle dépeupla presqu'entierement le Pays de Hondo.

Le flux de sang emporte aussi une infinité de Négres. Ils croient que cette maladie leur est envoyée par des Sorciers. Cependant les Quojas assurent qu'elle n'étoit pas connue parmi eux, jusqu'en 1627, qu'elle leur fut apportée de Sierra-Léona par quelques Européens.

La petite-vérole ne fait pas ici moins de ravages. Les cancers y sont fort communs, au nez, aux lévres, aux jambes & aux bras. Le mal de tête y est très-violent. Les Habitans l'appellent *Honde-Doengh*. Les douleurs de dents y sont furieuses & se nomment *Ji-Doengh*. Aux environs de Sierra-Léona & dans le Pays de Quoja, les Négres sont sujets à des enflures très-douloureuses au *Scrotum*, qui les privent du commerce des femmes, & qui ne leur permettent pas même de marcher. Le Pays des Folgias & celui des Hondos est beaucoup moins affli-

PAYS INTERIEURS.

gé de cette maladie, qui eſt d'ailleurs inconnue dans toutes les autres régions des Négres.

Culture des terres.

La principale occupation des Négres, dans toute cette diviſion, eſt la culture de leurs terres, car ils ont peu de penchant pour le commerce. Les Eſclaves dont ils peuvent diſpoſer ſont en petit nombre; & les Vaiſſeaux Européens, qui paſſent ſi ſouvent au long de leur Côte, ont bien-tôt épuiſé l'yvoire, la cire, & le bois de Cam qui ſe trouve dans le Pays. C'eſt au mois de Janvier que les Habitans commencent à préparer leurs terres baſſes, pour y ſemer le riz, qui eſt leur principale ſubſiſtance. Leur méthode eſt à peu près la même que celle d'Angleterre pour ſemer le bled. Celui qui ſeme eſt ſuivi d'un autre, qui couvre légerement le riz de terre à meſure qu'il eſt ſemé.

Ce grain commence quelquefois à ſortir de terre trois jours après y avoir été renfermé. Alors on environne le champ d'une paliſſade, pour le défendre contre les éléphans & les buffles, qui aiment beaucoup le riz. On y met une garde, d'enfans ou d'eſclaves, auxquels on donne auſſi le ſoin de

Moiſſons.

chaſſer les oiſeaux. Le riz ſe coupe au mois

mois de Mai. A peine cette moisson est-elle finie qu'on recommence le labourage, mais dans des terres plus dures. Cette seconde moisson se fait au commencement de Juillet. Ensuite, on se remet au travail pour la troisiéme, qui se fait au commencement de Novembre. Ce troisiéme labourage regarde les terres hautes. Les pluies, qui durent depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Septembre, rendent le travail aisé dans les terres les plus dures. PAYS INTERIEURS.

On les laisse reposer ensuite pendant deux ou trois ans. Les femmes s'emploient beaucoup à l'agriculture. Dans certains Cantons, leur partage est de labourer. Dans d'autres, c'est de semer. Mais, par-tout, les hommes se reposent sur elles du soin de préparer le riz; c'est-à-dire, de le broyer, dans de longs & profonds mortiers, qui sont composés d'un tronc d'arbre creux, & de le faire cuire pour la famille. Emploi des femmes.

Il se passe beaucoup de tems avant que le riz soit renfermé dans les granges ou les magasins. Il faut du tems pour le sécher. Il en faut pour le mettre en gerbes, & pour payer les droits au Souverain.

Les contrées de Hondo, de Galas

PAYS INTERIEURS.

& de Gebbe-Monu produiſent le meilleur riz de cette diviſion, & plus abondamment que toutes les autres parties.

Pêche & chaſſe des

Dans l'intervalle des moiſſons, les Négres de Quoja s'occupent de la pêche, de la chaſſe & de leurs édifices. Mais pour la chaſſe du buffle, ils ont beſoin d'une permiſſion de leur Roi, qui en tire la moitié, & le tiers de l'autre gibier. Les éléphans d'eau appartiennent uniquement au Roi, ou au Chef du canton. Cependant il marque ordinairement ſa reconnoiſſance au chaſſeur par quelque préſent. Les pêcheurs donnent auſſi quelque partie de leur poiſſon aux Prêtres, pour les *Jannanins* ou les ames de leurs amis morts.

La forme des maiſons, dans le Pays de Quoja, eſt ronde comme à Ruſiſco. On y voit des Villes fortifiées & des Villes ouvertes. Celles-ci s'appellent *Fon-Serab*. Elles ſont bâties en cercle, & revêtues d'arbres, l'un fort proche de l'autre. Les Villes fortifiées ſe nomment *San-Siab*. Leur force conſiſte dans quatre baſtions, qu'on appelle *Koberes*, & qu'on traverſe pour entrer & pour ſortir. La porte en eſt ſi baſſe & ſi étroite, qu'il n'y peut paſſer qu'un homme à la fois. Sur chaque

Villes ouvertes.

Villes fortifiées.

porte, on place une guérite, compoſée des branches d'un arbre qui ſe nomme *Tombo-Bangoela*. Ces Villes ſont environnées, au-dehors, d'une paliſſade de pieux du même arbre. Le bois en eſt dur ; & les pieux, qui ſont longs & épais, étant ſerrés de fort près, & joints par les arbres qui entourent auſſi la Ville, la vûe ne peut pénétrer au-travers de cet enclos. Mais on y ménage, par intervalles, de petites ouvertures, qui ſervent à tirer dans l'occaſion, quoiqu'elles ſoient ordinairement fermées. Les rues ſont tirées d'un Kobare à l'autre, & forment ainſi des croix, au centre deſquelles eſt le Marché public. Tous les Habitans des Villages & des lieux ouverts ont des maiſons dans quelque San-Siab, où ils ſe retirent à la premiere nouvelle de la guerre ou de quelqu'irruption de leurs ennemis.

PAYS INTERIEURS.

Les rivieres du Pays des Quojas ſont bouchées par tant de chûtes d'eau & de bancs de ſable, que les Canots n'y étant d'aucun uſage, on fait de diſtance en diſtance, une ſorte de pont, de pieux de Tombo liés enſemble, avec des cordes de chaque côté pour défendre les paſſans contre le danger de tomber dans l'eau. Ces cor-

Ponts du Pays.

PAYS INTERIEURS.

des sont composées d'un tissu de diverses racines, & liées à quelques arbres sur les deux rives.

Langage.

Le langage qui a le plus d'étendue dans toutes ces régions, est celui des Quojas. Cependant les *Tims*, les *Hondos*, les *Mendos*, les *Folgias*, les *Galas* & les *Gebbes*, ont leur Langue particuliere. La plus élégante est celle des Folgias, qui se nomme par cette raison, *Mendisko* ou la Langue du Seigneur. Les Langues des Galas & des Gebbes different un peu de celle des Folgias & de celle des Quojas; à peu près comme le haut & le bas Allemand different ensemble. Les Seigneurs Négres se piquent de parler avec élégance, & la font particulierement consister dans les comparaisons & les allégories, qu'ils appliquent assez heureusement.

Comment les Négres connoissent minuit.

Ils ne divisent pas le jour en heures. Ils connoissent le milieu de la nuit à cinq étoiles, qu'ils appellent *Mouja-ding*, & qui paroissent avec les Pléiades à la tête du Taureau.

Circonstances particulieres des funérailles.

Les cérémonies de leurs funérailles ressemblent beaucoup à celles dont on a déja vû la description dans d'autres Pays. Cependant il s'y trouve des circonstances différentes. Lorsque le

corps est bien lavé, & les cheveux tressés fort proprement, ils placent le mort debout, en le soutenant avec des appuis. Ils le revêtent des meilleurs habits qu'il ait eus pendant sa vie, ou dont on lui ait fait présent depuis son trépas. Ils lui mettent son arc dans une main, & dans l'autre une fleche. Alors ses plus proches parens & ses amis font avec leurs fleches une espece d'escarmouche, qui dure assez long-tems. Ensuite ils se mettent à genoux autour du corps, en lui tournant le dos; & d'un air irrité ils tirent leurs fleches devant eux, pour déclarer qu'ils sont prêts à tirer vengeance de tous ceux qui oseroient parler mal de leur ami, ou qui auroient été capables de contribuer à sa mort. Après cette formalité, ils étranglent quelques Esclaves qui lui ont appartenu, en leur recommandant de le servir fidellement dans l'autre monde. On a pris soin auparavant de traiter ces malheureuses victimes avec tout ce que le Pays produit de plus délicat.

PAYS INTERIEURS.

Esclaves sacrifiés.

D'un autre côté, toutes les femmes qui ont eu quelque liaison avec celle du mort, se rendent auprès d'elle, & se jettent à ses pieds en répétant *Buy-*

PAYS INTERIEURS.

ne, *Buyne*, c'eſt-à-dire *conſolez-vous* ou *eſſuyez vos larmes.*

Cérémonies de la ſépulture.

Enfin le corps eſt placé ſur une planche ou ſur une petite civiere, & deux hommes le portent ſur leurs épaules au lieu de la ſépulture. On jette avec lui dans la foſſe les eſclaves qui ont été ſacrifiés, les nattes, les chaudrons, les baſſins, & les autres uſtenciles, dont il faiſoit uſage. On le couvre d'une natte ſur laquelle on jette aſſez de terre pour arrêter l'infection de la pourriture. Les parens élevent auſſitôt une petite cabane au-deſſus du tombeau, & plantent au coin du toît une petite verge de fer, à laquelle ils ſuſpendent les armes du mort. Si c'eſt une femme qu'on ait enterrée, ils y attachent au lieu d'armes, les baſſins dont elle ſe ſervoit. Pendant pluſieurs mois, ils apportent chaque jour à ce mauſolée des alimens & des liqueurs pour nourrir le mort dans le monde où ils le croient paſſé.

Lieux qui ſervent de cimetiere.

L'uſage eſt d'enterrer toutes les perſonnes d'une même famille dans le même lieu, à quelque diſtance de leur habitation qu'elles puiſſent mourir. Les cimetieres ſont ordinairement dans quelqu'ancien Village abandonné qui

prend alors le nom de *Tomburoy*. On en trouve un grand nombre sur la riviere de Plizoge & dans l'Isle de Massa derriere le Cap Monte. PAYS INTERIEURS.

Ils étranglent les esclaves qui doivent être enterrés avec les personnes de distinction, parce qu'ils croyent le sang humain trop précieux pour être légerement répandu. Ils se servent d'une corde ; & cette exécution se fait en la serrant derriere le col des victimes. On brûle aussi tout ce qui reste des alimens qu'on leur a fait prendre avant leur mort, parce que les moindres parties de ce festin passent pour sacrées. Cependant cette barbare coutume commence à s'affoiblir ; & dans tous les cantons où elle se pratique, les peres & les meres cachent leurs enfans, aussi-tôt que la vie du Roi est en danger par quelque maladie violente. A la vérité, ceux qui ont pris cette précaution pour se dérober à la mort, reçoivent des reproches à leur retour. On les accuse d'avoir manqué de cœur ; & cet outrage est sanglant parmi les Négres. On leur représente combien il est injuste, après avoir mangé le pain d'un Seigneur ou d'un Maître, de faire difficulté de mourir avec lui.

PAYS INTERIEURS.

Jeûne en usage après les funérailles.

C'eſt encore l'uſage pour les plus proches parens & les amis d'un mort, d'obſerver une jeûne après les funérailles. Il n'eſt que de dix jours pour un mort du commun ; mais il en dure trente pour le Roi ou pour une perſonne de diſtinction. Ceux qui entreprennent de l'obſerver, jurent en levant les deux mains au Ciel, qu'ils ne mangeront point de riz dans cet eſpace de tems ; qu'ils ne boiront pas plus de liqueur qu'il n'en peut tenir dans un trou qu'ils font exprès, & qu'ils ſe priveront auſſi long-tems du commerce des femmes. D'un autre côté, les femmes font vœu de ne porter que des pagnes noirs ou blancs, de laiſſer pendre leurs cheveux, & de n'avoir pas d'autre lit que la terre. A la fin du jeûne, les pénitens levent encore les mains au Ciel, pour le prendre à témoin qu'ils ont rempli leur engagement. Enſuite les hommes vont à la chaſſe ; les femmes préparent ce qu'ils ont tué, & tous enſemble paſſent la nuit à ſe réjouir. La famille du mort leur fait enſuite préſent d'un baſſin, d'un chaudron, d'un pagne, d'un panier de ſel, & d'une barre de fer.

Si les Quojas conſervent leur autorité ſur les Pays de Silm, de Bulm &

de Bulmberre, quoique ces régions soient plus étendues & plus peuplées que la leur, ils n'en ont l'obligation qu'à la politique de leur Conseil qui est composé des hommes les plus sages & les plus expérimentés de leur Nation. Pour entretenir leurs vassaux & leurs voisins dans une opinion avantageuse de leurs forces, ils ne permettent jamais à ceux du Nord de traverser leur Pays pour aller du côté de l'Est, ni à ceux de l'Est de prendre le même passage pour se rendre à l'Oueſt. Ce reglement invariable sert aussi à leur donner beaucoup plus de part au commerce. Ils servent de Facteurs & de Courtiers à leurs voisins pour faire passer sur leur territoire les marchandises qui vont d'un côté à l'autre. A la vérité ceux du Nord en usent de même avec eux, & ne permettent le transport de marchandises par leurs terres qu'aux Quojas qui sont mariés dans leur Pays.

PAYS INTERIEURS.

Politique des Quojas pour soutenir leur autorité.

Quoique les Quojas soient dans la dépendance du Roi des Folgias, ce Prince accorde à leur Roi le titre de *Dondagh* qu'il porte lui-même. Le Roi des Quojas le donne aussi au Roi de Bulmberre, qui lui rend hommage, comme il le rend aux Folgias.

Titre de Dondagh.

PAYS INTERIEURS. Hommage que le Roi des Quojas rend à celui des Folgias.

Ce titre ne se confere pas sans de grandes cérémonies. Lorsque le Roi des Quojas le reçoit de celui des Folgias, il se prosterne à terre, & demeure dans cette situation jusqu'à ce que le Roi des Folgias lui ait jetté un peu de terre sur le corps, & lui ait demandé quel nom il souhaite de porter. Alors il déclare le nom qu'il choisit. Les assistans le répetent à haute voix, & le Roi des Folgias y joint le titre de Dondagh que toute l'assemblée fait retentir avec de grands applaudissemens. Le nouveau Dondagh reçoit ordre aussi-tôt de se lever. On lui présente un carquois plein de fleches qu'il suspend à son épaule, & un arc qu'il prend entre les mains, pour signifier qu'il est obligé desormais à défendre de toutes ses forces le Pays de ses Souverains. Ensuite il rend hommage au Roi des Folgias par un présent considérable de toile, de chaudrons & de bassins.

Autorité du Roi des Quojas.

Il n'en est pas moins absolu dans ses propres Etats, & sa jalousie est extrême pour ses prérogatives & son autorité. Il fait consister une parti de sa gloire dans le nombre de ses femmes, dont la plûpart lui sont amenées des régions voisines. Lorsqu'il paroît en

public, il est assis ou debout sur un bouclier que ses Sujets nomment *koreda*, pour faire connoître qu'il est le défenseur de ses domaines, le guide de ses troupes, & le protecteur de tous les gens de bien qui sont dans l'oppression. Si quelque Seigneur accusé de mauvaise conduite, tarde à se présenter devant lui, il lui envoie son koreda par deux tambours qui ne doivent pas cesser de battre jusqu'à ce que le coupable soit déterminé à partir. Ils le ramenent en marchant devant lui. Il porte le koreda d'une main, & de l'autre certains présens. S'il est admis à l'audience du Roi, il se prosterne, il se couvre la tête de terre, il demande grace pour son crime, & se reconnoît indigne d'être assis sur le koreda. On ne lui envoie effectivement cette arme que pour le couvrir de honte, & pour lui faire entendre par une raillerie amere, que ne s'étant pas soumis au premier ordre, c'est donc à lui de prendre la place de son Maître & d'exercer l'autorité souveraine.

PAYS INTERIEURS.

Maniere dont il l'exerce a l'egard des Seigneurs coupables.

Lorsqu'un Négre de distinction demande l'audience du Roi, il commence par remettre ses présens au Chef des femmes du Palais, qui les porte à

Audiences.

PAYS INTERIEURS. Comment elles s'obtiennent.

ce Prince, & qui le prie de souffrir que la personne qu'il lui nomme, soit admise à se prosterner devant lui. Si le Roi y consent, les présens sont acceptés, & le Suppliant est introduit. Si la demande est rejettée, on restitue sans bruit les présens à celui qui les offroit. Il se retire, & n'ose reparoître à la Cour jusqu'à ce qu'il ait fait sa paix avec le Roi par l'entremise de quelque ami plus favorisé. Le pardon n'est pas différé long-tems pour des fautes légeres; & le coupable se présentant alors avec les mêmes cérémonies, est sûr d'un meilleur accueil. Mais le Roi n'oublie pas facilement une offense considérable.

Celui qui obtient enfin grace, & la liberté de reparoître devant son Souverain, doit s'avancer lentement vers lui, en s'inclinant de la moitié du corps. Lorsqu'il est près de la natte où le Roi est assis, il doit mettre un genou à terre, baisser la tête jusques sur son bras droit, qu'il étend exprès pour cette cérémonie, & prononcer respectueusement le nom de *Dondagh*. Alors le Roi répond *Namadi*; c'est-à-dire, je vous remercie, & lui ordonne de s'asseoir à quelque distance, sur une sellette de bois ou sur une natte, si

c'est une personne du plus haut rang.

PAYS INTERIEURS.

Un Ambassadeur de quelque Prince voisin s'arrête sur la frontiere, pour faire porter à la Cour la premiere nouvelle de son arrivée. On lui dépêche un Officier, qui l'amene dans un Village voisin de la Cour, où il attend que les préparatifs soient faits pour l'audience. Le jour marqué, il est conduit par un grand nombre d'Officiers & de Gardes, revêtus de leurs plus beaux habits, l'arc en main & le carquois sur l'épaule. Cette marche se fait au bruit des instrumens, avec des danses & des sauts continuels. En arrivant près du Palais, l'Ambassadeur est reçu entre deux lignes de Quojas armés, au long desquelles il pénetre jusqu'à la salle du Conseil. S'il vient du Pays des Folgias, les gens de sa propre suite ont la liberté de danser sur la place-d'armes; mais ce privilége est refusé à toute autre Nation. Aussi-tôt que la danse est finie, il entre dans la chambre de l'audience. Lorsqu'il arrive près du Simmano, ou du Trône du Roi, il lui tourne le dos, il met un genou à terre; & dans cette posture il tend son arc de toute sa force, pour déclarer qu'il se croiroit heureux s'il trouvoit l'occasion de s'en

Reception des Ambassadeurs.

Privilége des Folgias.

PAYS INTERIEURS.

Concert d'éloges à l'audience.

servir contre les ennemis du Roi. Pendant cette formalité, les gens de sa suite chantent ou récitent, à voix haute, des vers composés à l'honneur du Roi. Les Quojas de l'assemblée font de leur côté la même chose à l'honneur de l'Ambassadeur & de son Maître. Cette cérémonie se nomme *Polo-Polo-Sammah*. Les expressions les plus flateuses, & qui reviennent le plus souvent dans ces occasions, sont, *Komme*, *Bolle-Machang*, c'est-à-dire, Personne ne peut imiter les ouvrages de ses mains. *Dogo Folmaa Hando Mu*, qui signifie ; Il est le destructeur de Dogo-Falma. *Sulle tomba quarriasch ;* Je m'attache, comme la poix, au dos de ceux qui osent me résister.

Après ces éloges mutuels, l'Ambassadeur fait avancer un de ses Officiers, qui se prosterne devant le Roi, son caractere l'exemptant lui-même de cette soumission. Pendant cette nouvelle scêne, tous les assistans qui sont autour du Trône, dansent & font mille mouvemens bizarres avec leurs arcs & leurs fleches. L'Ambassadeur les interrompt, pour demander que tout le monde prête silence. Il prononce alors sa harangue. Le *Silli*, ou l'Interprete royal, qui est ordinairement debout

Harangue de l'Ambassadeur.

près du Trône, avec un arc à la main, l'explique mot à mot. Si elle concerne les affaires d'Etat, la réponse est remise après les délibérations du Conseil. Dans tout autre cas, elle se fait sur le champ. Aussi-tôt l'Ambassadeur est reconduit dans son quartier ; & lorsqu'il est sorti, quelques-uns de ses Officiers étalent devant le Roi les présens qui lui sont destinés ; en expliquant à chaque article quelle en est la nature, & les raisons qui les ont fait envoyer. PAYS INTERIEURS.

Le soir, plusieurs Esclaves du Roi se rendent au quartier de l'Ambassadeur, pour servir près de sa personne. Ensuite les femmes mêmes du Roi, vêtues de leurs plus riches habits, lui portent plusieurs plats de riz & de diverses viandes. Le Roi, après avoir soupé, lui envoie de son vin de palmier, & des présens pour son Maître, qui consistent en quelques chaudrons & quelques bassins de cuivre. Si c'est un Ambassadeur Européen qui arrive à la Cour avec des présens de son pays, il a l'honneur de souper à la table du Roi, & la liberté de s'y faire servir suivant les usages de sa propre Nation. Ce qui reste de son souper est réservé pour les femmes de Sa Majesté. Maniere dont il est servi.

PAYS INTERIEURS.

Il n'y a point de Nation parmi les Négres où les cérémonies & les formalités soient en plus grand nombre que dans celle des Quojas. La méthode la plus sûre pour se concilier leur affection, c'est de marquer du goût pour leurs usages.

Usages singuliers des Quojas.

Ils en ont plusieurs qui font honneur à leur législature. Un femme accusée d'adultere par la seule déposition de son mari, est crue de son innocence sur son serment. Elle jure par *Belli-Paaro* qu'elle n'est pas coupable, en priant cet Esprit de la confondre si elle blesse la vérité. Mais si elle est convaincue après son serment, la Loi ordonne qu'elle soit menée le soir, par son mari, à la place publique, où le Conseil est assis pour la juger. On invoque d'abord les Jannanins. Ensuite on lui couvre les yeux, pour lui dérober la vûe de ces Esprits, qui sont prêts à l'emporter. On la laisse quelques momens dans la frayeur de cette menace. Mais un Vieillard du Conseil prend bien-tôt la parole, pour lui faire honte du déréglement de sa conduite, & pour la menacer d'un sévere châtiment si elle ne rentre point dans elle-même. Après quoi, on lui fait entendre un bruit confus de plusieurs voix,

Punition graduelle de l'adultere.

qui passent pour celles des Jannanins, & qui lui déclarent que son crime, quoique digne d'une plus rigoureuse punition, lui est pardonné, parce que c'est la premiere fois qu'elle s'en est rendue coupable. Les mêmes voix lui imposent quelques jeûnes & quelques mortifications. Elles lui recommandent sur-tout de vivre avec tant de retenue, qu'on ne puisse pas lui reprocher d'avoir reçu même un enfant mâle entre ses bras, ni d'avoir touché l'habit d'un homme. Jusqu'alors, les Quojas sont persuadés que la honte & la crainte sont des peines qui égalent le crime. Mais si la même femme retombe dans le desordre & ne peut éviter la conviction, le *Bellimo*, c'est-à-dire le Grand-Prêtre & quelques-uns des *Soggonos*, qui sont ses Ministres, se rendent le matin à sa maison, accompagnés d'autres Officiers subalternes, qui font beaucoup de bruit avec une espece de cresselles. Ils se saisissent d'elle, & l'amenent à la place publique. Là, ils l'obligent de faire trois tours, au bruit des mêmes instrumens. Sans écouter ses plaintes & ses promesses, ils la conduisent au bois sacré des Jannanins; & de ce moment, on n'entend plus jamais parler d'elle. Les

PAYS INTERIEURS.

Le Bellimo ou le Grand-Prêtre.

PAYS INTERIEURS.

Négres s'imaginent qu'elles ſont emportées par les Jannanins. Mais, ſuivant l'Auteur, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ſont tuées ſur le champ dans le bois, & leurs corps enterrés avec beaucoup de précaution.

Epreuves pour les crimes mal vérifiés.

Un homme accuſé de vol, ou de meurtre, ſans pouvoir être convaincu de l'un ou de l'autre de ces crimes, eſt condamné à l'épreuve du *Bellin*, mélange d'herbes & d'écorces de la compoſition du Bellimo, qu'on force l'accuſé de recevoir dans ſa main. S'il eſt coupable, les Négres ſont perſuadés que ſa peau portera ſur le champ quelques marques de feu, & qu'il ne reſſentira aucun mal s'il eſt innocent.

Quelquefois le Bellimo fait avaller aux accuſés un grand verre d'une liqueur qu'il compoſe lui-même, avec de l'écorce de *Neno* & de *Quoni*, deux arbres qui paſſent pour un parfait poiſon. Ceux qui ont la conſcience nette vomiſſent immédiatement, & ne ſe portent que mieux après cette opération. Les coupables ne jettent que de l'écume par la bouche, & ſont reconnus dignes de mort.

Exécution des criminels.

Les criminels convaincus ſont exécutés dans quelque bois, ou dans quel-

que lieu fort éloigné de l'Habitation. On les fait mettre à genoux, la tête baissée, & l'Exécuteur les perce par derriere d'une petite javeline. Aussitôt que le corps est tombé, il coupe la tête avec une hache ou un couteau, & divise le tronc en plusieurs quartiers, qu'il distribue aux femmes du coupable. Elles sont obligées d'assister à l'exécution, pour les recevoir, & pour les aller jetter sur quelque fumier, où ces misérables restes servent de pâture aux oiseaux de proie. Les amis du mort font cuire sa tête, en boivent le bouillon, & cloüent les machoires dans le lieu de leur culte; car les Quojas ont des principes de religion plus développés que les autres Négres.

PAYS INTERIEURS.

Partage de ses membres.

Ils reconnoissent un Etre suprême, un Créateur de tout ce qui existe; & l'idée qu'ils en ont est d'autant plus relevée, qu'ils n'entreprennent pas de l'expliquer. Ils appellent cet Etre *Kanno*. Ils lui attribuent un pouvoir infini, une connoissance universelle, & l'immensité de nature, qui le rend présent par-tout. Ils croient que tous les biens viennent de lui. Mais ils ne lui accordent pas une durée éternelle. Il aura pour successeur, disent-ils, un

Idée que les Quojas ont d'un premier Etre.

PAYS INTERIEURS.

autre Etre, qui doit punir le vice & récompenser la vertu.

Leur culte pour les Jannanins, ou les esprits des morts.

Ils sont persuadés que les Morts deviennent des Esprits, auxquels ils donnent le nom de *Jannanins*, c'est-à-dire, Patrons & Défenseurs. L'occupation qu'ils attribuent à ces Esprits, est de protéger & de secourir leurs parens & leurs anciens amis. Un Négre, qui évite à la chasse quelque pressant danger, se hâte d'aller au tombeau de son Libérateur; où la reconnoissance lui fait sacrifier un veau avec du riz & du vin de palmier pour offrande, en présence des parens & des autres amis du Jannanin, qui célebrent cette fête par des chants & des danses.

Leur confiance aux Jannanins.

Les Quojas qui reçoivent quelque outrage, se retirent dans les bois, où ils s'imaginent que ces Esprits font leur résidence. Là, ils demandent vengeance à grands cris, soit à Kanno, soit aux Jannanins. De même, s'ils se trouvent dans quelqu'embarras ou quelque danger, ils invoquent l'Esprit auquel ils ont le plus de confiance. D'autres le consultent sur les événemens futurs. Par exemple, lorsqu'ils ne voient point arriver les Vaisseaux de l'Europe, ils interrogent leur Jannanin pour sçavoir ce qui les arrête,

& s'ils apporteront bien-tôt des marchandises. Enfin leur vénération est extrême pour les Esprits des Morts. Ils ne boivent jamais d'eau ni de vin de palmier, sans commencer par en répandre quelques gouttes à l'honneur des Jannanins. S'ils veulent assurer la vérité, c'est leur Jannanin qu'ils attestent. Le Roi même est soumis à cette superstition ; & quoique toute la Nation paroisse pénétrée de respect pour Kanno, le culte public ne regarde que ces Esprits. Chaque Village a dans quelque bois voisin un lieu fixe pour les invocations. On y porte, dans trois différentes saisons de l'année, une grande abondance de provisions pour la subsistance des Esprits. C'est-là que les personnes affligées vont implorer l'assistance de Kanno & des Jannanins. Les femmes, les filles & les enfans ne peuvent entrer dans ces bois sacrés. Cette hardiesse passeroit pour un sacrilége. On leur fait croire dès l'enfance qu'elle seroit punie sur le champ par une mort tragique.

PAYS INTERIEURS.

Les Quojas ne sont pas moins persuadés qu'ils ont parmi eux des Magiciens & des Sorciers. Ils croient avoir aussi une espece d'ennemis du genre humain, qu'ils appellent *Savas-Mu-*

Différentes sortes de sorciers parmi les Quojas.

PAYS INTERIEURS.

nusin, c'est-à-dire, Empoisonneurs & suceurs de sang, qui sont capables de sucer tout le sang d'un homme ou d'un animal, ou du moins de le corrompre, & d'y jetter la semence des plus dangereuses maladies. Ils croient avoir d'autres Enchanteurs, nommés *Billis*, qui peuvent empêcher le riz de croître ou d'arriver à sa maturité. Ils croient que *Sova*, c'est-à-dire le Diable, s'empare de ceux qui se livrent à l'excès de la mélancolie, & que dans cet état il leur apprend à connoître les herbes & les racines qui peuvent servir aux enchantemens; qu'il leur montre les gestes, les paroles, les grimaces, & qu'il leur donne le pouvoir continuel de nuire. Aussi la mort est-elle la punition infaillible de ceux qui sont accusés de ces noires pratiques. Les Quojas ne traverseroient point un bois sans être accompagnés, dans la crainte de rencontrer quelque Billi, occupé à chercher ses racines & ses plantes; ils portent avec eux une certaine composition, à laquelle ils croient la vertu de les préserver contre Sova & tous ses Ministres. Les histoires qu'ils en racontent sont d'une extravagance achevée.

Combien ils les craignent.

Recherches

Si la mort de quelqu'un est soup-

çonnée de violence, on ne lave point le corps sans avoir fait d'exactes recherches. On commence par faire un paquet de quelques morceaux des habits du mort, auxquels on joint les rognures de ses ongles & quelques boucles de ses cheveux. On souffle dessus de la poudre de *Mammon* ou de *Cam rapé*. Le paquet est attaché à la biere du mort, que deux Négres portent sur la place publique. Là, deux Prêtres, qui le précedent, en battant deux haches l'une contre l'autre, demandent au corps, dans quel lieu, dans quel tems, & par la méchanceté de qui il a perdu la vie, & si Kanno l'a pris sous sa protection. Lorsque l'Esprit du mort leur a fait entendre par divers mouvemens qu'ils prétendent ressentir, que c'est un Sova-Munusin qui a causé son malheur, ils lui demandent encore si le Sorcier est mâle ou femelle, & dans quel endroit il fait sa demeure. Alors se prétendant avertis par les mêmes signes, ils se rendent à l'Habitation du Sova-Munusin, se saisissent de lui, le chargent de chaînes, & l'amenent près du cadavre, pour être condamné sur l'accusation de l'Esprit. S'il nie le crime, on le force d'avaller le Koni, liqueur d'une hor-

PAYS INTERIEURS.

sur les morts qu'on soupçonne de violence.

Epreuve des accusés.

PAYS INTERIEURS.

rible amertume. Après en avoir bû trois callebasses pleines; s'il vomit, il est absous. Mais s'il ne paroît qu'un peu d'écume à sa bouche, il est livré sur le champ au supplice. Son corps est brûlé, & ses cendres jettées dans la riviere ou dans la mer, sans que le rang ou les richesses puissent le sauver. Le Koni est composé de certaines écorces pilées dans un mortier de bois, qu'on fait infuser dans de l'eau commune. C'est un liqueur non-seulement fort amere, mais extrêmement dangereuse. On la fait prendre au prisonnier le matin, pour s'assurer qu'il est à jeun.

Ce que c'est que le quoni.

Circoncision.

Tous les Peuples de cette division circoncisent leurs enfans dès l'âge de six mois, sans autre Loi qu'une tradition immémoriale, dont ils rapportent l'origine à Kanno même. Cependant la tendresse de quelques meres fait différer l'opération jusqu'à l'âge de trois ans, parce qu'elle se fait alors avec moins de danger. On guérit la blessure avec le jus de certaines herbes.

Respect des Négres pour la Lune.

Quoiqu'on n'ait jamais remarqué que les Négres adorent le Soleil ou la Lune, ils ont l'usage, à la campagne & dans les Villes, d'interrompre leur travail

travail aux nouvelles Lunes, & de ne souffrir pendant ce tems-là aucun Etranger parmi eux. Ils donnent pour raison de cette conduite, que le jour de la nouvelle Lune étant un jour de sang, leur maïz & leur riz deviendroient rouges s'ils en usoient autrement. Ils emploient ordinairement ce jour à la chasse.

PAYS INTERIEURS.

Barbot rapporte deux autres cérémonies fort étranges, qui se pratiquent également parmi tous les Négres de Hondo, de Monu, de Folgias, de Gebbe, de Sestos, de Bulm, de Silm, & jusqu'à Sierra-Léona. Il y a dans toutes ces Nations une sorte de Confrairie, ou de Secte, nommée *Belli*, qui paroît proprement une Ecole ou un Collége, pour l'éducation des enfans. Elle est renouvellée tous les vingt-cinq ans, par un ordre immédiat du Roi. La Jeunesse y apprend à danser & à combattre. Elle y apprend l'art de la pêche & de la chasse, & surtout un certain chant, qui s'appelle *Bellidong*, ou les louanges de Belli. Ce chant n'est qu'une répétition confuse de quelques expressions sales, accompagnées de gestes & de mouvemens fort immodestes. Lorsqu'un jeune Négre est parfaitement instruit, il

Ecole pour les jeunes Négres.

PAYS INTERIEURS.

prend le titre d'associé de Belli, qui le rend capable de posséder toutes sortes d'emplois, & qui lui donne certains privileges. Les *Quolgas*, c'est-à-dire, les Idiots qui n'ont pas reçu cette éducation ou qui n'en ont pas profité, sont exclus de tous ces droits.

Circonstances de cet établissement.

On choisit, par l'ordre du Roi, dans quelque bois où les palmiers croissent heureusement, un espace de huit ou neuf milles de circonférence. On y bâtit des cabanes, & l'on y plante tout ce qui est nécessaire pour la nourriture des Ecoliers. Alors ceux qui ont quelque prétention pour la fortune de leurs enfans, les conduisent à ce Collége; mais ce n'est qu'après une proclamation solemnelle, qui défend à toutes les femmes d'approcher de ce bois sacré pendant tout le cours de l'instruction, qui dure quatre ou cinq ans. On prétend qu'il seroit profané par leur présence; & pour les en éloigner plus certainement, on leur persuade, dès l'enfance, que Belli tueroit sans pitié celles qui violeroient une loi si sainte.

Loix de l'Ecole.

Les *Soggonos*, qui sont les Anciens de la secte de Belli, reçoivent du Roi la commission de présider aux Ecoles. Après avoir pris possession de leurs

places, ils déclarent aux enfans les loix de leur association. La premiere leur défend de sortir de l'enceinte, pendant le tems de leurs études, & de converser avec ceux qui ne portent pas la marque de l'Ecole. Cette marque, qu'on leur donne aussi-tôt, consiste à leur couper quelques éguillettes de chair depuis le col jusqu'à la jointure de l'épaule; opération douloureuse, mais qui est guérie en peu de jours par des simples. Les cicatrices ressemblent ensuite à des têtes de clous, qui seroient imprimées dans la chair. Après cette cérémonie, on fait prendre aux Ecoliers un nouveau nom, pour signifier comme une nouvelle naissance. PAYS INTERIEURS.

Pendant qu'ils vivent dans cette laborieuse retraite, ils sont entierement nuds. Ils reçoivent leur nourriture des Soggonos, & de leurs parens, qui ont la liberté de leur apporter du riz, des bananes, & d'autres alimens.

Au jour marqué pour la fin de leurs exercices, ils sont conduits à quelque distance de leur enceinte, dans d'autres cabanes que le Roi fait bâtir exprès, où ils reçoivent la visite de leurs parens des deux sexes. On leur apprend dans ce lieu à se laver, à s'oin- Ce qui succede à cette éducation.

PAYS INTERIEURS.

dre le corps, & les autres usages de la société. La retraite où ils ont vécu n'ayant pû servir à leur donner de la politesse, ils sont tous si sauvages qu'ils ont besoin de ces leçons.

Après s'être formés dans l'espace de quelques jours, ils reçoivent de leurs parens des pagnes & d'autres habits propres à leur Nation. On leur met au cou des colliers de verre, entremêlés de dents de léopards. Leurs jambes sont chargées d'anneaux & de grelots de cuivre. Leur tête est couverte d'un bonnet d'osier, qui leur tombe presque sur les yeux, & tout le corps paré d'un grand nombre de plumes. Dans cet équipage on les conduit à la place publique de la Ville royale. Là, se rangeant en fort bel ordre, au milieu d'une foule de peuple, & sur-tout de femmes qui se rassemblent de tous les cantons du Pays, ils commencent par se découvrir la tête & laisser flotter leurs cheveux. Cette cérémonie se fait successivement, pour donner aux spectateurs la facilité d'observer leur figure. Ensuite ils répetent, l'un après l'autre, la danse du Belli, qu'ils ont apprise dans leur Ecole. Ceux qui ne s'acquittent pas bien de cet exercice sont raillés

Preuves publiques que les écoliers donnent de leurs progrès.

par les femmes, qui crient de tous côtés : Il a perdu son tems à manger du riz. PAYS INTERIEURS.

Lorsque la danse est finie, les Soggonos appellent chaque Ecolier, du nom qu'il a reçu en arrivant à l'Ecole, & le rend à son pere, à sa mere & à sa famille.

Le *Belli*, qui donne son nom à la Secte, & qui s'attire tant de respects parmi les Négres, est une matiere composée par le Bellimo ou le Grand-Prêtre, tantôt d'une figure, tantôt d'une autre, suivant que le caprice ou les circonstances en décident. Elle est paîtrie comme un gâteau, & l'Auteur s'imagine qu'on la mange. Mais on auroit peine à se figurer, dit-il, l'impression qu'elle fait sur le Peuple, qui la croit sacrée, & capable de faire tomber les plus affreux châtimens sur ceux qui lui manqueroient de respect. Dans leurs idées néanmoins, le Belli a besoin du consentement du Roi, pour exercer ses punitions; sans quoi il n'auroit aucune vertu. Les Rois & les Prêtres mêmes, qui ont inventé anciennement cette fraude pour contenir le Peuple dans la soumission, se sont accoutumés à la regarder comme un mystere redoutable; tant les lon- Ce que c'est que le Belli.

PAYS INTERIEURS.

gues traditions ont de force sur des imbéciles.

Autre Confrairie des Pays Négres.

L'autre Société des Négres est instituée pour les femmes. Elle tire son origine du Pays de Goulla.

Ecole des femmes.

Dans un certain tems, indiqué par le Roi, on bâtit au centre de quelque bois un nombre de cabanes, pour y recevoir les jeunes filles & les femmes qui veulent être initiées dans la Confrairie. Les Associées sont distinguées par le titre de *Sandi-Simodisino*, ou *Filles de Sandi*. Aussi-tôt qu'elles sont assemblées, la Sogouilli, c'est-à-dire, la plus ancienne femme de l'Ordre, qui est chargée de gouverner l'Ecole par une commission expresse du Roi, entre en office par un festin qu'elle donne à ses Disciples, & qui porte le nom de *Sandi-Lati*, c'est-à-dire, Alliance ou Confrairie de la Poule. Elle les exhorte à trouver de l'agrément dans leur retraite, qui dure ordinairement quatre mois. Ensuite elle leur rase la tête; & leur faisant quitter leurs habits, pour demeurer nues pendant toute la durée de ce noviciat, elle les conduit au bord d'un ruisseau, qui doit se trouver dans l'enclos; elle les lave avec beaucoup de soin, & les circoncit. Cette opération est dou-

Elles se font circoncire.

loureuse. Mais elles ont des simples qui les guérissent parfaitement dans l'espace de douze jours. PAYS INTERIEURS.

Depuis ce jour, elles font leur continuelle occupation d'apprendre les danses du Pays, & de réciter les Vers de Sandi. Ces Vers ou ces chants consistent dans quelques termes sales, accompagnés de mouvemens & de gestes aussi indécens que ridicules. Elles ne reçoivent la visite d'aucun homme. Les femmes mêmes, qui viennent les visiter, ne peuvent entrer que nues dans l'enclos, & laissent leurs habits derriere elles dans quelqu'endroit du bois.

Lorsque le tems de cette Ecole est fini, les parens envoient à leurs filles des pagnes d'étoffe rouge, des colliers de verre, des grelots de cuivre, des anneaux pour les jambes, & d'autres ornemens dont elles se parent à l'envi. La Sogouilli se met à leur tête, & les ramene à la Ville, où la curiosité assemble une foule de peuple pour les voir. Elles se rangent en fort bel ordre. La vieille Matrone est seule assise; & toutes les filles dansent l'une après l'autre au son d'un petit tambour. Après la danse elles sont ren- Fruit de leurs études.

PAYS INTERIEURS.

voyées dans leurs familles, avec des applaudiſſemens & des éloges.

§. V.

Deſcription de Rio Seſtos ou Seſtro & du Pays qui en dépend.

CÔTE DE MALAGUETTE. Sa diſtance du Cap Meſurado.

RIo Seſtos, ou la riviere de Seſtos, eſt à quarante lieues du (1) Cap-Meſurado. Phillips n'en compte néanmoins (2) que trente-ſix ; mais on donne la préference au témoignage du Chevalier des Marchais, qui paroît y avoir apporté beaucoup plus d'attention. La Côte s'étend (3) Eſt quart-Sud-Eſt. Les Hollandois nomment cette riviere *Seſter* ou *Seſtere ;* les François, *Seſtro* ou *Seſtre ;* les Anglois, *Siſters ;* mais c'eſt autant de corruptions de *Seſtos* ou *Sextos*, qui eſt le véritable nom qu'elle a reçu des Portugais, à cauſe de ſix petites pointes qu'ils ont crû trouver au poivre du Pays, nommé *graine du Paradis* ou *Malaguette.*

Ancrage.

Phillips prit la peine de ſonder tous les environs de la riviere, & trouva par-tout un excellent fonds, qui rend

(1) Des Marchais, Vol. I. p. 134.
(2) Phillips, p. 195.
(3) Des Marchais, pag. 134 & Villaut, p. 81.

EN SESTOS

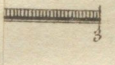

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0429

Entrée de la Riviere de Sestos



T. III. N.° IX.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

ULB
Halle

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0431

UNIVERSITÄTS - BIBLIOTHEK
HALLE
(Saale)

de tous côtés le mouillage facile. Cependant le meilleur endroit est sur neuf brasses, à l'embouchure, (4) vis-à-vis la colline qui forme la pointe Est, & qui est la seule dans l'espace de quinze lieues. Des Marchais ajoute que la mer est grosse sur la Côte, & que les courans sont impétueux au Sud-Est & au Nord-Ouest (5). CÔTE DE MALAGUETTE.

Snock observe qu'avant Rio Sestos la terre est fort basse, & qu'après avoir passé cette riviere on trouve deux collines, dont l'une a l'apparence d'un demi-cercle ou d'un arc-en-ciel; qu'un mille à l'Ouest, on apperçoit deux grands rochers; & qu'à la même distance du côté de l'Est, la terre s'avance en pointe dans la mer. Ainsi la riviere de Sestos est facile à connoître. Marques de terre.

Quoique le fond en soit aussi bon que Phillips le représente, l'entrée du côté de la mer est remplie de rocs. Mais étant couverts de six pieds d'eau, à l'exception de deux, qui se font voir à découvert (6) & qu'il faut éviter soigneusement, le passage est aisé pour les Chaloupes chargées. Suivant des Marchais, l'embouchure de la riviere

(4) Phillips, p. 195.
(5) Des Marchais, Vol. I. p. 136.
(6) Bosman, p. 479.

CÔTE DE MALAGUETTE.

n'a pas moins d'une lieue de largeur ; & ses deux rives sont couvertes de grands arbres. L'eau en est sale. Il y a quelques rocs cachés, & d'autres qui paroissent ; ce qui n'empêche pas, dit le même Voyageur, que les petits Vaisseaux ne puissent passer par le canal Sud, sur trois brasses d'eau, & quelquefois sur cinq, six ou sept brasses. Mais il assure qu'avec les Chaloupes on peut y entrer sans aucun risque (7).

Canal d'entrée.

Le vrai canal, suivant Phillips, est entre la pointe de la rive Est & le rocher qui est au milieu de la riviere. L'entrée est large d'un demi-cable, & sa profondeur, de trente-sept ou trente-huit brasses. Au-delà de ce passage, on trouve une grande & belle riviere, où les Bâtimens de cent tonneaux peuvent être sûrement à l'ancre. Le même Auteur ajoute qu'à une portée de canon de cette pointe Est, & sur la même rive, on trouve un puits d'excellente eau fraîche, d'où les femmes du canton apportent la quantité qu'on leur demande, & rempliſſent même les tonneaux dans la Chaloupe. Leurs maris, qui sont tous fort bien fournis

Facilités pour l'eau fraîche & le bois.

(7) Des Marchais, *ibid.* p. 135 & suiv.

de haches, coupent du bois, pour quelques Kowris, & l'apportent auſſi juſqu'aux Chaloupes. Mais il faut les encourager au travail par quelques bouteilles d'eau-de-vie. Avec cette précaution, il n'y a point de lieu où l'on faſſe plus promptement la proviſion d'eau & de bois qu'à Rio Seſtos (8). CÔTE DE MALAGUETTE.

La ſource de cette riviere eſt fort éloignée dans les terres, vers le Nord-Nord-Eſt. Quelques Voyageurs prétendent que les Barques peuvent la remonter, l'eſpace de vingt-cinq lieues; mais que plus haut, elle eſt bouchée par quantité de rocs & de baſſes, qui ne laiſſent de paſſage que pour les canots (9).

Snock fait une deſcription fort agréable de Rio Seſtos. Ses rives, dit-il, ſont bornées par quantité d'arbres. Les Villages y ſont en grand nombre; & l'on voit une multitude de petits ruiſſeaux, ou de ſources d'eau fraîche, qui ſe déchargent dans la riviere (10). Agrément & qualités du Pays.

Le Pays qui la borde eſt très-fertile. La volaille y eſt en abondance. Le riz & le millet ſont la nourriture commune. Les Négres en font du pain, &

(8) Phillips, p. 194. p. 135.
(9) Des Marchais, *ibid.* (10) Boſman, p. 480.

CÔTE DE MALAGUETTE.

portent leurs provisions dans les Canots lorsqu'ils vont à la pêche. Le poivre, le riz, & sur-tout l'yvoire, qui est excellent, offrent ici beaucoup d'avantages pour le commerce (11).

La terre est basse, unie, arrosée par quantité de rivieres; de sorte qu'il n'est pas surprenant qu'elle soit riche & qu'elle produise toutes sortes de végétaux. Mais le climat est si malsain pour les Etrangers, qu'il les expose à de longues & dangereuses maladies. Outre les provisions, qui sont à bon marché, le Pays fournit de l'yvoire, des Esclaves, de la poudre d'or (12), & sur-tout du poivre ou de la malaguette.

Ses productions.

Cailloux précieux.

On trouve dans la riviere de Sestos une sorte de cailloux, semblables à ceux de Medoc, mais plus durs, plus clairs, & d'un plus beau lustre. Ils coupent mieux que le diamant, & n'ont gueres moins d'éclat lorsqu'ils sont bien taillés.

Ville des Negres.

A cent pas de l'embouchure, on découvre une Ville de Négres (13), composée de trente ou quarante maisons. Snock lui donne le nom de Vil-

(11) Villault, p. 80.
(12) Des Marchais, *ibid.* p. 150 & suiv.
(13) Des Marchais, p. 145.

lage, & la place sur le bord de la riviere. Il y compte soixante maisons, fort bien bâties, & si hautes, qu'elles peuvent être apperçues de trois milles en mer. Elles ont plus d'étages qu'au Cap-Mesurado (14). CÔTE DE MALAGUETTE.

Cette Ville, suivant le témoignage d'Atkins, est grande, & bâtie dans une autre forme que celles de la même Côte. Les maisons sont rondes ou quarrées, ce qui ne les distingue pas des autres, mais élevées de quatre pieds au-dessus du rez-de-chaussée, sur des piliers ou des terre-pleins; de sorte que le premier étage, où les Négres passent le jour & la nuit, est à couvert de l'humidité & des insectes de terre. D'ailleurs, ils entretiennent constamment, au centre, un feu de charbon. Au-dessus ils ont des greniers pour leur riz & leur bled d'Inde, qui s'élevent en pyramide jusqu'à trente pieds de hauteur. Comme les maisons sont séparées l'une de l'autre, on les prendroit de loin pour autant de clochers (15). Hauteur singuliere des maisons.

Des Marchais s'attache encore plus au détail, sur la situation de Rio Sestos. A droite, dit-il, en entrant dans Trois Villages.

(14) Phillips, p. 193. (15) Bosman, p. 480.

CÔTE DE MALAGUETTE.

la riviere, on rencontre trois Villages, fort près l'un de l'autre. Entre le premier & le second, on trouve un étang d'eau fraîche. On en trouve un autre, l'espace d'une lieue & demie plus loin, dans la Péninsule qui forme l'entrée de la riviere. C'est dans le second Village que se fait le principal commerce. Les maisons y ressemblent à celles du Cap-Mesurado. Vis-à-vis le second étang, la riviere fait un coude, & coule du Sud au Nord. Sa largeur jusqu'à la Ville royale est d'environ une lieue, & l'on n'y trouve pas moins de cinq brasses d'eau (16).

Ville royale & sa situation.

Barbot, qui rendit en 1687 une visite au Roi du Pays, le nomme *Barsaw* ou *Peter*. Il dit que sa Ville est sur le bord d'un ruisseau, à trois milles d'une grande riviere où le ruisseau va se perdre : qu'elle contient environ trente cabanes de terre, entourées d'un mur de la même matiere, qui n'a pas plus de cinq pieds de haut : qu'elle est située sur une petite élévation vis-à-vis l'embouchure d'un autre ruisseau qui se joint à celui dont elle est arrosée. Le Pays aux environs est

(16) L'Auteur appelle cette Ville royale *Sestios* ou *Sesteio*.

couvert de bananiers & de palmiers. Chaque maiſon a deux étages, & quelques-unes trois, fort proprement blanchis dans l'intérieur. Mais ces étages ſont ſi bas, qu'il faut y être aſſis ou couché. Au lieu de planches, le fond eſt de ſolives rondes ou de branches de palmier jointes de fort près; ce qui fait qu'on n'y marche pas ſans difficulté. La voûte eſt compoſée des mêmes matériaux fort ſerrés auſſi, & couverte de grandes feuilles de bananier ou de palmier.

Côte de Malaguette.

Dans la ſalle du Conſeil, qui eſt bâtie de la même maniere, l'Auteur obſerva une piece de bois quarrée d'environ trois pieds de diametre, ſur laquelle il fut ſurpris de voir en bas-relief la figure d'une femme, accompagnée de celle d'un enfant. A la vérité l'ouvrage étoit digne du Pays; mais il reconnut du moins qu'on avoit voulu repréſenter une figure humaine. Aux deux côtés du bloc on avoit creuſé deux trous quarrés qui ſervoient apparemment à placer la nourriture du Fetiche ou de l'Idole. C'étoit dans cette Salle & devant cette Image que les Négres prononçoient leurs ſermens, pour aſſurer l'exécution de leurs contrats ou de leurs promeſſes.

Salle du Conſeil. Idole & ſa figure.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Caractere du Roi Peter.

Le Roi Peter faisoit sa résidence ordinaire dans ce Village qui n'étoit composé que de ses femmes & de ses enfans. Ce Prince étoit d'un naturel fort doux & d'une figure agréable; mais il avoit l'esprit simple & le jugement borné. J'eus l'occasion, dit Barbot, de le connoître parfaitement, parce qu'il ne me quitta presque point pendant le tems que je passai au Village du Capitaine Jacob (17).

Ses femmes.

Il avoit trente femmes, dont l'Auteur ne put voir que cinq ou six qui servoient de cortége à la principale. Celle-ci n'étoit pas jeune; mais l'âge n'avoit point encore diminué les agrémens de sa figure. Ses bras, ses jambes & d'autres parties du corps étoient ornés de figures imprimées dans la chair avec un fer chaud, qui paroissoient à peu de distance autant de bas-reliefs. Ses compagnes avoient les mêmes ornemens; & rien n'est regardé dans le Pays avec tant d'admiration. Les fils & les gendres du Roi portent, comme leur pere, un grand bonnet d'osier. C'est la seule parure qui les distingue du commun des Négres, & qui soit propre au sang royal. Dans

(17) C'est le Village qui est à gauche en entrant dans la riviere.

tout le reſte, & pour le travail même, on n'apperçoit aucune différence entr'eux & les eſclaves. Lorſque l'Auteur avoit un voyage à faire par eau, il étoit accompagné de pluſieurs de ces Princes qui conduiſoient ſon Canot à la rame (18). CÔTE DE MALAGUETTE.

Des Marchais dit que le Village ou la Ville du Roi eſt à trois lieues de la pointe Oueſt, & à cinq de l'embouchure de la riviere ; que le terrain entre cette Ville & la mer, eſt uni & très-fertile, quoiqu'il lui arrive ſouvent d'être inondé. On y ſeme du riz qui croît merveilleuſement (19).

Suivant Snock, la Ville Royale, en 1702, contenoit trente maiſons. Le Roi, qui étoit un Vieillard à cheveux gris, lui déclara que les Habitans deſcendoient de lui ; ce qui bleſſoit d'autant moins la vraiſemblance, qu'ils étoient en petit nombre. Tous les Rois de cette Côte étant dans l'uſage de prendre un nom Européen, il portoit celui de *Peter*, qui lui venoit ſans doute de quelque Capitaine Hollandois. Il étoit d'une figure gracieuſe, d'un naturel doux & obligeant. Ses Sujets ſe reſſentoient de la civilité Témoignage de des Marchais & de Snock.

(18) Barbot, p. 130.

(19) Des Marchais, Vol. I. p. 137.

CÔTE DE MALAGUETTE.

de leur Maître, & ne manquoient d'industrie, ni pour le travail, ni pour le commerce (20). Quoique l'autorité de ce Prince soit absolue, ses punitions vont rarement à la mort, parce qu'il trouve plus de profit à vendre les criminels pour l'esclavage (21).

Caractere de la Nation.

Des Marchais dit que les Négres sont ici fort civils (22), & que pour un verre d'eau-de-vie il n'y a point de services qu'ils ne soient prêts à rendre aux Etrangers. Il ajoute qu'ils sont d'une haute taille, bien faits, robustes; qu'ils ont l'air martial; que leur courage répond à leur air, & qu'ils font quelquefois des incursions dans les contrées voisines pour enlever des Esclaves. Aussi ne voient-ils gueres de Marchands Négres qui s'exposent à négocier dans leur Pays; & cette défiance, qui est répandue parmi leurs voisins, les prive du commerce de l'or, qu'ils pourroient partager avec eux.

Son principal exercice.

La plûpart des Négres de Sestos n'ont pas d'autre exercice que la pêche. Chaque jour, au matin, on voit sortir de la riviere une petite flotte de

(20) Bosman, p. 480.
(21) Des Marchais, Vol. I. p. 138.
(22) Il dit dans un autre endroit (pag. 135.) qu'ils sont barbares.

Canots, qui se disperſent au long de la Côte. Leur pêche se fait à la ligne, & jamais ils ne reviennent sans être chargés. Le Roi leve certains droits sur ce qu'ils rapportent (23). Snock assure que malgré leur courage naturel, ils vivent en paix avec leurs voisins. Pendant le séjour qu'il fit parmi eux, il n'entendit point parler de guerre; à l'exception de quelques escarmouches avec une Nation plus éloignée dans les terres, qui avoit surpris & brûlé un de leurs Villages. Ils la repousserent vigoureusement, & lui firent quantité de prisonniers, qu'ils vendirent aux Marchands de l'Europe. Snock observe encore, que les animaux & les habits des Négres de Sestos, (Des Marchais ajoute, leur Religion) (24) sont les mêmes qu'aux Caps Monte & Mesurado.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Suivant le recit du Chevalier Des Marchais, ils ne se couvrent jamais la tête, & supportent sans peine les plus fortes pluies & les plus exceſſives chaleurs. Leur nudité surpasse beaucoup celle des autres Habitans de la même Côte. Hommes & femmes, à peine ont-ils un léger haillon

Elle est entierement nue.

(23) Des Marchais *ibid.* p. 138.

(24) Bosman, p. 481.

CÔTE DE MALAGUETTE.

sur le devant du corps. Ils nourrissent quantité de bestiaux, & de la volaille de toute espece ; moins cependant pour leur usage, que pour l'entretien du commerce avec les Vaisseaux qui frequentent leur riviere. Leur nourriture consiste presqu'uniquement dans leurs légumes, leurs fruits, & leur poisson (25).

Noms chrétiens qui y sont en usage.

Ils ont emprunté des François l'usage de porter des noms Chrétiens, tels que Pierre, Paul, Jean, André, & ceux de plusieurs autres Saints, auxquels les Chefs & les Seigneurs de la Nation joignent le titre de Capitaine. Si quelqu'Européen gagne leur affection par ses caresses ou par ses vices, ils lui demandent la permission de donner son nom à leurs enfans. Il s'en trouve même, qui depuis plus d'un siécle ont des surnoms François héréditaires dans leurs familles (26).

Salutation.

La maniere de saluer varie peu sur toute la Côte. Ils prennent dans leurs mains le pouce & le doigt de ceux à qui ils veulent rendre cet honneur ; & les mettant dans une certaine situation, ils les font craquer assez fort, en criant *Aquio*, qui est l'équivalent

(26) *Ibid*, p. 145.
(25) Des Marchais, *ibid*. p. 150.

de, Votre ſerviteur (27).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Ils apportent peu de formalités à la cérémonie du mariage. Ceux qui ſont en état d'acheter une femme, s'adreſſent aux parens, après s'être accordés avec elle, & conviennent facilement des conditions. On leur livre la femme auſſi-tôt qu'ils en ont payé le prix. Le mari, après avoir bû quelques bouteilles d'eau-de-vie avec ſes nouveaux alliés, conduit ſon épouſe dans la Cabane qu'il lui deſtine. Là, elle eſt reçûe par les autres femmes, qui l'aident à préparer le feſtin nuptial. Elle paſſe la nuit ſuivante avec ſon mari; & le lendemain, elle ſe rend au lieu du travail avec ſes compagnes, & commence les mêmes exercices, ſuivant la ſaiſon (28).

Mariages.

Celle des femmes qui donne à ſon mari le premier enfant, eſt regardée comme la favorite & comme la maîtreſſe de la famille. Mais cet honneur lui coûte bien cher; car elle eſt obligée de ſuivre le ſort du mari commun, & de ſe faire enterrer vive dans le même tombeau. L'Auteur fut témoin de cette (29) cérémonie. Le Capitaine ou le Chef du Village étant

Le titre de premiere femme coûte cher à celle qui l'obtient.

Elle eſt enterrée vive avec ſon mari.

(27) Villault, p. 85. *ſup.* p. 144.
(28) Des Marchais, *ubi* (29) *Ibid.* p. 139 & ſuiv.

Côte de Malaguette.

mort d'un excès d'eau-de-vie, les cris de toutes ſes femmes ſe firent entendre auſſi-tôt dans toute l'étendue de l'Habitation. Toutes les autres femmes ſe rendirent auprès d'elles, & ſe mirent à crier auſſi comme des furieuſes. La favorite ſe diſtinguoit par la violence de ſes gémiſſemens. Mais ce n'étoit pas ſans raiſon. Comme il s'en trouve quelquefois, dans les mêmes circonſtances, qui prennent ſagement le parti de la fuite, les autres femmes, ſous prétexte de la conſoler, l'obſerverent de ſi près, qu'elle ſe trouva forcée de ſe ſoumettre à l'uſage. Les parens de ſon mari vinrent lui faire des complimens de condoléance, & lui dire le dernier adieu. Le Marbut examina le corps, & déclara qu'il étoit mort naturellement. Enſuite l'ayant lavé & ſoigneuſement eſſuyé, avec le ſecours de quelques autres Prêtres, il l'oignit d'une compoſition graſſe depuis la tête juſques aux pieds. Dans cet état, il l'étendit au milieu de la maiſon ſur une natte.

Circonſtances de cette funeſte cérémonie.

Les femmes ſe placerent autour du cadavre; & la favorite ſe mit de bonne grace à la tête, comme au poſte d'honneur. D'autres femmes firent un ſecond cercle autour des premieres.

Elles sembloient avoir entrepris toutes ensemble de se surpasser l'une l'autre, par la force de leurs cris, & par la violence avec laquelle chacune arrachoit ses propres cheveux, & se déchiroit le visage. Quelquefois elles interrompoient cette affreuse scêne, pour garder un moment le silence. D'autres récitoient alors les vertus & les belles actions du mort; après quoi les cris & les contorsions recommençoient encore plus furieusement. Cette infernale musique dura l'espace de deux heures. Enfin, deux Négres fort robustes entrerent dans la maison, prirent le corps sans prononcer un seul mot, le lierent sur une civiere de branches d'arbres; & l'ayant chargé sur leurs épaules, ils le porterent par toute la Ville, en courant de toutes leurs forces, & contrefaisant les desesperés ou les yvrognes, avec des gestes & des mouvemens si ridicules, qu'ils ne peuvent être comparés qu'à ceux des femmes qui suivoient cette folle & comique procession. Le bruit étoit si étrange dans tout le Village, qu'il n'auroit pas permis d'entendre le tonnerre. Après une marche, qui dura près d'une heure, le corps fut détaché de la civiere, & dépose au lieu de la

Côte de Malaguette.

sépulture. Alors les cris & les extravagances des femmes recommencerent avec une nouvelle violence.

Pendant que ce bruit continuoit, le Marbut fit une fosse assez grande pour contenir deux corps. Il tua ensuite une chevre, & l'écorcha. Les intestins servirent à faire un ragoût, dont il mangea avec plusieurs des assistans. Il en fit manger aussi à la Favorite, qui ne marqua pas beaucoup de goût pour le dernier aliment de sa vie. Cependant elle en avalla quelques morceaux; & pendant ce repas, la chair de l'animal fut coupée en petites pieces, pilée, & distribuée à l'Assemblée. Les lamentations se renouvellerent. Enfin, lorsque le Marbut eut jugé qu'il étoit tems de finir la cérémonie, il prit la Favorite par les deux bras, & la mit entre les mains de deux grands Négres, qui la saisirent rudement, & lui lierent les mains par-derriere. Dans cet état, ils la coucherent sur le dos; ils lui mirent une piece de bois sur la poitrine; & montant dessus, les mains appuyées sur les épaules l'un de l'autre, ils la foulerent aux pieds, & l'écraserent bien-tôt. Ensuite ils la jetterent à demi-morte dans la fosse avec les restes de la

Mort cruelle de la favorite.

la chevre. Ils jetterent sur elle le corps de son mari, & remplirent la fosse de terre & de pierres. Les cris cesserent aussi-tôt. Un profond silence regna dans l'assemblée, & chacun se retira aussi tranquillement que s'il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire (30). CÔTE DE MALAGUETTE.

La Langue du Pays de Sestos (31) est la plus difficile de toute la Côte; ce qui réduit les Européens à la nécessité d'y faire le commerce par signes. Les Négres excellent dans cet art. Ils ont conservé néanmoins quantité de mots François, qui leur ont été transmis par leurs ancêtres, mais aussi défigurés qu'on peut se l'imaginer. Ils ont appris aussi des François l'art de tremper le fer & l'acier, ou plutôt ils l'ont à une perfection dont les Européens n'approchent point. Les Marchands de l'Europe, qui trafiquent sur cette Côte, ne manquent jamais de faire donner leur trempe aux ciseaux dont on se sert pour couper les barres de fer (32). Langue de Sestos.

Ce sont les Portugais qui ont chassé la Nation Françoise de tous les Eta- Comment les Portugais s'y sont établis.

(30) Des Marchais, p. 139 & suiv.

(31) Barbot dit que leur dialecte est *Quabe*, & qu'ils parlent généralement du nez & fort vîte.

(32) Barbot, p. 149.

Côte de Malaguette.

bliſſemens qu'elle avoit dans cette contrée. Ils y ont exercé long-tems leur tyrannie ſur les Habitans. Mais les avantages qu'ils tiroient d'un riche commerce ayant excité en 1664, la jalouſie des Anglois & des Hollandois, leur puiſſance commença bien-tôt à décliner. Inſenſiblement ils y ont perdu leurs poſſeſſions & leurs Forts; & s'étant vûs forcés de ſe retirer dans les terres, ils ont pris le parti, pour s'y maintenir, de s'allier par des mariages avec les Naturels du Pays. De-là eſt ſortie cette race de Portugais noirs ou Mulâtres qu'on rencontre ſur toute la Côte. Par politique ou par affectation, les Portugais de l'Europe les reconnoiſſent pour leurs compatriotes, leur donnent le titre de Fidalgos, ou de Gentilshommes, leur accordent l'Ordre de *Chriſt*, les admettent aux Ordres ſacrés, & leur confient le Gouvernement de leurs Forts en Afrique.

Portugais Afriquains & leur commerce.

Ces Portugais Afriquains ſe ſont rendus fort puiſſans dans pluſieurs Cantons éloignés de la mer. Leur couleur & leurs alliances avec les Négres leur fait obtenir de tous côtés la liberté du commerce. Ils ont pénetré fort loin, par le Nord des Royaumes

de Gago & de Benin. Ceux qui ſont établis ſur les rivieres de Sierra-Léona, de Junco, de Seſtos, & de Sanguin, portent leur commerce juſqu'à la Gambra, la Kaſamanſa, Rio S. Domingo, & Rio Grande. Un de leurs plus riches Négocians, qui faiſoit ſa réſidence à cent lieues de la mer, ſur les bords de la riviere de Sierra-Léona, entreprenoit tous les ans, avec les Mandingos, un long voyage au-delà d'une riviere conſidérable, qu'il prenoit pour la Gambra. Il eſt certain que tous ces avantages, joints à la conſidération que les Négres ont pour eux, les mettroient en état de faire un commerce d'immenſe étendue, s'ils recevoient plus régulierement des marchandiſes de l'Europe, & s'ils travailloient plus pour eux-mêmes que pour les autres Nations (33).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Combien il pourroit s'étendre.

Les Vaiſſeaux qui viennent pour la traite des Eſclaves, touchent à Seſtos pour y prendre du riz. Il leur revient dans les échanges à deux ſchellings le quintal. Nos Marchands portent à la Salle du *Palaver*, ou du Conſeil, leurs chaudrons de cuivre, leurs baſſins, leur poudre & leur plomb, leurs

Abondance des proviſions à Seſtos.

(33) *Ibid.* pag. 146 & ſuiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

vieux coffres, &c. & reçoivent pour ces marchandises du riz, des chevres, & de la volaille. Deux ou trois pipes, une charge de poudre, & d'autres bagatelles, leur procurent une excellente poule. Un bassin de deux livres est payé par une chevre. Atkins obtint deux chevres pour un vieux coffre, qui, étant armé d'une serrure, passa pour une rareté dans le Pays, & fut visité avec admiration par tous les Négres d'alentour (34).

Le Canton de Sestos produit une si grande abondance de riz, que le plus gros Bâtiment peut en faire promptement sa cargaison, à deux liards la livre. Mais il n'est pas si blanc ni si doux que (35) celui de Milan & de Verone. Les Habitans les plus distingués en font un commerce continuel, auquel ils joignent celui du poivre de Guinée & des dents d'éléphans, quoique la derniere de ces trois marchandises soit assez rare. Elle est néanmoins d'une fort bonne qualité : mais le prix n'en est pas reglé, parce qu'il n'y a point de Comptoir fixe dans le Pays. Le poivre est à si bon marché, que cinquante livres ne reviennent

(34) Atkins, p. 62. (35) Barbot, p. 132.

qu'à cinq sols en marchandises. Le même Auteur ajoute, qu'à l'arrivée d'un Vaisseau de l'Europe, les Négres s'empressent de venir à bord. Si c'est un Vaisseau François, ils font éclater (36) leur joie par des témoignages extraordinaires. Villault prétend qu'ayant conservé un fond d'attachement pour la Nation Françoise, ils n'ont jamais voulu souffrir que les Hollandois ni les Portugais formassent des Etablissemens dans leur Pays. Des Marchais nous apprend (37) que les Anglois n'ont pas laissé d'y établir un Comptoir, dont les ruines subsistent encore (38).

CÔTE DE MALAGUETTE.

Affection des Habitans pour les François.

On avertit les Européens, qui relâchent à Sestos pour faire leur provision d'eau & de bois, d'éviter l'intempérance dans l'usage des fruits & de l'eau des sources vives. Ces deux excès, joints à la fatigue du travail, & au mauvais air qui s'exhale sans cesse d'un fonds marécageux, ruinent en peu de tems les meilleures constitutions. On commence par sentir de violens maux de tête, accompagnés de vomissemens & de douleurs dans les os, qui tournent en fiévres vio-

Dangers du climat.

(36) Bosman, p. 48. 135.
(37) Des Marchais, p. (38) Villault, p. 86.

Côte de Malaguette. lentes, avec de fréquens délires, & qui deviennent mortelles en peu de jours (39).

§. VI.

Supplément sur le Pays & les Usages de Sestos, tiré de Barbot.

Etendue du Pays de Sestos. LE Voyageur dont on emprunte ce Supplément, étoit à Sestos en 1680. Il nous apprend que les terres de cette Contrée s'étendent l'espace d'environ trente-cinq lieues au long de la Côte, depuis la riviere de Saint-Jean ou de *Barsay* jusqu'à *Kro*; & beaucoup plus loin au Nord, s'il faut s'en rapporter au témoignage de plusieurs Officiers du Roi.

Oiseau singulier. Dans un Bois, éloigné d'un mille de la Ville royale, Barbot & ses compagnons tuerent un oiseau de la grosseur d'un coq-d'Inde, & dont le cri est fort aigu. Sa chair est douce, potelée, d'un goût aussi agréable que celle du faisan. Le tems le plus favorable pour la chasse de cet oiseau, est le soir, lorsqu'il cherche à se placer pour la nuit. Il se perche sur un arbre

Autres especes. particulier, où certains petits oiseaux font leur nid en grand nombre, à l'extrémité des branches. Leur grosseur

(39) Barbot, p. 135.

ne surpasse pas celle du moineau ; mais ils ont le plumage fort agréable. Près du Village, ou de la Ville du Capitaine Jacob, l'Auteur en vit sur un seul arbre plus de mille nids. Le plus habile de tous les artisans n'égaleroit pas l'adresse de ces petits animaux dans le mélange & l'entrelassement des joncs & des petites branches dont ces nids sont composés, & ne joindroit pas si bien la délicatesse à la solidité. Ils y laissent un petit trou pour entrer & pour sortir. CÔTE DE MALAGUETTE.

Les hirondelles sont ici fort petites. Elles ont la tête plate & le bec extrêmement petit.

On voit ici des chiens, comme dans toutes les parties de la Guinée, mais en petit nombre, parce que les Négres trouvent leur chair excellente, & qu'ils en mangent beaucoup. Ils ont peu de porcs. Leurs moutons sont fort différens de ceux de l'Europe. Outre qu'ils n'ont pas la même grosseur, la Nature leur a donné, au lieu de laine (1), du poil comme aux chevres, avec une sorte de criniere comme aux lions. Leur chair est un aliment médiocre. Cependant ils ne se vendent Chiens de Sestos.

(1) Voyez les Figures.

CÔTE DE MALAGUETTE.

pas moins d'une barre de fer (2).

Les Négres de Seſtos ſont circoncis, ſans qu'ils puiſſent en donner d'autre raiſon qu'un ancien uſage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Les Médecins du Pays ſont les Prêtres. Ils connoiſſent fort bien la vertu des herbes & des plantes (3). Les femmes ont une maniere fort extraordinaire de donner les clyſteres avec des tuyaux de canne, par leſquels elles ſoufflent la compoſition hors de leur bouche. L'Auteur en fit l'expérience.

Médecins & clyſteres du Pays.

Il vit dans cette contrée deux hommes fort ſinguliers. L'un, qui étoit grand & robuſte, avoit le fond de la peau de la blancheur du lait, mais entremêlé de petites taches noires qui lui donnoient l'apparence d'un tigre. L'autre au contraire, avoit le fond noir, avec de petites taches blanches. Mais ce qui rendoit celui-ci beaucoup plus curieux, c'eſt qu'il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie dans la même place, ſans autre occupation que de fumer continuellement du tabac. Il avoit le ſcrotum d'une monſtrueuſe groſſeur, & cette incommodité n'avoit fait qu'augmenter depuis ſa naiſ-

Deux hommes ſinguliers.

(2) Barbot, p. 131. (3) Le même, p. 135.

sance. L'Auteur soupçonna ces deux hommes d'être attaqués de la lépre, avec d'autant plus de fondement que ce mal est assez commun dans le Pays. Mais il reconnut son erreur, après avoir remarqué qu'on s'approchoit d'eux familierement, quoique les Négres évitent la communication des lépreux. CÔTE DE MALAGUETTE.

Aux funérailles d'un Négre de distinction, tous les habitans du Village s'assemblent autour de la maison en courant d'un air furieux, & poussant des cris qui ne sont pas plus mesurés. Les femmes sont assises autour du corps, tenant à la main quelques feuilles de bananier pour le garantir du soleil, quoiqu'il soit couvert d'une piece d'étoffe. Le jour de l'enterrement, toute l'assemblée redouble ses cris, sur-tout au moment que le corps est renfermé dans son cercueil qui ne consiste ordinairement que dans quelques branches entrelassées. On y met aussi le cimetere, la javeline, les colliers, & tous les habits du mort. Lorsque le cercueil est dans la fosse, on force deux esclaves, un de chaque sexe, de manger un peu de riz qu'on a préparé pour cette cérémonie, quoique le sort qui les attend, ne leur lais- Funérailles d'un Négre de distinction à Sestos. Sacrifice humain.

CÔTÉ DE MALAGUETTE.

se de goût pour aucune nourriture. On les met ensuite chacun de leur côté debout dans la fosse qui est toujours fort grande & si profonde, qu'on ne leur voit plus que la tête. On prie le corps avec des cris & des hurlemens redoublés d'accepter cette offrande; & les esclaves étant assommés aussitôt, on les place aux deux côtés du cercueil, avec quatre chevaux qui sont tués aussi sur le champ, avec quelques pots de riz & de vin de palmier, avec des bananes & d'autres especes de fruits & de plantes. On recommence ensuite à prier le mort d'user librement de ces provisions, s'il est pressé de soif ou de faim dans son voyage. L'opinion des Négres est que la mort n'est qu'un passage qui les conduit dans un Pays éloigné, où ils doivent jouir de toutes sortes de plaisirs. Pendant cette lugubre exécution, les cris ne cessent pas dans l'assemblée. Mais à peine est-elle finie, qu'on ne pense qu'à la joie. On retourne gaiement à la maison du mort pour y boire & manger, soit aux dépens de la famille, soit à ceux des convives, si le mort n'a pas laissé dequoi fournir aux frais de la fête. Lorsqu'un Etranger se présente dans ces circonstances,

Festin qui suit l'enterrement.

il ne peut se dispenser de faire à l'assemblée quelque gratification en liqueurs ou en alimens, qui surpasse toujours la valeur du somptueux festin des Négres. C'est l'usage ici, comme à Quoja, d'enterrer les Habitans au lieu de leur naissance, à quelque distance qu'ils soient morts. CÔTE DE MALAGUETTE.

Les Négres de Sestos sont des Idolâtres ignorans & grossiers. Un jour que l'Auteur étoit à prendre l'air vers la pointe Sud de la riviere, à cinquante pas du Village, il trouva dans une petite cabane couverte de feuilles une figure imparfaite & grossiere, qui représentoit un corps humain. Elle étoit composée de terre noirâtre, de la hauteur d'environ deux pieds, & de la grosseur ordinaire de la cuisse. Barbot apprit que c'étoit le Fetiche du Village, & que tous les jours au soir, les Habitans & le Roi même, après s'être lavés dans la riviere, alloient se mettre quelques momens à genoux, ou se prosterner devant cette Figure. A quelque distance de la même cabane, on apperçoit certains rochers, auxquels ils rendent aussi un culte religieux, & qu'ils regardent apparemment comme leur Fetiche de mer. Idolâtrie ridicule.

Un autre jour, que l'Auteur se pro- Autre témoi-

CÔTE DE MALAGUETTE.

menoit au long de la riviere, il vit arriver, des lieux voisins, quantité de Négres dans une parure fort étrange. Ils avoient le visage barbouillé de sang, & poudré de farine de riz. Le motif de leur voyage étoit de s'assembler pour un sacrifice public, qu'ils nomment *Sandi-Leté*, c'est-à-dire, *la Poule de l'alliance*. Cette fête se célébroit pour la culture des terres, qui devoit commencer le jour suivant. Elle fut accompagnée de danses & de chants devant l'Idole. Mais on attendit, pour commencer la cérémonie, que l'Auteur fût retourné à bord, parce que la présence d'un Etranger seroit regardée comme une profanation. Deux jours après, Barbot remarqua qu'ils avoient coupé, à trois pieds de la terre, un fort bel oranger. Des deux côtés du tronc, ils avoient planté deux pieux, qui étoient joints au sommet (4) par une autre piece transversale, au-dessus duquel s'élevoit un quatriéme pieu, surmonté d'une petite baguette. Une poule égorgée, qui étoit suspendue par les pieds à cette baguette, descendoit vers le tronc de l'oranger, sur lequel son sang tomboit goute à goute au long du bec, dans

gnage d'idolâtrie.

(4) Voyez la Figure.

l'endroit de l'arbre qui avoit été coupé. Elle étoit entourée de branches de palmier & de feuilles de bananier, qui rempliſſoient l'eſpace entre les pieux, avec de petites ouvertures néanmoins, qui ſembloient ménagées exprès pour laiſſer du jour au-travers. On apprit à l'Auteur, que le tronc d'oranger étoit le Fetiche, & que le ſang de la poule lui étoit offert pour nourriture (5). CÔTE DE MALAGUETTE.

§. VII.

Côte de Malaguette ou du Poivre, proprement dite.

A Parler proprement, la Côte de Malaguette (1) ne s'étend que depuis Rio Seſtos juſqu'à *Grova*, un peu au-delà du Cap das Palmas; c'eſt-à-dire, l'eſpace d'environ cinquante-cinq lieues. Elle eſt généralement baſſe & plate. Le terroir en eſt humide, gras, couvert de forêts, & fort bien arroſé par quantité de rivieres ou de ruiſſeaux, à l'embouchure deſquels on trouve des Villages qui portent les mêmes noms. Les principaux & les Etendue & qualités de cette Côte.

(5) Barbot, p. 132 & ſuiv.

(1) Les gens de mer, corrompant tous les noms, diſent indifféremment Malaguette, Maniguette & Malagate. On a déja remarqué que c'eſt le nom que les François ont donné au poivre du Pays.

CÔTE DE MALAGUETTE.

plus fréquentés, ſont le petit *Seſtos* ou *Seſtre*, ou *Sanguin*, *Bettoüa* ou *Battaway*, *Seno*, *Seſtro* ou *Seſtra-Kro*, *Kro-Setra*, *Wappo*, *Boto* ou *Bado*, le *Grand-Seſtre*, le *Petit-Seſtre*, *Goyana* ou *Goyava*, *Garaway* ou *Grova*.

Petit Seſtos.

Le Petit-Seſtre eſt à quatre lieues de la riviere (2) au Sud-Eſt. Dans l'intervalle, on trouve un rocher long & montagneux, ſur lequel la nature a placé un fort grand arbre. Il eſt ſuivi de cinq autres rochers, au Sud, & précedé d'un ſeul du côté du Nord. Les Négres de cet eſpace ſont livrés à la pêche, & n'offrent preſque rien pour le commerce. Deux lieues plus loin, à l'Eſt, on rencontre la pointe

Baxos-Suino.

de *Baxos-Suino*, qui s'avance dans la mer; & près d'elle un grand roc, dont le ſommet paroît blanc, avec la figure d'une voile, qu'on découvre, dans le beau tems, de la rade de Seſtos.

Sanguin.

Un peu au-deſſous du roc eſt le Village de Sanguin (3), à l'embouchure d'une riviere du même nom, qui ſe décharge dans la mer au Sud-Sud-Eſt,

(2) Barbot confond ce lieu avec le petit Paris qui eſt beaucoup plus au Sud-Eſt.

(3) Des Marchais dit qu'il y a douze lieues d'ici à Rio Seſtos (Vol. I. pag. 145.) & Snock, qu'on diſtingue aiſément Sanguin à pluſieurs grands arbres qui ſe préſentent a l'Eſt.

& qui reçoit des Vaisseaux pendant l'espace de douze lieues, quoique son embouchure soit fort étroite (4), & bordée de grands arbres. Le Village (5) contient environ cent maisons. Autrefois les Anglois y avoient un Etablissement; mais le mauvais naturel des Habitans les a forcés de l'abandonner. Le Roi du Pays est tributaire de celui de Sestos. Il est ordinairement vêtu d'une robbe bleue, à la Moresque, & prend plaisir à visiter souvent les Vaisseaux qui sont dans la rade Les Portugais & les Hollandois faisoient ici le commerce de l'yvoire & du poivre; mais, dans ces derniers tems, la multitude de Vaisseaux qui sont venus sur la Côte a fait tellement hausser le prix des marchandises du Pays, que les profits se réduisent presqu'à rien. L'Auteur ajoute qu'on se ressent du même mal sur toutes les Côtes de la Guinée. Dans les occasions pressantes, Sanguin est un lieu commode pour l'eau, le bois & les provisions.

Côte de Malaguette.

(4) Des Marchais dit qu'elle est navigable l'espace de 12 ou 15 lieues; que l'embouchure a 5 ou 600 pas de large; & que sa latitude est de 5 degrés 12 minutes du Nord. Vol. I. p. 148.

(5) Près du rivage, dit des Marchais, est un assez grand Village, situé entre de grands arbres. *Ibid.* p. 148.

CÔTE DE MALAGUETTE.

Baffa ou Bofo.

Baffa, *Bofo*, ou *Bofou*, eſt un Village, éloigné de Sanguin d'une lieue & demie à l'Eſt. On y trouve quelques dents d'éléphans ; mais le poivre y eſt en abondance. On reconnoît aiſément ce lieu à la pointe de ſable, qui eſt (6) environnée de rocs. Quelques Négres du Canton parlent la Langue Portugaiſe ou la Lingua Franca.

Seterna ou Setres.

Seterna, ou *Setres*, n'eſt qu'à deux lieues de l'Eſt de Baffa. Sa pointe, qui eſt à l'Eſt, préſente auſſi des rocs à quelque diſtance en mer. Le commerce de l'yvoire & du poivre s'y fait avec aſſez d'avantage. Fort près, à l'Eſt, eſt le Village de Taſſe ou Daſſe. On

Bottoüa ou Battaway.

rencontre enſuite *Bottoüa* ou *Battaway*, à la diſtance d'une lieue & demie. Cette Ville ſe reconnoît facilement, à deux grands rochers, dont l'un ſe préſente en mer à la diſtance d'environ deux milles, à l'Oueſt, &

Cabo-Sino.

ſe nomme *Cabo de Sino* ; l'autre eſt éloigné de la Ville d'environ quatre milles, à l'Eſt. On diſtingue encore ce lieu à pluſieurs grandes collines, qui ſont derriere la Ville. La malaguette y eſt en abondance ; & le goût des Négres, dans les échanges, eſt pour

(6) Snock & Boſman donnent les mêmes marques.

les perpétuanes, les chaudrons de cuivre, les barres de fer & les annabaſſes. Ils ſe rendent volontiers à bord pour le commerce; mais la plûpart ſont des voleurs fort adroits, qui doivent être ſans ceſſe obſervés (7), & qui ſe diſpenſent même, quand ils le peuvent, de payer ce qu'ils achettent. CÔTE DE MALAGUETTE.

Le Village de Sino eſt au Sud-Eſt de Bottoua, à une lieue & demie de diſtance, & ſe reconnoît au grand rocher qui termine une pointe de ſable aſſez avancée dans la mer. Derriere cette pointe, on découvre une belle & grande riviere, qui vient de fort loin dans les terres, & qui n'eſt point inférieure à celle de Seſtos (8).

Le Village de *Souverabo*, ou de *Sabrebou*, eſt à une lieue de Sino, au Sud-Eſt. Celui de *Seſtre-Kro*, ou *Krou* (9), à cinq lieues de Sabrebou, eſt agréable & ſpacieux. On le reconnoît à ſon Cap, formé par trois collines & planté d'arbres, qui paroiſſent, de la mer, comme autant de mâts. Ce Cap, ou cette Pointe, eſt environnée de rochers, dont quelques-uns s'avancent un peu dans la mer. On a, pour

Souverabo ou Sabrebou.

Seſtre-Kro.

(7) Boſman, p. 485, & Barbot, p. 136.
(8) Boſman, *ibid.*
(9) Boſman, p. 136 & ſuiv.

CÔTE DE MALAGUETTE.

autre marque, deux rochers sur le rivage, à deux milles l'un de l'autre. La terre est basse & plate. Dans un besoin pressant, on peut trouver de l'eau dans un enfoncement du rivage, qui se présente comme une petite Baye, mais sans aucun abri.

Wappo.

Wappo est à cinq lieues de Sestre-Krou, situé sur une petite riviere. Il est reconnu par une rangée de vingt ou trente arbres, qui paroissent sur un terrain haut, long & uni, à peu de distance du rivage, avec cinq palmistes à l'extrémité. Il est remarquable aussi par une Isle plate, ou plûtôt un rocher, qui est fort près de la Côte, & qui est environné de plusieurs autres petits rocs. Les dents d'éléphans sont fort grosses dans le Village qui est au-dedans la riviere, aussi-bien qu'à Borua & à Sestre-Krou. Le Pays abonde en malaguette, & les Négres l'apportent sur les Vaisseaux dans de grands paniers (*), qui ont la forme d'un pain de sucre.

Drova. Niffo.

Drova-Drue, ou *Drou*, & Niffo, sont deux autres Villages entre Wappo & le Grand-Sestre. Ils produisent une grosse quantité de malaguette, à si bon marché, que pour une barre

(*) Le même, p. 486.

de fer Barbot en acheta trois cens cinquante livres. Les Négres, aux environs de Wappo & dans les Cantons voisins, sont plus doux & plus traitables que du côté de l'Oueſt, mais fort importuns à demander leurs daſchis, c'eſt-à-dire, des préſens, avant que de commencer le commerce. Leur langage eſt inintelligible. La mer, au long de toutes ces Côtes, fournit une grande variété de poiſſon, qui eſt à peu près le même que ſur la Côte d'or. CÔTE DE MALAGUETTE.

Depuis Wappo juſqu'au Grand-Seſtre, le rivage s'étend au Sud-Eſt quart de Sud. La ſeconde de ces deux Places, qu'on appelle auſſi *Seſtre-Paris*, eſt un grand Village ſur la riviere nommée *Rio das Eſcravos*. Il eſt à deux lieues & demie de Drova, au Sud-Eſt. Ses marques ſont un rocher au Nord-Oueſt, & un enfoncement dans la Côte, au-deſſus duquel ſont trois palmiſtes dans les terres. Les Hollandois appellent ce lieu *Balletjes-Beck*, du nom d'un Marchand Négre, qui y exerçoit autrefois le commerce. Les Habitans ne s'approchent point d'un Vaiſſeau dans leurs Canots, ſans crier de toutes leurs forces, avec un reſte de prononciation Normande : « Ma» laguette tout plein, Malaguette tout Le grand Seſtre & le petit Seſtre, nommés autrement *le grand & le petit Paris*.

CÔTE DE MALAGUETTE.

» plein ; tout plein, tout plein ; tant à » terre de Malaguette. Ils reconnoissent ensuite, aux réponses des Matelots, si le Bâtiment est François. Les Dieppois donnerent autrefois à cette Ville le nom de *Sestre-Paris*, parce qu'elle est une des plus grandes & des plus peuplées de cette région. Ils y avoient un Etablissement pour le commerce du poivre & de l'yvoire, deux marchandises que le Pays produit abondamment. Le poivre des Indes n'étoit point encore connu dans l'Europe. Mais les Portugais ayant ensuite conquis l'Isle du Prince, se répandirent sur toutes les Côtes de Guinée & s'établirent sur les ruines des Comptoirs François.

Le Grand-Sestre se nommoit le *Grand-Paris*; comme le Petit-Sestre, qui est quelques lieues plus loin, portoit le nom de *Petit-Paris*. Barbot a placé mal-à-propos celui-ci près de Rio Sestos. Tous ces noms, observe des Marchais, qui subsistent encore dans l'usage des autres Nations & des Négres mêmes, ne peuvent laisser aucun doute que les François n'aient eu d'anciens Etablissemens sur cette Côte. On a remarqué, dans le Tome précédent, qu'ils en font remonter l'ori-

Epoque des Etablissemens Fran-

gine en 1366, & qu'ils l'attribuent aux Marchands de Dieppe en Normandie. Ajoutez, dit le même Auteur, que les Habitans du Pays conservent toujours leur ancienne affection pour la Nation Françoise (10).

CÔTE DE MALAGUETTE. çois sur cette Côte,

On compte trois lieues & demie depuis le Grand-Sestre jusqu'au Village de *Goyana* ou *Goyava*; quatre ensuite jusqu'à Garouay, toutes terres basses; & deux de Garouay au Cap das Palmas. Les marques de Goyava sont une haute montagne assez éloignée dans les terres, & une riviere nommée *Rio de S. Clemente*, qui n'est pas navigable pour les Chaloupes, & qui coule intérieurement au long des Côtes. Elle a sur la rive du Sud un petit Village, ou un Hameau, où l'eau fraîche, l'yvoire, & le poivre de Guinée sont en abondance.

Goyana.

Cabo das Palmas, ou le Cap Palmas, a tiré son nom d'un grand nombre de palmiers qui se présentent dans plusieurs endroits, sur-tout près du rivage, & sur deux collines qui forment le Cap. Sa situation est exactement à quatre degrés cinquante minutes de latitude du Nord (11).

Cabo das Palmas.

(10) Des Marchais, Vol. I. p. 149.

(11) Comme des Marchais, & Labat après lui,

CÔTE DE MALAGUETTE.

Derriere ce Cap, la Côte forme un enfoncement, où les Vaiſſeaux trouvent une bonne retraite contre les vents du Sud. A la diſtance d'une lieue vers l'Eſt, le rivage eſt bordé par un grand rocher, à la pointe duquel on trouve une rangée de baſſes ou de petits rocs, dont la ſurface eſt égale à celle de l'eau. Ces écueils, qui ne s'avancent pas moins d'une lieue dans la mer, ont cauſé anciennement la perte de pluſieurs Vaiſſeaux. On rencontre, deux lieues plus loin en mer, un autre banc, où le courant de la marée eſt fort impétueux, ſur neuf ou dix braſſes d'eau.

Grova.

Deux lieues à l'Eſt du Cap, on trouve *Grova*, qui termine la Côte du Poivre ou de Malaguette.

Il manqueroit quelque choſe à cette Deſcription, ſi l'on n'y joignoit un petit nombre d'Obſervations générales ſur la nature du terroir & ſur le caractere des Habitans.

Obſervations générales ſur cette Côte.

Les vapeurs continuelles qui s'élevent de tant de rivieres, au long de la Côte, produiſent des fiévres malignes, qui ne ſont jamais ſans danger pour les Européens. Ce mauvais air eſt ſi

ſe trompent ſouvent pour les latitudes, on oſe à peine compter ici ſur cette obſervation.

pernicieux au Cap-Palmas, qu'il se fait quelquefois sentir à trois ou quatre lieues en mer ; car, pour peu que le brouillard ait d'épaisseur, il répand jusqu'à cette distance une puanteur insuportable. CÔTE DE MALAGUETTE.

En général, le Pays a beaucoup de pois, de féves, de courges, de limons, d'oranges, de *Bacchos*, de bananes, & une sorte de noix dont la coque est fort épaisse, & qui est véritablement un fruit délicieux. Il a des bestiaux en abondance, des chevres, des porcs, de la volaille, & plusieurs sortes d'excellens oiseaux à très-bon marché. Le vin de palmier & les dattes, que les Négres aiment passionément, y sont de la meilleure qualité du monde. Mais la principale richesse de la Côte est la malaguette ou le poivre de Guinée, dont l'abondance empêche toujours la cherté. Suivant Barbot (12), les Négres de Sestos l'appellent *Waizanzag ;* & ceux du Cap de Palmas, *Emaneghetta* (13). Alimens & provisions du Pays.

Quelques Ecrivains, tels que Lemery & Pomey (14), prétendent que Origine attribuée au nom de Malaguette.

(12) Description de la Guinée, p. 132.

(13) De-là vient le nom de Malaguette parmi les Européens.

(14) Histoire des drogues.

CÔTE DE MALAGUETTE.

la malaguette a tiré son nom de *Melega*, Ville d'Afrique ; mais ils ne nous apprennent point comment ni d'où cette marchandise & le nom sont passés en France.

Description de cette plante & de son fruit.

La Plante qui porte le poivre de Guinée, devient plus ou moins forte, suivant la bonté du terroir, & s'éleve ordinairement à la qualité d'arbrisseau. Quelquefois, faute de cet avantage, elle demeure rampante, du moins si elle n'est soutenue avec soin, ou si elle ne s'attache à quelque tronc d'arbre, qui lui sert d'appui. Alors, comme l'if, elle couvre tout le tronc. Lorsqu'elle rampe, les grains, quoique plus gros, n'ont pas la même bonté. Au contraire, plus les branches s'élevent & sont exposées à l'air, plus le fruit est sec & petit ; mais il en est plus chaud & plus picquant, avec toutes les véritables qualités du poivre. La feuille de la malaguette est deux (15) fois aussi longue que large. Elle est étroite à l'extrémité. Elle est douce, & d'un verd agréable dans la saison des pluies. Mais lorsque les pluies cessent, elle se flétrit & perd sa couleur. Brisée entre les doigts, elle rend une odeur aromatique, comme le

(15) Barbot, *ibid.*

clou

clou de girofle ; & la pointe des branches a le même effet. Sous la feuille, il sort de petits filamens frisés, par lesquels elle s'attache au tronc des arbres ou à tout ce qu'elle rencontre. On ne peut décrire exactement ses fleurs, parce qu'elles paroissent dans un tems où l'on ne fait pas de commerce sur la Côte. Cependant il est certain que la plante produit des fleurs, auxquelles les fruits succedent en forme de figues angulaires de différentes grosseurs, suivant la qualité ou l'exposition du terroir. Le dehors est une peau fine qui se seche & devient fort cassante. Sa couleur est un brun foncé & rougeâtre. Les Négres prétendent que cette peau est un poison. La graine qu'elle renferme est placée régulierement & divisée par des pellicules fort minces, qui se changent en petits fils d'un goût aussi picquant que le gingembre. Cette graine est ronde, mais angulaire, rougeâtre avant sa maturité, plus foncée, à mesure qu'elle mûrit, & noir enfin, lorsqu'elle a été mouillée. C'est dans cet état qu'on l'emballe pour le transport. Cependant cette humidité produit une fermentation qui diminue beaucoup sa vertu. Pour se bien vendre, il faut

CÔTE DE MALAGUETTE.

Qualités de la bonne malaguette.

CÔTE DE MALAGUETTE.

qu'elle ait le goût auſſi picquant que le poivre de l'Inde.

Sa forme, ſuivant Barbot.

Barbot repréſente le fruit preſqu'ovale, mais terminé en pointe. Sa peau, dit-il, eſt fort mince, verte d'abord, & d'un bel écarlate lorſqu'elle eſt ſeche ; douce & molle, parce que n'ayant point de poulpe, elle n'eſt pas tendue. Dans l'intérieur eſt la malaguette qui croît en quatre ou cinq rangées couvertes de pellicules blanches qui ſéparent auſſi chaque graine l'une de l'autre. Ces pellicules ſont plus âcres & plus piquantes que le poivre le plus chaud.

Avant ſa maturité, continue le même Voyageur, le fruit eſt rouge & d'un goût aſſez agréable. Le meilleur a la couleur d'une chateigne. Il eſt gros, peſant & fort uni. Le noir eſt le plus petit. Il prend ſa couleur, lorſqu'il eſt emballé à bord (16), car on le charge verd. La graine n'eſt ni ſi groſſe ni ſi ronde que le poivre d'Inde. Elle a pluſieurs angles (17). Les rameaux de la plante tirent ſur le goût du girofle. Mais il y a une autre ſorte de mala-

(16) On vient de lire le contraire. Mais on doit juger que chaque Marchand a ſa méthode.

(17) Les Portugais lui en donnent ſix, & de-là vient le nom de Rio *Seſtos* ou *Sextos*.

guette qui croît comme l'herbe à grandes feuilles. Celle qu'on achette depuis le milieu de Novembre juſqu'au mois de Mars, doit être vieille au moins d'une année ; car la nouvelle commence à boutonner au mois de Janvier (18). CÔTE DE MALAGUETTE.

On cueille le fruit, lorſque l'extrémité des feuilles commence à noircir. Le poivre de Guinée a quelquefois été fort recherché en France & dans les autres Pays de l'Europe, ſur-tout lorſque celui de l'Inde y eſt cher & rare. Les Marchands s'en ſervent auſſi pour augmenter injuſtement leur profit en le mêlant avec le véritable poivre (19). Tems de la cueillir.

La malaguette de Rio Seſtos croît ſur une ſorte d'arbuſte, & paſſe pour la plus groſſe de toute la Côte qui en tire ſon nom. Les plantes y ſont ſi près l'une de l'autre, que dans quelques endroits elles ont l'apparence d'un petit bois (20).

Boſman rend témoignage qu'outre la malaguette, on trouve dans le même Pays un autre fruit qui reſſemble au cardamome par le goût & la figu- Sorte de cardamome.

(18) Barbot, p. 132, & Boſman, p. 305.
(19) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 155.
(20) Barbot, *ubi ſup.*

CÔTE DE MALAGUETTE.

re, & qu'il prend en effet pour le même fruit. Il ajoute qu'à Benin & dans quelques Pays intérieurs, on voit du poivre qui ne differe pas de celui de l'Inde.

Piment de la même Côte.

La derniere espece de poivre qui s'appelle ici *piment*, & qui porte en Europe le nom de *poivre d'Espagne*, croît en abondance sur la Côte. L'arbuste qui le produit, est un peu moins haut que nos groseillers d'Europe. Il y a deux sortes de piment, le grand & le petit, tous deux verds d'abord; mais le petit prend ensuite un fort beau rouge, & le grand tourne sur le noir. Ce fruit est plus estimé que le poivre noir commun, sur-tout la petite espece qui n'a pas le quart de la grosseur de l'autre, mais dont l'arbuste a six fois plus de hauteur & d'étendue dans ses branches. Le piment confit au vinaigre ou au jus de limon, passe pour un excellent stomachique (21).

Commerce du piment abandonné des Européens.

Les Hollandois s'étoient mis autrefois dans l'usage de transporter une grosse quantité de piment. Ils en chargeoient des Vaisseaux entiers. Mais ce goût paroît fort diminué dans leur Nation. L'Auteur se procura trois quintaux de piment à Rio Sestos pour une

(21) Bosman, p. 305.

seule barre de fer, dont la valeur ne surpassoit pas cinq schellings. Aujourd'hui les Marchands de l'Europe s'arrêtent fort peu à toutes ces especes de poivre, & ne prennent sur la Côte de Malaguette que des dents d'éléphans. CÔTE DE MALAGUETTE.

Marmol nous apprend dans son Afrique, qu'avant l'arrivée des Portugais, les Marchands de Barbarie traversoient une grande partie du Continent pour aller chercher le poivre de Guinée, & que de la Barbarie ils le transportoient dans toutes les parties de l'Italie, où il se nommoit *graine de Paradis*, parce que les Italiens n'en connoissoient pas l'origine. Autrefois exercé par les Marchands de Barbarie.

Les Habitans de la Côte du Poivre sont livrés à tous les excès de l'intempérance & de la luxure. Ils n'entretiennent les Européens, & ne parlent ensemble que des plaisirs qu'ils prennent avec les femmes. Il s'en trouve, dit-on, qui prostituent leurs femmes à leurs propres enfans; & lorsque les Marchands de l'Europe leur reprochent cette infamie, ils affectent d'en rire comme d'une bagatelle. Le penchant au larcin est une qualité commune à toute la Nation, du moins à l'égard des étrangers. S'ils sont reçus Débauche des habitans de cette Côte.

CÔTE DE MALAGUETTE.

à bord, ils dérobent adroitement, vivres, marchandises, & tout ce qui tombe sous leurs mains, jusqu'à des pointes de clous & des morceaux de fer brisés ou rouillés. Ils ne sont pas moins insupportables par leur importunité à demander des daschis ou des présens.

Difficultés de leur Langue.

Leur langage est si difficile, que non seulement les Européens n'y peuvent rien comprendre, mais qu'on ne trouve pas même d'Interpretes pour cette région parmi les autres Négres. Aussi le commerce ne se fait-il que par des signes & des gestes. C'est par cette voie qu'ils expriment leur goût pour la débauche & leurs idées de plaisir. Ils sont généralement bien faits & d'une phisionomie agréable. La plûpart ne sont couverts que d'un pagne ou plutôt d'une simple piece d'étoffe au milieu du corps. Ils sont sujets à des hernies fâcheuses. L'Auteur en vit un à qui le scrotum tomboit jusqu'aux genoux. Cependant ils sont robustes & laborieux. Lorsqu'arrivant de différens cantons, ils se rencontrent au rivage ou sur un Vaisseau, ils se prennent mutuellement par les bras fort près de l'épaule, en prononçant le mot *Towa*. Ensuite faisant glisser leur

Leur maniere de s'entresaluer.

main jusqu'au coude, ils repetent *Towa*. Après quoi, ils se prennent par les doigts, comme les Négres de Sestos, & les font craquer, en prononçant plusieurs fois *Enfanemate*, *Enfanemate*, c'est-à-dire *mon ami, comment vous portez-vous ?* CÔTE DE MALAGUETTE.

Ils ont d'excellens Forgerons qui entendent parfaitement l'art de la trempe, & qui rendent les armes & tous les instrumens de fer d'une dureté à toute épreuve. Ils ne manquent pas d'ouvriers pour la construction de leurs Canots. L'expérience leur tient lieu de lumieres pour l'agriculture, du moins à l'égard du riz, du millet & de la malaguette, qui sont leur principale ressource pour la nourriture & le commerce. Leur *Taba*, ou leur *Taba-Seyle*, que d'autres appellent *Tabo-Seyle*, c'est-à-dire leur Roi, exerce une autorité arbitraire, & ne paroît en public qu'avec beaucoup de pompe. Ses peuples contribuent à son pouvoir par des sentimens naturels de soumission. Leur simplicité les attache beaucoup au Paganisme. Ils rendent un culte aveugle à leurs Grisgris & aux ames des morts, qu'ils prient de leur accorder dans ce monde une vie paisible. Ils saluent la nouvelle Lune

Leurs artisans.

Leur Roi & leur Religion.

CÔTE DE MALAGUETTE.

avec des chants, des danses & d'autres bouffonneries. Leur superstition est extrême pour les Sorciers.

Tems propre au commerce de cette Côte.

Le tems le plus favorable pour le commerce de cette Côte, est le mois de Février, de Mars & d'Avril. Les petits Vaisseaux donnent plus de facilité que les grands. On commence à sentir les vents Sud-Sud-Est au mois de Mai. Ils amenent les tornados & les grandes pluies qui sont toujours accompagnées de tonnerres & d'éclairs terribles (23).

CHAPITRE III.

Description de la Côte d'Yvoire.

CÔTE D'YVOIRE. Etendue & division de la Côte d'Yvoire.

LEs gens de mer & les Géographes ne s'accordent pas sur l'étendue & la division de la Côte d'Yvoire. Barbot dit que les François & les Hollandois la font commencer à Grova, deux lieues à l'Est du Cap-Palmas, & continuer jusqu'à Rio de Sueiro da Costa, où commence proprement la Côte d'Or. Il la subdivisent en trois parties; la *Côte d'Yvoire*, la Côte de

(23) Barbot, p. 137 & 138.

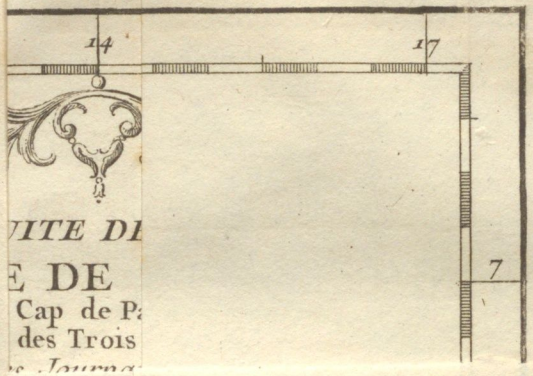

VITE DE

E DE

Cap de Pa

des Trois

es Journa

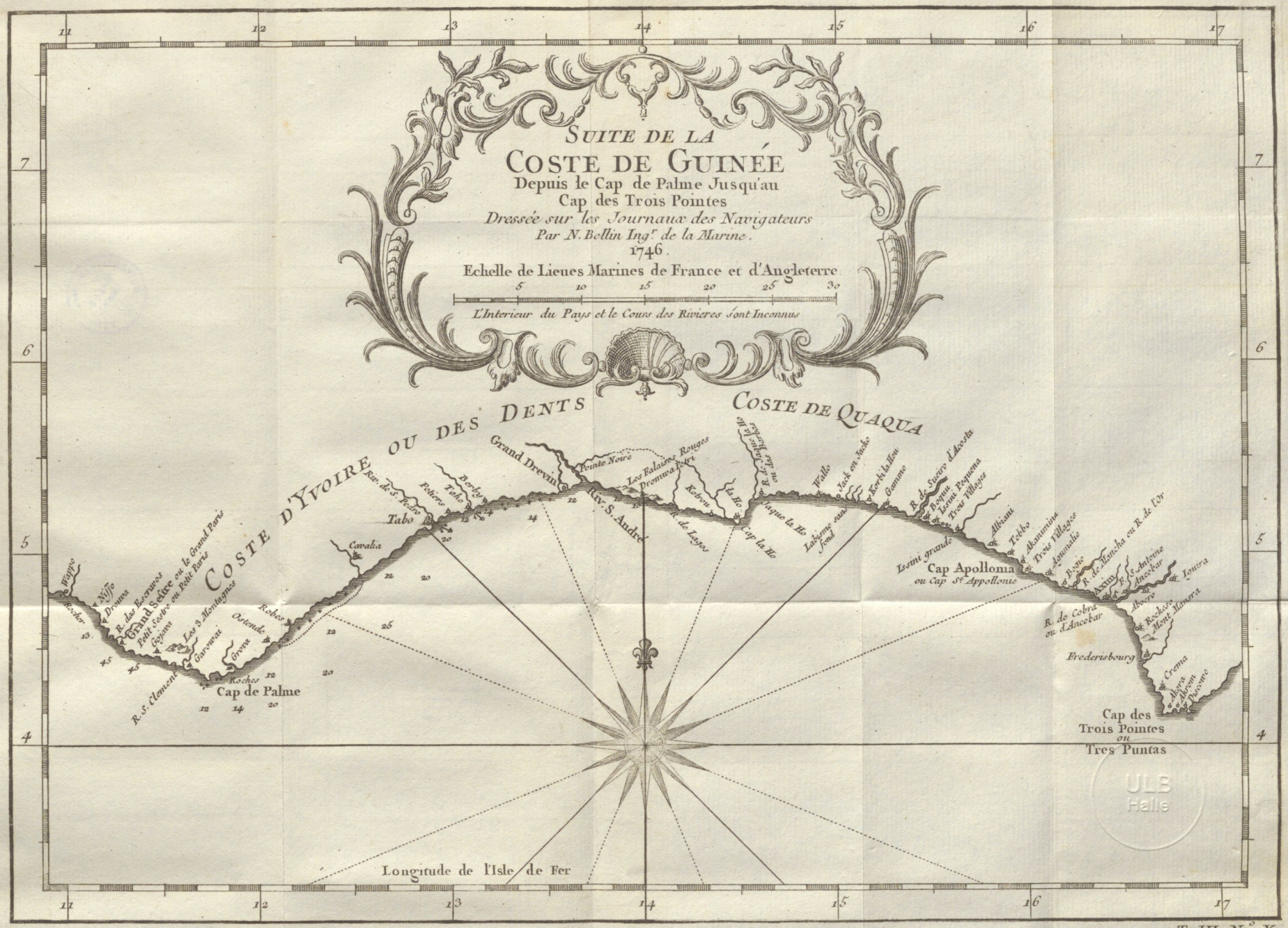

ULB Halle

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0482

UNIVERSITÄTS-BIBL. HALLE (Saale) HEK

ULB Halle

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0483

UNIVERSITÄTS-BIBL. HALLE (Saale) HEK

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0484

Male-gentes, & celle de *Quaqua*. Ils veulent, comme les Portugais, que la Côte d'Yvoire, proprement dite, s'étende depuis Grova juſqu'à la riviere de S. André, Nord-Eſt & Sud-Oueſt; celle de Male-gentes, depuis la riviere de S. André juſqu'à Rio Lagos, Oueſt-Sud-Oueſt & Eſt-Nord-Eſt; & celle de Quaqua, depuis Rio Lagos juſqu'à Rio de Sueiro da Coſta, de l'Oueſt-Nord-Oueſt à l'Eſt-Sud-Eſt. Toute cette étendue de Côte eſt bordée de Villages & de Hameaux (1).

CÔTE D'YVOIRE.

Suivant des Marchais & d'autres Voyageurs, toute la Côte, depuis le Cap-Palmas juſqu'au Cap-Très-Puntas, eſt connue des gens de mer ſous le nom de *Côte des Dents*, ou Côte *d'Yvoire*. Les Hollandois la nomment, dans leur Langue, *Tand-Kuſt*. Elle ſe diviſe en deux parties; celle du bon & celle du mauvais Peuple. Ces deux Nations ſont ſéparées par la riviere de Botro. On ignore à quelle occaſion la derniere a reçu le titre de mauvaiſe; mais il eſt certain, en général, qu'à l'Eſt du Cap-Palmas les Négres ſont méchans, perfides, voleurs & cruels. A l'égard du nom de Côte d'Yvoire, on conçoit, tout d'un coup, qu'il vient

Nom que les Hollandois lui donnent.

(1) Le même, p. 138.

CÔTE D'YVOIRE.

du grand nombre de dents d'éléphans que les Européens achettent sur cette Côte (2).

Nation des Quaquas. D'où vient ce nom.

Celle du bon Peuple commence au Cap la Hou. Les Hollandois ont donné le nom de *Quaquas* aux Habitans, jusqu'au Cap de Sainte-Apolline, parce qu'en s'approchant des Vaisseaux de l'Europe, ils avoient ce mot sans cesse à la bouche. On a jugé qu'il signifie *bon-jour*, ou, *soyez les bien-venus*. Villault remarque qu'ils le répetent souvent, lorsqu'après avoir mangé ils paroissent contens de s'être bien rempli (3) l'estomac. Cependant Snock, qui étoit Hollandois, semble embarrassé à trouver l'origine & la signification du même mot; à moins, dit-il, qu'on ne prétende trouver quelque ressemblance entre l'accent de ces Négres, & le chant ou le cri des canards. Mais il ajoute que la Langue de cette Côte ne lui a pas paru fort différente de celle des autres Négres. Il assure d'ailleurs, que les Habitans appellent leur Pays, *Ado*, & qu'ils se nomment eux-mêmes (4) Adosiens. Smith, qui confond Bosman avec Snock, semble lever la difficulté, en

(2) Des Marchais, Vol. I. p. 157.

(3) Villault, p. 117.

(4) Bosman, p. 191.

CÔTE D'YVOIRE.

assurant que le mot de *Quaqua*, dans la Langue de ces Négres, signifie *Dents*: d'où il conclud (5) que Côte de Quaqua & Côte d'Yvoire sont synonimes. Mais il ne produit aucune autorité, & ne dit pas même d'où lui vient cet éclairciſſement.

Côte de Quaqua nommée *Côte des ſix bandes.*

Outre le nom de Quaqua, les Hollandois ont donné à la même Côte celui de *Côte des ſix bandes*, parce que les pagnes, ou les pieces d'étoffe de coton à raies blanches & bleues, dont les Habitans font uſage, ſont compoſés de ſix largeurs couſues enſemble avec aſſez d'art & de propreté (6).

Ses principaux Villages.

Les principaux Villages de la Côte d'Yvoire ſont, *Grua* ou *Grova*, *Tabo*, *Petit-Tabo*, *Grand-Drevin*, *Botro*, *Cap-la-Hou*, *Cap-Apollonia* ou Sainte-Apolline, *Vallo*. Toutes ces Places ſont ſituées à l'embouchure d'autant de rivieres dont elles portent les noms. L'intérieur du Pays eſt peu connu, parce que depuis la retraite des Normands, les Naturels n'ont pas voulu ſouffrir qu'aucune Nation de l'Europe s'y établît; de ſorte que tout le commerce s'y fait à bord, ou ſur le riva-

(5) Smith, Voyage de Guinée, p. 113.

(6) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 185.

Côte d'Yvoire.

ge, avec des précautions extrêmes de part & d'autre. On trouve dans chaque Canton les mêmes marchandises, c'est-à-dire, de l'or, de l'yvoire & des Esclaves. Quoiqu'il n'y ait point de tarif reglé, le commerce est considérable.

Leurs distances.

On compte trois lieues du Cap-Palmas à Grova; trente de *Grova* à *Tabo*; quatre de *Tabo* au *Petit-Tabo*; cinq ensuite à Berbi; six de Berbi au Grand-Drevin; deux du Grand-Drevin à Tao; trois de Tao à la riviere S. André; & comptant ainsi de Place en Place, sept à Giron, huit au Petit-Drevin, trois à Botrou, sept au Cap-la-Hou, dix à *Gamo*; ce qui fait, pour toute la Côte, l'espace de quatre-vingt-huit lieues depuis le Cap-Palmas jusqu'à *Gamo*. Quelques Navigateurs l'étendent jusqu'à celle du mauvais Peuple, à l'Est; & d'autres, la terminant à Botrou, réduisent toute la Côte du bon Peuple à vingt-cinq lieues (7).

Bornes de cette Côte.

Dans la Description de cette Côte, qui est continuellement bordée de Villes & de Villages, on ne s'arrêtera qu'à ceux qui sont connus des Européens.

(7) Le même, p. 183.

CÔTE D'YVOIRE.

Tabo-Dune, qui ſuit Grova, eſt remarquable par un Grand-Cap-Verd qui en eſt voiſin, & qui paroît couvert de bois, comme tout le Pays. Le cours des marées y eſt ordinairement Eſt-Nord-Eſt ; & quelquefois néanmoins Sud, & Sud-Oueſt. Tabo-Dune.

Tabo, dix lieues à l'Eſt de Tabo-Dune, ſe reconnoît aiſément de la mer, au grand rocher qu'on apperçoit dans l'éloignement, à une lieue & demie, Oueſt de la Place. Le Cap qui en eſt voiſin, eſt couvert de grands arbres, diſperſés ſans ordre, & la Rade n'a pas moins de dix-huit ou vingt braſſes de fond. On trouve, près du Village, une petite riviere, nommée par les Portugais *Rio de San Pedro*, qui a, du côté de l'Oueſt, quelques montagnes, auxquelles ils ont donné auſſi le nom de *Sierra de Santa Apollonia*. Tabo.

Petri ou *Petiero*, autre Village, deux lieues plus loin, à l'Eſt de Tabo, eſt diſtingué par un rocher, qui n'en paroît pas éloigné. Petri ou Petiero.

Taho, deux lieues à l'Eſt de Petri ; & *Berbi*, autre Village, deux lieues plus loin, ſe reconnoiſſent à la hauteur de leur montagne. Taho.

Druyn ou *Drevin-Petri*, nommé Grand Drevin.

CÔTE D'YVOIRE.

aussi le *Grand-Drevin* (8), est près de la riviere S. André. On le reconnoît à quelques maisons, qui s'apperçoivent de la mer sur un terrain assez élevé & peu éloigné du rivage; à plusieurs grands arbres qu'elles ont à l'Oueſt, & à quatre Plaines qui se font voir au milieu des bois, une lieue à l'Oueſt de la Ville. Les Portugais appellent ce Cap, *Cabo da Prayaba*; c'eſt-à-dire, Cap du petit rivage (9). La Ville eſt ſituée dans une Iſle, au milieu d'une riviere, qui vient du Nord entre deux chaînes de montagnes, derriere leſquelles on trouve des prairies agréables, & des pâturages (10) qui s'étendent à perte de vûe. Outre la Ville, on découvre trois Villages, éloignés d'une demi-lieue l'un de l'autre, qui nourriſſent une prodigieuſe quantité de vaches & d'autres beſtiaux.

Caractere des Habitans.

Les Habitans de ce Canton ſont les plus ſauvages de toute la Côte. On les accuſe d'être antropophages. Ils font gloire de porter les dents en pointes, & de les avoir auſſi aigues que des ai-

(8) Uring dit qu'il y a ſur cette Côte pluſieurs Villes qui ſe nomment *Drevin*, entre leſquelles il nomme *Tabo Drevin*, p. 134.

(9) Barbot, p 139.

(10) Villault, p. 110, & des Marchais, p. 165.

guilles ou des aleines. Barbot ne conſeille à perſonne de toucher à cette dangereuſe terre. Cependant les Négres apportent à bord de fort belles dents d'éléphans ; mais il ſemble que leur vûe ſoit de les faire ſervir d'amorce pour attirer les Etrangers ſur leur Côte, & peut-être pour les dévorer ; car ils mettent leurs marchandiſes à ſi haut prix, qu'il y a peu de commerce à faire avec eux. D'ailleurs ils demandent avec importunité tout ce qui ſe préſente à leurs yeux, & paroiſſent fort irrités du moindre refus. Leur inquiétude & leur défiance vont ſi loin, qu'au moindre bruit extraordinaire ils ſe précipitent dans la mer, & retournent à leurs Canots. Ils les tiennent exprès à quelque diſtance, pour faciliter continuellement leur fuite (11). Côte d'Yvoire.

La riviere de S. André n'eſt éloignée que d'environ une lieue & demie à l'Eſt-Nord-Eſt du Grand-Drevin. Elle ſe diviſe en deux bras, dont l'un coule au Nord-Oueſt quart-d'Oueſt, & l'autre à l'Eſt-Sud-Eſt. Les petits Vaiſſeaux peuvent la remonter l'eſpace de quatre lieues, dans un canal large & profond ; quoiqu'en Eté l'eau Riviere de S. André.

(11) Barbot, p. 139.

CÔTE D'YVOIRE.

soit quelquefois si basse, que l'entrée se trouve bouchée par une barre de sable. Barbot ayant entrepris d'y pénétrer, fut rebuté par la violence du battement des vagues. L'embouchure de la riviere regarde le Sud-Est. Elle a, d'un côté (12), un Cap rond, d'une grande hauteur; & de l'autre, un arbre seul (13).

Vûes de des Marchais pour un Fort.

Des Marchais prétend que la riviere de S. André est de toute la Côte l'endroit le plus favorable pour bâtir un Fort. Elle est grande, avant même qu'elle en reçoive une autre, qui s'y décharge une lieue au-dessus de l'embouchure. Ces deux rivieres sont bordées de grands arbres, de prairies charmantes, & de plaines fort unies. La Nature semble avoir formé celle de S. André pour l'érection d'un Fort, qui n'auroit pas besoin d'autre défense que sa situation. Elle a placé, à cent-cinquante pas au-dessus de l'embouchure, une pointe ou une peninsule, que la riviere environne, & qui n'est jointe au Continent que par un isthme de douze ou quinze brasses de largeur. Cette peninsule est un rocher plat, qui compose une plate-forme d'envi-

Peninsule défendue par sa situation.

(12) Uring appelle ce Cap *la Pointe noire* ou *Black-Point. Ibid.*

(13) Barbot, *ubi sup.*

ron quatre cens pas de circonférence, assez haute pour commander les environs, sans aucune éminence voisine qui la commande elle-même. Elle est escarpée de toutes parts, & véritablement inaccessible du côté de la mer. De celui de la riviere, c'est-à-dire, à l'Oueſt, la descente est plus aisée; mais cette partie est défendue par des rocs en pointe, qui embarrassent le canal à plus de cinquante pas, & dont les uns sont cachés sous l'eau & d'autres à découvert. La mer y bat avec tant de violence, que les Vaisseaux n'osent en approcher, & que les Chaloupes mêmes ne s'y engageroient pas sans péril. La seule voie, pour gagner la plate-forme, est l'isthme, ou le col qui la joint à la terre; mais (14) il seroit facile de le couper.

CÔTE D'YVOIRE.

Villault ajoute, que du pied d'une montagne, qui couvre le roc du côté du Nord, il sort une source d'eau fraîche, & qu'un seul canon du Fort suffiroit pour la défendre. Les Villes du Grand & du Petit-Drevin, de Tabo & de Giron, ne sont gueres à plus d'une lieue. Du sommet de la plate-forme on découvre, à l'Est, Giron,

Source d'eau fraiche.

(14) Villault, p. 111, & des Marchais, Vol. I. p. 165.

CÔTE D'YVOIRE.

qui est située au bord d'une grande & belle prairie ; & Tabo, à l'Oueſt, qui termine une plaine charmante, entremêlée de bois fort agréables jusqu'au pied d'une grande montagne qu'on apperçoit aussi du même lieu (15).

Marques de terre pour le grand Drevin.

Les marques de terre sont ici très-claires, & rendent le Pays extrêmement facile à reconnoître. Ce sont des arbres fort hauts & fort épais, & trois ou quatre grands Villages qui se préſentent d'eux-mêmes, à moins d'un mille l'un de l'autre. Derriere le plus reculé, paroît une haute pointe, à l'Eſt, où la terre commence à s'élever en promontoire, entre lequel la grande riviere de S. André vient se décharger dans la mer. Elle est assez profonde pour recevoir fort loin les plus grandes Barques, & ne manqueroit d'aucun avantage pour le commerce, si l'on pouvoit prendre un peu plus de confiance aux Habitans ; mais (16) ils sont les plus barbares de toute la Côte.

Fertilité du terroir.

Le terroir, aux environs de la riviere, est arrosé d'un grand nombre de ruisseaux, qui le rendent naturellement fertile, & propre à recevoir

(15) Villault, p. 112, & Barbot, p. 139.

(16) Bosman, p. 88.

toutes sortes de plantes & de grains. Le riz, le millet, le maïz, les pois, les ignames, les patates, les melons y croissent déja merveilleusement. On y voit des bosquets de palmiers, d'orangers, de citroniers, de cotoniers & d'autres arbres, qui produisent d'excellens fruits sans culture; des noyers d'une espece singuliere, qui portent une noix plus petite que la nôtre, du goût des meilleures amandes; des cannes de sucre, qui parviennent naturellement à la perfection de leur espece, & qui sont plus grosses & plus douces que celles de l'Amérique. Elles sont abandonnées aux éléphans, quoiqu'avec peu de soin on en pût (17) faire beaucoup de sucre & de rum. Enfin, les bestiaux sont ici en abondance; vaches, bœufs, chevres, moutons, porcs, & toute sorte de volaille. Un excellent bœuf s'y donne pour une douzaine de couteaux de deux sols, & le reste à proportion (18).

Côte d'Yvoire.

Barbot observe que le Pays produit assez de malaguette pour sa provision; & Snock assure que la Côte d'Or n'a rien qui ne se trouve ici. Les Habi-

Habits des hommes & des femmes du Pays.

(17) Des Marchais, *ubi sup.* p. 166.

(18) Le même, p. 174.

CÔTE D'YVOIRE.

tans n'y sont pas mieux vêtus que leurs voisins de la Côte du Poivre. Ils n'ont qu'une misérable guenille pour cacher leur nudité. Cependant les riches ne sont jamais sans un pagne ou deux, avec un poignard ou un grand couteau à la ceinture. Les femmes sont généralement petites, mais bien faites. Elles ont les traits réguliers, les yeux vifs & les dents belles. Toute leur figure porte un air d'enjoûment & de coqueterie, qui n'est pas démenti par leur conduite. Les hommes sont robustes & bien faits. Ils ne manquent ni de sens ni de courage. Mais depuis que les Marchands de l'Europe en ont enlevé quelques-uns, leur défiance est extrême. Jamais ils ne hazardent de mettre le pied sur un Vaisseau, avant que le Capitaine ait fait la cérémonie de se mettre dans l'œil quelques goutes d'eau de mer; lorsqu'ils sont à bord, rien (19) ne peut les engager à descendre sous les ponts ou dans les cabines.

Leur passion pour les anneaux, les grelots & la danse.

Tous les Négres de cette contrée, comme leurs voisins, sur-tout ceux de l'Est, sont passionnés pour les anneaux de fer & de cuivre, montés de grelots, dont ils se font un ornement

(19) Le même, *ibid.*

pour les pieds. Les femmes les portent au-dessus de la cheville, aux bras & aux poignets. Le bruit des grelots leur fait trouver plus de plaisir à la danse, qu'elles aiment d'ailleurs si passionnément, qu'après le tems du travail elles donnent chaque jour cinq ou six heures à cet exercice. Chaque canton a ses modes & ses usages. Nos plus habiles Maîtres à danser passeroient ici pour des tortues, & trouveroient peut-être dans l'exemple des Négres, des pas & des figures qui serviroient à perfectionner leur art (20).

CÔTE D'YVOIRE.

Les éléphans doivent être ici d'une étrange grosseur, puisqu'on y achette des dents qui pesent jusqu'à deux cens livres. On s'y procure aussi des Esclaves & de l'or, mais sans pouvoir pénétrer d'où l'or vient aux Habitans. Ils gardent là-dessus un profond secret; ou s'ils sont pressés de s'expliquer, ils montrent du doigt les hautes montagnes qu'ils ont à quinze ou vingt lieues au Nord-Est, en faisant entendre que leur or vient de là. Peut-être le trouvent-ils beaucoup plus près, dans le sable de leur riviere même; ou, peut-être aussi, leur vient-il des Négres de ces montagnes, qui le

D'où leur vient l'or.

(20) Le même, p. 181.

CÔTE D'YVOIRE.

rassemblent en lavant la terre, comme ceux de Bambuck (21). Enfin toutes les parties de cette contrée seroient très-propres au Commerce, si les Habitans étoient d'un caractere moins farouche.

On raconte qu'ils ont massacré, dans plusieurs occasions, un grand nombre d'Européens, qui n'avoient relâché sur leur Côte que pour y faire leur provision d'eau & de bois. En 1677, un Vaisseau Anglois y perdit trois hommes. Un Portugais en perdit neuf, en 1678; & depuis peu, un Hollandois en a perdu quatorze. C'est cette inclination sanguinaire qui leur a fait donner par les Portugais le nom de *Malagante;* car on est persuadé, ajoute l'Auteur, qu'ils sont antropophages; & loin de se promettre quelqu'avantage de leur commerce on ne doit point approcher de leur Côte, pour y prendre de l'eau ou d'autres provisions, sans armer les Matelots de mousquets, de demi-piques, & de tout ce qui peut servir à leur défense, & la garde doit se faire exactement sur les mâts & sur le promontoire, pour prévenir toutes sortes de surprise (22).

(21) Le meme, p. 175. (22) Barbot, p. 140.

CÔTE D'YVOIRE.

A l'Eſt de la riviere de S. André, on apperçoit une douzaine de petits Monts rouges, qui s'étendent l'eſpace de trois ou quatre lieues au long de la Côte. Elle eſt d'ailleurs fort eſcarpée, & ſi rouge, que les Portugais lui ont donné le nom de *Barreiras-Vermelhas*, les François celui de *Falaiſes-rouges*, & les Hollandois, celui de *Roode-Kliftens*. A trois milles de la terre, on trouve douze ou treize braſſes d'eau.

Falaiſes rouges.

Le Village *Dromwa-Petri*, ſitué entre le ſeptiéme & le huitiéme Mont rouge, eſt remarquable par deux grands arbres, qui s'apperçoivent d'aſſez loin. Il eſt à ſept lieues de la riviere de S. André, & les Habitans ne ſont pas moins brutaux & moins ſauvages. L'Auteur ne remarqua point d'autre Village entre celui-ci & la riviere de Kotro (23); & n'ayant vû paroître aucun Canot dans l'intervalle, il en conclut que le Pays eſt peu habité. *Botro*, ou *Botrou*, eſt ſitué à l'Eſt de la riviere de Lagos (24), d'où quantité de Canots apportent de l'yvoire ſur les Vaiſſeaux.

Dromwa-Petri.

(23) C'eſt apparemment celle qu'Uring appelle *Corlebo*.

(24) La même que Smith & d'autres appellent *Black River* ou *Riviere noire*.

CÔTE D'YVOIRE.

Lio de Lagos.

Cap Laho.

Le Cap Lahou eſt à deux lieues de Botro, à l'Eſt. La terre qui le ſépare eſt baſſe & couverte de bois. Le Cap même n'eſt qu'une pointe baſſe, remplie d'arbres, entre leſquels on en diſtingue un qui s'éleve au-deſſus des autres. De toute la Côte de Quaquas, c'eſt le Canton le plus favorable au Commerce. Les dents d'éléphans y ſont groſſes, belles & en (25) abondance. Des Marchais obſerve que la Côte du bon Peuple commence ici; que le Cap s'avance peu dans la mer, & que ſa latitude eſt de cinq degrés dix minutes du Nord, à diſtance preſqu'égale des Caps Palmas & Tres-Puntas (26).

Ville de Laho.

Barbot repréſente la Ville de Lahou ou Laho, comme une Place grande & bien peuplée, qui s'étend l'eſpace d'une lieue au long de la Côte, & dont le rivage eſt d'un fort beau ſable jaune, où la mer bat avec aſſez de violence. Les Pays voiſins offrent toutes ſortes de proviſions, meilleures & moins cheres que ſur la Côte de Saint-André & de Drevin. Les Habitans ſont d'un naturel doux & ſociable, mais ſujets à hauſſer le prix de leur yvoire,

(25) Barbot, *ubi ſup.*
(26) Des Marchais, p. 185.

ſuivant

suivant le nombre de Vaisseaux qu'ils voyent sur leurs Côtes. Ils sont visités souvent par les Marchands d'Interlope, Anglois & Hollandois, & par toutes sortes de Vaisseaux libres. Un peu plus d'une lieue à l'Oueſt de Laho, est une grande riviere, qui se divise en deux bras. Le principal va se rendre dans celle de S. André. L'autre continue de couler à l'Est pendant quelques lieues (27). Snock ajoute que la Ville de Laho est plantée, comme Axim, d'une multitude de cocotiers; que si la terre étoit aussi haute, & le rivage défendu par un Fort, on auroit peine à distinguer ces deux lieux l'un de l'autre; & qu'à trois milles dans les terres, directement derriere la Ville, on voit plusieurs hautes montagnes (28)

CÔTE D'YVOIRE.

Grande riviere.

Après le Cap Laho, la Côte s'enfonce, & s'étend ensuite à l'Est-quart-Sud-Est. C'est dans cet enfoncement qu'on découvre la petite riviere de *Jaque-Leho* (29) ou *das Barbas*, qui vient du Nord, mais qui n'est pas navigable.

Riviere de Jaque Laho.

Le Village de *Wollo*, ou *Vallock*,

Wollo.

(27) Barbot, *ubi sup.* & Bosman, p. 498.

(28) Bosman, *ibid.*

(29) Uring le met à 15 milles de son *Cotlebor*

CÔTE D'YVOIRE.

ou *Wallatock*, est à sept lieues de la riviere *Jaque-Laho*, Est-quart-Sud-Est. Le commerce de l'yvoire y est fort médiocre. Après Wollo, on rencontre *Jack* & *Jacks* (30), qui est suivi de *Korbi-la-Hou*. Entre ces deux Places, on voit plusieurs petits ruisseaux sur la Côte, & l'on passe l'*Abime sans fond*, que les Anglois appellent *Bottomless-Pit*, & les Hollandois, *Kuyl-Sonder-Grondt*. On a cru long-tems que ce lieu étoit en effet sans fond (31). Il n'est point à plus d'une lieue de Korbi-la-Hou, assez près du rivage. Mais des observations plus exactes ont fait reconnoître qu'il n'a que soixante brasses, à la portée du mousquet de la Côte, quoique plus loin dans la mer la sonde ne puisse trouver de fond. L'Auteur s'imagine qu'elle est emportée par la violence d'un courant qui vient du Sud-Oueſt, & conseille de ne quitter *Jaque-la-Hou* qu'avec un vent propre à faire surmonter cet obstacle. Le meilleur parti, dit-il, est de jetter l'ancre au-delà de Gammo (32), qui est située dans le Pays

Jack en Jacks.

Abime sans fond.

Gammo, Rade commode.

(30) Uring & Smith nomment cet endroit *Jack à Jacks*. Uring le met à douze lieues Est de Jaque-Laho, p. 135.

(31) Atkins dit qu'il est sans fond dans l'espace de trois milles, p. 69.

(32) Uring place aux environs *Barscham*, cinq

Côte d'Yvoire.

d'*Ado*, entre *Korbi Laho* & *Rio de Sueiro da Costa* (33), une lieue & demie à l'Est de Korbi. Cette Rade est également commode aux Habitans de ces trois lieux, pour se rendre à bord avec des étoffes de Quaqua, des dents, un peu d'or, & sur-tout avec quantité de provisions. Les Négres du Pays sont excellens plongeurs. Ils alloient prendre au fond de la rade les moindres bagatelles que l'Auteur se faisoit un amusement d'y jetter, pour les mettre à l'épreuve (34).

Villages entre Rio de Sueiro & le Cap Apollonia.

Depuis Rio de Sueiro da Costa jusqu'au Cap Apollonia, la Côte est basse & unie. Elle s'étend l'espace de douze lieues à l'Est-Sud-Est, continuellement bordée de grands arbres, & remplie de Villages, dont les plus remarquables sont *Boquu*, *Issini-Pequena*, *Issini-Grande*, *Abbiony* ou *Assene*, *Tebbo* & *Akanimina*. Ils appartiennent tous au Pays des Adousiens ou de Soko.

Boquu.

Boquu (35) est situé dans les bois, près de l'embouchure de *Rio Sueiro da Costa Issini-Pequena* se présente sur

lieues au delà de Jack & Jack. Smith l'appelle *le grand Bassam*.

(33) Cette riviere est de quelques lieues à l'Ouest d'Issini.

(34) Barbot, p. 140 & suiv.

(35) Uring l'appelle *Abako*, p. 137.

CÔTE D'YVOIRE.

le rivage ; comme Iſſini-Grande, qui eſt plus à l'Eſt. On découvre, entre ces deux Places, trois Villages moins conſidérables. Iſſini-Grande eſt à l'embouchure d'une riviere, qui, ſe perdant dans les ſables pendant une grande partie de l'année, ne va juſqu'à la mer que dans la ſaiſon des pluies. Cette Ville fut pillée & brûlée, en 1681, par les Négres de l'intérieur des terres. A l'embouchure, & fort près du rivage, eſt une petite Iſle, où l'on pourroit élever un Fort pour la ſûreté du Commerce intérieur. Les François y en bâtirent un en 1701, que d'autres raiſons leur firent abandonner en 1704. *Iſſini-Grande* eſt célebre par la bonté de ſon or, qui vient probablement d'Aſſiente ou de Frita, vers la ſource de Rio de Sueiro da Coſta, Pays riche en or, mais (36) qui n'eſt connu que depuis peu des Européens.

Albiani & Tabo.

A l'Eſt d'Iſſini, on trouve les petits territoires & les Villes d'*Albiani* & de *Tabo ;* la premiere à ſix lieues d'Iſſini, la ſeconde à dix. Les Vaiſſeaux marchands touchent ordinairement à ces deux Places. Elles ſont ſituées dans des Bois de palmiers, qui ſe reconnoiſſent de fort loin en mer.

(36) Barbot, p. 141.

Akanimina est situé sur une élévation, une demi-lieue à l'Oueſt du Cap-Apollonia. Le Pays intérieur, entre Boquu & Akanimina, est montagneux. Il fournit de l'or excellent, de l'yvoire & quelques Esclaves. Le mouillage, devant ces deux Places, (37) est à deux milles du rivage, sur quinze ou seize brasses. Les Négres sçavent mêler, avec tant d'adresse, de la poudre de cuivre à leur or, que la prudence doit toujours faire recourir aux épreuves. L'yvoire & les Esclaves sont à fort bon marché. Le meilleur ancrage, depuis Issini jusqu'au Cap-Apollonia, est sur seize brasses, à trois quarts de lieue du rivage. Près du Cap-Apollonia est le Royaume de Guiomeré, qui, du tems de l'Auteur (38), étoit gouverné par la Reine *Asamouchou*, Princesse respectée de ses voisins & chérie de ses Sujets. Elle avoit succédé à son frere; & son goût ne la portant point au mariage, elle suivoit son humeur active & guerriere, qui lui faisoit prendre elle-même le commandement de ses troupes. La fortune avoit accompagné

Côte d'Yvoire.

Akanimina.

Royaume de Guiomeré.

Caractere de la Reine.

(37) Le même, p. 147. & des Marchais, Vol. I. p. 219.

(38) Des Marchais, *ibid.* p. 72.

CÔTE D'IVOIRE.

si constamment ses armes, que les Européens ni les Négres n'avoient jamais remporté sur elle le moindre avantage. Elle aimoit passionnément les François, & le Chevalier Damon s'étoit lié avec elle par un Traité. Le Royaume de Guiomeré n'a pas beaucoup d'étendue au long de la mer; mais il s'étend fort loin dans les terres : il est bien peuplé, riche & renommé par son Commerce. L'or y est commun, l'yvoire en abondance; & la guerre produit toujours à la Reine un grand nombre d'Esclaves (39).

Ses richesses.

Cap Apollonia ou de Sainte Apolline.

Phillips place le Cap-Apollonia, environ seize lieues à l'Est d'Issini. Il le représente composé de trois petites montagnes, avec (40) deux ou trois Villages à l'Oueſt. Mais il ne put s'y procurer aucun commerce.

Sa situation.

Suivant des Marchais, le Cap-Apollonia, qu'il appelle *Sainte-Apolline*, est situé à quatre degrés cinquante minutes de latitude du Nord (41), à distance égale de la riviere de Sucre & du Cap *Tres-Puntas*. Il est remarquable par sa hauteur & par les grands

(39) Le même, p. 222.

(40) Phillips, p. 200.

(41) Voyez la figure dans des Marchais (pag. 222.) Labat en loue l'exactitude, quoiqu'elle soit fort différente de celle de Barbot.

CÔTE D'YVOIRE.

arbres dont il est couvert. Ses Habitans vivent dans une espece de République, sous la protection, ou plûtôt sous la tyrannie des Hollandois, qui ne leur permettent pas d'autre Commerce qu'avec eux. Aussi cette Côte est-elle peu connue des autres Nations de l'Europe (42).

Snock raconte que la Côte, entre Issini & le Cap-Apollonia, est fort peuplée, & remplie de grands & de petits Villages. Ce Cap, dit-il, a reçu son nom des Portugais, pour avoir été découvert le jour de Sainte Apollonia, ou Sainte Apolline. Il s'avance un peu au Sud, & paroît bas & uni vers le rivage. Mais il s'éleve plus loin en trois montagnes séparées, qu'on découvre de dix lieues en mer, dans un tems serein. Chaque montagne présente quelques arbres dispersés, qui rendent la perspective assez agréable. Il y a trois Villages au pied de ces montagnes, & par conséquent fort près du rivage. Mais l'agitation continuelle des vagues, au long d'une Côte plate & sabloneuse, rend le débarquement difficile depuis le Cap-Apollonia jusqu'à Issini. Cependant le

(42) Des Marchais, *ubi sup.*

CÔTE D'YVOIRE.

commerce de l'or y est assez avantageux (43).

Qualités de la Côte depuis Sierra-Léona.

En général, si l'on excepte deux ou trois Caps, & les hauteurs des environs de Drevin, la terre paroît non-seulement basse, depuis Sierra-Léona jusqu'au Cap-Apollonia, mais si droite, avec si peu de Bayes & d'Isles, que les lieux en deviennent fort difficiles à distinguer. L'abordage y est aussi très-dangereux, parce que les vagues qui sont amenées continuellement du vaste Océan méridional, s'y brisent avec beaucoup de violence. Les Négres sont les seuls qui entendent parfaitement cette mer, & qui ayent la hardiesse d'en braver les fureurs dans leurs Canots. Depuis Rio Sestos jusqu'à ce Cap, les flots sont dans une telle agitation contre le rivage, qu'on est forcé d'employer les Canots des Habitans pour y transporter les marchandises. D'un autre côté, le fond est si rude, qu'on y perd souvent ses ancres. Dans le même espace, l'Auteur trouva presque toujours environ quatorze brasses à une lieue du rivage, excepté au-dessous de *Jacks & Jack*, où le fond, dit-il, paroît tout d'un coup sans mesure. Mais il en attribue

Explication du Bottomlesspit ou de l'abime sans fond.

(43) Bosman, p. 473.

la cause à la longueur de la corde qui soutient le plomb, & qui, touchant à l'eau dans un si grand nombre de parties, y trouve plus de force pour l'empêcher de descendre, qu'elle n'en tire de la pesanteur de sa masse; ce qui ne lui permet pas d'aller bien loin vers le fond (44). Sans rejetter cette explication, ne pourroit-on pas croire, avec autant de vraisemblance, que la densité de l'eau sous le poids augmente à mesure qu'il descend & qu'il la presse; d'où naît une plus forte résistance?

Côte d'Yvoire.

On voit aux environs du Cap-Apollonia quantité de terres défrichées, où les Négres sement du bled-d'Inde. On prétend qu'ils ont reçu des Portugais cette espece de grain. La couleur des Habitans est ici très-noire. L'Auteur la compare au plus beau jais. Ils sont vifs, entreprenans, exercés au commerce. Leurs pagnes, qu'ils appellent *Tomis*, sont plus grands & plus nets que ceux de leurs voisins. Ils portent des colliers d'ambre, des anneaux de cuivre, des Kowris, & d'autres ornemens. Leur chevelure, ou la laine de leur tête, est divisée en une in-

Terres du Cap Apollonia, & caractere des habitans.

(44) Atkins, p. 69 & suiv.

CÔTE D'YVOIRE.

finité de petites treſſes, mêlées de petits brins d'écaille & de paillettes d'or. Ils ont tous la figure d'un poignard gravée ſur la joue, & ſouvent ſur les autres parties du corps; uſage qui s'eſt communiqué à quelques autres Nations juſqu'à la Côte d'or. Il eſt ici fort ancien, & ſert à diſtinguer les Négres maritimes, des Habitans intérieurs du Pays, que les premiers enlevent quelquefois pour l'eſclavage. La Loi les oblige ſeulement de payer, ſur le prix de la vente, un droit de vingt ſchellings aux Kabaſchirs, & de dix aux Membres du Palaver ou du Conſeil. Atkins en conclud (45) que ces enlevemens ſont ici plus fréquens que dans les Villes précédentes. Les Eſclaves reviennent dans ce Canton à huit livres ſterling.

Trois mets des Quaquas.

Sur toute la Côte, depuis Seſtos, il y a beaucoup de reſſemblance dans les alimens. L'Auteur donne la deſcription de trois (46) mets favoris des Négres. 1. Celui qu'il appelle *Slabberſauce*. C'eſt une compoſition de riz, de volaille, de chevreau, & de chair d'éléphant, qui n'eſt que meilleure lorſqu'elle devient un peu puan-

Slalberſauce.

(45) Le même, p. 73.
(46) Atkins, p. 69 & ſuiv.

Côte d'Yvoire.

te. On fait tout bouillir enſemble, avec un peu d'ocre & d'huile de palmier. Ce ragoût paſſe pour ce qu'il y a de plus délicieux dans les feſtins du Pays. La chair de chien flatte beaucoup auſſi le goût des Négres. Le Capitaine d'un Vaiſſeau Anglois, nommé l'*Hirondelle*, obtint un jeune Eſclave en échange pour un chien. Dans d'autres lieux, c'eſt la chair des ſinges qui a la préference. 2. Le *Bomini* eſt un plat de poiſſon ſeché au Soleil, & ſouvent à demi pourri, qu'ils font frire, ſans ſel, dans l'huile de palmier. L'ayant mêlé enſuite avec un peu de riz bouilli, ils le mangent avidement avec leurs doigts. 3. La ſoupe noire n'eſt pas moins eſtimée dans les Comptoirs Anglois que parmi les Négres. Elle ſe fait d'un mélange de volaille & de quantité d'excellentes herbes, qu'on fait bouillir avec de l'huile de palmier, de l'ocre, & beaucoup de poivre. De-là vient ſans doute le *Pap-per-pot*, ou la Terrine au poivre, qui eſt fort en uſage à la Jamaïque; mais ſans huile de palmier, parce qu'elle manque dans cette Iſle.

Bomini.

Soupe noire.

On ne rencontre que deux Villages ſur la Côte, depuis le Cap-Apollo-

CÔTE D'IVOIRE.

nia jusqu'à la riviere (47) Mankou. Ils se nomment *Agumene* & *Bogio*. Leur situation est entre un grand nombre de palmiers & de cocotiers. Mais le commerce y est négligé. Le rivage se courbe ici pendant quelques lieues à l'Est-Nord-Est, & celui du Fort Hollandois d'Axim reprend à l'Est-Sud-Est. Tel est aussi le cours de la marée depuis le Cap-Apollonia. C'est près de Bogio que la riviere de Mankou tombe dans la mer. Elle vient d'Iguira, son canal est bouché par des rocs & des chûtes d'eau. Les Négres tirent beaucoup d'or de son sable.

[Agumene. Bogio.

Beau rivage.

On compte neuf lieues depuis le Cap-Apollonia jusqu'au Fort d'Axim, terre basse & couverte de cocotiers & de palmiers. Le rivage est fort spacieux. On le croiroit pavé de briques, tant le sable est ferme & uni. Il est extrêmement commode pour les voitures, jusqu'à une lieue d'Axim, où l'agréable riviere de *Cabra*, nommée aussi *Ankrober*, sépare le Pays de *Sako* de celui d'Axim (48).

Rio Cabra, ou riviere d'Ankober.

Bosman dit que Rio Cabra, qui prend aussi le nom d'*Ankober*, du Pays

(47) Smith & d'autres la nomment *Mancha*.

(48) Barbot, p. 148 & Snock, p. 493.

CÔTE D'YVOIRE.

qu'il arrose, est quatre milles au-dessus du Fort Hollandois de S. Antoine. Son embouchure est fort large, & de si peu de profondeur, que l'Auteur doute si les Barques y peuvent passer. Mais, un peu plus loin, elle devient plus profonde en se rétrécissant; & pendant plusieurs milles, elle coule ainsi sans aucun changement. Bosman ignore si elle vient de bien loin dans les terres; mais l'ayant remontée l'espace de trois jours, il trouva le Pays aussi beau qu'aucun autre Canton de la Guinée, sans excepter celui de Juida. Les deux rives sont bordées de grands arbres, sur lesquels on admire continuellement un nombre infini d'oiseaux du plus beau plumage, & quantité de singes qui réjouissent les voyageurs par leurs sauts & leurs grimaces. A quatre ou cinq milles de l'embouchure est le grand Village (49) d'Ankober, sur la rive Ouest.

Barbot, qui fait le même récit, & manifestement d'après Bosman, ajoute que plus haut, vers Iguira, on trouve des rocs & des chûtes d'eau, où les Négres trouvent beaucoup d'or en plongeant. Dans l'intervalle, il nom-

(49) Bosman, p. 111.

CÔTE D'YVOIRE.

me trois Villages, habités par autant de Nations différentes : Ankober, qui est le plus proche de l'embouchure ; *Abocro*, qui le suit ; & *Iguira*, près des rochers qui bouchent la riviere. Le premier est la Capitale d'un Royaume. Les deux autres forment deux especes de Républiques. Autrefois (50) les Hollandois avoient un Fort dans le Pays d'Iguira.

Ankober.

Abocro.

Iguira.

§. II.

Productions, usages, Langues ; & mœurs de la Côte d'Yvoire.

Abondance de provisions.

TOutes les parties de cette belle Côte produisent une grande abondance de riz, de pois, de féves, de citrons, d'oranges, & de noix de coco. Les Habitans apportent aux Vaisseaux de grosses cannes de sucre. En un mot, c'est un des meilleurs Pays de la Guinée. La perspective des montagnes & des Villages y est charmante. La plûpart des Villages sont plantés de palmiers & de cocotiers. La substance des montagnes est rouge ; ce qui forme, avec la verdure perpétuelle des arbres qui les couvrent, un mélange délicieux pour la vûe. Grand-Drevin & Rio S. André sont les deux

(50) Barbot, p. 148.

meilleurs Cantons. Le coton & l'indigo croiſſent naturellement dans toute l'étendue de cette riche contrée. L'huile de palmier y eſt en abondance. Elle ſe tire du fruit d'une ſorte de palmier, nommé *Tombo*. Le même arbre donne le vin qui s'appelle *Tombo* ou *Bourdon*, que les Négres mêlent ordinairement avec de l'eau, pour modérer la force de l'un, & corriger la crudité de l'autre (1).

Côte d'Yvoire.

Vin de Tombo.

Les beſtiaux, tels que les bœufs, les vaches, les chevres, & les porcs, ſont en ſi grand nombre, qu'ils s'y donnent preſque pour rien. Les daims & les chevreuils n'y ſont pas plus rares (2).

La Côte abonde en poiſſon. Mais les plus remarquables, ſuivant Des Marchais, ſont le taureau de mer, le marteau, & le diable de mer. Il en prit des trois eſpeces. Le premier, qu'il nomme auſſi le *Poiſſon cornu*, étoit long de huit pieds, ſans y comprendre la queue, qui en avoit trois. Son corps, qui étoit quadrangulaire, & de la même épaiſſeur dans toute ſon étendue, avoit environ cinq pieds de circonférence. Sa peau étoit rude &

Trois poiſſons monſtrueux.

Le taureau de mer & ſa deſcription.

(1) Villault, p. 118.
(2) Barbot, *ibid.* p. 143 & ſuiv.

CÔTE D'YVOIRE.

forte, quoique sans écailles, remplie de pointes inégales, marquetée de grandes taches de différentes couleurs, entre blanc, gris, & violet. Son muzeau ressembloit beaucoup à celui du porc ; mais il se terminoit en trompe d'éléphant ; & l'animal n'ayant point d'autre gueule, tous ses alimens passoient par cet étroit canal. On ne lui trouva dans le ventre que de l'herbe, de la mousse, & quelques petits poissons. Il avoit les yeux fort gros, & bordés d'une sorte de poil dur & épais. Son front, ou la partie supérieure de sa tête, étoit armée de deux cornes, osseuses, rudes, fortes, & pointues à l'extrémité, de la longueur de quinze ou seize pouces. Elles étoient fort droites, & paralleles à son dos, sur lequel s'élevoient deux excroissances rondes, de trois pouces de largeur, qui regnoient depuis l'insertion des cornes jusqu'à un pied de la queue. Cette queue paroissoit composée de deux parties : l'une, près du corps, charnue & couverte de la même peau ; elle n'étoit même qu'une continuation de la vertebre du dos. L'autre partie étoit une grande & épaisse nâgeoire (3), de couleur brune, rayée

(3) L'Auteur l'appelle *empennure*.

de lignes blanches paralleles. Elle n'étoit pas fillonnée, comme dans la plûpart des poiſſons, mais elle s'élargiſſoit un peu vers l'extrémité. Elle ſembloit ſervir de défenſe à l'animal, qui étoit armé auſſi, vers le bas du ventre, de deux éperons, longs d'un pied, ronds, oſſeux, & pointus comme les cornes. Ses ouies étoient grandes, chacune accompagnée d'une nâgeoire, aſſez petite en comparaiſon de la maſſe totale, mais très-forte. Il en avoit une autre ſous le ventre, entre les deux éperons. Sur le dos, entre les excroiſſances qu'on a déja remarquées, il s'élevoit une ſorte de boſſe, d'où ſortoit encore une nâgeoire, d'un demi-pied de diametre, & de la même hauteur, à peu près de la forme d'un éventail. La chair étoit blanche, graſſe, & d'aſſez bon goût (4).

CÔTE D'YVOIRE.

Le *zigana* ou le *marteau*, qui porte en Amérique le nom de *pantouflier*, eſt un animal du genre vorace. Il a la tête plate, & qui s'étend des deux côtés comme celle d'un marteau. Ses yeux, qui ſe trouvent placés aux deux extrémités, ſont grands, rouges & comme étincellans. Sa gueule a deux ran-

Le zigana ou le marteau. Sa deſcription.

(4) Des Marchais, Vol. I. p. 79.

Côte d'Yvoire.

gées de dents fort tranchantes. Le corps est rond, & se termine par une grosse & forte queue (5), dont l'animal se sert pour seconder la voracité de son gosier. Il n'a point d'écailles; mais sa peau est épaisse & marquetée de taches rudes. Ses nageoires sont grandes & vigoureuses. Il s'élance (6) sur sa proie avec une rapidité extrême. Tout convient à son avidité, surtout la chair humaine. C'est une sorte de requin que les Négres ne laissent pas d'attaquer, & qu'ils tuent fort adroitement.

Le diable de mer. Sa description.

Le monstre que des Marchais appelle *diable de mer*, & qui se trouve sur cette Côte, est une sorte de raie longue de vingt (7) ou vingt-cinq pieds, & large de quinze ou dix-huit sur trois d'épaisseur. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce monstrueux poisson (8), c'est qu'il a de chaque côté des angles saillans d'une substance aussi dure que la corne, & si pointus, que les coups en sont fort dangereux. Sa queue, qui est longue comme un fouet, est armée aussi d'une pointe redoutable. Le dos est couvert de petites bosses

(5) Voyez la figure.
(6) La gueule est placée comme celle du requin.
(7) Des Marchais, *ubi sup.* p. 177.
(8) Voyez la Figure.

rondes, de la hauteur de deux pouces, avec des pointes aussi aigues que des cloux. La tête est grosse & jointe immédiatement au corps, sans aucune apparence de col. Elle est fort large & garnie de dents plates & tranchantes. La nature a donné quatre yeux à cet animal, deux près du gosier, qui sont ronds & fort grands; les deux autres plus hauts, mais plus petits. Des deux côtés du gosier il a trois cornes de longueur & d'épaisseur inégale. Des trois qui sont au côté droit, celle du milieu est longue de trois pieds & d'un pouce & demi de diametre à son insertion. La plus grande du côté gauche n'a que deux pieds & demi de long & la grosseur proportionnée. Ces cornes sont flexibles, & par conséquent peu capables de nuire. La chair de l'animal est coriasse & de mauvais goût. Son foie donne de fort bonne huile. La peau est rude & seche, comme celle du requin (9).

CÔTE D'YVOIRE.

La taille commune des Négres Quaquas est haute & bien proportionnée; mais leur phisionomie est effrayante au premier coup d'œil. Cependant, malgré le préjugé d'une figure barba-

Figure & caractere des Quaquas.

(9) Des Marchais, *ubi sup.* p. 177.

CÔTE D'YVOIRE.

re, l'Auteur les donne pour le peuple de toute la Guinée le plus civil & le plus raisonnable. Ils jouissent même de cette réputation parmi leurs voisins (10).

Leur sobriété. Loi contre l'yvrognerie.

Ils paroissent rudes & sauvages, dit un autre Voyageur ; mais, dans le commerce, on les trouve doux, sociables, de bonne-foi, & les plus honnêtes Négocians de la Côte. Quoiqu'ils aient du vin de palmier en abondance, ils sont fort sobres, & vendent cette liqueur à leurs voisins, qui sont d'insignes yvrognes. Ils boivent une sorte de bierre, qu'ils nomment *Rito*, dans laquelle il entre beaucoup d'eau, & qui est d'un goût fort agréable, mais qui ne (11) laisse pas d'être assez forte pour enyvrer. En général, ils ont tant d'aversion pour l'yvrognerie, que la Loi impose des punitions publiques à ceux qui s'enyvrent jusqu'à perdre la raison. Aussi marquent-ils peu d'empressement pour les liqueurs de l'Europe. Leur maxime est qu'elles alterent la santé ou la raison, & qu'elles rendent l'homme bête ou qu'elles le tuent. S'ils boivent du vin de bourdon, qu'ils appellent *Tombo*,

(10) Villault, p. 115.
(11) Barbot, p. 143.

c'eſt en y mêlant toujours de l'eau, quoique ce vin ſoit foible par lui-même & rafraîchiſſant (12).

Portrait différent de la même Nation.

Quelques Voyageurs ont fait des Quaquas un portrait fort différent. Smith les repréſente comme des voleurs & des brutaux, qui n'ont pas leurs pareils au monde. S'ils voyent quelque choſe à bord qu'ils ne puiſſent trouver l'occaſion de voler, ils ne manquent pas du moins de le demander avec impudence. Les refuſe-t-on? ils retournent en colere au rivage, & ne ſouffrent point qu'il en vienne d'autres pour le commerce. La Chaloupe de Smith n'alloit jamais acheter ſes proviſions, ſans être bien armée; & le plus ſouvent, elle avoit la précaution de jetter l'ancre à cent pas du rivage (13), où elle attendoit les Négres dans leurs Canots.

Ils ſont accuſés d'anthropophagie.

Suivant Villault, ils étoient accuſés de manger les Blancs. Ce Voyageur ajoute, que depuis moins de treize ou quatorze ans ils avoient tué & mangé quatorze Hollandois, qui prenoient de l'eau fraîche à la riviere de Saint André, & qui ne leur avoient pas donné le moindre ſujet de plainte.

(12) Des Marchais, p. 815.

(13) Smith, p. 111.

CÔTE D'YVOIRE.

Cependant, dit-il, il n'y a point de Nation sur toute la Côte qui craigne tant les armes à feu (14).

Smith les appelle une race maudite de cannibales. Il avoit pris, dit-il, la même idée des autres Nations de Guinée, en leur voyant manger des chiens, des alligators, du poisson puant, & d'autres alimens encore plus horribles; mais il ne trouva que les Quaquas assez barbares, pour faire l'aveu du goût qu'ils ont pour la chair humaine (15).

Leurs usages & leurs habits.

Ils ne peuvent souffrir l'usage établi parmi les Européens, de s'embrasser après une longue absence ou lorsqu'ils sont prêts à se quitter. Ils regardent les embrassemens comme un affront. Leurs dents sont fort pointues, par le soin qu'ils prennent sans cesse de les aiguiser; mais la plûpart les ont crochues & mal rangées. Ils regardent comme un grand ornement de laisser croître leurs ongles, & de porter leurs cheveux en tresses plates, qu'ils enduisent d'huile de palmier & de terre rouge. Ce soin de leur chevelure va jusqu'à leur faire emprunter une partie des cheveux de leurs femmes, qu'ils

Leur chevelure.

(14) Villaut, p. 114 & 119.

(15) Smith, p. 112.

ont l'art d'allonger en les joignant ensemble, & dont ils se font une sorte de perruque. Quelques-uns les relevent autour de leur tête, & leur donnent la forme d'un bonnet. Chaque jour ils s'oignent le corps du même enduit qui sert à leur tête. On leur voit mâcher continuellement (16) du betel, & prendre leur salive qui se teint de cette couleur, pour s'en frotter les joues & le menton. Ils se chargent les jambes de gros anneaux de fer, comme s'ils faisoient gloire de leur pesanteur. Barbot vit au Cap-Laho quantité de Négres qui en portoient soixante livres pesant au long d'une seule jambe. Ils paroissent charmés du bruit qu'ils font en marchant avec cette multitude d'anneaux (17); & les gens de qualité affectent de se distinguer par le poids & par le nombre. En un mot, conclud l'Auteur, c'est une Nation dont la seule vûe est capable d'effrayer, & qui joint à cette figure hideuse beaucoup de puanteur (18).

CÔTE D'YVOIRE.

Ils font usage du betel.

Les gens du commun ne portent qu'une petite piece d'étoffe pour cacher leur nudité. Mais les Grands se

(16) Les Indiens Orientaux ont le même usage.

(17) Villault dit qu'ils joignent des grelots à leurs brasselets, p. 112.

(18) Barbot, p. 141.

CÔTE D'YVOIRE.

distinguent par une espece de manteau ou de grand surplis, dont ils sont couverts. Ils portent un cimetere au côté. Leurs femmes se coupent les cheveux dont les hommes se servent pour allonger ou grossir leur chevelure (19).

Sur la Côte de Giron & du Petit-Drevin les femmes avoient la curiosité de s'approcher du rivage avec leurs filles, & sembloient regarder les Matelots avec beaucoup de complaisance, tandis qu'ils faisoient la provision d'eau. Villault rend témoignage qu'à l'exception de la couleur, elles ont les traits si réguliers, qu'elles passeroient en Europe même pour des beautés parfaites. Il en vit plus de cinquante, entre lesquelles il n'y en avoit pas une qui ne fût d'une taille fine & légere; au lieu que la plûpart des hommes sont fort gros & fort grands. L'habillement des femmes est un simple morceau d'étoffe sur le devant du corps. Il n'y a point de Nation où elles soient si nues dans toute l'étendue de la même Côte (20).

Beauté de leurs femmes.

Leur parure.

Des Marchais observe qu'elles ont les cheveux entrelassés de petits brins

(19) Villault, p. 119 & Barbot, p. 142.

(20) Villault, p. 115.

d'or

d'or pur, & que les ouvriers du Pays marquent à l'envi leur habileté dans la forme qu'ils donnent à ces petits ornemens. Ils les confondent tous sous le nom de *Manillas*, terme aussi général parmi les Négres, que celui de joyaux en Europe. Les femmes des Négres riches en ont la tête chargée; & leur parure monte à des sommes considérables. Une jeune & belle fille n'est pas sans agrément dans cet état. Cependant les maris qui ont une autorité absolue (21) sur leurs femmes, ne font pas difficulté de leur enlever quelquefois leurs bijoux pour les échanger contre les marchandises dont ils ont besoin.

CÔTE D'YVOIRE.

Les exomphales ou les ruptures du nombril, sont ici des infirmités fort communes. Mais les autres difformités du corps sont fort rares dans toute la Nation. Entre un grand nombre de Négres, l'Auteur n'en vit que deux qui eussent à se plaindre de la nature. L'un étoit né borgne, l'autre sans nez (22).

Maladie commune dans le Pays.

Leur langage est barbare, & d'autant plus inintelligible, qu'ils parlent fort vîte. Lorsqu'ils se rencontrent les uns les autres, soit au rivage, soit hors

Leurs salutations.

(21) Des Marchais, p. 188.

(22) Atkins, p. 67.

CÔTE D'YVOIRE.

de leur Pays, ils se mettent la main sur l'épaule ; & se prenant par les doigts, qu'ils font craquer, suivant l'usage de toute la Côte, ils répetent plusieurs fois, à voix basse, le mot de *Quaqua*. C'est de-là que l'Auteur croit devoir tirer l'origine de leur nom.

Ordre établi dans les conditions.

C'est ici l'usage, pour les enfans, de suivre la profession de leur pere. Le fils d'un Tisserand exerce le même métier, & celui d'un Facteur n'a point d'autre emploi que le Commerce. Cet ordre est si bien établi, qu'on ne souffriroit pas qu'un Négre sortît (23) de sa condition naturelle. Cependant ils ont peu d'arts méchaniques. Atkins dit qu'une serrure passa pour une rareté si précieuse, qu'elle attira tous les Habitans du canton. Nos montres leur paroissoient encore plus admirables. La fabrique du papier, dit le même Auteur, leur paroît un prodige (24).

Rois & Prêtres estimés Magiciens.

Le fond des pratiques religieuses ressemblant à celles de la Côte d'Or, on remet cet article au Chapitre suivant. Si les Quaquas respectent beaucoup leurs Rois & leurs Prêtres, cette sou-

(23) Barbot, *ubi sup.*

(24) Il faut supposer qu'on la leur explique ; car on ne conçoit pas qu'ils pussent la connoître autrement.

mission vient moins de leur goût pour l'ordre, que de l'opinion qu'ils se forment de ces deux dignités. Ils croyent que la magie & les enchantemens sont des qualités attachées à la Prêtrise & à la Royauté. Le Roi de *Saka*, Pays voisin du Cap-Laho, passe sur-tout pour le plus puissant Magicien de l'Univers. Il observe tous les ans au commencement de Décembre une cérémonie mystérieuse à l'honneur de la Mer qui est la plus grande Divinité du Pays. Cette cérémonie dure jusqu'au mois d'Avril. Il envoie par intervalles quelques-uns de ses gens dans un Canot au rivage d'Axim, de Sama, de Commendo, & des autres lieux de la Côte d'Or, pour y offrir à la Mer un sacrifice de quelques vieux haillons de différentes sortes de pierres & de plusieurs cornes de boucs remplies de poivre. Les Prêtres chargés de cette commission, prononcent certains mots à voix basse, pour obtenir de la Mer qu'elle daigne être calme pendant la saison de l'Eté, & favorable par conséquent à la navigation & au commerce des Habitans. Aussi-tôt que le premier Canot est revenu, il en part un autre, qui va faire à son tour les mêmes cérémonies, & qui est re-

CÔTE D'YVOIRE.

Pratiques superstitieuses.

CÔTE D'YVOIRE.

levé ſucceſſivement par d'autres juſqu'à la fin de la ſaiſon. Le premier part de *Korbi-Laho*. Il eſt immédiatement ſuivi des Facteurs Négres de ce Port, qui portent dans pluſieurs Canots leurs étoffes pour les vendre dans le même lieu où ſe fait le ſacrifice. A leur retour, d'autres ſuivent auſſi le ſecond, le troiſiéme & tous les autres Canots du Roi. Cette méthode s'obſerve avec un ordre merveilleux; & chacun trouve ainſi le moyen de vendre ſes marchandiſes. Vers la fin du mois d'Avril, les Canots enchanteurs laiſſent à la Mer la liberté de s'agiter à ſon gré; & les Marchands ſe hâtent de regagner chacun leur canton (25).

Les Quaquas paſſionnés pour le commerce.

Quelque jugement qu'on veuille porter des Négres de cette Côte, il eſt certain qu'ils ſont paſſionnés pour le Commerce. S'ils apperçoivent un Vaiſſeau ſur la Côte, ils commencent par l'obſerver ſoigneuſement; & lorſqu'ils croyent leur confiance bien établie, ils s'empreſſent de porter à bord des proviſions, de l'or, de l'yvoire & des Eſclaves, pour leſquels ils reçoivent, en échange, des marchandiſes de l'Europe. Il eſt toujours plus ſûr de

(25) Barbot, p. 143. & ſuiv.

Côte d'Yvoire.

les attendre, que de transporter des marchandises au rivage ; parce qu'avec la précaution de n'en recevoir à la fois qu'un certain nombre sur le tillac, on ne court aucun danger ; au lieu qu'à terre ils sont les plus forts, & peuvent aisément succomber à la tentation d'égorger les Marchands, pour se saisir de leurs biens. Mais comme il leur reste toujours de l'inquiétude, ils obligent le Capitaine Européen de se mettre dans l'œil un peu d'eau de mer ; serment redoutable dans leurs idées, après lequel ils s'approchent du Vaisseau beaucoup plus librement. Ils sont persuadés que celui qui violeroit sa promesse, après cette cérémonie, perdroit aussi-tôt les yeux. Mais quoique de leur côté ils ne manquent pas de s'engager par le même lien, l'Auteur conseille de ne rien négliger (26) pour se garantir de la fraude & de la surprise. Barbot observe aussi que lorsqu'ils approchent des Vaisseaux, ils trempent la main dans l'eau salée, & s'en font distiler quelques gouttes dans les yeux ; ce qui signifie qu'ils aimeroient mieux perdre les yeux (27)

Leurs défiances.

(26) Villault, p. 115. Il dit au contraire dans un autre endroit (p. 187) qu'on peut se fier à eux après cette cérémonie.

(27) Barbot, *ubi sup.*

CÔTE D'YVOIRE.

que de blesser la bonne-foi du Commerce (28).

Circonstances rapportées différemment par Villault.

Villault représente cette pratique avec quelques circonstances différentes. Il raconte qu'à leur arrivée, le Capitaine doit se présenter pour les recevoir; & qu'alors mettant un pied sur l'échelle du Vaisseau & tenant l'autre sur leur Canot, ils prennent dans la mer une poignée d'eau, qu'ils jettent au visage du Capitaine. C'est la plus forte assurance qu'ils puissent donner de leur amitié & de leur bonne-foi. Ils sont si attachés à cette superstition, qu'ils n'entreroient pas (29) dans un Vaisseau sans l'avoir observée; & lorsqu'ils veulent assurer quelque chose, ou l'attester solemnellement, ils emploient la même cérémonie. On prétend que depuis plusieurs années les Habitans de la Côte du mauvais Peuple ont abandonné cette formule de serment, & qu'elle ne subsiste plus qu'à la riviere de S. André, au Cap-Apollonia, & au Cap-Laho. Dans les autres Cantons, les Négres se contentent d'examiner cu-

(28) Atkins, p. 73. Il ajoute qu'ils prennent aussi de l'eau dans la bouche, & que si le Capitaine du Vaisseau n'imite pas leur action, ils se retirent, & renoncent au commerce.

(29) Villault, p. 116.

rieusement un Vaisseau qui arrive, d'en faire plusieurs fois le tour dans leurs Canots, en considérant sa fabrique & l'habillement des Matelots ; & s'ils croyent reconnoître qu'on leur réponde en François, ils viennent à bord sans aucune défiance (30). CÔTE D'YVOIRE.

C'est un amusement pour les Matelots, au long de cette Côte, de se voir environnés d'un grand nombre de Canots, chargés de Négres, qui crient de toute leur force *Quaqua*, *Quaqua*, & qui s'éloignent aussi promptement qu'ils se sont approchés. Depuis que les Européens en ont enlevé plusieurs, leur inquiétude est si vive, qu'on ne les engage pas facilement à monter à bord. C'est Barbot (31) qui parle ici. La meilleure méthode, pour les attirer avec leurs marchandises, est de prendre un peu d'eau de mer & de s'en mettre quelques goutes dans les yeux ; parce que la Mer étant leur Divinité, ils regardent cette cérémonie comme un serment. Cependant elle ne réussit pas dans tous les endroits de la Côte, comme l'Auteur en fit l'expérience à Tabo (32). Amusement pour les Matelots.

(30) Des Marchais, *ubi sup.*

(31) Barbot, p. 141.

(32) Smith, p. 111.

CÔTE D'YVOIRE.

Les Anglois prennent pavillon François pour traiter avec les Quaquas.

Les outrages, dit Smith, qu'ils ont souvent reçus des Européens, leur inspirent des soupçons continuels. Le Vaisseau de ce Voyageur s'arrêta plusieurs fois devant différentes Villes & tira quelques coups de canon pour signal, sans voir paroître un Canot, ni même un Négre sur le rivage. Enfin, quelques Bâtimens de la même Nation, qui commerçoient aussi sur la Côte, l'informerent que les Habitans ne s'approchoient gueres des Vaisseaux Anglois, dans la crainte d'être enlevés pour l'esclavage, & qu'ils avoient ordinairement plus de confiance aux François. Cet avis lui devint fort utile. Il prit aussi-tôt le pavillon de France; & faisant le Commerce en Langue Françoise, non-seulement il se procura des échanges très-avantageux, mais il reçut (53) continuellement une grande abondance de rafraîchissemens & de provisions.

Précautions pour le commerce.

Les Quaquas sont ordinairement quatre ou cinq dans un Canot. Mais il est rare qu'on en voye monter plus de deux à la fois sur un Vaisseau. Ils y viennent chacun à leur tour, & n'apportent jamais deux dents ensemble.

(53) Villault, pag. 73. Barbot, p. 142.

Celui qui se hazarde le premier, observe avec soin s'il y a des armes & beaucoup d'hommes sur le tillac. Il en avertit ses compagnons; le Commerce se fait alors avec assez de tranquillité. Mais quoiqu'ils paroissent guéris de leur défiance, on leur proposeroit en vain de descendre dans les cabines ou sous les ponts. Ils appréhendent tellement les armes à feu, que l'Auteur ayant fait tirer un jour sur un Bâtiment d'Interlope, plusieurs Négres, qui étoient sur le tillac, se précipiterent dans les flots (34). Il observe que s'ils découvrent quelque arme en approchant du Vaisseau, ils retournent droit au rivage, sans que rien puisse les rappeller. Aussi les Anglois, qui vont à terre dans la Chaloupe, prennent-ils soin de cacher leurs fusils & leurs pistolets. CÔTE D'YVOIRE.

On auroit peine à se figurer de quelle patience on a besoin pour finir les affaires de Commerce avec des peuples si grossiers. Outre la férocité de leur naturel (35), on a toujours l'obstacle du langage à surmonter; car, s'il est impossible de les entendre, ils pa- Difficultés du commerce sur la Côte d'Yvoire.

(34) Barbot, p. 142. (35) Le même, *ubi sup.*

CÔTE D'YVOIRE.

roiſſent encore moins capables d'entendre les Européens. Tout ſe fait par des geſtes, & par des ſignes de la main ou des doigts, en mettant une certaine quantité de marchandiſes près de leur or ou de leur yvoire. A *Dromva-Petri*, Barbot, las de perdre quantité de marchandiſes en daſchis ou en préſens, fit retenir à bord une dent d'éléphant, qui égaloit à peu près la valeur de ce qu'il avoit donné. Au *Cap-Laho*, il fit retenir deux dents, juſqu'à ce que les daſchis fuſſent reſtitués. Les Négres ſe déterminerent enfin à cette reſtitution; mais ce fut pas ſans une vive querelle, accompagnée de pluſieurs coups, entre ceux qui avoient reçu les daſchis & celui dont on avoit retenu la marchandiſe. Dans le trouble, quelques-uns de ceux qui étoient à bord ſauterent dans les flots, & plongerent ſi long-tems, qu'ils ne reparurent que fort loin hors de la portée du mouſquet. Lorſqu'ils eurent regagné leurs Canots, ils prirent la fuite à force de rames.

Barbot ſe fait rendre les préſens faits aux Négres.

Les daſchis, qui ſont les premiers objets de l'empreſſement des Négres, ne paroiſſent pas d'abord d'une grande importance. C'eſt un couteau de

Importance de ces préſens. Leur origine.

CÔTE D'YVOIRE.

peu de valeur, un anneau de cuivre, un verre d'eau-de-vie, ou quelques morceaux de biſcuit. Mais ces libéralités, qui ne ceſſent point au long de la Côte, & qui ſe renouvellent quarante ou cinquante fois le jour, emportent à la fin cinq pour cent ſur la cargaiſon du Vaiſſeau. Ce pernicieux uſage vient des Hollandois, qui ſe crurent obligés, en arrivant ſur la Côte de Guinée, d'employer l'apparence d'une généroſité extraordinaire pour ruiner les Portugais dans l'eſprit des Négres. Il n'y a point de Nation pour qui leur exemple n'ait pris la force d'une loi. Toute propoſition de Commerce doit commencer par des daſchis. Ainſi ce trait de politique eſt devenu un véritable fardeau pour l'Europe, & pour ceux mêmes qui l'ont inventé.

Le même uſage eſt établi ſur la Côte d'Or, & commence au Cap-Laho; avec cette différence, que les daſchis ne s'accordent qu'après la concluſion du marché, & qu'ils y portent le nom de *Daſſi-mi-Daſſi*. Mais ſur toutes les Côtes inférieures, depuis la riviere de Gambra, les Négres veulent que leurs daſchis ſoient payés d'avance. Ils ne voyent pas plûtôt paroître un

CÔTE D'YVOIRE.

Vaisseau, qu'ils les demandent à grands cris (36).

Marchandises qu'on tire de la Côte d'Yvoire.

Les seules marchandises qui font la matiere du Commerce, dans cette division, sont les étoffes de coton, le sel, l'or & l'yvoire. Suivant Villault, les Négres fabriquent d'assez jolies étoffes, à raies blanches & bleues, d'environ trois quarts de largeur, & longues de deux ou trois aunes. Elles se vendent fort bien sur la Côte d'Or. Les Négres du commun en font des pagnes (37). Des Marchais dit que ces piéces d'étoffe (38) sont composées de six lais, cousus ensemble, chacun d'environ trois aunes de longueur, sur six pouces de largeur. De-là vient le nom de *Côte des six bandes*, que les Hollandois ont donné à la Côte des Quaquas. Leur teinture bleue est fort belle & se soutient long-tems.

Etoffes fabriquées par les Négres.

Barbot s'étend un peu plus sur cet article. Il nous apprend qu'entre Korbi-Laho & la Côte de Quaqua, le Pays produit beaucoup de coton, & que les Habitans des terres intérieures le travaillent avec beaucoup d'industrie. Les étoffes qui se fabriquent au Cap-Laho sont composées de six lais,

(36) Smith, *ubi sup.*
(37) Villault, p. 128.
(38) Des Marchais, p. 135.

ou de six bandes, longues de trois aunes & demie de France. Elles sont très-fines. Celles de Korbi-Laho n'ont que cinq bandes, de trois aunes de long, & sont plus grossieres. Les Négres de la Côte servent de Facteurs à ceux de l'intérieur des terres, pour vendre leurs étoffes aux Européens, sur-tout aux Hollandois, desquels ils tirent en échange une sorte de toile bleue, nommée *Alkori*, dont il se fait un grand commerce sur la Côte d'Or & dans les autres parties de la Guinée méridionale. CÔTE D'YVOIRE.

Quelques Facteurs Négres, qui parcourent sans cesse le Pays pour acheter des étoffes, raconterent à l'Auteur que les Négres intérieurs en vendent une quantité considérable à certains Peuples blancs qui sont fort éloignés dans les terres, & qui voyagent ordinairement sur des mules ou sur des ânes, armés d'épieux ou de zagaies. Il y a beaucoup d'apparence que ce sont les Arabes de Zara, ou des rives du Niger. Peuple blanc d'Afrique, avec lequel ils font commerce.

Les Quaquas se font aussi des pagnes d'une sorte de chanvre, ou d'une plante qui lui ressemble beaucoup. La teinture qu'ils lui donnent est fort

CÔTE D'YVOIRE.

belle (39), & le tissu composé avec beaucoup d'art.

Les mêmes Négres font un grand commerce de sel avec leurs voisins au Nord-Est; & ceux-ci le transportent plus loin, dans des régions où sa rareté le rend fort cher. S'il faut s'en rapporter aux Quaquas, ce transport se fait jusqu'au-delà du Niger, dans un Pays dont les Habitans ne sont pas noirs, & qui, suivant la description qu'on en fit à l'Auteur, ne peuvent être que les Mores (40).

Contrées intérieures & leurs productions.

Les contrées intérieures, derriere les Quaquas, fournissent une grosse quantité de dents d'éléphans, qui font le plus bel yvoire du monde. Elles sont achetées constamment par les Anglois, les Hollandois, & les François, quelquefois aussi par les Danois & les Portugais. Mais depuis que le commerce de la Guinée est ouvert à toutes les Nations, l'Angleterre en tire plus d'avantages que la Hollande. Ce nombreux & perpétuel concours de Vaisseaux Européens, qui visitent annuellement la Côte, a fait hausser aux Négres le prix de leurs

(39) Barbot, p. 143.
(40) Des Marchais, Vol. I. p. 186.

marchandiſes, ſur-tout celui de leurs groſſes dents d'éléphans, dont quelques-unes peſent près (41) de deux cens livres. Le Pays en fournit une ſi étrange quantité, que, ſuivant le témoignage de Des Marchais, il s'en eſt vendu, dans un ſeul jour, juſqu'à cent quintaux. Les Négres racontent que le Pays intérieur eſt ſi rempli d'éléphans, ſur-tout dans les parties montagneuſes, que les Habitans ſont obligés de ſe creuſer des cavernes aux lieux les plus eſcarpés des montagnes, & d'en rendre les portes fort étroites. Ils ont recours à toutes ſortes d'artifices pour chaſſer de leurs plantations ces incommodes animaux. Ils leur tendent des piéges, dans leſquels ils en prennent un grand nombre. Mais, ſi l'on doit ſe fier au récit des Négres, la principale raiſon qui rend l'yvoire ſi commun dans le même Pays, eſt que les éléphans jettent leurs dents tous les trois ans; de ſorte qu'on les doit moins à la chaſſe des Négres qu'au hazard, qui les fait trouver dans les forêts (42).

Côte d'Yvoire.

Prodigieuſe quantité d'éléphans.

Villault & Barbot rendent le même témoignage. Suivant Barbot, les élé-

(41) Villault, p. 118.
(42) Des Marchais, *ubi ſup.* p. 187.

CÔTE D'YVOIRE.

phans sont en si grand nombre sur toute cette Côte, que malgré la guerre qu'on leur fait continuellement, les Négres sont obligés pour leur sûreté, de bâtir leurs Habitations sous terre. On raconte, dit aussi Barbot, que ces animaux jettent leurs dents tous les trois ans; & que vivant cent ans & plus, la quantité de dents qui se trouvent ainsi dans les forêts est véritablement innombrable. Cependant on observe qu'elle est fort diminuée, soit que les Négres aient plus de négligence à chercher les dents, soit que les maladies aient emporté une grande partie des éléphans; & que l'une ou l'autre de ces deux raisons, jointe à la multitude de Vaisseaux qui abordent sur la Côte, a fait hausser le prix de cette marchandise (43).

Diminution des éléphans.

Villault, après avoir admiré combien les Négres & leurs femmes portent d'or dans leurs cheveux, se croit en droit de conclure que le Pays n'est pas sans quelques mines de ce précieux métal. Cependant il avoue qu'ayant demandé plusieurs fois aux Négres, de quelle source ils le tirent, ils s'accordoient tous à tourner les

Or de la Côte d'Yvoire.

Tromperie des Néges, & moyens de l'éviter.

(43) Villault, *ubi sup.* Barbot, *ubi sup.*

yeux & la main vers les montagnes. Mais s'il l'a trouvé fort commun, surtout vers le Cap-Apollonia, il ajoute qu'étant en poudre, ils ont l'art de le falsifier par un mélange de poudre de cuivre. La précaution la plus sûre, lorsque le commerce se fait à bord, c'est de leur demander si leur or est pur, & de les menacer du plus severe châtiment, tel que la perte de leur liberté. S'ils persistent à soutenir que leur marchandise est de bon alloi, il faut la peser devant eux, & la mettre dans l'eau-forte, qui consume immédiatement le cuivre. Ensuite, la pesant une seconde fois, si l'on s'apperçoit de quelque fraude, on charge les fripons de chaînes, jusqu'à ce qu'ils offrent de payer leur rançon. On comprend ici, dit Villault, combien il y a d'avantage à faire le commerce à bord. Si l'on est trompé à terre, il y a peu de ressource, parce que les Rois & les Seigneurs du Pays sont d'aussi mauvaise-foi que leurs Sujets (44).

CÔTE D'YVOIRE.

Les marchandises de l'Europe qu'on demande en échange, sur la Côte d'yvoire & des Quaquas, sont les mêmes qu'au Cap-Monte & à Rio Sestos, en y ajoutant des *Cantabrodes*, nommés

Marchandises qu'ils demandent.

(44) Villault, p. 119.

CÔTE D'YVOIRE.

aussi *Contacarbes* ; c'est-à-dire, des anneaux de fer de la grosseur du doigt, que les Négres portent aux jambes avec des grelots de cuivre, comme ils portent aux bras des anneaux de cuivre ou des brasselets (45).

Facilités pour le commerce.

Pour la facilité du commerce, au long de la Côte, on ne doit employer que des Barques, ou d'autres petits Bâtimens; parce qu'il est souvent nécessaire de s'arrêter à chaque lieu, & de laisser le tems aux Négres, d'apporter leur yvoire de l'intérieur du Pays. La dépense d'ailleurs est plus legere, & les Habitans viennent plus librement à bord lorsque l'Equipage est moins nombreux. Mais il faut alors que la garde se fasse avec soin, & surtout qu'on ne permette jamais aux Négres de s'approcher en trop grand nombre. La facilité du pillage les tente toujours. Combien les Portugais n'en ont-ils pas fourni d'exemples (46)?

Nul Etablissement sur la Côte d'Yvoire.

Villault a trouvé plusieurs Mulâtres sur cette Côte; mais il ne croit pas que les Européens (47) y aient jamais eu d'Etablissement. Smith ob-

(45) Des Marchais, p. 189.

(46) Barbot, p. 142.

(47) Villault, p. 113 & 116.

ſerve que cette Côte auſſi-bien que celle de Malaguette, étant diviſée en pluſieurs petits Royaumes, qui n'ont point entr'eux d'intérêts capables de les diviſer, la guerre y eſt fort rare, & que par conſéquent le commerce des Eſclaves y eſt moins avantageux que ſur la Côte d'Or & ſur celle des Eſclaves (48).

CÔTE D'YVOIRE.

(48) Smith, p. 113.

Fin du Tome douziéme.

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le IX. Volume.

AVERTISSEMENT, pag. *j*
LETTRE de M. BELIN, *vij*

LIVRE IX.

Voyages au long des Côtes Occidentales d'Afrique, depuis le Cap Blanco jusqu'à Sierra-Léona, contenant l'établissement du commerce des Anglois sur la riviere de Gambra, *vulgairement* la Gambie.

CHAPITRE PREMIER. *Observations sur l'origine & les progrès de la Compagnie Royale d'Afrique en Angleterre*, 1
CHAP. II. *Description générale de la Riviere de Gambra & des Royaumes voisins*, 17

Parag. II. *Etabliſſemens des Anglois ſur la Gambra*, 52
CHAP. III. *Voyage du Captaine Richard Jobſon pour la découverte de la riviere de Gambra & du commerce d'or de Tombuto.* 73
Parag. I. *Navigation de l'Auteur, & ſes entrepriſes ſur la Gambra*, 81
Parag. II. *Divers incidens du Voyage de Jobſon ſur la Gambra*, 108
CHAP. IV. *Mémoires concernant les Mines d'or, recueillis dans un Voyage ſur la Gambra, par un Auteur anonyme*, 136
CHAP. V. *Voyage ſur la Riviere de Gambra en 1724 pour le progrès des découvertes & du Commerce, par le Capitaine Barthelemi Stibbs*, 153
CHAP. VI. *Voyages de François Moore dans les Parties intérieures de l'Afrique, contenant la deſcription des Pays & des Habitans*, 217
Parag. I. 223
CHAP. VII. *Voyages, Eſclavage & délivrance de Job Ben Salomon, Prince de Bunda, en 1732*, 321
Parag. I. *Eſclavage & Voyages de Ben Salomon*, 323
Parag. II. *Remarques tirées de Job Ben Salomon ſur le Royaume de Futa*, 344

CHAP. VIII. *Observations sur le commerce des Européens dans la Gambra*, 351
Parag. II. *Commerce des François & des Portugais sur la riviere de Gambra*, 370
CHAP. IX. *Deux Voyages au Cap Verd & sur les Côtes voisines*, 378
Parag. I. *Voyage de Peter-Vanden Broeck au Cap Verd*, ibid.
Parag. II. *Voyage de le Maire aux Isles Canaries, au Cap Verd, au Sénegal & sur la Gambra*, 385
CHAP. X. *Observations sur les Jalofs, particulierement sur ceux qui sont voisins de la Gambra.* 409
Parag. I. *Usages & mœurs des Jalofs*, 413
Parag. II. *Noblesse, Magistrats & Milice des Jalofs. Caractere de plusieurs Rois*, 429
CHAP. XI. *Foulis qui habitent les bords de la Gambra. Leur figure, leurs habits, leur Gouvernement, leurs Villes, & leur caractere*, 448
CHAP. XII. *Nation des Mandingos*, 458

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le X. Volume.

CHAP. XIII. *USages communs des mêmes Pays de l'Afrique*, 1
Parag. I. *Mariages & funérailles des Négres*, 18
TABLE PREMIERE. *Vocabulaire Jalof & Fouli*, 101
TABLE II. *Vocabulaire Mandingo*, 110
CHAP. XIV. *Description du Pays & des Habitans de Bumlberre, ou Sierra de los Leones, appellée vulgairement* Sierra-Léona, 160
Parag. I. *Observations de Finch sur Sierra-Léona*, 162
Parag. II. *Description de Sierra-Léona par Villault de Bellefond*, 179
Parag. III. *Autre description de Sierra-Léona par Jean Barbot* 187
Parag. IV. *Sierra-Léona par Atkins*, 216
Parag. V. *Isles de Gomera, de Palma, d'Hiero* ou *Ferro, de Lancerota & de*

Fuerte Ventura, 240
CHAP. XV. *Hiſtoire naturelle de la Côte Occidentale d'Afrique*, 254
Parag. I. *Saiſons, arbres & terroir*, 255
Parag. II. *Arbres & fruits*, 279
Parag. III. *Racines & Plantes*, 311
CHAP. XVI. *Animaux ſauvages & privés*, 330
Parag. I. *Lions, tigres, léopards, loups, &c.* ibid.
CHAP. XVII. *Bêtes ſauvages & privées*, 353
Parag. I. *Elephans, buffles, vaches ſauvages, &c.* ibid.
Parag. II. *Antilopes, cerfs, biches, capiverds, ſinges, champaniz, civettes, chevaux, bœufs, moutons, &c.* 371
CHAP. XVIII. *Inſectes & reptiles. Guana, lézard, cameleon, ſauterelles, moſquites, fourmis, abeilles, grenouilles, ſcorpions, vers, &c.* 388
CHAP. XIX. *Oiſeaux & volaille*, 404
CHAP. XX. *Poiſſons & Monſtres marins*, 427
CHAP. XXI. *Animaux amphibies*, 463

TABLE

Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le XI. Volume.

LIVRE VIII.

Voyages en Guinée à Penin & sur toute la Côte, depuis Sierra-Léona jusqu'au Cap de Lope-Consalvo.

CHAP. I. *Voyage de Villault, Sieur de Bellefond, aux Côtes de Guinée,* Pag. 1

Parag. I. *Départ de l'Auteur & son Journal jusqu'au Cap de Monte,* 8

Parag. II. *Description du Cap de Monte. Petit Dieppe. Rio de Sestos. Côte de Malaguette,* 27

CHAP. II. *Voyage du Capitaine Thomas Phillips au Royaume de Juida, & dans l'Isle de S. Thomas,* 64

CHAP. III. *Voyage de Loyer à Issini sur la Côte d'Or, avec la description du Pays & des Habitans,* 203

Parag. I. *Causes du Voyage de l'Auteur & sa navigation jusqu'à Issini,* 206

Parag. II. *Erection d'un Fort. Audiences du Roi. Le Fort est attaqué par les Hollandois. Ingratitude d'Aniaba. Son origine,* 222

Parag. III. *Situations, bornes, climat,*

& productions du Royaume d'Issini. Négres Kompas & Veteres, &c. 253
Parag. IV. *Figures, habits, caracteres, alimens, maisons, loix & gouvernement des Issinois,* 286
CHAP. IV. *Voyage de John Atkins en Guinée, au Brésil & aux Indes Occidentales,* 338
Parag. I. *Navigation de l'Auteur & ses observations en divers lieux jusqu'au Cap Corse,* 344
Parag. II. *Arrivée de l'Auteur au Cap Corse. Misérable état du Comptoir Anglois. Suite du Voyage à Juida, aux Isles du Prince & de S. Thomas, à Mina, &c. & retour de l'Auteur,* 367
CHAP. V. *Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée & aux Isles voisines,* 399
Parag. I. *Voyage de l'Auteur depuis le Havre de-Grace jusqu'au Royaume de Juida, & de-là jusqu'à l'Isle du Prince,* 405

TABLE
Des Chapitres & Paragraphes contenus dans le XII. Volume.

CHAP. VI. *Voyage de William Smith en Guinée,* 1

Parag. I. *Départ, Voyage & avantures de l'Auteur juſqu'à la Ville de Jamaïque en Afrique*, 4
Parag. II. *Continuation du Voyage en diverſes parties de l'Afrique, avec quelques avantures ſingulieres de l'Auteur*, 48
Parag. III. *Lettre de M. Ballſinch Lamb à M. Tinker, Gouverneur du Fort Anglois de Juida, touchant le Roi de Dahomay & ſes Etats*, 86
CHAP. VII. *Nouvelle Relation de quelques parties de la Guinée, par le Capitaine William Snelgrave*, 103
Parag. I. *Etat du Royaume de Juida à l'arrivée de l'Auteur. Hiſtoire de la ruine de ce Royaume*, 115
Parag. II. *L'Auteur ſe rend au camp du Roi de Dahomay. Spectacles barbares & circonſtances curieuſes juſqu'à ſon retour en Angleterre*, 131
Parag. III. *Second Voyage de l'Auteur à Juida. Révolutions dans ce Pays. Imprudence & mort cruelle du Gouverneur Anglois. Ruine du commerce des eſclaves*, 178
Parag. IV. *Remarques ſur les eſclaves Négres, ſur leurs revoltes, & ſur la conduite qu'il faut tenir avec eux*, 203
Parag. V. *Relation de la priſe de l'Auteur par les Pirates*, 222

LIVRE IX.

Description de la Guinée, contenant la Géographie & l'Histoire naturelle & civile du Pays.

CHAP. I. *Côte de Malaguette ou du Poivre.* 277
CHAP. II. *Description des Pays intérieurs entre Sierra-Léona & Rio Sestos,* 325
Parag. II. *Histoire naturelle des mêmes Pays,* 331
Parag. III. *Conquêtes des Karrows & des Folgias,* 342
Parag. IV. *Caractere, mœurs, usages, Langues des Habitans de ces Régions, & particulierement des Quojas,* 354
Parag. V. *Description de Rio Sestos* ou *Sestro & du Pays qui en dépend,* 392
Parag. VI. *Supplément sur le Pays & les usages de Sestos, tiré de Barbot,* 414
Parag. VII. *Côte de Malaguette* ou *du Poivre proprement dite,* 421
CHAP. III. *Description de la Côte d'Yvoire,* 440
Parag. II. *Productions, usages, Langue & mœurs de la Côte d'Yvoire,* 470

Fin de la Table des Chapitres.

De l'Imprimerie de LE BRETON petit-fils, HOURY, Imprimeur ordinaire DU ROI.

Oa 310
(12)
S

ULB Halle
3
006 910 475

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0555

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues:

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE':

AVEC LES MOEURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTEME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations:

ENRICHI

DE CARTES GEOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME DOUZIE'ME

A DRESDE, 1748.

Chez GEORGE CONRAD WALTHER,

LIBRAIRE DU ROI.

Avec Privilege de Sa Maj. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-1192015415-153966408-14/fragment/page=0557